TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 685 — 46 PAGES — VENDREDI 8 JUIN 1979

● TAUX DE SALAIRE HORAIRE DES OUVRIERS : + 2,8 % AU PREMIER TRIMESTRE.

● GAIN DE POUVOIR D'ACHAT : + 2 % EN UN AN.

LIRE PAGE 41



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Un mauvais quart d'heure

Un quart d'heure ou trois quarts d'heure ? Les relations franco-américaines, ou plutôt la politique américaine de la France, ne pouvaient prendre une expression plus mesquine et plus puérile que ce chronométrage de la conversation entre le président Carter et M. François-Poncet.

L'enjeu est pourtant d'importance. L'approvisionnement en pétrole de l'Europe, et tout particulièrement celui de la France, vulnérable entre tous, est en cause. La qualité des relations entre les Etats-Unis et leurs « protégés » européens est mise à l'épreuve ; la capacité de la France à se faire entendre aussi bien de ses partenaires européens que de Washington l'est aussi. Et que fait le monde politique français ? L'œil rivé sur le plus petit bout de la lorgnette, il entre en transes, s'indigne, tombe en pamoison. Comment ? M. Carter n'a accordé que quinze minutes à la France ! C'est une nouvelle dépêche d'Ems ou un autre coup d'éventail du dey d'Alger.

M. François-Poncet a raison de dénoncer les mobiles électoraux de ce sursaut d'amour-propre. Rien de tel qu'un coup de clairon pour réveiller les lecteurs somnolents. Le ministre des affaires étrangères a tort en revanche d'entrer dans le jeu qu'il dénonce en précisant que le président Carter « et le vice-président Mondale » l'ont « reçu en réalité trois *quarts d'heure* ». *Précisons* donc, puisqu'il y incite, que M. François-Poncet, arrivé lundi à 11 h. 30 à la Maison Blanche, en est parti à *12 h. 10*, mais que les dix dernières *minutes* ont été consacrées à préciser avec les responsables du *service de presse présidentiel* ce qui serait dit aux journalistes. A 11 h. 30, M. Carter avait un autre visiteur qui l'a bien retenu dix minutes. Reste donc vingt minutes au maximum pour la conversation entre le président lui-même et le ministre des affaires étrangères.

Ajoutons que le programme de M. François-Poncet, arrêté de longue date, bien avant l'actuelle crise pétrolière euro-américaine, ne prévoyait qu'un quart d'heure *pour l'audience présidentielle*. Précisons encore que ces entretiens entre le président et les ministres en visite à Washington ne sont pas la règle et que, sauf exception motivée par les événements, ils sont toujours très courts. En l'occurrence, l'audience avait été souhaitée par Paris, ce qui, pour le moins, n'était pas adroit. En revanche, M. François-Poncet a eu les discussions approfondies, notamment sur le pétrole (au nom de l'Europe des Neuf), avec le secrétaire d'Etat, M. Vance, le ministre américain de l'énergie, M. Schlesinger, l'éminence grise de M. Carter, M. Brzezinski, qui l'a invité chez lui avec le « gratin » des sénateurs.

Reste l'essentiel. En complète contradiction avec les objectifs d'économie fixés par le président Carter, les Etats-Unis ont décidé de subventionner leurs importations pétrolières au détriment des consommateurs plus modestes, occidentaux entre autres, qui n'ont pas le privilège de fabriquer les dollars à leur guise pour payer leurs achats. Les Américains ont cependant des circonstances atténuantes. S'ils subventionnent les *importations*, c'est que les Européens font eux-mêmes monter les prix en laissant la spéculation *faire* la loi sur le marché de Rotterdam. La France a été la première à dénoncer ce scandale, alors que l'Allemagne fédérale concourt à cette spéculation (ce qui explique la discrétion sur toute cette affaire du chancelier Schmidt, lui aussi en visite à Washington). La France et les Etats-Unis sont donc objectivement alliés pour réclamer l'encadrement du marché pétrolier libre de Rotterdam. Si Paris et *Washington* ne se présentent pas comme tels, c'est parce que les dirigeants américains ne l'ont pas voulu. Ils ont pensé, au contraire, tenir un bon moyen pour faire pression sur la France et l'inciter à s'aligner sur la politique américaine au Proche-Orient.

La seule réaction des Français devrait être de dénoncer cette manœuvre — pour ne pas dire plus — avec sang-froid.

Les combats en Afghanistan

La rébellion musulmane s'étend près de la frontière du Pakistan

La rébellion contre le régime prosoviétique de Kaboul d'environ quarante mille membres de la tribu des Mohmands, installée à l'est de l'Afghanistan, mais aussi au Pakistan, provoque une vive tension entre les deux pays. Selon les organisations rebelles, les maquisards seraient encadrés par des généraux passés à la dissidence. Il n'est pas exclu, indique l'A.F.P., que des populations établies au Pakistan participent aux combats.

L'aviation afghane a bombardé, mardi 5 juin, le territoire pakistanais à environ 80 km au nord-ouest de Peshawar. Radio-Kaboul a accusé mercredi le Pakistan d'envoyer en Afghanistan des « miliciens déguisés en civils » *et précisé que* « les combats se poursuivaient » *dans une zone de plusieurs centaines de kilomètres le long de la frontière. Islamabad dément être à l'origine de cette recrudescence des combats et indique que les tribus frontalières disposent d'un statut autonome qui ne permet pas au pouvoir de contrôler leurs mouvements.*

D'autre part, le parti islamique, mouvement rebelle afghan, affirme que six militaires soviétiques ont été « exécutés », *le 3 juin, dans le centre du pays. Ces incidents soulignent la gravité de la situation et le rôle accru joué par l'Union soviétique.*

Si l'Afghanistan continue de s'affirmer « *non aligné* » depuis le coup de force militaire d'avril 1978 qui porta au pouvoir un groupe de marxistes pro-soviétiques, et si ce pays n'est pas officiellement membre du Comecon ou du Pacte de Varsovie, il se trouve de plus en plus étroitement associé à l'Union soviétique et fait, à bien des égards, figure de pays satellite au même titre que la Mongolie.

Le régime de Kaboul, qui refuse de se déclarer marxiste ou communiste afin de ne pas mécontenter davantage une population dont les sentiments islamiques et conservateurs sont très forts, ne doit son maintien au pouvoir qu'à l'appui que lui apporte Moscou.

Malgré les réserves qu'ils peuvent avoir à l'égard de l'équipe dirigeante afghane, les Soviétiques s'engagent de plus en plus aux côtés du régime de Kaboul. Non seulement ils ont augmenté leur aide économique et technique, mais ils fournissent une assistance militaire sans cesse accrue pour lutter contre une rébellion musulmane qui multiplie coups de mains et faits d'armes.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 6.)

Crise au Portugal

M. Mota Pinto a présenté la démission de son gouvernement

Le premier ministre portugais, M. Mota Pinto, a donné sa démission le mercredi 6 juin. Celle-ci n'avait pas encore été acceptée, ce jeudi matin, par le président de la République.

Une grande activité a marqué la journée du 6 à Lisbonne. A 10 heures, le chef du gouvernement et le général Eanes se sont entretenus au palais présidentiel de Belem. Puis M. Pinto a présidé le conseil des ministres. Au début de la soirée, il s'est rendu une nouvelle fois à Belem pour communiquer au président de la République la décision qu'il venait de prendre avec l'accord de tous les membres de son gouvernement.

De notre correspondant

Lisbonne. — La démission du gouvernement portugais a été motivée par l'hostilité des députés socialistes et communistes. Le groupe parlementaire du P.S. et celui du P.C. ont, à plusieurs reprises, exigé la ratification par l'Assemblée des décisions prises en conseil des ministres. Celles-ci étaient soit approuvées avec des *modifications* qui les vidaient de leur sens, soit purement et simplement rejetées.

D'autre part, les socialistes et les communistes ont fait approuver des lois contraires au programme du gouvernement, notamment, le 5 juin, un *texte* limitant les pouvoirs du ministre de l'agriculture et favorisant la poursuite des expropriations dans la région de la réforme agraire.

Utilisant ses prérogatives constitutionnelles, le parti socialiste a laissé passer, la semaine dernière, le texte global du projet de budget pour 1979.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 4.)

Un record d'isolement

LES CENT JOURS DANS L'ESPACE DES COSMONAUTES DE SALIOUT-6

L'Union soviétique a lancé, mercredi 6 juin à 20 h. 13 (heure française), un vaisseau Soyouz inhabité, « équipé de fusées améliorées ». Selon Radio-Moscou, ce Soyouz-34 devrait rejoindre la station Saliout-6 à laquelle sont toujours amarrés Soyouz-32, le vaisseau des cosmonautes Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, qui viennent de passer leur centième jour de vie dans l'espace à bord de la station orbitale, et le cargo spatial Progress-6.

(Lire p. 30 l'art. de M. Arvonny.)

A PROPOS DU VOYAGE PONTIFICAL

Culte de l'homme et culte de la personnalité

par HENRI FESQUET

« Nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme », s'écriait Paul VI au terme de Vatican II. Bien des propos de ce pape tomberont dans l'oubli, mais pas celui-ci. Comment ne pas y songer, tandis que son successeur foule la terre polonaise où il est reçu par ses compatriotes, y compris par les dirigeants communistes d'une nation écartelée entre deux visions du monde : celle de Marx, que Bernard-Henri Lévy appelle une « théocratie athée », et celle de Jésus, fondée sur l'amour, mais qui, l'une et l'autre, se veulent au service de l'homme.

On s'en doute. Avoir le culte de l'homme lorsqu'on se réclame de l'Evangile n'est pas tout à fait la même chose que lorsqu'on se réfère au *Capital*. Et pourtant, voici aujourd'hui les deux Internationales les plus efficaces de notre temps *qui, dans un étrange coude à coude,* écrivent la même page de l'histoire et qui retiennent momentanément leur souffle pour estomper leur contentieux ; pour faire retentir les voix de la fierté nationale et de la consanguinité plus haut que leurs *dissensions. Dissensions* aussi fondamentales qu'insuffisamment élucidées, le dialogue entre les chrétiens et les marxistes, encore trop passionnel, n'étant pas entré dans sa phase adulte.

Pour de nombreuses raisons, les unes obviées et les autres inconscientes, voici l'évêque de Rome acclamé par des foules prises au piège d'une certaine ambiguïté. Karol Wojtyla est un homme sympathique qui semble avoir connu l'amour humain ; solide comme un roc, secret malgré ses élans, il dialogue visiblement avec lui-même en public, ses gestes chaleureux étant comme le prolongement de sa vie intérieure. Il a tout pour plaire — surtout sur son terroir. Il le sait et en use modestement mais avec l'aisance d'un acteur *confirmé*.

(Lire la suite page 3.)

L'ENJEU DU 10 JUIN

Les élections européennes ont commencé, ce jeudi 7 juin, dans quatre pays : le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Irlande et les Pays-Bas, mais les urnes ne seront ouvertes qu'à 22 heures (heure française), dimanche 10 juin, comme dans les autres pays de la Communauté.

Après MM. Michel Debré, Georges Marchais, François Mitterrand, Mme Simone Veil, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Mme Solange Fernex et M. Philippe Malaud, Mme Arlette Laguillier et M. Alain Krivine, qui conduisent la liste Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, et M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, qui mène la liste Union française pour l'Eurodroite, répondent ici aux questions et aux objections que notre journal présente aux dirigeants des listes en présence à l'occasion du scrutin du 10 juin.

Mme LAGUILLER et M. KRIVINE : ce sont les travailleurs qui, par la lutte construiront l'Europe

« L'élection de l'Assemblée européenne est-elle autre chose qu'une affaire de politique intérieure ?

— Il est clair que, pour les quatre *grands partis*, ces élections représentent avant tout un test politique national. Beaucoup plus que les projets concernant l'Europe, ce qui est en jeu, ce sont les rapports de forces entre eux, tels qu'ils vont se dégager de ce scrutin. La majorité giscardienne va-t-elle être majoritaire ou minoritaire ? L'U.D.F. va-t-elle parvenir, comme c'est son projet de longue date, à marginaliser le R.P.R. ? Quel est le rapport de forces entre P.S. et P.C.F. ? Voilà les questions qu'ils se posent.

» Pour s'en convaincre, il a suffi de voir les débats à quatre à la télé, il suffit d'écouter leurs déclarations. Pour Chirac, l'adversaire est d'abord Veil, parce qu'il vise Giscard. Pour Marchais, c'est d'abord Mitterrand, et *vice versa*.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 13.)

Me TIXIER-VIGNANCOUR : une Assemblée sans contrepoids exécutif est, au mieux inutile, au pire, nuisible

« Votre décision de participer à l'élection européenne en défendant le programme de l'Eurodroite a rompu l'accord électoral que vous aviez conclu avec le Front national et qui s'était concrétisé par la formation d'une liste commune conduite par M. Michel de Saint-Pierre. Aujourd'hui, le Front national appelle à l'abstention. Ne craignez-vous pas que cette situation ne déconcerte les électeurs dont vous espérez les suffrages » ?

— Vous inversez l'ordre des événements : c'est après le renoncement, faute de moyens financiers, de la liste d'union que devait conduire Michel de Saint-Pierre que nous avons pris la décision de présenter l'Union française pour l'Eurodroite. Nous avons pu le faire grâce au sursaut exceptionnel des militants du Parti des forces nouvelles, qui se sont portés caution sur leurs biens personnels pour faire imprimer nos bulletins de vote. Grâce à eux, les électeurs pourront trouver le 10 juin nos bulletins dans tous les bureaux de vote de France, même si nous n'avons pas eu les moyens de les leur faire parvenir à domicile.

» Cette décision, que nous avons prise après la consultation de M. *Michel de Saint-Pierre*, ne remet pas en cause le Comité de coordination de la droite, qu'il préside. Personne ne s'en est retiré, et nous espérons vivement que ce comité pourra jouer un rôle actif dans le futur.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 13.)



AU JOUR LE JOUR

L'injure et l'invective

M. Jean-Edern Hallier a utilisé l'étroit créneau qui lui était laissé à la télévision pour y déverser généreusement l'invective. Je dis bien l'invective et non l'injure vulgaire avec laquelle la commission de contrôle, dans une prudente annonce, semble avoir confondu ce genre littéraire majeur.

Certes, l'invective est un art difficile, et l'orateur n'en avait ni le souffle ni le talent, mais l'intention y était, et cela suffisait à donner la nostalgie d'un ton disparu avec une certaine conception de la liberté.

Même si la voix agaçait, même si le style irritait, on avait envie de dire, comme Cyrano, à M. Jean-Edern Hallier : « C'est un peu court, jeune homme. »

Car il y avait bien des choses à dire, en somme.

BERNARD CHAPUIS.

DELAY, JOUBERT, NUCERA ET LES AUTRES

Familles je ne vous hais point !

Un jour, nos parents meurent. Et nous nous disons : c'est trop bête, ces lèvres bleuies qui avaient sûrement à dire encore, ces vies obscures qui ont fait l'histoire et dont l'histoire ne gardera que des médaillons fanés, pour le pittoresque !

Serait-ce qu'idéologies et Eglise n'offrent plus de girons à notre peur de l'avenir ? Jamais les Français ne se sont autant blottis dans leur passé familial. S'ils n'écrivent pas, les voilà fous de généalogie, de vieux papiers. Quand ils écrivent, c'est pour sauver de l'oubli leur parentèle.

Les uns, comme Jean Delay et, naguère, Yourcenar, remontent « Avant-mémoire », en archivistes, et retraversent les siècles — ici les seizième et dix-septième — sur les traces d'une lignée d'aïeux. D'autres, comme J.-F. Kahn ou des associations, exhument les lettres d'anciens lampistes de 1914-1918.

Des fils de pauvres, enfin, mettent pieusement leur ascension culturelle au service d'ancêtres exemplaires. C'est Jean Joubert célébrant un oncle autodidacte du Gâtinais (« les Sabots rouges ») ou Louis Nucera, une grand-mère *niçoise acharnée à s'effacer* (« Avenue des Diables-Bleus »).

En ces temps où les dirigeants se pavanent jusqu'au grotesque, quelle fraîcheur, ces hommages au vrai héroïsme, l'inaperçu !

B. P.-D.

Lire dans « le Monde des livres », page 21 et page 24, les articles de François Bott, Gilbert Comte et Bertrand Poirot-Delpech.

Le Monde

idées

LA POLOGNE ET L'ÉGLISE

La paille dans l'œil

par JACEK WOZNIAKOWSKI (*)

LORSQUE, après le retour au pouvoir de M. Gomulka, les Polonais purent enfin voyager à l'étranger, je me rendis à Rome, pour la première fois depuis le mois de septembre 1939, avec deux amis de l'hebdomadaire de Cracovie *Tygodnik Powszechny*, pour le congrès de *Pax Romana*. C'était en 1957. J'exprimais alors devant cette assemblée mon émerveillement de n'avoir ressenti malgré le gouffre des années et des frontières aucun clivage entre la pensée des chrétiens de l'Occident et la nôtre. Si nous pouvions aussi facilement nous comprendre, renouer aussi spontanément une amitié longtemps interrompue, c'est parce que, disais-je, nous puisions aux mêmes sources, « *et je le ressens très fortement à Rome, qui est vraiment comme notre patrie à nous tous* (1). »

Dois-je avouer que, aujourd'hui, après vingt-deux ans d'expériences diverses, j'ai tendance à voir plutôt le revers de la médaille ? Cela peut en partie être dû au fait que depuis plusieurs années les autorités de mon pays s'obstinent de nouveau à ne pas me laisser sortir, et que je ne lis la presse étrangère qu'irrégulièrement. Néanmoins, il n'est peut-être pas inutile de parler de ce revers.

Bien sûr, depuis l'élection de Jean-Paul II, Rome est plus que jamais « *notre patrie à nous tous* ». Mais au moment où le pape se trouve en Pologne pour le neuf centième anniversaire du martyre de saint Stanislas, je repense aux difficultés que rencontra, vers la moitié du treizième siècle, la canonisation de l'évêque de Cracovie, tué pour *s'être opposé au monarque. Le* cardinal chargé du procès trouvait notamment qu'un individu presque inconnu à Rome ne pouvait d'aucune manière être un grand saint.

Le culte de certains mots

Cette carence de l'information et les conclusions surprenantes qu'on en tire me semblent des phénomènes très persistants. Rien d'étonnant, somme toute, qu'on sache peu de chose en Occident sur un pays situé aux confins de la civilisation latine. Mais les mythes et les clichés qu'on utilise si facilement lorsqu'on parle de la Pologne nous inquiètent quand même : ils ont bien peu de rapport avec la réalité, et se conjuguent parfois avec une vue de l'histoire et une échelle de valeurs qui nous semblent un peu trop différentes des idées répandues dans notre société.

Puisqu'il est plus aisé de remarquer la paille dans l'œil de son voisin que la poutre dans le sien, parlons de quelques-uns de ces clichés et différences. Nous avons le sentiment qu'en Occident on voue un culte démesuré à certains mots, mots-fétiches dont on se gargarise. On utilise des formules magiques pour conjurer l'histoire, pour s'assurer une place aussi confortable que possible dans son courant, tandis que les non-initiés sont rejetés dans les ténèbres extérieures, et jugés pour ne pas avoir utilisé le vocabulaire admis.

Les désillusions de l'histoire et surtout la propagande communiste nous ont enseigné une méfiance foncière envers les formules magiques, nous ont inoculés contre les mots. L'évêque de Lublin, devenu plus tard primat de Pologne, Stefan Wyszynski, exprimait l'opinion d'une majorité écrasante, mais par la force des choses silencieuse, lorsqu'en 1948 il lançait cette déclaration, sans doute scandaleuse aux yeux de beaucoup : « *... Tous ces masques de fumée, ces jeux de mots sur la réaction, l'obscurantisme, les rétrogrades ne signifient rien. (...) Il est insignifiant de jongler avec les mots de progrès, de paix, de justice, etc., ce ne sont que de pauvres mots dont on abuse.* »

« Le vrai progressisme c'est la résistance au totalitarisme »

Nous avions, dès cette époque, l'impression que l'Occident fermait parfois les yeux sur ce fait d'une simplicité pourtant presque gênante : les mots les plus beaux, tels que « paix » et « justice », peuvent être pervertis par l'hypocrisie et le mensonge. Quant au « progrès », tout dépend de la manière dont on progresse et des buts qu'on s'est fixés : s'agit-il, oui ou non, de donner leurs chances à des valeurs profondes, de promouvoir une vie physiquement et spirituellement plus humaine ? Les réponses positives à cette question peuvent avoir, il est vrai, des contenus fort différents, mais c'est par leurs résultats pratiques qu'elles seront validées.

L'histoire nous a appris le sens tout relatif du progrès. Jerzy Turowicz, le rédacteur en chef du *Tygodnik Powszechny*, l'a très bien remarqué dans un livre (2) qui vient de paraître en France. « *Les mouvements occidentaux comme « Chrétiens pour le socialisme » soupçonnent*, écrit-il, *que c'est à cause de son conservatisme que l'Eglise de Pologne n'a pas su s'accommoder du régime socialiste. Ils sont enclins à considérer comme plus progressistes certains mouvements, comme Pax, qui ont su le faire.*

» *Est-il vraiment si difficile de comprendre que, dans la situation qui est la nôtre, le vrai progressisme, c'est la défense des droits de la personne et la résistance au totalitarisme ?* »

Je citais plus haut Mgr Wyszynski. Que de clichés sur sa position conservatrice, intransigeante, rigide ! Dommage que ces critiques n'aient jamais su remarquer son immense bonne volonté, si souvent et si durement mise à l'épreuve. En 1946, après avoir réfléchi sur les atrocités de la guerre, il exhortait « *au respect de chaque homme, de chacun de nos frères, sans différence de foi, de langue, d'uniforme et de partis* ». Il parlait « *de tant d'aspirations justes au progrès* ». Il croyait que « *le système social s'améliore visiblement* ». En 1953 encore, l'année de son arrestation, il achevait sa lettre pastorale de l'Avent par un examen de conscience critique. En juin de la même année, il s'élevait contre les pressions de plus en plus dures du pouvoir sur le clergé. « *La liberté du sacerdoce du Christ,* disait-il, *est le signe le plus visible de la liberté de conscience.* »

Dès 1946, il avait retrouvé ses préoccupations d'avant la guerre. Il prenait la défense des droits de l'homme, des travailleurs, des femmes surtout, et remarquait : « *Plus d'un disserte sur la libération, mais continue à être le vieil homme, esclave de ses péchés et de ses vices.* » Comment le primat de Pologne aurait-il pu en fin de compte s'accommoder d'un système politique qui n'apprécie, au fond, qu'une seule vertu, la disponibilité, et pour qui, un prêtre partisan des réformes sociales, mais aussi de la vérité, est infiniment pire qu'un passéiste fainéant et mou ?

Dans cette petite typologie des mythes et des clichés, faisons pour finir une place d'honneur à l'un d'eux, le plus souvent mis en valeur : l'antisémitisme polonais. Notre antisémitisme est un fait *affligeant et déplorable qui* attend toujours son histoire. Il faudrait commencer par dépouiller les cent trente périodiques en yiddish et en hébreu qui paraissaient chez nous avant la guerre. Quel travail d'équipe ! Mais pourrions-nous en publier les résultats dans la Pologne d'aujourd'hui, où chaque texte est censuré au préalable ? J'en doute.

A lire les opinions de certains penseurs occidentaux et même celles d'un public plus large, on se frotte les yeux. Je me demande ce qu'éprouverait un Français si on lui disait avec une assurance superbe que le seul fait marquant de l'histoire de son pays fut l'affaire Dreyfus et qu'à cette occasion toute la France, sous les ordres d'Esterhazy, s'enrôla dans la Ligue de la patrie et dans la police de Pétain pour finalement faire condamner Dreyfus par une carmélite de Lisieux, Jeanne Cauchon ? Avertissement : quiconque mettrait en doute ces données serait suspect de nationalisme d'extrême droite.

Voici, à ce propos, un fait authentique. Wladyslaw Bartoszewski, l'actuel président du Pen-Club polonais, qui fut l'un des premier à planter un arbre symbolique sur la Colline du Souvenir, à Jérusalem, et à recevoir au Yad-Washem la médaille du juste, publia chez Znak, en collaboration avec Sophie Lewin, un gros volume sur l'aide apportée aux juifs polonais pendant la dernière guerre (3). Cet ouvrage contient surtout des récits de juifs, qui ont répondu des quatre coins du monde à une enquête du *Tygodnik Powszechny* réalisée en 1963. Lecture tragique et passionnante. Du point de vue historique, ce sont des documents de premier ordre.

Après m'être battu pendant de longues années avec les autorités, qui sans doute avaient remarqué le rôle insignifiant et tardif joué par les communistes dans notre résistance, je pus enfin publier le livre en 1967. Une édition américaine suivit. En France, rien. A l'occasion d'une Foire du livre, je proposais donc l'ouvrage à un grand éditeur français. Après un jour ou deux de réflexion, il me rendit mon synopsis. « *Nous savons tout,* me dit-il d'un ton glacial, *sur l'attitude des Polonais envers les Juifs. Votre livre, c'est simplement de la propagande, cher monsieur.* »

Le pape et les mass media

On me dira que je généralise, que je moralise, que j'insiste trop sur des cas isolés, bref que je dessine une caricature. S'il en est ainsi, j'espère au moins que la caricature est ressemblante. Mais je me demande si des parti pris de ce genre et une méconnaissance semblable des faits et des hommes — même s'ils ne vont pas aussi loin et ne sont pas aussi répandus que je le suggère — ne rejaillissent pas sur la lecture faite des textes du pape.

Le pape n'a pas soufflé mot de ceci, il n'a même pas mentionné cela, me disent des journalistes étrangers. J'apporte les textes, je leur montre du doigt ceci et cela. Ah ! disent-ils, il aurait fallu mettre ceci dans le premier paragraphe et cela dans le second. Peut-être, du point de vue des mass media, ont-ils raison. Mais il faudrait tout de suite les prévenir. Je ne crois pas qu'ils puissent jamais trouver dans les textes de Jean-Paul II de formules incantatoires, de mots pour plaire. Je crois que le pape, chaque fois qu'il parle ou qu'il écrit, voudrait aller au-delà des mots, ne pas se laisser emprisonner par des phrases. Il voudrait chaque fois toucher la réalité humaine, celle de chaque personne, et, en même temps, faire jaillir toute réflexion sur cette réalité des racines mêmes de l'existence : des racines de son sens de Dieu incarné.

Une des remarques les moins justes que j'ai lues sur le pape disait qu'il était un très habile « *street politician* ». Au contraire, c'est un homme aux antipodes de la démagogie, presque gauche jadis dans ses contacts. Si, avec le temps, il s'est libéré de cette sorte de timidité, ce n'est point en jouant d'une quelconque coquetterie, mais en s'oubliant totalement, pour ne se donner qu'aux autres, avec toute la vigueur de sa confiance et de sa foi. Sa confiance rayonne. « *Par l'Incarnation,* dit-il, *Dieu a donné à la vie humaine la dimension qu'il voulait donner à l'homme dès son premier instant.* » Entre le Christ et l'homme — *ou* plutôt avec le Christ et avec l'homme — il y a l'Eglise. Malgré ses faiblesses, elle aide tous les hommes de bonne volonté sur leur route vers l'éminente dignité de chaque homme. Cette dignité est constamment violée par la domination, l'oppression, l'exploitation, l'Eglise doit donc être toujours partout et avant tout avec les opprimés. Le Christ est venu pour chaque homme. Il a aussi bien prié pour ses bourreaux. Et le pape — même s'il se sent uni à tous ceux qui souffrent la discrimination et la persécution, ou plutôt à cause de cette union profondément vécue — ne se lassera jamais de répéter que l'amour du Christ « *est toujours plus grand que toutes les créatures... et, surtout plus grand que le péché, que la faiblesse, plus fort que la mort : c'est un amour toujours prêt à relever et à pardonner* ». Pour les mass media c'est peut-être une déception, et aussi pour ceux qui voudraient voir la colère de Dieu — et en tout cas celle de l'Eglise — frapper de plein fouet les impies. Mais, en fin de compte, pour nous tous, créatures toujours prêtes à tomber, ce sont des paroles d'espérance.

★ Directeur des éditions catholiques polonaises Znak et professeur à l'université catholique de Lublin.

(1) *Pensée chrétienne et communauté mondiale*, Fayard, 1958.

(2) *Nous, Chrétiens de Pologne*, Editions Cana, 1979.

(3) Une édition en français a été publiée en Pologne par Interpress, sous le titre *Le sang versé nous unit* (1970).

L'ALLIANCE NÉCESSAIRE

LA thèse a évidemment ravi l'épiscopat et fait grincer beaucoup de dents dans les milieux de l'opposition intellectuelle et athée. Mais Adam Michnik, jeune héraut de la contestation polonaise, tenait à ce que cela fût dit sous sa signature : s'il existe aujourd'hui une vie politique en Pologne, si le pluralisme y est une réalité à défaut d'être constitutionnel, si les idéaux du socialisme démocratique (les siens) ont survécu au « socialisme réel », c'est grâce à l'Eglise catholique. A cette Eglise, qui fut un repoussoir pour la gauche tant elle paraissait conservatrice, cramponnée à ses dogmes, à ses traditions les plus anciennes et les plus contestables, à son influence temporelle. Adam Michnik ne veut pas rouvrir les dossiers de la période d'avant guerre. Il est né avec le nouveau régime, revendique entre chaque ligne de son livre (1) le droit de s'intéresser d'abord aux réalités qui déterminent aujourd'hui sa lutte. Il préfère donc se souvenir du nationalisme millénaire de l'Eglise (toujours d'actualité face à l'Union soviétique) plutôt qu'à son goût séculaire de l'ordre, peut-être pourtant moins inactuel que Michnik semble le penser. Pour lui, animateur du Comité d'autodéfense sociale, le KOR, athée d'origine juive, enfant de l'intelligentsia progressiste et ancien « scout rouge », le fait est là : son allié, c'est l'Eglise ; et il faut, avec le recul du temps, la remercier d'être opiniâtrement restée elle-même, y compris en s'opposant aux lois autorisant le divorce et l'avortement, à la laïcisation de l'enseignement, à celle, en bref, de la vie publique.

« Virage à droite » d'un ex-communiste ? Ralliement à l'intégrisme ? Il ne s'agit pas de cela. Adam Michnik n'est pas homme à se laisser aller à la nostalgie moyenâgeuse à cause des brouillards qui ont assombri l'avenir radieux : la fermeté de ses espoirs, son optimisme, seraient plutôt ceux d'un communard que d'un Savonarole. Michnik a des arguments, deux surtout, qui sont de poids. Premièrement, dit-il, l'entreprise de laïcisation lancée après guerre n'avait pas pour objectif une simple séparation de l'Eglise et de l'Etat donnant à chacun la même liberté de conscience. Elle visait d'abord à subordonner l'Eglise à l'Etat, puis « *toute la société au régime* », dans le but ultime de « *détruire tout ce qui est indépendant et capable d'autonomie* », c'est-à-dire de jeter les bases du totalitarisme.

Sans doute, aux débuts de ce combat, l'épiscopat défendait-il, lui aussi, l'exercice, très peu libéral, de son pouvoir. Mais — et c'est là le deuxième argument de Michnik, — une fois vaincue par un pouvoir infiniment plus puissant et moins populaire qu'elle, obligée de mener la guérilla des sermons et des lettres épiscopales en se battant, cette fois-ci, pour sa survie, l'Eglise est devenue une force de résistance à l'uniformisation des esprits. Mieux, elle a su, au fil des années, préserver et élargir des espaces de liberté dont d'autres qu'elle ont pu et su profiter. Les membres du KOR, par exemple, puisque c'est dans une large mesure à la protection du cardinal Wyszynski et du futur Jean-Paul II que leur mouvement, créé pour défendre les ouvriers condamnés après les émeutes du mois de juin 1976, doit de ne pas avoir été étouffé dans l'œuf.

Cartes sur table

« *Cela a-t-il un sens,* demande Michnik en comparant ce qui pour lui est comparable, *d'assimiler la défense de l'école religieuse sous le IIIe Reich à l'obscurantisme réactionnaire ? (...) Ne devrions-nous pas revoir notre opinion traditionnelle sur la position et le rôle de l'Eglise dans la Pologne d'après guerre ?* » « *Nous* », c'est sa famille politique qu'il appelle à se battre la coulpe, cette gauche qu'il qualifie de « *laïque* », parce qu'elle a été ardemment anticléricale et ne pratique pas non plus au parti. Reconnaissons-le, lui dit-il, la puissance de l'Eglise symbolisait tellement pour nous l'arriération sociale et culturelle du pays que nous avons approuvé ou laissé faire lorsqu'elle était harcelée, et prêté ainsi main-forte à un pouvoir totalitaire. L'Eglise aussi a eu ses torts, poursuit Michnik — qui cite quelques-uns seulement d'entre eux avec une prudence presque révérencieuse, — mais, dans la mesure où nous avons été du côté de la répression, ce n'est pas à elle, mais à nous, de commencer à réévaluer nos passés respectifs si nous voulons ouvrir un dialogue sans défiance.

Autrement dit, cartes sur table, et là, l'animateur du KOR abandonne la contrition. Il croit profondément à la possibilité et à la nécessité de l'alliance entre la gauche et l'Eglise, car, « *en rejetant l'enseignement du Christ sur l'amour du prochain, on rejette la base même de la loi dans la valeur autonome de la vérité et de la solidarité humaine* ». Mais avant d'approfondir cette « *rencontre antitotalitaire* » qui a marqué la vie politique polonaise de ces dernières années, la gauche a besoin de savoir si l'Eglise veut être le « *défenseur de tous les humiliés ou recouvrer sa position privilégiée dans l'Etat* » ; si elle veut substituer à la « *conception totalitaire de la culture socialiste une doctrine tout aussi intégrale de la culture catholique* » ou bien contribuer à l'établissement des conditions de l'épanouissement de *toutes* les consciences.

Comment évoluera demain cette Eglise catholique dont Henri Egelmann vient, dans un petit livre très synthétique (2), de retracer l'histoire ? Pour Adam Michnik, il n'y a pas de doute, et il a d'ailleurs fondé toutes ses perspectives politiques sur ce postulat. Elle a désormais tourné la page et sera bientôt celle des membres du groupe Znak, proches de la revue *Esprit*, très liés à l'opposition et auxquels Jean Offredo a donné la parole dans un excellent recueil de témoignages (3). Mais Adam Michnik, historien et philosophe de formation, est avant tout un militant.

BERNARD GUETTA.

(1) *L'Eglise et la Gauche, le Dialogue polonais*, éditions du Seuil, 49 francs.

(2) *Printemps de l'Eglise en Pologne*, éditions du Cerf, 34 francs.

(3) *Nous, chrétiens de Pologne*, éditions Cana, 46 francs.

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN POLOGNE

Cracovie a accueilli « son » pape dans l'enthousiasme et la bonne humeur

Jean-Paul II, qui est arrivé mercredi 6 juin en début de soirée à Cracovie, doit célébrer, ce jeudi après-midi, dans l'ancien camp de concentration d'Auschwitz, une messe à la mémoire des victimes du nazisme. Dans la matinée, après une halte au sanctuaire de la vierge de Kalwaria Zebrzydowska, il s'est rendu dans sa ville natale de Wadowice. Quelques heures avant l'arrivée du pape, deux dirigeants du Comité de solidarité étudiant (S.K.S.) de Cracovie, MM. Sonyk et Wildstein, ont été interpellés par la police.

Deux porte-parole du gouvernement ont démenti, mercredi, les rumeurs selon lesquelles des entraves avaient été mises à la venue des pèlerins à Czestochowa. Cette déclaration ferait suite au refus du Vatican de publier un communiqué commun avec les autorités polonaises démentant ces rumeurs. Les porte-parole ont estimé que le pape avait attiré à Czestochowa moins de fidèles que ne l'affirme la hiérarchie catholique et se sont dits « surpris » du nombre de déclarations politiques faites par le souverain pontife depuis son arrivée : « Je n'en attendais pas autant », a dit l'un d'eux.

La presse polonaise, qui aurait reçu consigne de ne pas publier de photos des foules suivant les déplacements du pape et de ne pas donner d'estimations chiffrées de leur importance, rend compte avec une grande prudence de la visite. La télévision, qui doit retransmettre en direct la messe d'Auschwitz, lui consacre chaque jour une quinzaine de minutes, mais en évitant de citer les passages les plus politiques des discours et homélies. Le pape doit séjourner jusqu'à la fin de la semaine à Cracovie avant de repartir, dimanche, pour le Vatican.

De nos envoyés spéciaux

Cracovie. — Jean-Paul II a retrouvé ses Cracoviens. Ces retrouvailles ont eu le caractère simple et familier que le pape aimait donner aux relations avec ses concitoyens lorsqu'il était leur archevêque. Par milliers, les habitants de la vieille cité royale l'ont salué depuis la prairie à la sortie de la ville — où son hélicoptère, de fabrication soviétique, s'était posé dans la soirée de mercredi avec une demi-heure de retard sur l'horaire — jusqu'à la cathédrale sur la colline du Wawel. Puis ils leur ont fait fête devant « son » palais archiépiscopal, où il résidera jusqu'à dimanche.

Dans la cathédrale du château du Wawel, où sont enterrés plusieurs rois de Pologne, le clergé s'était rassemblée autour du reliquaire en argent de saint Stanislas exposé au milieu de la nef centrale, sous une coupole richement décorée. Sur les surplis blancs sentant bon le linge fraîchement repassé, les appareils photographiques se balançaient, et nombreux étaient parmi les prêtres ceux qui serraient sur leur cœur un petit magnétophone, généralement de marque ouest-allemande, prêts à enregistrer le court office qui allait être célébré en présence du pape.

Pendant qu'on attendait le Saint-Père, des acteurs du Théâtre de Cracovie ont interprété en play-back une pièce de l'écrivain catholique Roman Brandstaetter, *le Pénitent d'Ossiach*, écrite pour la circonstance à la demande du cardinal Wyszynski. Le spectacle, mis en scène par des membres de l'Institut de la culture religieuse, retrace la vie d'errance du roi Boleslas le Hardi après qu'il eut assassiné l'évêque Stanislas et son temps de pénitence jusqu'à sa mort dans le couvent d'Ossiach, en Carinthie, une ville, nous dit un prêtre pas très sûr de son fait, *« qui doit se trouver quelque part entre l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie »*. Les frontières, il est vrai, ont souvent changé *dans cette partie* du monde au cours du dernier siècle.

Eclats de rire

Lorsque le pape pénétra, à 21 h. 15, dans la cathédrale, les applaudissements éclatèrent. Le visage un peu tiré par la fatigue, mais le regard toujours vif et chaleureux, il *s'agenouilla* quelques instants devant le reliquaire de saint Stanislas ; le chanoine Czartoryski, un nom qui rappelle la vieille noblesse polonaise, lui présenta la pièce, qu'il bénit. Puis il alla se recueillir dans la chapelle de la reine Edwige, laquelle, grâce à son mariage avec Ladislas Jagellon, contribua à *la christianisation* de la Lituanie.

Mais la journée, pour Jean-Paul II, n'était pas finie. Revenu au palais épiscopal sous les acclamations de la foule qui était restée sur place dans les rues de la ville pendant la cérémonie à la cathédrale, le pape dut se montrer à la fenêtre centrale du bâtiment pour satisfaire l'impatience de ses admirateurs, qui le réclamaient en chantant et en criant « *Sto lat !* » (Qu'il vive cent ans !). Un étonnant dialogue s'engagea alors entre le pape sur son balcon et la foule massée en bas, dans la rue.

« Est-ce que je peux vous poser une question ?, demanda le pape.

— *Oui*, répondirent plusieurs milliers de voix.

— *Bon, alors je vais vous poser une question : croyez-vous que ce soit bien qu'un citoyen disparaisse d'une ville pendant huit mois et qu'on ne parte pas à sa recherche pour le retrouver ? »*

Eclats de rire. Puis des voix : *« Nous irons te chercher.*

— *Bien, je vais vous poser une autre question : avez-vous l'intention d'aller dormir ?*

— *Non*, répondit la foule comme un seul homme.

— *Eh bien, moi, je vais y aller, parce que demain, il faut que je tienne debout. »*

Les Cracoviens, serrés les uns contre les autres au pied du balcon dans cette soirée moite de juin, sont aux anges. Le séjour à Rome ne l'a pas changé, leur Karol Wojtyla. Il a toujours son franc-parler et c'est pour cela qu'ils l'aiment. Alors, comme il se fait tard et que la foule ne bouge toujours pas, le pape a une inspiration subite :

« Ecoutez-moi, dit-il, *on va réciter la prière de l'Angélus, puis vous ferez ce que vous voudrez, mais moi j'irai me coucher.*

— *Dobra noc »* (bonne nuit), lui souhaite la foule.

Parmi les différents groupes auxquels Jean-Paul II s'était adressé pendant son séjour à Czestochowa — prêtres, religieuses, séminaristes, — celui qui était le plus ardemment attendu était le groupe de pèlerins de la Basse-Silésie, et encore plus, de la Haute-Silésie. Cette région minière de la Pologne, une des plus riches en ressources naturelles et une des plus industrialisées, est connue, paradoxalement, à la fois pour les traditions profondément religieuses de sa population et pour l'influence qu'y exerce le parti communiste.

Le pape avait exprimé le désir de visiter la Silésie pendant son voyage et, parce que les autorités locales du parti lui ont opposé un refus, ce sont les « gueules noires » qui sont descendues à à Czestochowa pour le voir. *« Il y a des fanatiques chez nous*, a déclaré un jeune mineur habillé de son costume traditionnel noir avec le chapeau à plumes, *qui ont refusé la visite du pape, et quand nous avons demandé à venir à Jasna-Gora, on nous a accordé deux jours pour cela, mais nous apprenons maintenant que nous ne serons pas payés »*.

L'évêque de Katowice, qui avait pris la tête du pèlerinage venu de Haute-Silésie, a évoqué les dures conditions de travail dans les mines. *« Nous sommes venus en nombre incalculable après avoir accompli notre travail »*, a-t-il dit à Jean-Paul II. *« Certains de nos camarades sont encore en route, n'ayant pas pu se libérer à temps, mais ils espèrent être là au moins pour recevoir votre bénédiction. »*

« Nous préparons un nouveau printemps pour l'Eglise en Pologne, a poursuivi l'évêque de Katowice, *et le pèlerinage de Piekary* (1) *attire toujours plus de monde. Notre peuple, cependant, souhaiterait célébrer le dimanche de façon chrétienne »*, a conclu l'évêque, faisant allusion au fait que les mineurs doivent souvent travailler ce jour-là.

Puisqu'il ne pouvait pas se rendre chez les mineurs de Silésie, Jean-Paul II a remis à leur évêque, pendant la messe, deux grands cierges, un pour la Basse et l'autre pour la Haute-Silésie, un calice et sa propre étole pontificale brodée d'une représentation de la Vierge noire de Czestochowa.

Dans son homélie, le pape a surtout parlé de la valeur du travail humain. *« Le travail n'a pas seulement une signification technique*, a-t-il dit. *Il a aussi une signification éthique. C'est pourquoi je tourne mon regard vers la Silésie laborieuse, vers les hauts fourneaux, vers les cheminées des usines. C'est une terre de grand travail et de grandes prières. Le développement n'a pas entraîné la déchristianisation, qui est une rupture de l'alliance que travail et prières doivent sceller dans l'âme humaine, selon la devise des bénédictins*, Ora et labora. »

« Ne vous laissez pas séduire par la tentation de croire que l'homme peut se retrouver pleinement lui-même en reniant Dieu, en supprimant la prière de sa vie, en restant seulement travailleur, en s'imaginant que ses propres productions puissent à elles seules satisfaire les besoins du cœur humain, a poursuivi Jean-Paul II. *L'homme ne vit pas seulement de pain, a dit celui qui connaît le cœur humain et qui a suffisamment prouvé qu'il se soucie des besoins matériels. »*

MANUEL LUCBERT et ALAIN WOODROW.

(1) Il s'agit d'un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Piekary, réservé aux hommes, qui s'y rendent à pied.

Culte de l'homme et culte de la personnalité

(Suite de la première page.)

Devant tant de dons, qui pourrait faire grise mine ? Ni les traditionalistes pour lesquels le pape a une certaine tendresse ; ni les progressistes *qui apprécient son altruisme* et son sens de l'adaptation ainsi qu'on l'avait déjà constaté au Mexique. Rarement un pape a joui d'un tel crédit au risque de devenir une vedette. Et c'est là que le bât blesse. Dans notre monde sevré d'amitié, Jean-Paul II apparaît comme l'homme providentiel capable d'assumer *les contradictions de notre* temps ; capable aussi de défier les antagonismes de la tour de Babel, de faire pièce aux impérialismes, à la haine et au mépris.

Quel démenti pour tous ceux qui faisaient de la mort de Dieu et de la décadence de l'Eglise les caractéristiques de notre époque ! Qu'on le veuille ou non, la religion populaire — celle de Notre-Dame de Guadalupe au Mexique ou de la Vierge de Czestochowa, — boudée par les intellectuels, ainsi que la foi chrétienne, dévaluée par les rationalistes, relèvent la tête. C'est la revanche de l'irrationnel sur l'horlogerie cartésienne des systèmes progressivement frappés de stérilité et rongés par l'ennui. C'est la victoire de l'homme de chair et de sang sur des collectivismes sans entrailles.

(Dessin de PLANTU.)

Une monarchie sans charisme

L'antique règle biblique demandant de rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César redevient à la mode : l'homme premier servi, et non l'Etat ; l'homme *norme* de la politique, et non le parti.

Mais il ne faut pas s'y tromper, le culte de l'homme évoqué par Paul VI s'adosse à l'absolu de la foi, et il ne s'accomode pas plus du culte de la personnalité que le communisme marxiste. Khrouchtchev tentait d'expliquer les erreurs et les *crimes de Staline* par le culte de la personnalité, dont le dictateur géorgien aurait été, à la *fois*, l'artisan et la victime, ce qui lui a valu de trahir l'orthodoxie marxiste.

Réfléchissant à la nature du principe charismatique — qui produit le culte de la personnalité, — Max Weber l'estime incompatible avec le principe parlementaire ; *il distingue* une affinité profonde entre le charisme, manifestation de l'exceptionnel, et la révolution qui tend à transformer le cours des choses de l'intérieur. Le charisme est, à ses yeux, une aventure pour arracher l'homme à la quotidienneté et le précipiter dans l'inconnu pour le *meilleur ou pour le pire* (1).

La monarchie pontificale a, elle aussi, au cours de l'histoire, succombé aux démons de l'absolutisme ; à sa manière, plus insidieuse, parfois aussi cruelle dans sa lutte contre les hérésiarques, mais surtout par ses excès doctrinaux et disciplinaires. Chef d'Etat, capitaine, et rival des rois ou des empereurs, le pape est descendu dans l'arène politique et a fait bon marché du droit absolu des hommes à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la charte évangélique. Le coup de boutoir de la réforme est né de ces abus, quitte à verser éventuellement dans des erreurs inverses. *Fallait-il détruire* le mythe de la papauté ou seulement lui restituer sa dimension originelle : serviteur des serviteurs de Dieu, arbitre, gérant de l'unité, présidant à la charité ?

A condition de le dépouiller de ses tentations de domination, le génie du catholicisme — comme d'ailleurs celui de l'*orthodoxie*, — est de présenter un visage, un support personnalisé, régulateur de la tradition, permettant aux fidèles d'aimer quelqu'un, qui serve de *relais* et *qui* donne à l'intelligence et à l'affectivité un point d'appui tangible.

Certes, le risque demeure grand de faire du pape ce qu'il n'est pas et de lui attribuer *un* rôle qu'il n'a pas. Le cardinal Marty a eu le courage de l'écrire : *« Ce n'est pas le pape* (ou les évêques) *qui est la tête de l'Eglise, c'est Jésus-Christ. »*

Dieu et César

Les catholiques de Pologne sont sans doute assez mûrs *pour* ne pas faire de Jean-Paul II un surhomme, un chef détenteur de solutions miracles *pouvant remédier à leurs maux.* L'idolatrie d'un leader est toujours une erreur, mais celle d'un pape est la pire de toutes. L'évêque de Rome n'est qu'un lieutenant. Il n'est rien *par lui-même. Il n'est pas un homme* charismatique. Il ne guérit pas les écrouelles, comme le faisaient jadis les rois français. Ce n'est pas un *médium. Il a les mains vides, ces* mains tendues et grandes ouvertes qu'il ne cesse de présenter aux foules de Pologne. Le pape est élu démocratiquement par un collège, avec l'assistance du Saint-Esprit, sans doute, mais pas par l'Esprit saint, la volonté de Dieu passe — ou ne passe pas — par des hom*mes faillibles. Le pape tire principa*lement sa vertu de sa fidélité. Il y a eu des papes saints, d'autres indignes.

L'enthousiasme fort naturel et de bon aloi qui monte vers Jean-Paul II en Pologne comme au Mexique ou au Vatican, perdrait son innocence si l'évêque de Rome, pivot d'une société composée de parfaits et de pécheurs, était adulé comme un homme providentiel dont on peut tout attendre et tout recevoir et dont on oublierait qu'il n'est que l'envoyé de Dieu.

Les catholiques *ont* encore, semble-t-il, un bout de chemin à par*courir pour vivre l'ecclésiologie* post-conciliaire. Privilégiant une conception concentrique *plutôt* que pyramidale, elle fait de l'évêque de Rome et de ses collaborateurs une référence évitant aux Eglises locales l'émiettement, la satellisation et éventuellement l'asservissement par des Etats totalitaires.

L'Esprit saint, quant à lui, ne saurait être accaparé par personne. Il est la *force* la *mieux partagée* qui soit, chaque homme en recevant sa part. Au reste la papauté n'est pas un sacrement, c'est une dignité et une fonction : on peut, contrairement au sacerdoce, y *renoncer comme* le fit Célestin VI loué par Paul VI, pour ce geste empreint de modestie.

Culte de l'homme ? L'Evangile l'a porté à son zénith en fondant les droits imprescriptibles de la conscience et en mettant l'obéissance à Dieu au-dessus de l'obéissance aux lois civiles. Par-dessus tout, en faisant de *Jésus à la fois* le fils de Dieu, le fils de l'Homme et le nouvel Adam. *Ecce homo.*

Culte de la personnalité ? Le christianisme doit *le* rejeter plus encore que le communisme. Auréoler le chef pour mieux se laisser asservir est un vieux réflexe païen dont le vingtième siècle donne des exemples horrifiants. Tant il est *vrai* que la liberté, comme l'a vu Berdiaeff, peut devenir un fardeau insupportable.

HENRI FESQUET.

(1) Julien Freund, *Social Compass*, XXIII, 1976/4.-BAT. SH2, boîte, 21, place Montesquieu, 1, B 1 348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

● *Le cardinal Tomasek, archevêque de Prague* et primat de l'Eglise catholique tchécoslovaque, a été autorisé par les autorités de son pays à se rendre, jeudi 7 juin, à Cracovie pour participer aux cérémonies en l'honneur de la visite du pape. Les touristes tchécoslovaques, eux, ne peuvent plus actuellement se rendre en Polo*gne, faute de pouvoir se procurer* les zlotys qui sont devenus introuvables dans les bureaux de change. — *(A.F.P., Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. JIRI HAJEK ASSURERA « TEMPORAIREMENT » LES FONCTIONS DE PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77

M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, et le philosophe Ladislav Hejdanek, ont décidé, mardi 5 juin, d'assurer *« temporairement »* les fonctions de porte-parole de la Charte 77, après l'arrestation de MM. Dienstbier et Benda (*le Monde* des 5 et 6 juin). Dans une déclaration remise à des correspondants occidentaux à Prague, ils expliquent leur décision par la nécessité de poursuivre les activités de ce mouvement *« en tant que communauté de citoyens formée conformément à l'article 17 de la Constitution »*.

Une commission spécialisée de la Charte 77 vient, d'autre part, de publier à Paris un recueil de documents sur les atteintes aux droits de l'homme en Tchécoslovaquie. Ce texte, qui comporte une centaine de pages, dénonce notamment les pratiques du *« licenciement politique »*, des brimades, persécutions, perquisitions et même d'enlèvements avec la complicité de la police, ainsi que les entraves aux droits de la défense dans les procès politiques. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



EUROPE

Portugal

Démission du gouvernement

(Suite de la première page.)

Mais le parti socialiste a ensuite entrepris, lors de l'analyse article par article, des corrections qui ont complètement changé son orientation — les unes avec l'appui du parti social démocrate et des députés sociaux démocrates indépendants, les autres avec celui des communistes : un impôt « extraordinaire » visant à retenir 35 % du treizième mois de tous les travailleurs a été supprimé.

Un déficit considérable du budget

Les sommes attribuées aux collectivités locales ont été augmentées. Un budget qui se voulait équilibré pour ce qui touche à ses dépenses courantes, présente désormais un déficit considérable.

La chute du cabinet de M. Pinto était devenue inévitable après le dépôt, le 4 juin, de motions de censure émanant l'une du P.S., l'autre du P.C. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, avait précisé qu'une deuxième motion socialiste serait présentée un mois plus tard : l'approbation de deux motions de censure à moins de trente jours d'intervalle entraîne le renversement automatique du gouvernement.

Entamer des discussions avec les partis politiques en vue de constituer le cinquième gouvernement de la législature ou dissoudre l'Assemblée : tel est le choix laissé au président de la République.

Selon la Constitution, la dissolution intervient automatiquement lorsque trois gouvernements sont renversés pendant la même législature, que l'Assemblée les censure ou qu'elle leur refuse la confiance. Seul le premier gouvernement constitutionnel de M. Mario Soares est tombé dans ces conditions. C'est la rupture de l'accord P.S.-C.D.S. qui avait décidé le président de la République à mettre fin aux activités du deuxième cabinet Soares.

Quant au troisième gouvernement, présidé par M. Nobre da Costa, son programme n'avait même pas été approuvé par l'Assemblée.

Dans les circonstances présentes, le général Eanes ne peut donc pas décréter la dissolution de la Chambre sans l'avis favorable du Conseil de la révolution. Il est peu probable que cet organe politico-militaire, où les progressistes sont légèrement majoritaires, accepte une solution réclamée par les partis conservateurs, le P.S.D. et le C.D.S.

Après l'échec de formules de gouvernement reposant soit sur la seule volonté des partis (les deux cabinets Soares), soit sur la confiance présidentielle (les deux derniers), on s'interrogeait récemment à Belem sur l'opportunité d'un « accord institutionnel », aux termes duquel le président et les partis signataires se mettraient d'accord sur le choix d'un premier ministre, la composition de son cabinet et l'élaboration d'un programme.

Vers une dissolution de l'Assemblée

La récente approbation par le Parlement d'une loi amnistiant tous les militaires impliqués dans les tentatives de coup d'Etat de lignes contraires des 11 mars et 25 novembre 1975 aurait, pourtant, modifié l'état d'esprit du chef d'Etat. Le général Eanes, soutenu par la hiérarchie militaire, et contre la majorité du Conseil de la révolution, s'est, en effet, opposé à ce texte, favorable, au premier chef, aux militaires progressistes.

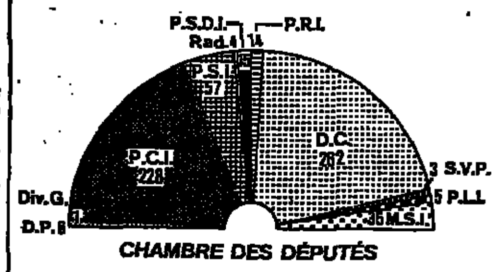
Après le veto politique du président de la République, le projet est revenu devant le Parlement. Avant d'éviter un deuxième vote favorable, qui rendrait obligatoire la promulgation du texte de l'amnistie, le général Eanes serait tenté, croit-on savoir, de dissoudre l'Assemblée.

La démission de M. Pinto ne laisse donc au président de la République qu'un choix limité : l'entente avec les partis de gauche (le P.S. ayant indiqué qu'il accepterait de gouverner avec les indépendants sociaux-démocrates et l'appui tacite du parti communiste) ou la confrontation avec la gauche, civile au Parlement, et militaire au Conseil de la révolution.

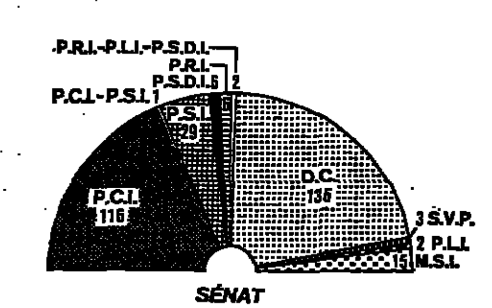
JOSÉ REBELO.

Italie

La nouvelle composition du Parlement

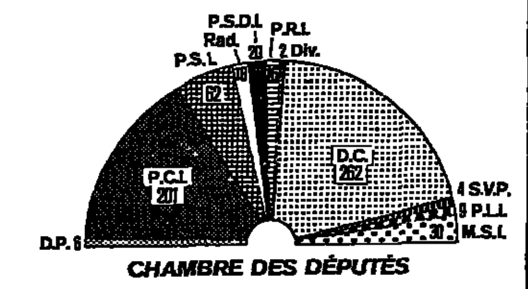


CHAMBRE DES DÉPUTÉS

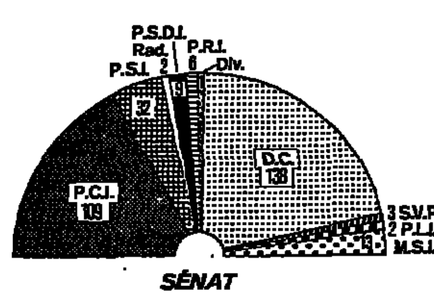


SÉNAT

EN 1976…



CHAMBRE DES DÉPUTÉS



SÉNAT

…ET EN 1979

A la suite des élections du 3 juin, la composition des deux Chambres du Parlement italien s'établit selon les tableaux ci-dessus. Toutefois, des variations ne sont pas à exclure à la suite du décompte définitif. En 1976, en effet, une rectification fut opérée, attribuant un siège de plus au parti communiste (228) et un de moins à la démocratie-chrétienne (262), ce qui explique que les chiffres donnés dans ces schémas diffèrent légèrement pour ces deux partis de ceux du tableau publié dans « le Monde » du 6 juin, où la comparaison avec les chiffres de 1976 portait sur les résultats du premier dépouillement.

DIPLOMATIE

AU COURS DE SA VISITE A LA MAISON BLANCHE

M. Schmidt n'a consacré qu'« une demi-phrase » à la subvention américaine aux achats de pétrole

De notre correspondant

Washington. — Ayant laissé MM. François-Poncet et Giraud évoquer avec les dirigeants américains les questions désagréables au nom de la Communauté européenne, le chancelier Schmidt s'est réservé la meilleure part au cours de sa brève visite à Washington, mercredi 6 juin.

Le chef du gouvernement ouest-allemand a tenu à préciser qu'il n'avait consacré qu'« *une demi-phrase* » à l'affaire de la subvention de 5 dollars pour les achats de produits pétroliers et encore, pas avec M. Carter personnellement, mais avec un de ses adjoints. Du côté allemand, on explique que le chancelier n'était « *pas preparé* » pour évoquer cette question, qui a été suffisamment discutée à d'autres niveaux ces jours derniers.

Une autre raison, moins avouée, est que les Allemands, en tant que vieux habitués du marché pétrolier libre de Rotterdam, ne sont peut-être pas dans une position très confortable pour donner des leçons de solidarité à leurs amis américains (1). La déclaration publiée mercredi à la Maison Blanche est en tout cas aussi peu engagée que possible : les deux parties, y est-il dit, « *sont d'accord sur la nécessité de réduire dès maintenant la demande d'énergie et d'augmenter les fournitures à long terme, notamment par l'utilisation d'autres ressources que le pétrole* ».

Un autre problème longuement évoqué au cours des trois heures d'entretien, accompagnés d'un déjeuner, que le chancelier a eu à la Maison Blanche, a été celui des armements. M. Schmidt s'est montré, comme prévu, un ardent partisan des accords SALT 2, allant jusqu'à les présenter, dans un discours préparé pour une réception à l'université Harvard, ce jeudi, comme « *un chapitre de l'histoire mondiale, une partie de la sécurité mondiale et de la sécurité de mon propre pays* ».

La suite n'a pas été oubliée pour autant, à savoir les négociations SALT 3 et leur extension aux armements « eurostratégiques ». Les deux parties, dit la déclaration de la Maison Blanche, sont d'accord sur la « *nécessité dans laquelle se trouve l'Alliance Atlantique d'avancer rapidement dans ses délibérations sur la modernisation des forces et le contrôle des armements, en vue de parvenir à des décisions collectives de l'Alliance dans ces deux domaines* ». Le chancelier a expliqué à la presse qu'il attend une décision au sein du « *groupe de haut niveau* » constitué pour l'étude de ces problèmes entre les pays membres de l'OTAN, vers la fin de l'année. Il compte que cette décision sera prise *uno actu*, c'est-à-dire en même temps et par tout le monde à la fois : on évitera ainsi les chassés-croisés observés l'an dernier dans l'affaire de la bombe à neutrons, lorsque les Etats-Unis attendaient de « *réagir* » à une « *demande* » européenne qui n'est pas venue.

Il est clair aussi que, dans l'esprit des Allemands, des conversations avec les Soviétiques devront s'engager assez tôt, parallèlement à la mise au point et au déploiement des nouvelles armes « eurostratégiques » telles que la fusée Pershing à portée allongée. « *La décision de l'Alliance de moderniser ses forces nucléaires de théâtre* (2) *ne représente pas une alternative à une politique de contrôle des armements*, devait dire M. Schmidt dans son discours à Harvard. *L'Alliance sait que la défense et les mesures de contrôle des armements sont mutuellement dépendantes et complémentaires.* »

Le chancelier a, par ailleurs, expliqué à la presse, mercredi, qu'il ne convenait pas de s'alarmer outre mesure d'une menace soviétique qui n'est pas un phénomène nouveau pour l'Europe : « *Il n'y a pas de raison de dormir moins bien qu'avant* », a-t-il dit. Il espère aussi que le sommet Carter-Brejnev, de Vienne, donnera une nouvelle impulsion aux négociations sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.), mais n'attend pas de progrès dans ce domaine avant la ratification des accords SALT.

Les Américains sont en tout cas satisfaits d'avoir reçu, après les critiques des Français, les encouragements d'un homme d'Etat européen qui n'a pas toujours eu, loin de là, de bonnes relations personnelles avec M. Carter, mais qui s'est déployé, cette fois, pour souligner le « *fort sentiment d'endettement* » éprouvé par l'Allemagne fédérale à l'égard des Etats-Unis, ainsi que la « *lourde dépendance* » dans laquelle se trouve son pays. Les trois grands discours que M. Schmidt prononce ces jours-ci dans les universités américaines développent abondamment tous ces thèmes. On en attend apparemment, du côté allemand, un « *redressement* » de l'image de l'Allemagne fédérale, après les commentaires souvent fort sévères qu'a soulevés dans la presse la récente élection de M. Carstens à la présidence, et l'évocation de son passé au sein du parti nazi.

MICHEL TATU.

(Lire nos autres informations sur l'énergie page 42.)

(1) *Les Allemands*, qui disposent de capacités de raffinage moindres que les autres pays européens, se sont toujours largement approvisionnés sur le marché de Rotterdam, notamment pour certains produits (fuel domestique et surtout gazole). En 1975, par exemple, sur 18,5 millions de tonnes de gazole importées en R.F.A., 7,5 millions provenaient du circuit non intégré de Rotterdam. De plus, ces dernières semaines, les Allemands semblent être intervenus régulièrement sur ce marché. Leurs réserves sont aujourd'hui de cent vingt jours (alors que celles de la France ne sont que de quatre-vingt-neuf jours). Les compagnies n'hésitent pas à s'approvisionner ainsi puisqu'elles peuvent répercuter les hausses de prix à la vente. Hors taxe, les prix allemands à la vente sont en moyenne supérieurs de 37 % aux prix français.

La France n'achète pratiquement plus à Rotterdam depuis plusieurs semaines, puisque les prix en France sont contrôlés. Cette différence d'attitude entre les deux pays rend difficile le contrôle de Rotterdam souhaité par la France et, semble-t-il, les Etats-Unis (« le Monde » du 7 juin).

(2) « Forces de théâtre » : expression américaine qui désigne les forces des théâtres d'opérations extérieures par rapport aux Etats-Unis, c'est-à-dire, entre autres, l'Europe.

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A BERLIN-OUEST AURAIT LIEU FIN OCTOBRE

M. Stobbe, maire de Berlin-Ouest, après avoir rendu visite à M. Giscard d'Estaing, puis M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, recevant M. Stobbe à dîner, ont confirmé officiellement, mercredi 6 juin, que le président de la République se rendrait dans l'ancienne capitale allemande « *dans les mois qui viennent* » (voir *le Monde* du 24 mars). La visite aura lieu fin octobre.

Dans une allocution, M. François-Poncet a déclaré, s'adressant à M. Stobbe : « *La France estime que votre ville, jadis objet de différends, doit être l'un des principaux bénéficiaires de l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. (...) Le président de la République témoignera, en se rendant à Berlin, de l'intérêt que la France porte à votre ville, de la grande valeur qu'elle attache aux responsabilités qui lui incombent à cet égard, et de sa fidélité aux engagements qui sont les siens.* » Soulignant les « *affinités nombreuses entre Berlin et la France* », le ministre des affaires étrangères ajouta : « *La France considère come féconde la participation de Berlin à la construction de la Communauté européenne dans le respect des règles particulières qui régissent la situation de votre ville.* »

Après avoir exprimé sa gratitude pour la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, sans lesquels il n'y aurait « *pas de Berlin libre ni de Berlin démocratique* », M. Stobbe répondit que la ville « *réagit comme un sismographe* » à l'équilibre Est-Ouest.

AFRIQUE

Algérie

AVANT LE VOYAGE DE M. FRANÇOIS-PONCET

Les relations franco-algériennes traversent une nouvelle phase de morosité

De notre correspondant

Alger. — Une délégation de hauts fonctionnaires français, composée de M. Chazal, directeur de l'emploi et des migrations au ministère du travail, et de deux représentants du Quai d'Orsay, MM. d'Albis et Picard, a séjourné à Alger les 5 et 6 juin dans le cadre de la préparation du prochain voyage, les 23 et 24 juin, du ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet. Cette visite sera suivie, le 12 juin, de celle de M. Paye, directeur de la division des relations économiques aux affaires étrangères. De leur côté, plusieurs responsables algériens se sont rendus ou s'apprêtent à aller à Paris.

Ces consultations, traditionnelles avant un voyage ministériel, se déroulent dans un climat teinté de *morosité. Les relations franco-algériennes*, qui s'étaient sérieusement détériorées depuis 1975 et le voyage à Alger du chef de l'Etat français, avaient paru se réchauffer au début de l'été 1978, lorsque M. Bouteflika avait été reçu à l'Elysée peu après la chute de M. Ould Daddah à Nouakchott.

Le recul pris par les autorités françaises à l'égard de la crise du Sahara, la discrétion dont elles ont fait preuve au moment de la succession du président Boumediène, avaient été appréciés ici. Mais, depuis quelques semaines, l'affaire saharienne continuant à traîner et les discussions engagées par le Polisario avec le gouvernement mauritanien s'enlisant, les dirigeants algériens paraissent douter des intentions proclamées de Paris. La France est accusée, ouvertement par le Polisario, de façon encore voilée par les Algériens, de freiner les responsables de Nouakchott dans leur volonté de se débarrasser du problème en restituant aux Sahraouis les territoires qu'ils occupent.

La morosité est encore plus grande en ce qui concerne le problème brûlant de l'émigration. La presse algérienne a suivi de très près les débats parlementaires sur la loi « Bonnet » et s'est fait largement l'écho de toutes les critiques prononcées en France contre ce texte, dont elle a elle-même dénoncé le caractère répressif et chauvin. Le projet de loi « Stoléru » suscite des appréhensions encore plus grandes (1). Tout cela, estime-t-on ici, est de bien mauvais augure et laisse présager de difficiles discussions pour la renégociation de la convention de 1968, qui servait jusqu'à présent de cadre juridique en ce domaine aux deux parties.

Ce climat influence une fois de plus les relations économiques et commerciales. Les discussions au sujet de la construction par des entreprises françaises de quelque cinquante mille logements en trois ans sont au point mort depuis deux mois. Un groupe de travail mixte avait arrêté, au début de l'année, un cadre général fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des « *groupements conjoints et solidaires* » de sociétés algériennes et françaises afin que les marchés qu'ils soient amenés à passer puissent bénéficier de crédits commerciaux de la COFACE. Ces conclusions ont été signées du côté français. *Mais les Algériens ont* gelé un dossier dont la discussion, estiment-ils sans doute, ne peut pas être séparée des autres points litigieux.

Ils n'en restent pas moins sincèrement désireux de parvenir à une « *normalisation* » de leurs rapports avec Paris, à condition que celle-ci se fasse sur la base d'un véritable dialogue.

DANIEL JUNQUA.

(1) Le projet de loi élaboré par M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès de M. Boulin, chargé des travailleurs manuels et immigrés, précisera les conditions nouvelles d'obtention d'un titre de séjour.

● *Le roi Hussein de Jordanie* qui poursuit depuis lundi une visite officielle en Algérie, s'est entretenu mercredi après-midi 6 juin avec une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.).

● *Le roi Hassan II* a annoncé, mercredi 6 juin à Fès, qu'il avait donné des ordres écrits pour que le « *droit de suite* » soit effectivement exercé dans la défense des citoyens soumis aux attaques du Front Polisario. Le souverain chérifien a fait part de ses décisions, indique-t-on de source officielle, en recevant la délégation chargée d'enquêter sur les incursions de grande ampleur opérées le vendredi 1er juin, dans l'extrême sud marocain, par des combattants du Polisario qualifiés par les autorités marocaines de « *mercenaires à la solde d'Alger* ». — *(A.F.P.)*

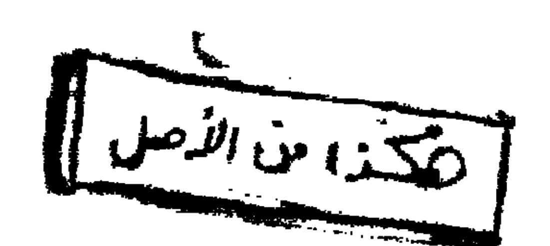
Empire Centrafricain

UNE ORDONNANCE « PORTE PROTECTION... DE LA JEUNESSE »

Une ordonnance impériale, « portant protection de la jeunesse centrafricaine », vient d'être signée par Bokassa Ier, indique un communiqué de l'Agence centrafricaine de presse diffusé à Paris mercredi 6 juin. Ce texte dit : « Sauf pour des infractions de droit commun, il est fait interdiction formellement d'arrêter, de détenir ou de poursuivre tout ressortissant de la jeunesse centrafricaine en général, les élèves et étudiants en particulier. »

L'agence centrafricaine indique d'autre part qu'aux termes d'un décret impérial, elle est de nouveau autorisée à échanger des nouvelles avec les agences internationales.

Par ailleurs, interrogé mercredi à l'Assemblée nationale par M. Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne, sur l'attitude de la France envers l'Empire Centrafricain après les massacres de Bangui, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a rappelé que « la conférence franco-africaine [de Kigali] avait décidé de constituer une commission d'enquête composée de magistrats choisis dans cinq pays africains ». « Cette commission, *a-t-il ajouté*, sera prochainement formée et son rapport sera communiqué à tous les Etats membres de la conférence. La France en tirera toutes les conséquences, mais elle ne se prononcera pas avant d'avoir eu connaissance des faits exacts. »



...rie

M. FRANÇOIS-PONCET

...nco-algériennes

...le phase de morosité

...rrespondant

la convention de 1968, qui servait jusqu'à présent de cadre juridique en ce domaine aux deux parties.

Ce climat influence une fois de plus les relations économiques et commerciales. Les discussions au sujet de la construction par des entreprises françaises de quelque cinquante mille logements en trois ans sont au point mort depuis deux mois. Un groupe de travail mixte avait arrêté, au début de l'année, un cadre général fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des « groupements conjoints et solidaires » de sociétés algériennes et françaises afin que les marchés qu'ils soient amenés à passer puissent bénéficier de crédits commerciaux de la COFACE. Ces conclusions ont été signées du côté français. Mais les Algériens ont gelé un dossier dont la discussion, estiment-ils sans doute, ne peut pas être séparée des autres points [illegible]

Ils n'en restent pas moins sincèrement désireux de parvenir à une « normalisation » de leurs rapports avec Paris, à condition que celle-ci se fasse sur la base d'un véritable dialogue.

DANIEL JUNQUA.

(1) Le projet de loi élaboré par M. Stoléru, secrétaire d'État auprès de M. Boulin, chargé des travailleurs manuels et immigrés, précise les conditions [illegible] d'un titre de séjour.

Empire Centrafricain

UNE ORDONNANCE « PORTE PROTECTION DE LA JEUNESSE »

[illegible]

Avec CLEF-MONDE ARABE

Parlez l'ARABE

[illegible]

ISTH

[illegible]

HEC-ESSEC-ESCP

ESCAE

Bacs B.C.D.

[illegible]

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LE SCANDALE DE L'INFORMATION ET LA DÉMISSION DE M. VORSTER

Le débat ouvert à Pretoria porte sur les méthodes du gouvernement mais élude les problèmes de fond

De notre correspondante

Johannesburg. — Plus qu'un président, M. Balthazar John Vorster était un symbole. Aussi le pays est-il secoué par sa chute. Pour les Noirs, il représentait la répression et la ségrégation raciale. Leur premier mouvement fut la joie. La joie de voir les Blancs contraints de reconnaître que leur « père » n'avait pas toujours raison. Beaucoup estiment que, à présent, le gouvernement entier devrait démissionner : « *N'est-ce pas*, disent-ils, *le signe de la faillite d'une politique ?* » Mais qu'est-ce que cela change pour eux ? « *Je suis Noir*, explique un employé, *et en tant que tel je n'ai pas le droit de voter. Pour moi, Vorster était illégalement président, et tous ceux qui le suivront le seront aussi.* »

Le choc est considérable parmi les Afrikaners et même dans une partie de la communauté anglophone, qui voyaient en M. Vorster un dirigeant incontesté, le chef d'un parti et celui d'une peuple. La plupart des Afrikaners se retrouvaient en lui, admiraient sa force, sa droiture. Comment a-t-il pu permettre un tel laisser-aller dans un de ses ministères, demandent-ils. Leur puritanisme d'origine calviniste est ébranlé par les faits révélés dans le rapport de la commission Erasmus qui a enquêté sur les activités de l'ancien département de l'information.

Tout de suite, pourtant, on cherche des excuses à M. Vorster. « *On n'a certainement pas dû informer l'ancien premier ministre de tout ce qui se passait... Il était malade depuis de longs mois... Il était manipulé.* » Au demeurant, personne n'a dit ou même suggéré devant la commission qu'il eût lui-même tiré des avantages des activités du défunt département de l'information...

Parfois, les critiques portent sur l'existence des fonds secrets, enveloppe budgétaire accordée aux principaux ministères pour « *lutter contre les ennemis de l'Afrique du Sud* ». Les débats sont houleux au sein du parti national, où les uns condamnent M. Connie Mulder, ancien ministre de l'information, pour avoir terni l'image des Afrikaners et de leur parti, tandis que les autres déplorent que M. Vorster ait accepté la présidence de la République malgré son implication dans le scandale. D'autres, enfin, voudraient l'ouverture d'un véritable débat au sujet de la politique de M. Mulder, selon lequel l'Afrique du Sud est engagée dans une guerre qui n'a pas à s'encombrer de règles superflues.

« Dans le contexte politique »

M. Mulder continue en effet à avoir un certain nombre de partisans qui estiment que ses intentions étaient nobles et que, pour lutter contre le communisme et les campagnes anti-apartheid à l'étranger, tous les coups sont permis. M. Connie Mulder semble vouloir continuer publiquement le débat. Après la publication du rapport Erasmus, il a renouvelé ses accusations contre M. Owen Horwood, ministre des finances, et le premier ministre, M. Pieter Botha, qui, dit-il, ont, eux aussi, approuvé les projets de l'ancien département. Il continue également d'estimer qu'aucun de ses projets ou aucun de ses agissements secrets n'était condamnable ou frauduleux « *si on les replace dans un contexte politique général* ».

Si des polémiques portent sur la façon d'exercer le pouvoir, le débat de fond sur la politique du parti national est bel et bien éludé. L'esprit de la politique dite de « développement séparé » n'est pas remis en question. Aussi, il semble que l'opposition libérale fasse preuve d'optimisme en clamant que le scandale lui apporterait un grand nombre de voix. *S'il y avait des élections* aujourd'hui, beaucoup d'anglophones voteraient peut-être pour elle, mais il est plus probable que l'électorat *se durcirait* au sein du parti national, vers la droite et l'extrême droite.

Quoi qu'il en soit, le parti national serait reconduit au pouvoir avec une grande majorité. Les Afrikaners estiment que leur salut est dans leur unité. S'ils restent groupés, ils vaincront... Et cette conviction jouerait probablement une nouvelle fois.

Le seul facteur positif pour M. Pieter Botha, c'est qu'il pourra désormais gouverner sans l'ombre de M. Vorster. Pour satisfaire les plus conservateurs, il voudra certainement continuer à donner une image de fermeté dans la politique extérieure vis-à-vis de la Namibie et du Zimbabwe-Rhodésie. *Il sera intéressant* de savoir s'il abandonnera, comme le lui demandent un nombre grandissant de nationalistes, le projet de loi destiné à museler la presse (*le Monde* du 19 mai) sur les affaires de corruption ou de mauvaise gestion parmi les fonctionnaires.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Mozambique

EN CONFLIT OUVERT AVEC L'ÉGLISE

Le régime semble décidé à en finir avec toute opposition interne

Correspondance

Maputo. — 1979 doit être au Mozambique l'année de la « *consolidation des conquêtes populaires* ». Sous le contrôle d'une équipe dirigeante stable, depuis plus de onze ans, le Frelimo-Parti, élargi à de nouveaux militants, a remplacé *le Front qui combattit pour l'indépendance*. Il développe désormais son action dans quatre secteurs prioritaires : les grandes entreprises, les « villages communaux », les forces armées et l'appareil d'État.

Le redressement de l'économie, frappée de plein fouet par le départ des colons portugais, se poursuit, mais il a été entravé par la fermeture de la frontière rhodésienne, *puis par la réduction importante du* nombre des mineurs travaillant en Afrique du Sud, et donc de l'apport en devises d'une partie de leurs salaires. *L'objectif* du dernier congrès du parti (février 1977) — retrouver en 1980 les niveaux de *production de 1973* — semble en voie d'être atteint.

Si l'on tient compte en outre des réformes en matière d'éducation et de santé, l'œuvre accomplie pendant les quatre premières années d'indépendance est considérable. Cependant, l'emprise croissante du Frelimo sur le pays et la mise en œuvre d'orientations « radicales » expliquent l'escalade du conflit entre l'État *et l'Église catholique*, et les activités de plus en plus meurtrières des réseaux clandestins.

L'Église s'était, dans le passé, largement identifiée au colonialisme portugais. « *Elle n'a jamais connu son Mgr Duval, son cardinal Liénart ou ses prêtres ouvriers* », nous dit un membre du comité central du Frelimo. Les quelques prêtres qui avaient osé protester contre la guerre coloniale furent expulsés. Sur un millier de prêtres environ, moins d'une quarantaine étaient *mozambicains. Ils furent formés* selon la doctrine la plus rigide et soumis à une véritable discrimination de la part du clergé portugais. Toutefois, pour « africaniser » au plus vite cette Église lors de la proclamation de l'indépendance, le Saint-Siège, à deux exceptions près, choisit parmi eux tous les nouveaux évêques.

L'Église catholique assura, pour sa part, représenter la conscience *populaire et démocratique* dans la révolution. Cette ambition se reflétait dans les prises de position du clergé à l'adresse des fidèles et dans les lettres pastorales. Le Frelimo dénia à l'Église toute légitimité et toute assise nationale pour prétendre à ce rôle et considéra comme de véritables agressions les déclarations épiscopales affirmant, par exemple, que la lutte de libération avait donné lieu à « *une guerre fratricide et injuste* » (l'archevêque de Maputo, le 9 mai 1975), que « *le marxisme est une idéologie étrangère à l'Afrique* » (*la Voix de l'archidiocèse*, numéro 9), ou condamnant « *les terroristes du Zimbabwe* », également dans le même numéro, alors que les évêques n'avaient jamais dénoncé les attaques rhodésiennes ou les massacres dans les camps de réfugiés.

Le président Machel riposta, dans un discours prononcé le 11 novembre 1978 : « *Avec le parti*, déclara-t-il alors, *nous allons démasquer la religion.* » Le 6 décembre, au terme d'une réunion entre évêques et responsables du Frelimo au cours de laquelle l'ensemble du contentieux semblait être apuré, les autorités rendaient publiques certaines « *normes pour les activités des institutions religieuses* » : obligation de publier, de diffuser et d'importer des textes par l'intermédiaire de l'Institut national du livre et du disque, interdiction de créer des associations réservées aux pratiquants, abolition de toute activité religieuse dans « *les unités de production, les centres d'enseignement, les unités militaires, etc* ». L'ensemble *de ces mesures devaient être* sanctionnées par une loi. L'Église réagit en élevant le ton, dans une lettre pastorale (28 décembre). Les organes d'information répliquèrent en « expliquant » dans le détail la politique officielle et, dans son discours du 1er mai, M. Machel déclara pratiquement la guerre à l'Église (*le Monde* du 4 mai). Entre-temps, nombre d'églises furent fermées.

Une vague d'attentats

« *L'Église doit être indépendante*, ajoute M. Machel, *assumer le sentiment patriotique, respecter les conquêtes de notre peuple. La tâche d'unir, d'organiser et de mobiliser le peuple mozambicain appartient exclusivement au Frelimo.* »

Monseigneur Viera Pinto, évêque de Nampula, expulsé du Mozambique colonial, et ami personnel du président, aurait pu être l'homme d'un dialogue, difficile mais possible, si de part et d'autre on avait dépassé les positions « intégristes » et admis que « *la contradiction principale n'est pas entre marxistes et chrétiens mais entre exploiteurs et exploités* ». Malade, il est soigné en Europe, et l'on doute ici qu'il souhaite un jour revenir au Mozambique.

Les autorités n'ont, jusqu'à présent, établi aucun lien entre leur conflit avec l'Église catholique et la multi*plication d'actions armées au Mozambique* : attaque d'un autobus ayant fait trente-deux morts, sabotage d'installations pétrolières à Beira (23 mars), assassinat de coopérants, destruction de voies ferrées et de ponts, etc.

Exilés en Rhodésie, en Afrique du Sud ou dans d'autres pays africains que les autorités refusent de nommer, les terroristes y reçoivent *un entraînement avant de revenir* au Mozambique constituer des réseaux dont la mission est triple : propagande et recrutement, attentats et sabotages, reconnaissance d'objectifs pour les forces armées rhodésiennes qu'ils guident dans certains cas. « *C'est à travers la Rhodésie que se forme la cinquième colonne qui opère au Mozambique*, nous dit M. Machel. *Elle n'a aucun objectif clair si ce n'est créer le chaos, s'attaquer au pouvoir populaire, détruire notre indépendance en nous obligeant à capituler face au capitalisme et à l'impérialisme, nous empêcher d'être une base arrière sûre pour la lutte de libération. Elle constitue des réseaux qui ne disposent d'aucun appui interne, d'aucune base dans une quelconque couche sociale. C'est pourquoi ces bandes armées ne peuvent rester en permanence au Mozambique : elles doivent être héliportées par l'aviation rhodésienne.* »

Le jugement récent par un tribunal d'exception et à huis clos de membres de ces réseaux et l'exécution de vingt-trois d'entre eux traduisent une *rigueur nouvelle*. « *On ne fait pas la révolution avec des bonbons*, dit à ce propos le président Machel. *Quand l'ennemi passe de la subversion à l'attaque armée, quelle est la réponse que doit lui donner le peuple ? Nous avons répondu à une exigence populaire qui est juste.* » Le Tribunal révolutionnaire militaire doit être remplacé par un organe régulier du nouvel appareil judiciaire, en voie de constitution.

Qu'il s'agisse du conflit avec l'Église ou de la lutte contre les réseaux intérieurs, le « durcissement » très sensible de Frelimo s'explique aussi par la pression croissante sur ses frontières : la guerre avec la Rhodésie a atteint un niveau tel que le régime semble décidé à en finir avec toute opposition interne, idéologique ou armée, susceptible de servir, aujourd'hui ou demain, de tête de pont à ses adversaires extérieurs.

RENÉ LEFORT.

PROCHE-ORIENT

Egypte

L'ÉLECTION DU NOUVEAU PARLEMENT

Le « parti du président » bénéficie de l'engouement pour la paix

Alors que les Egyptiens élisent ce jeudi 7 juin leurs députés, le premier ministre, M. Khalil, rencontrera au Caire M. Burg, ministre israélien de l'intérieur et chef de la délégation israélienne aux négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza afin de mettre au point l'ordre du jour des conversations.

D'autre part, M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a quitté mercredi après-midi Le Caire pour Israël, au terme d'une visite de trois jours en Egypte. Il a été reçu par M. Sadate et s'est entretenu avec MM. Khalil et Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, des modalités du retrait israélien du Sinaï et de la question de l'ouverture des frontières entre l'Egypte et Israël.

M. Khalil a rendu publiques, mercredi, les dispositions prises entre les deux pays :

« 1) La liberté d'entrée des citoyens de chaque pays par voie de mer ou par voie aérienne sera autorisée, mais conformément aux lois et règlements de chaque pays ;

» 2) Quand ils se trouvent à l'étranger, les citoyens de chaque pays pourront présenter leur demande de visite auprès des consulats. En Egypte ou en Israël, les citoyens présenteront leur demande au ministère des affaires étrangères. Quand l'autorisation est accordée, les visas sont délivrés au port d'entrée ;

» 3) Le couloir aérien qui a été inauguré sera utilisé par les compagnies d'aviation étrangères. Les compagnies nationales égyptienne et israélienne n'auront pas un service direct entre les deux pays avant la normalisation effective ;

» 4) Les questions concernant l'ouverture des frontières terrestres à El-Arich seront traitées sur place par les représentants des deux pays. »

De notre correspondant

Le Caire. — Les Egyptiens ont trouvé le moyen d'oublier leurs soucis : sauter sur toutes les occasions pour ne pas éteindre les lampions de la paix ! La campagne en vue des élections législatives, qui ont lieu en Egypte ce jeudi 7 juin, s'est déroulée comme un grand défoulement national.

Les quartiers populaires des villes et des villages se sont couverts de banderoles, de guirlandes et même déjà d'arcs de triomphe. Les joutes verbales, tenues en plein air avec force haut-parleurs, ont été suivies comme des compétitions sportives, celui qui fait le plus rire aux dépens de son concurrent étant donné comme gagnant.

Avec un entrain identique, des fellahs illetrés, des « figaros » de quartier, des mécaniciens gominés et moustachus, un mutilé, héros de la guerre de 1973, des fils de famille sceptiques et des femmes du monde se présentent, et les vétérans des Chambres précédentes, bureaucrates pansus ou officiers en retraite, se sentent un peu perdus au milieu de tous ces rivaux d'un genre nouveau.

Pour 372 sièges à pourvoir dans 171 circonscriptions, on dénombre 1 580 candidats. Le parti national démocrate de M. Sadate a 335 candidats, dont 14 ministres en exercice. Le parti travailliste, formation créée au cours de la précédente législature avec les encouragements du pouvoir pour être une sorte de « gauche officielle », mais qui a commencé à se démarquer du régime en combattant (avec succès) le projet des baux ruraux, présente 176 personnes, le parti libéral socialiste, petit mouvement plus libéral que socialiste, a 79 candidats. Le Rassemblement national progressiste et unioniste, où le ton est donné par l'intelligentsia marxisante, a investi 34 de ses membres.

Au moins trente femmes

Cependant, les « indépendants », avec 956 candidats, sont de loin plus nombreux que tous les candidats réunis (ils sont 624) des quatre formations constituées. Ce phénomène, amorcé en 1976, lors des premières élections pluralistes depuis la révolution de 1952, exprime avec vigueur le peu d'attrait exercé sur les citoyens par les partis existants et la renaissance du goût de la chose publique chez les Egyptiens. Cependant, moins de douze millions de citoyens, sur quarante millions d'habitants, sont inscrits sur les listes électorales.

Cet enthousiasme sera-t-il récompensé par des élections vraiment libres ? Les dirigeants jurent leurs grands dieux qu'il en sera ainsi. Les opposants estiment que, comme en 1976, il n'y aura pas de bourrage d'urnes, mais que le poids d'une administration instinctivement acquise au parti majoritaire et le quasi-monopole du pouvoir sur les moyens d'information défavorisent, durant la campagne, les candidats n'appartenant pas à la majorité.

Les électeurs ayant, en outre, la conviction que le « parti du président », lequel bénéficie naturellement de l'engouement pour la paix, peut seul tenir ses promesses, il n'y a pas l'ombre d'un doute que la majorité actuelle sera reconduite. On s'attend toutefois à l'élection d'un nombre honorable d'opposants et d'indépendants, et pas seulement dans la douzaine de circonscriptions où le gouvernement n'a pas présenté de candidats.

La grande inconnue reste le nombre d'intégristes islamiques qui entreront au Parlement sous la couleur neutre des indépendants. Le programme de plusieurs candidats « fondamentalistes » a la terrible simplicité de celui de l'ayatollah Khomeiny : l'application à la lettre du droit coranique. Même des candidates de la majorité ont revêtu la *tahra* — le *tchador* égyptien — pour se faire photographier par les journaux. Voilées ou non, trente femmes au moins devront être élues, en vertu d'une décision récente du raïs. Quatre-vingt-dix-neuf sont candidates, et certaines d'entre elles ont réclamé une réforme de leur statut personnel.

Le gouvernement avait cru devoir interdire toute attaque contre le traité de paix avec Israël durant la campagne électorale, mais la profondeur du sentiment populaire en faveur de la paix est tel que, selon toute vraisemblance, aucun candidat critiquant le traité n'aurait pu être élu.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LES PAYS ARABES S'ÉLÈVENT CONTRE LE PROJET DE TRANSFÉRER L'AMBASSADE DU CANADA EN ISRAEL DE TEL-AVIV A JÉRUSALEM.

Ottawa (A.F.P., U.P.I.). — Au cours d'une conférence de presse, le 6 juin à Ottawa, le premier ministre, M. Clark, a déclaré qu'il respecterait l'engagement pris durant sa campagne électorale de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Les ambassadeurs à Ottawa des pays membres de la Ligue arabe ont protesté contre un projet qui, s'il se concrétisait, constituerait, une « *grave atteinte à la souveraineté et au patrimoine moral, culturel, religieux et historique des pays arabes* ».

D'autre part, les ambassadeurs arabes viennent de saisir le ministre des affaires extérieures, Mme MacDonald, d'une demande d'audience pour débattre de cette question.

Le Canada serait particulièrement vulnérable à des représailles arabes. Il importe du Proche-Orient 48,6 % de son pétrole et ses échanges commerciaux avec cette région du globe intéressent plus de cinquante mille emplois, chiffre considérable pour un pays dont le taux de chômage est d'environ 8 %.

LES PALESTINO-PROGRESSISTES ÉVACUENT DES VILLES ET DES VILLAGES DU SUD-LIBAN

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — L'O.L.P. et le Mouvement national libanais (progressiste) ont annoncé mercredi 6 juin que leurs forces communes avaient commencé à évacuer des villes et villages du Sud-Liban. En particulier, les combattants palestino-progressistes se retireraient des villes de Tyr et Nabatieh. Les directives qui leur auraient été données seraient de s'éloigner de 3 à 5 kilomètres de toute agglomération.

Cette initiative, dont le but est d'enlever à Israël tout prétexte de bombarder des objectifs civils au Liban, et qui aurait été prise sur l'insistance de la Syrie, a été accueillie avec satisfaction par les milieux officiels libanais, par le porte-parole des Nations unies et par les Etats-Unis. Le premier ministre israélien, M. Begin, a cependant déclaré à ce propos : « *Très bien... qu'ils se dirigent le plus au nord possible (...). Nous ne voulons du mal à personne (...). Mais nous sommes engagés dans une opération anti-guérilla impliquant la nécessité de frapper le plus d'objectifs possible.* »

Ce n'est pas la première fois que l'O.L.P. annonce le retrait de ses combattants des agglomérations du Sud, en particulier de Nabatieh, dans le secteur central du Sud-Liban. Les expériences précédentes montrent cependant que, après avoir « mis en veilleuse » leurs bureaux, les Palestino-progressistes sont amenés par les événements à y revenir.

L. G.

Selon Aden

LES IRAKIENS AURAIENT « PRIS D'ASSAUT » L'AMBASSADE DU YÉMEN DU SUD A BAGDAD

Aden (*A.F.P.*). — Les autorités irakiennes ont pris d'assaut, mercredi, l'ambassade du Yémen du Sud à Bagdad, ont évacué son personnel et mis le chargé d'affaires sud-yéménite, M. Abdel Wahed Fare, en résidence surveillée, affirme mercredi 6 juin l'agence de presse du Yémen du Sud. Ces mesures auraient été prises à la suite de la « reddition », mardi après-midi, de cinq ressortissants irakiens à Aden, accusés du meurtre du professeur communiste irakien Tawfik Rouchdi, abattu samedi dernier dans la capitale sud-yéménite, précise l'agence dans une dépêche datée d'Aden (*le Monde* du 6 juin).

De son côté, l'agence irakienne de presse (INA) a affirmé quelques heures plus tard qu'un certain nombre de diplomates irakiens avaient été « *emmenés vers une destination inconnue après que l'ambassade d'Irak eut été prise d'assaut par les autorités d'Aden* ».

ASIE

Afghanistan

La rébellion musulmane s'étend près de la frontière du Pakistan

(Suite de la première page.)

Moscou a d'ailleurs reconnu que les activités de ces rebelles s'étaient « *considérablement intensifiées* » en en faisant porter la responsabilité à des « *contre-révolutionnaires* » encouragés par le Pakistan, que l'U.R.S.S., par la même occasion, invite à ne pas se laisser aller à un « *jeu risqué* » (*le Monde* daté 3-4 juin).

Une précédente mise en garde soviétique au Pakistan, en mars, avait été suivie d'une intensification des livraisons de matériels militaires (hélicoptères, véhicules blindés, transports de troupes...) à Kaboul.

Il ne fait guère de doute que des « conseillers » soviétiques sont mêlés de très près aux combats, si tant est qu'ils ne pilotent pas eux-mêmes avions à réaction et hélicoptères, dont plusieurs auraient été abattus par les rebelles. Selon l'opposition musulmane, plusieurs dizaines de ces conseillers auraient même trouvé la mort dans les combats. La nouvelle mise en garde de Moscou pourrait être destinée à justifier à l'avance une intervention militaire plus large — envol de troupes d'élite, par exemple — qu'autorise, de fait, le traité d'amitié et de coopération signé en décembre dernier entre Moscou et Kaboul.

Les Etats-Unis, qui ont été pris de court par la révolution afghane et dont l'ambassadeur à Kaboul a été assassiné en février après son enlèvement, au cours de l'assaut mené contre les ravisseurs avec le concours de policiers soviétiques, ont, à plusieurs reprises, manifesté leur inquiétude devant les risques d'extension de la guerre civile. Mais, outre qu'ils ne disposent plus dans la région, depuis la chute du régime iranien, d'une influence propre à prévenir une telle extension, ils considèrent sans doute avoir tout à gagner à un changement de régime à Kaboul.

Les Soviétiques, qui veulent sans doute empêcher qu'une rébellion islamique ne renverse un régime communiste aux portes des Républiques musulmanes d'U.R.S.S. et ne fournisse à celles-ci un précédent contagieux, sont restés sourds aux mises en garde de Washington. L'enjeu est trop important pour eux et le régime de Kaboul trop faible et isolé pour qu'ils ne soient pas tentés de prendre peu à peu les choses en main, s'engageant du même coup dans un guêpier. La puissante résurgence de l'islam en Iran, au Pakistan et en Afghanistan ne semble pas les avoir incités à adopter une politique plus conciliante. Ils ont du même coup ravivé le fort sentiment antirusse de la population...

En bonne logique, la prudence devrait amener l'armée afghane à ne pas user de son droit de suite et à ne pas provoquer, parce qu'il est la terre d'asile principale des réfugiés et parmi eux de guérilleros afghans, un Pakistan dont les troupes sont maintenues en état d'alerte. En effet, le fait que Kaboul évoque désormais régulièrement les revendications traditionnelles afghanes sur le Pachtounistan et le Baloutchistan, deux régions du Pakistan, joint au souvenir que l'U.R.S.S. a toujours caressé le rêve d'accéder aux « *mers chaudes* » — dont le Pakistan et l'Iran la séparent, — ne peut que mettre sur leurs gardes les militaires au pouvoir à Islamabad. Pour l'heure, ceux-ci sont surtout soucieux, semble-t-il, de ne pas faire le jeu de la propagande soviétique assimilant la révolte intérieure afghane à une « *agression extérieure* » de leur part. D'évidence, quelles que soient leurs sympathies pour la cause des maquisards afghans, ils ne souhaitent pas se laisser entraîner dans un conflit que, pour sa part, le gouvernement de Kaboul a plus envenimé qu'apaisé.

Un régime honni

Une politique délibérément répressive, des réformes trop vastes et hâtives pour un pays arriéré, le sectarisme, l'alignement sur les positions de l'U.R.S.S., ont aliéné au régime révolutionnaire afghan à peu près toutes les couches de la population, alors qu'il bénéficiait auprès de celle-ci d'un réel crédit au lendemain de la révolution. Il vient de subir de nouveaux échecs. Les ralliements de militaires aux forces rebelles et les mutineries tendent à s'accroître, comme vient de le démontrer la défection d'une brigade. Même si les communiqués de victoire des organisations rebelles ne peuvent être pris au pied de la lettre, il est certain que la guérilla s'étend désormais à presque toutes les provinces. Plus que sur des « *sanctuaires* » au Pakistan, elle s'appuie sur la complicité de la population, au point que Kaboul est conduit, pour diviser celle-ci, à exploiter les antagonismes traditionnels entre certaines tribus.

Les dirigeants afghans ne semblent entrevoir d'autre politique que la force, comme ils l'ont montré en faisant écraser avec une extrême brutalité, et au prix de milliers de morts, selon certains témoins, des manifestations populaires en mars, à Herat. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les réfugiés continuent d'affluer au Pakistan et que très peu aient répondu aux offres d'amnistie faites par les autorités à ceux qui rentreraient dans leur pays avant le 28 mai. En fait, celles-ci font tout le contraire d'une politique de « *réconciliation nationale* » et n'envisagent pour l'immédiat aucun compromis avec les rebelles.

GÉRARD VIRATELLE.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● DES JOUEURS SUD-COREENS ont été invités par Pékin à participer aux championnats de badminton, qui doivent avoir lieu en Chine à partir du 10 juin, a révélé jeudi 7 juin le quotidien japonais *Mainichi*. — (*A.F.P.*)

Espagne

● M. IGNACIO ASTIZ, délégué du ministère de l'industrie pour la province de Navarre, a été enlevé, mercredi 6 juin, à Pampelune, par trois hommes armés se réclamant de l'organisation séparatiste basque ETA. M. Astiz était notamment chargé des études concernant l'implantation d'une centrale nucléaire en Navarre, et une grande agitation règne dans la province depuis la mort, dimanche, d'une manifestante antinucléaire, tuée par la police à Tudela. D'autre part, M. Luis Berasategui, militant de l'organisation d'extrême droite Fuerza Nueva, a été assassiné, mercredi, à Vergara, dans la province basque du Guipuzcoa. — (*A.F.P., Reuter.*)

États-Unis

● LES SENATEURS ont décidé, mercredi 6 juin, par cinquante-neuf voix contre trente-cinq, que l'approbation de leur assemblée serait désormais nécessaire pour permettre au président de rompre tout accord de défense mutuelle entre les Etats-Unis et un pays tiers. Le vote est lié à la dénonciation, en décembre dernier, par le président Carter, du traité de défense avec Taïwan. — (*A.P.*)

Ghana

● LA COMPOSITION DU CONSEIL REVOLUTIONNAIRE DES FORCES ARMEES, nouvel organe dirigeant, a été rendue publique à Accra, mercredi 6 juin. Présidé par le capitaine d'aviation Jerry Rawlings (*le Monde* du 7 juin), il comprend neuf autres membres : capitaine Boakye Djan, commandant Mensah Poku, commandant Mensah Gbedemah, adjudant-chef Obeng, soldat Owusu Adu, caporal Gatsiko, caporal Owusu Boateng, sergent Alex Adjei, lieutenant de vaisseau Barnor. D'autre part, selon certaines informations non confirmées, l'ancien chef de l'Etat, le général William Akuffo, aurait été poignardé au cours des combats de lundi. On ignore toutefois si sa blessure a été mortelle. — (*A.F.P., Reuter.*)

Hongrie

● UNE JEUNE FRANÇAISE, MME HALA, condamnée le 26 mars à Budapest à huit mois de prison, a vu sa peine réduite à deux mois, à l'issue du procès en appel qui a eu lieu mardi 5 juin dans la capitale hongroise. Elle devrait, par conséquent, être libérée dans environ trois semaines. Mme Hala avait été arrêtée le 29 décembre 1978 à Budapest, alors qu'elle tentait de faire passer clandestinement en Occident un jeune artiste tchèque, Pavel Buechler (*le Monde* du 4 janvier). (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● UN SOLDAT DU « RÉGIMENT DE L'ULSTER », force supplétive de l'armée régulière britannique, a été tué et deux autres ont été blessés, mercredi 6 juin à Belfast, au cours d'un attentat. — (*A.F.P.*)

Ouganda

● LE PRESIDENT JULIUS NYERERE a annoncé mercredi 6 juin à Dar-es-Salaam que les troupes tanzaniennes avaient terminé leur mission en Ouganda et que la plus grande partie de ces forces serait prochainement rapatriée. Le chef de l'Etat tanzanien a ajouté qu'à la demande des autorités de Kampala, une partie du contingent resterait en Ouganda pour entraîner la nouvelle armée ougandaise. — (*A.F.P., Reuter.*)

Tchécoslovaquie

● Mme TOMINOVA, porte-parole de la Charte 77, a été agressée, mardi 5 juin, en rentrant chez elle, par un homme masqué. Souffrant d'une commotion cérébrale, elle a dû être hospitalisée. Son mari, le philosophe Julius Tomin, a annoncé, dans une lettre ouverte à M. Husak, qu'il entreprendrait une grève de la faim si toutes les personnes arrêtées ces derniers jours n'étaient pas libérées d'ici à un mois (*le Monde* des 5, 6 et 7 juin). — (*A.F.P.*)

Turquie

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TURQUE, M. Fahri Koruturk, a annoncé qu'il était prêt à donner sa démission s'il était démontré qu'il s'était éloigné de l'impartialité qu'exige l'exercice de sa charge. Cette décision fait suite à un communiqué publié par le Parti de la justice de M. Demirel (principale formation de l'opposition) reprochant au président d'avoir fait preuve de partialité. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● UNE UKRAINIENNE de quarante-cinq ans, Mme Okolpnaya, a quitté le mercredi 6 juin l'ambassade des Etats-Unis à Moscou où elle faisait un « *sit in* » depuis deux jours. Mme Okolpnaya cherche, depuis cinq ans, à émigrer aux Etats-Unis ou en Israël. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

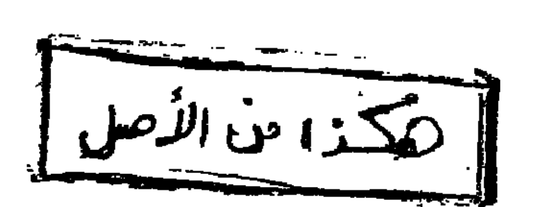
Nicaragua

LE GÉNÉRAL SOMOZA DÉCRÈTE L'ÉTAT DE SIÈGE

Managua (*A.P.*). — Le président du Nicaragua, le général Somoza, a décrété l'état de siège le mercredi 6 juin, pour permettre au gouvernement de faire face à la grève générale déclenchée à Managua depuis l'avant-veille et à l'offensive de grande envergure lancée, neuf jours plus tôt, par les maquisards du Front sandiniste.

Cette décision intervient alors que la garde nationale est engagée dans de violents combats dans les rues de Leon, au nord du pays, pour tenter de porter secours à l'une de ses garnisons assiégées par des guérilleros.

Le président Somoza a précisé que l'état de siège donnera à la garde nationale le droit de procéder à des arrestations sans mandat et de maintenir les suspects en détention au-delà de la période de vingt-quatre heures prévue par la loi. Il a ajouté que la presse nationale allait voir ses activités réduites et que la circulation des personnes serait contrôlée. Les affrontements se poursuivent aussi le long de la frontière méridionale du Nicaragua, en bordure du Costa-Rica.



هكذا من الأصل

Le Monde le débat européen

L'EUROPE AU-DELA...

Et si la modernité n'était pas conçue outre-Atlantique ?

par NORMAN BIRNBAUM

Après François de Ravignan, G. Konrad, Xu Xing, A. Zinoviev (« le *Monde* » des *11 et 18 avril, et des 10 et 18 mai*), un Américain, Norman Birnbaum analyse l'Europe, au-delà...

Ancien professeur associé à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université de Strasbourg, il est professeur à Amherst College (Massachusetts) et conseiller politique du Syndicat de l'automobile.

Norman *Birnbaum* s'interroge ici sur la portée des transformations politiques et sociales aux Etats-Unis et en Europe occidentale. Il estime que l'Europe a été et demeure mal comprise de *l'élite américaine, qui* n'a *saisi ni les spécificités* socio-culturelles du Vieux Continent, ni son refus de se laisser domestiquer. L'auteur écrit que la gauche européenne n'est pas dépourvue d'idées neuves et il ne pense pas que la modernité surgisse d'outre-Atlantique. N. Birnbaum est notamment l'auteur de « Crisis of Industrial Society » (publié en français aux éditions Anthropos) et de « Une nouvelle politique pour l'Occident ? » (publié en français au Seuil dans l'ouvrage collectif « Au-Delà de la crise ».

Les Américains portent un intérêt très limité aux élections européennes. Les officiels et la presse ont eu quelques phrases polies. Les universitaires spécialistes de l'Europe ont saisi l'occasion pour faire ce qu'ils auraient fait en toute autre circonstance : obtenir des crédits pour visiter l'Europe en juin. Leurs analyses démontreront une fois de plus leur incapacité d'aller au-delà de l'aspect superficiel des choses. Les élections, qui vont dans le sens de notre propre évolution, sont, dans l'ensemble, bien accueillies : n'avons-nous pas été parmi les pères de l'unité européenne ?

Il est cependant clair que les relations entre les Etats-Unis et l'Europe ont changé. Les profondes transformations sociales de part et d'autre et les modifications du contexte général rendent obsolète la rhétorique habituelle *concernant la collaboration* atlantique. La conviction inébranlable de mes concitoyens que, quoi qu'il arrive, nous resterons des partenaires privilégiés révèle leur *manque de clairvoyance.*

Ce manque de clairvoyance n'est certes pas nouveau. Des raisons à la fois pratiques et sentimentales nous ont poussés très tôt à encourager l'unité européenne. Le fédéralisme nous ayant été profitable, pourquoi ses bienfaits ne pourraient-ils être étendus aux moins fortunés ? Nos industriels étaient intéressés par le marché européen et sa main-d'œuvre bon marché. Nous *souhaitions la renaissance d'une* Europe qui pourrait *s'opposer* à l'Union soviétique. L'intégration pouvait amener — et amena — les pays européens à accepter la renaissance économique et militaire de l'Allemagne. Elle écartait pour un temps indéterminé le danger d'une Allemagne réunifiée mais neutralisée. D'autres dangers subsistaient, dont le parti communiste italien était un exemple. Mais, si on parvenait à convaincre les Britanniques de se joindre aux autres Européens, les Anglo-Saxons feraient contrepoids à l'inconstance des Latins.

Tout autre était l'idée européenne d'unité. Les premiers militants de l'Europe étaient pour beaucoup des chrétiens œcuméniques, catholiques ou protestants. Ils insistaient sur la spiritualité de la culture européenne et son refus des matérialismes rivaux de l'Union soviétique et des *Etats-Unis.* Certes leur critique de notre matérialisme était souvent aussi grotesque que les jérémiades de certains de nos ressortissants. Ils étaient antitotalitaristes et antistaliniens, mais pas systématiquement antimarxistes et en tout cas pas antisocialistes. Ils furent rapidement rejoints, dans leur campagne en faveur de l'Europe unie, par les libéraux, les radicaux et les socialistes, leurs alliés dans la résistance au fascisme. Les Américains appréciaient leur foi en l'Occident, sans remarquer qu'il y avait de l'Occident deux conceptions différentes.

De Gaulle, cet incompris

L'incapacité des Américains à comprendre l'Europe fut particulièrement évidente dans le cas du *général* de Gaulle. De Gaulle était un conservateur, et son profond conservatisme le rendait encore plus sceptique à l'égard de la prétention calviniste de l'Améri*que d'avoir* été élue pour guider le monde. Le gaullisme était en outre une attitude culturelle. Certaines conceptions de de Gaulle en matière de politique *étrangère* faisaient appel à des principes qui, pour de nombreux Américains, vont de pair avec le « neutralisme » : l'indépendance *économique* européenne et *l'opposition de* de Gaulle à l'hégémonie du dollar, l'indépendance militaire européenne et son retrait du commandement militaire de l'OTAN, le développement de la *force* française de dissuasion, le rapprochement avec l'Europe de l'Est et son expression : une seule Europe, *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Ce dernier thème en particulier faisait référence à des notions politiques et culturelles étrangères à la conception américaine de la détente. L'élite américaine considérait généralement de Gaulle comme une personnalité forte mais isolée, et ignorait les implications de la prophétie selon laquelle l'Europe entière était ou deviendrait gaulliste.

Ce manque de clairvoyance ne peut avoir été voulu. Il avait, entre autres, pour origine cette philosophie appauvrissante de l'histoire élaborée après la guerre par de nombreux penseurs, pas tous américains. Avec l'industrialisation, chaque endroit serait pareil à n'importe quel autre et tout ressemblerait aux Etats-Unis. Le corps social allait devenir une *communauté* de consommateurs, préoccupés essentiellement de leur vie privée. La politique allait être abandonnée à des équipes de technocrates, légitimés de temps à autre par des élections, dont la principale caractéristique allait être l'absence de tout conflit profond d'intérêts ou d'idées. Les technocrates auraient *été formés dans* les universités par les auteurs mêmes de ces théories qui s'attribuaient ainsi une importance historique. En Europe, *en particulier, la « modernisation »* allait abolir les différences culturelles et régionales. Mais, surtout, elle pousserait une classe ouvrière rétrograde et des *intellectuels intoxiqués sur le* plan idéologique à abandonner l'idée absurde d'une transformation socialiste de la société. Avec la modernisation allait donc *commencer l'époque de la* domestication politique des peuples. Les théoriciens de cette modernisation se firent adeptes d'une certaine forme de dialectique. Devant le renforcement *croissant* de la gauche italienne, alors même que l'Italie devenait plus prospère, ils expliquèrent le choix des Italiens par les « tensions » nées de la modernisation.

Plus récemment, ces « tensions » ont *servi* à expliquer et à dénigrer la contre-culture et les diverses pratiques religieuses dans la société contemporaine, la revendication d'une démocratisation accrue dans tout l'Occident, et même le terrorisme. Une théorie qui explique tout manque évidemment de spécificité historique. Prétendre tout expliquer, c'est ne rien expliquer. Le fait est que l'Europe *occidentale,* au cours des trente-cinq dernières années, a embarrassé les Américains. Nos élites comprenaient difficilement sa vitalité culturelle, sa prospérité, son consensus politique qui semblait s'accommoder de l'alternance du capitalisme et de la social-démocratie. Devant nos paysages urbains ravagés, notre vie politique fragmentée, incapables de proposer un nouveau style de vie, elles furent peu à peu obsédées par une pensée troublante : et si c'était finalement en Europe occidentale que se trouvaient les vrais représentants de la modernité ?

La tendance américaine à analyser la société européenne par référence aux Etats-Unis n'a *pas disparu. L'Europe occidentale* est *évidemment* marquée par des conflits de classes, des divisions culturelles et de profondes inégalités sociales. Mais, à l'inverse de *nos républicains* (et même d'un nombre important de démocrates), les partis de la droite européenne ne sont pas les défenseurs inconditionnels du capitalisme. Le conservatisme européen est plutôt le parti de l'ordre social et de l'intégration nationale, la droite européenne fait preuve d'une certaine réticence à défendre ouvertement les privilèges économiques.

La gauche européenne (sociaux-démocrates, socialistes et même certains eurocommunistes) *recherche un nouveau discours.* Toutes sortes de problèmes appellent idées et techniques nouvelles.

Le centre européen se cherche, mais, alors qu'il souhaite un élar*gissement* de l'éventail des choix, il se trouve bloqué par son refus d'admettre que des contre-institutions peuvent être nécessaires. Le triste destin de la *« société libérale avancée »* du président français permet de penser que les conservateurs et les libéraux évoluent très vraisemblablement dans un cercle qui se rétrécit. Les libéraux allemands sont dans une situation un peu plus heureuse, mais sont alliés aux sociaux-démocrates.

Quelles que soient, d'autre part, les défaillances *intellectuelles de* la gauche européenne, elle paraît avoir des idées neuves.

A première vue donc, la vie politique européenne reste très éloignée de celle des Etats-Unis. S'il est une chose qui échappe à la plupart des Américains, c'est le langage de la gauche européenne. Nos élites sont presque réconfortées lorsqu'on leur dit que les Européens sont fatigués de la bureaucratisation. Elles conçoivent difficilement que cette lassitude puisse conduire à l'expérimentation de nouvelles formes de vie politique. Elles en concluent que l'Europe doit souffrir de désenchantement et que, tôt ou tard, elle se tournera vers un modèle de *société plus proche du* nôtre. On dissipe ainsi l'angoisse engendrée par l'idée que, non seulement l'Europe est différente, mais que, de surcroît, elle réussit telle qu'elle est. *Les raisons* de cette attitude défensive de notre élite sont claires. Elles relèvent de l'important effort idéologique déployé pour exorciser l'idée que, dans un avenir proche, notre propre pays pourrait avoir à faire face à de formidables changements.

Les Européens, sans aucun doute, ont entendu parler de notre glissement à droite, de l'austérité fiscale, des divergences de certains éléments sociaux-démocrates au sein du parti démocrate (conduits par le sénateur Kennedy, les syndicats et les maires des villes les plus importantes). Ils ont entendu dire que la politique économique et sociale de l'administration Carter peut difficilement être distinguée de celle de son prédécesseur républicain. *Description superficielle* mais juste. La faillite des concepts du gouvernement en matière économique est évidente, y compris dans le domaine énergétique. On a eu recours une fois de plus à l'espoir que l'inflation allait diminuer et la production augmenter grâce aux mécanismes du marché. *L'opinion* a répondu par l'indifférence. Les sondages font apparaître un glissement à droite, mais un scepticisme croissant quant à l'efficacité et à la légitimité de nos principales institutions : gouvernement, secteur privé de l'économie, médias et éducation, professions libérales.

L'idée de l'égalité sociale *semble avoir disparu,* et nous en revenons à un darwinisme véhément : président contre Congrès, experts contre public, hommes contre femmes, villes contre banlieues, *ouvriers* qualifiés contre non-qualifiés, syndiqués contre les autres, Nord-Est déclinant contre Sud-Ouest en expansion, Noirs contre Blancs, innovateurs *culturels contre* traditionalistes, fonctionnaires contre contribuables, grandes compagnies contre petites... Arrêtons là la liste.

Les Américains semblent avoir *fait leur la prophétie de Hobbes : « Bellum omnium contra omnes. »* Notre vie quotidienne est fragmentée ; l'idée chancelante de de l'intérêt général ne peut suffire à en *rassembler* les *éléments* dispersés. Notre critique sociale et celle des moyens d'information sont réduites à un moralisme querelleur. Beaucoup d'intellectuels, *manquant* d'idées *grandes* ou nouvelles, se contentent de rendre des services techniques à ceux qui détiennent le pouvoir et l'argent ou de démontrer qu'ils ne peuvent rien faire d'autre.

On a beaucoup dit que certains signes annonçaient un retournement. La critique américaine de l'obsession du carriérisme *et de l'argent, partie* des jeunes gens cultivés des classes moyennes, s'est étendue à ceux qui travaillent, y compris un nombre non négligeable de cadres. Les *ouvriers, les employés,* réclament des changements qualitatifs dans leur travail. Les universitaires et les plus jeunes membres de certaines professions (avocats, médecins, scientifiques et techniciens) s'inquiètent des responsabilités sociales de ceux qui possèdent le savoir. Le mouvement pour la protection de l'environnement se développe, en particulier depuis la quasi-catastrophe de Three-Mile-Island. Les Noirs ont célébré dans la tristesse et l'espoir le vingt-cinquième anniversaire de la décision de la Cour suprême contre la ségrégation. Tristesse, parce qu'ils ont réalisé combien lents avaient été les progrès. Espoir, en raison de leur compréhension des aspects économiques de l'inégalité raciale, ce qui leur permet de penser qu'une campagne menée avec d'autres groupes pourrait diminuer cette inégalité.

Retour au darwinisme

Pour le moment, l'hostilité à *l'égard des grandes compagnies,* qui a toujours été présente dans la vie publique américaine, semble être en sourdine, mise à part la conviction populaire que les com*pagnies pétrolière* volent et mentent tant qu'elles le peuvent. La tradition américaine d'autonomie locale a travaillé contre ceux qui tentaient de contenir le pouvoir *des grandes sociétés.* Après avoir assuré leur pouvoir sur les administrations locales et les gouvernements des Etats, les grandes compagnies ont fait de la police *leur milice et ont* acheté les journaux locaux. Le conflit entre capital et travail a toujours été violent aux Etats-Unis, même s'il est parfois oublié. La propriété de l'industrie *américaine* est aujourd'hui si concentrée que les régions, les Etats et les villes commencent à s'opposer à la politique des grandes compagnies, qui est, en fait, une forme de colonialisme. Le syndicat des travailleurs de l'automobile et d'autres groupements professionnels tentent d'obtenir le vote de lois qui limiteraient le droit des entreprises à se déplacer et à plonger de ce fait des localités entières dans la détresse.

Aucun de ces phénomènes ne peut permettre de conclure à la renaissance du socialisme américain, mais un discours de classe se fait à nouveau entendre dans le débat politique. Les syndicats savent qu'ils sont plus faibles qu'ils ne l'ont jamais été depuis des décennies. La production a été déplacée et l'adhésion aux syndicats a diminué. C'est dans les services publics, lien virtuel avec les secteurs les plus cultivés du monde du travail, que le taux de syndicalisation a le plus augmenté. Tant que les syndicats n'auront pas trouvé de nouvelles forces, ils pourront difficilement jouer leur rôle traditionnel d'élément central d'une coalition politique réformiste. Certains dirigeants syndicaux (dont Douglas Frazer, du syndicat de l'automobile, et William Winpinsinger, du syndicat des machinistes) pensent que les syndicats ne pourront prendre un nouvel essor que s'ils optent pour des transformations profondes de notre société et deviennent des syndicats politiques, au sens européen. Pour l'instant, à peine plus de 20 % des travailleurs sont syndiqués. Il est bon de se rappeler que le revenu moyen d'une famille n'est que de 17 000 dollars par an, le salaire d'un travailleur syndiqué de l'industrie. La moitié de la population, qui n'atteint pas ce niveau de revenu (correspondant en réalité à moins de 73 000 F), est loin d'être aisée. Pourtant, c'est cette moitié qui souffre cruellement de l'inflation et du chômage. On comprend, à la lumière des statistiques, pourquoi une Américaine sur deux s'est mise à travailler.

Le développement du travail *féminin, continu depuis* le dix-neuvième siècle, mais qui s'est accéléré récemment, est le point de focalisation économique de sérieux conflits culturels. Les Etats-Unis sont une nation hétérogène sur les plans culturel, ethnique et religieux. Dans la confusion générale, ces différences ont eu récemment des effets importants *sur* la vie politique. Le mouvement féministe (et la réaction à ce mouvement) n'est qu'un des aspects des interférences de problèmes culturels avec des questions économiques. L'avortement et le contrôle des naissances, la condition légale et morale des jeunes, l'hétérosexualité, l'homosexualité, le statut juridique de la religion et diverses manifestations ethniques, sont devenus les thèmes de débats animés. Cette situation a conduit certains observa*teurs à conclure que nous avions* une classe moyenne supérieure *(upper middle class)* d'avant-garde (qui a généralement bénéficié d'un enseignement universitaire), *s'opposant* à une classe moyenne inférieure *(lower middle class),* conservatrice, où se trouvent la plupart des bas salaires. Les choses ne sont pas aussi simples, mais il y a là, de toute évidence, un obstacle à la formation d'une large coalition politique sur le modèle du New Deal. Il se peut que l'acuité des questions économiques renvoie ces conflits culturels au second plan. Le problème est que des idées nouvelles concernant la vie culturelle et quotidienne pourraient bien être indispensables à l'élaboration d'une autre conception de la société, et qu'une politique purement quantitative n'est plus possible.

La fin du quantitatif pur

L'affaiblissement de la position des Etats-Unis dans le *monde est* un élément déterminant de la récente *prise* de conscience des Américains. Notre classe dirigeante est la seule de l'histoire *qui, à peine avait-elle conquis son* empire, s'arrangea pour le perdre. La défaite au Vietnam a entraîné une profonde opposition de l'opinion à l'envoi de troupes à l'étranger. La *simple éventualité d'un* rétablissement de la conscription a provoqué des manifestations. L'augmentation des prix du pétrole et des matières premières, *les revendications du groupe des* « 77 » l'indépendance de nations comme le Mexique, la chute du chah d'Iran ont fait clairement comprendre que les Etats-Unis *devaient avoir une nouvelle* approche d'un monde qui n'est plus disposé à obéir. La fraction la plus internationaliste de notre élite dirigeante (dans la Commission trilatérale et l'administration Carter) a trouvé une solution : elle proclame l'avènement d'une ère nouvelle de négociations, où tout peut être acheté, y compris la bonne conduite de l'Union soviétique, de Castro et des révolutionnaires africains. Elle se heurte à deux sortes de difficultés. Le trilatéralisme entraîne la coopération avec la Communauté européenne et le Japon qui sont de redoutables concurrents. De plus, cette fraction de la classe dirigeante s'oppose à une autre tendance : celle qui, cherchant à mobiliser les ressources jusqu'à présent infinies du chauvinisme américain, s'est liée à l'industrie de l'*armement* et à *l'industrie non* exportatrice. Ce groupe s'oppose au traité SALT 2 de façon manichéenne. Il appuie les Blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud, *moyen détourné de s'opposer* aux Noirs de Brooklyn, Chicago et Philadelphie. Conduit par des idéologues calculateurs, comme Connally et Moynihan, il accuse les *Européens de l'Ouest de se* préparer à accepter une « finlandisation ». Depuis qu'il a l'appui de certains syndicats et de certains membres de la commu*nauté juive, il représente un facteur* de division au sein du parti démocrate. Notre classe dirigeante est ainsi divisée entre ceux qui recherchent une collaboration avec *l'Europe occidentale* et ceux qui sont de plus en plus critiques à son égard.

On ne peut affirmer avec certitude que les Etats-Unis vont évoluer vers un modèle européen de société, surtout depuis que les Européens eux-mêmes s'interrogent sur de nouvelles orientations politiques et sociales. On peut dire qu'une décennie de regroupements et de redéfinitions politiques, de conflits sociaux profonds et ouverts s'ouvre pour l'Amérique. Les Etats-Unis tenteront de réconcilier leur héritage d'égalité, leur profond attachement à la démocratie, avec leur nouvelle position dans le monde. Au cours des troubles qui se produiront, il se peut que nous trouvions des occasions inattendues de développer de nouvelles formes de relations politiques entre l'Europe et les Etats-Unis.

LE DÉBAT EUROPÉEN

LA CAMPAGNE OFFICIELLE

M. Jean-Edern Hallier accuse les journalistes de la radio et de la télévision d'être les « valets du régime »

M. Jean-Edern Hallier, qui s'exprimait mercredi soir 6 juin sur les chaînes nationales de radio et de télévision, dans le cadre de la campagne officielle, au nom de la liste Régions-Europe qu'il conduit, s'est livré à une violente diatribe contre « la basse-cour journalistique d'une France domestiquée ».

Il a pris à partie les responsables de l'information radiodiffusée et télévisée en général, et plusieurs journalistes en particulier, attaquant nommément Jean-Pierre Elkabbach, Roger Gicquel, Alain et Patrice Duhamel, Philippe Grumbach, Léon Zitrone, Etienne Mougeotte, Michel Bassi, Jean-Marie Cavada, traités de *« valets du régime »* et de *« nouveaux collaborateurs du pétainisme giscardien ripoliné d'économisme ».*

L'écrivain a aussi affirmé son *« mépris »* pour *« le disco douceâtre du libéralisme éclairé »* du président de la République, lui-même traité de *« parvenu ».* Il a brocardé également Mme Simone Veil et MM. Jean Lecanuet, Michel Poniatowski et Edgar Faure.

Au nom de TF 1, Roger Gicquel a estimé, mercredi soir, au cours du journal télévisé de 20 heures, que *« si le candidat Hallier comprend la démocratie comme un prétexte à calomnies et à injures, c'est qu'il y a quelque part un malentendu sur le droit à l'expression qui doit aussi imposer des devoirs ».*

Etienne Mougeotte, directeur de l'information d'Europe 1, et Jean-Pierre Elkabbach ont décidé de *« citer en justice »* M. Hallier.

M. Bernard Legrand, sénateur de la Loire-Atlantique (Gauche démocratique), candidat, en deuxième position, sur la liste Régions-Europe, a déclaré mercredi soir qu'il se *« désolidarisait complètement et définitivement »* de celle-ci *« et plus particulièrement de Jean-Edern Hallier »*, dont il estime les propos *« dérisoires à force d'être outranciers ».* Le sénateur avait déjà pris ses distances avec l'écrivain quand Régions-Europe avait critiqué l'acceptation par le premier ministre du prix Europe attribué par la fondation F.V.S. de Hambourg (*le Monde* du 24 mai).

Faisant état *« d'innombrables réactions de sympathie »*, M. Hallier a indiqué, jeudi matin 7 juin, qu'il était intervenu de cette façon, non pour se livrer à des *« insultes personnelles »*, mais pour *« relever la grande tradition polémique »* en soulignant qu'à leur époque *« Chateaubriand, Hugo, Bernanos, y allaient bien plus fort ». « Qu'Etienne Mougeotte veuille m'envoyer ses avocats, plutôt que ses témoins, je ferai le procès de la sous-information, qui viendra à point renforcer le travail de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale »*, a-t-il ajouté.

LES MODALITÉS DU VOTE DU 10 JUIN

L'élection du 10 juin se déroulera selon le système de la représentation proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne (*le Monde* du 26 mai). Les listes présentées sont dites « bloquées » : sous peine de voir leur vote considéré comme nul, les électeurs ne doivent donc apporter aucune modification à la liste qu'ils ont choisi de déposer dans l'urne. Le panachage, le vote préférentiel, la suppression de certains noms, l'ajout de noms nouveaux sont interdits sous peine de nullité. Le scrutin se déroulera évidemment en un seul tour.

Les Français résidant à l'étranger voteront — comme c'est le cas pour l'élection présidentielle ou pour les référendums — dans les consulats.

Les autres Français, absents de leur domicile, pourront voter par procuration. Précisons qu'un mandataire ne peut disposer de plus de *sept* procurations (et non pas deux). Nous avons indiqué dans *le Monde* daté du 29 mai les formalités d'établissement des procurations.

● *M. Paul Quilès*, député socialiste de Paris, demande au premier ministre que les citoyens participant aux opérations de dépouillement puissent, sur attestation du président du bureau de vote, avoir une dispense de quelques heures de travail le lundi matin.

● *A Tarbes, M. Paul Chastellain*, maire communiste, a indiqué dans un communiqué : *« La préfecture des Hautes-Pyrénées m'interdit de clore le scrutin à 18 heures, comme il était de tradition jusqu'à maintenant, et comme je l'avais précisé dans une lettre. Les raisons invoquées dans cette lettre justifiant ma protestation demeurent entières, mais je me vois contraint de clore ce scrutin à 22 heures, du fait du caractère impératif du décret ministériel et de la menace d'annulation du vote. »*

● *En Meurthe-et-Moselle*, les communes de Blénod et Loisy, près de Pont-à-Mousson, fermeront leurs bureaux de vote à 18 heures, le 10 juin. Ainsi en ont décidé les conseils municipaux.

Les élus ont estimé que la mesure prise à l'échelon national ne se justifiait pas puisque tous les pays de l'Europe ne votent pas le même jour.

EXCLUSIONS AU M.R.G.

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, réuni mercredi 6 juin à Paris, a prononcé, à l'unanimité, l'exclusion de MM. Jean Monnier, Alain Marx, Paul Hermitan et Gérard Samet qui, *« en violation des statuts et des décisions du mouvement, se présentent aux élections européennes sur une autre liste que celle à laquelle participe le M.R.G. »* [Il s'agit de la liste conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.]

Le M.R.G. a précisé en outre qu'*« il poursuit son action en justice pour faire ordonner par les tribunaux l'interdiction, à la liste conduite par M. Servan-Schreiber, d'utiliser l'étiquette « M.R.G. » ou « radical de gauche » sur les bulletins de vote ».* RSA

Les déclarations de M. Malaud

SOCIAL - DÉMOCRATIE ET SOCIAL-TECHNOCRATIE...

Une erreur a dénaturé, dans nos éditions du jeudi 7 juin, le sens du titre de notre entretien avec M. Philippe Malaud. Le titre original était : « Il faut remédier à la toute-puissance de la social-technocratie » et non « social-démocratie ».

EN BREF

● *Mme Françoise Giroud*, qui figure en seconde position sur la liste Emploi, Egalité, Europe, conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a déclaré : *« Notre liste est la seule qui soit composée de véritables européens, de patriotes européens, qui souhaitent la construction de l'Europe. »*

Elle a *« constaté »* que l'Europe fonctionne selon des règles inadaptées, qu'elle est divisée, impuissante, que, de ce fait, on la maltraite. Rappelant la récente rencontre des ministres français et du président Carter, elle a ajouté : *« Si l'Europe avait été unie, nos représentants auraient été traités différemment. »*

● *Mme Solange Fernex*, MM. Benoît Fabiani, Philippe Cousteau et Jean-Pierre Mortreux ont appelé à voter pour la liste Europe-Ecologie, afin de *« construire une Europe différente de celle qu'on prépare »*, pour *« une terre sans pesticides et une méditerranée qui ne soit pas une mer morte ».* Les quatre porte-parole d'Europe-Ecologie se sont présentés bâillonnés, au début de l'émission radio-télévisée de mercredi, dans le cadre de la campagne officielle, pour protester contre les entraves mises, selon eux, par les grands partis à l'expression des autres courants.

● *M. Dominique Gallet*, président du club Gaullisme et Prospective, ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré mercredi soir à Fougères, au cours d'une réunion en faveur de la liste DIFE, que *« le danger supranational a cimenté les diverses branches de la famille gaulliste en une position commune et qu'une dynamique de rassemblement a été créée pour faire face aux perspectives d'intégration de la France. Par contre, la nébuleuse giscardienne est divisée en trois listes : Veil-Lecanuet, Servan-Schreiber-Giroud et Malaud-Poujade-Médecin. »*

● *Le RUC (Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables)* appelle les électeurs à s'abstenir pour protester contre la loi électorale

● *Le mouvement du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) indique, après la mise au point publiée mardi 5 juin par le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés (*le Monde* du 7 juin), que l'U.C.D.A.R. (Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés), association membre de son organisation, *« avait annoncé publiquement, dès le 23 mai, son choix pour l'abstention ».*

● *Le bureau politique du Front national* (extrême droite) s'*« indigne de la campagne de dénigrement menée par l'officine gouvernementale abusivement dénommée Centre d'information civique ».* Il *« demande qu'une enquête soit ordonnée sur la composition, le financement et le fonctionnement de cet organisme que rien ne qualifie pour juger les positions prises par les partis politiques appelant à l'abstention et au refus de vote dans l'élection européenne du 10 juin truquée par la bande des quatre ».*

● *Le parti socialiste ouvrier et paysan* (1), dont le secrétaire général est M. Pierre Tilleman, *« compte tenu des ambiguïtés dans les déclarations des différents partis politiques (...) et de la garantie morale que présente la personne de Mme Simone Veil »*, invite ses militants et sympathisants à voter pour la liste dirigée par le ministre de la santé, tout en proclamant son *« opposition catégorique »* à la politique économique du gouvernement.

(1) P.S.O.P., 86, avenue Pasteur, 93100 Montreuil.

● *Le réseau des Amis de la Terre* (R.A.T.) a indiqué, mardi 5 juin, qu'il *« attache une importance primordiale à la convergence de l'écologie avec d'autres mouvements sociaux (féministes, régionalistes, consommateurs...) et syndicaux, dont l'action préfigure ce que seront les luttes politiques de demain »*, et que sa participation aux élections européennes *« n'aurait été concevable qu'au sein d'une liste concrétisant cette convergence et cet objectif, et annonçant par le rassemblement des « minorités » d'aujourd'hui la majorité de demain ».* Une telle liste n'ayant pu être constituée, le R.A.T. *« laisse chaque électeur et chaque électrice choisir la manière dont ils s'exprimeront le 10 juin ».*

La fin de la « campagne d'explication » du premier ministre

M. Barre appelle les électeurs à « soutenir sans équivoque l'action du président de la République »

De notre envoyé spécial

Poitiers. — M. Raymond Barre a terminé, mercredi soir 6 juin, à Poitiers, la « campagne d'explication » en province qu'il avait commencée le 17 mai à Toulon et qu'il avait menée très activement, pendant trois semaines, grâce au puissant soutien logistique des sociétés nationales de télévision, parallèlement à la tournée électorale de Mme Simone Veil. Le premier ministre a invité les électeurs à voter pour la liste de l'Union pour la France en Europe afin de « manifester un soutien sans équivoque à l'action du président de la République », prenant ainsi l'initiative — et peut-être le risque — de mêler directement M. Valéry Giscard d'Estaing à l'enjeu du scrutin du 10 juin alors que le chef de l'Etat, dans son discours d'Hoerdt, s'était personnellement refusé à conseiller l'électorat dans son choix. M. Barre a aussi répondu une nouvelle fois aux détracteurs de la politique gouvernementale en décochant quelques traits supplémentaires en direction de M. Jacques Chirac qui aura été sa principale cible au cours de la campagne.

Les sondages le confortant dans sa conviction que la liste du R.P.R. recueillera beaucoup moins de suffrages que celle de l'U.D.F., M. Barre met d'autant plus d'ardeur à répliquer aux critiques de son prédécesseur que celui-ci souhaite que le corps électoral saisisse l'occasion de l'élection pour désapprouver la politique économique et sociale du gouvernement. Si la position de M. Chirac se trouvait effectivement affaiblie par les résultats du scrutin, le premier ministre en tirerait argument pour souligner que sa politique n'est pas aussi impopulaire qu'on le dit.

M. Barre avait déjà procédé de la sorte, en 1978, arguant de l'insuccès de la gauche aux législatives pour se prévaloir du soutien implicite de la majeure partie de l'opinion publique. Il espère récidiver, au détriment du R.P.R., en trouvant dans le bilan de la consultation une nouvelle raison de persévérer dans sa politique en dépit de tous les « Cassandre ».

M. Barre, qui dénonce volontiers chez ses adversaires les arrière-pensées pour 1981, a, pour sa part, des arrière-pensées à plus court terme.

ALAIN ROLLAT.

A l'invitation de M. René Monory, ministre de l'économie, président du conseil général de la Vienne, maire de Loudun, un millier de personnes, venues de différentes localités, avaient pris place sous le chapiteau qui avait été installé dans l'enceinte du parc des expositions de Poitiers.

Evoquant les plus récentes déclarations de MM. Chirac et Mitterrand, le premier ministre a déclaré : *« Nous avons à accomplir un devoir national : faire en sorte que notre pays soit fort et respecté. J'entends soutenir par certains que la France n'est pas en mesure de jouer son rôle ; d'autres disent que nous sommes condamnés à l'abaissement et au déclin. Je constate avec tristesse que la passion politique conduit à des jugements hâtifs, improvisés ou tendancieux dès qu'il s'agit de combattre le gouvernement et, à travers lui, personne ne s'y trompe, la politique du président de la République. On laisse échapper, au détour d'une phrase, que le franc va sortir du système monétaire européen, alors que rien n'autorise à jeter le doute sur la stabilité de notre monnaie. On évoque aussi, avec indignation, le camouflet que le ministre des affaires étrangères aurait reçu à Washington, alors que celui-ci conduisait d'importantes conversations avec le gouvernement des Etats-Unis sur le problème de l'énergie et qu'au cours de ces conversations il enregistrait une plus grande convergence des points de vue, et des résultats encourageants pour l'avenir. Toutes ces critiques semblent donner une grande satisfaction à ceux qui veulent ainsi interpréter les événements d'une manière qui est toujours défavorable à la politique de la France. »*

M. Barre a ajouté : *« Certains semblent trouver un étrange plaisir à être les Cassandre de nos éventuels malheurs. Où est la France dans tout cela ? Voilà pourquoi le gouvernement, qui sait quels sont les atouts de notre pays, à la différence de ses détracteurs, a confiance dans les Françaises et les Français. Le gouvernement poursuivra la politique de redressement et d'adaptation qu'il a entreprise depuis trois ans dans une situation internationale difficile et dans une conjoncture politique nationale que je me bornerai à qualifier de décevante. »*

En conclusion M. Barre a indiqué : *« Je voudrais demander aux Françaises et aux Français de voter pour montrer la confiance qu'ils ont dans l'avenir de leur pays et de voter pour manifester un soutien sans équivoque à l'action que mène le président de la République pour que notre pays soit influent, fort et respecté ».* — *« Je voudrais demander, des tensions que crée toute campagne électorale, il puisse y avoir dans toute la France profonde le sentiment d'une même volonté et d'un même espoir. »*

M. CEYRAC : l'Europe constitue le véritable marché national de demain.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. François Ceyrac a participé, le mardi 5 juin, aux travaux de l'assemblée générale de l'Union patronale de l'Isère. Ce fut l'occasion pour le président du C.N.P.F. de rappeler publiquement le choix de l'organisation patronale en faveur de l'Europe. *« La France, malgré tous les efforts qu'elle peut faire, reste un pays limité, sans énergie, dépourvue de matières premières, avec un marché intérieur réduit. Or il faut s'appuyer sur un marché national important et fort pour exporter. La France est trop petite, c'est l'Europe qui constitue le véritable marché national de demain. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours été Européens au C.N.P.F. »*, a déclaré M. Ceyrac, qui a poursuivi : *« Aujourd'hui, nous avons des ministres éloquents et bons raisonneurs mais qui reviennent de Washington aussi amers qu'à leur départ. Le dialogue avec nos amis Américains nécessite certaines égalités dans les rapports de forces... »*

Les candidates socialistes plaident pour une évolution européenne des droits des femmes

Plusieurs candidates sur la liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche ont tenu, mercredi 6 juin, à Paris, une conférence de presse pour affirmer leur détermination d'agir de façon concertée avec les autres femmes socialistes et social-démocrates d'Europe, afin de promouvoir les droits des femmes.

Pour les femmes socialistes, il s'agira tout d'abord de faire réellement appliquer les directives de la Communauté concernant l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes, en établissant, par exemple, *la transparence des salaires, en luttant contre la sectorisation du travail par sexe, en instituant l'assistance juridique pour les femmes victimes de discriminations ».*

Il s'agira ensuite de faire aligner la législation sociale sur celle du pays le plus avancé et de proposer des mesures telles que la réduction du temps de travail, mais en veillant que celle-ci aboutisse à la « répartition des tâches familiales ».

Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale chargée de la lutte des femmes, a détaillé les propositions des socialistes. Mme Françoise Gaspard, maire de Dreux, a dénoncé *« l'utilisation, par le capitalisme, d'un volant de main-d'œuvre féminine »* et plaidé pour une évolution européenne des droits des femmes. Mme Marie-Thérèse Prevel, secrétaire nationale du M.R.G. a insisté sur la nécessité de promouvoir *« un autre type de croissance, plus soucieuse d'environnement ».* Après une intervention de Mme Marie-Claude Vayssade consacrée aux difficultés des femmes du troisième âge.

Les menteurs

Mme Françoise Sagan, à qui l'on demandait ce qu'elle pensait des sondages, répondit : *« Je n'ai jamais rencontré de sondés. »* De temps en temps, ainsi, une personne naïve énonce tranquillement une évidence qui fait vaciller les plus superbes constructions sociales.

Moi non plus, je n'ai jamais rencontré de sondé. Je ne sais pas comment cela est fait, ni quelle psychologie cela peut avoir. Ce n'est pas tout à fait un mythe, cependant. Cela existe, je crois. Et d'après ce que publient les instituts de sondages, on peut esquisser une sorte de portrait de cet animal.

Il me semble que sa principale caractéristique est d'être un menteur. Je ne saurais l'en blâmer, car si l'on venait à tout bout de champ me poser des questions oiseuses sur des sujets assommants, je me ferais un plaisir de répondre des blagues. Donc le sondé est un menteur. Il raconte qu'il votera pour M. d'Ornano quand il s'agit d'élire le maire de Paris ; après quoi, il dépose dans l'urne un bulletin au nom de M. Chirac. Il déclare qu'il appartient à l'opposition, et il garnit l'Assemblée nationale de députés de la majorité.

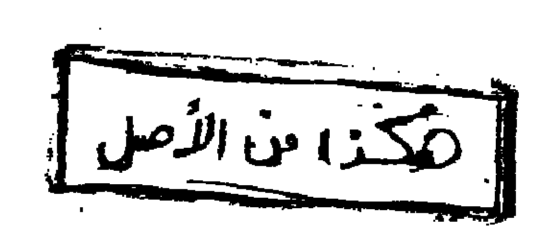
Une chose ne laisse pas de m'étonner : c'est l'inlassable crédulité des instituts de sondages et des organismes de presse qui utilisent leurs enquêtes. Dix déconvenues ne leur ont pas ouvert les yeux. Ils croient dur comme fer que les sondés sont sérieux, coopératifs, véridiques, débordants de bonne volonté. Cette conception optimiste de l'homme (et singulièrement du Français) fait honneur à leur âme, mais elle n'est pas très conforme à la réalité. L'homme (et singulièrement le Français) est une sale bête, fourbe, moqueuse, changeante, égoïste et lâche. Quand le sondeur vient avec son petit questionnaire, le sondé, dans le meilleur des cas, répond ce qui, pense-t-il, fera plaisir au sondeur, afin de ne pas avoir d'ennuis. Dans le pire, il le met en boîte.

S'il y a quelque chose d'antiscientifique, à notre époque où l'on est tant féru de science, c'est bien tous ces sondages qu'on accepte pour argent comptant, qu'on examine et qu'on commente avec gravité, et auxquels personne n'applique la moindre méthode critique.

Oserai-je en proposer une ? Etant établi que le sondé est par essence un menteur, le meilleur moyen de tirer un enseignement des sondages c'est, automatiquement, d'en prendre le contrepied. Ainsi nous pouvons être à peu près sûrs que, aux élections du 10 juin, la liste Chirac aura 30 % des suffrages et la liste Veil 16 %. Cela, d'ailleurs, colle assez bien avec les précédents scrutins.

JEAN DUTOURD.





هكذا من الأصل

LE DÉBAT EUROPÉEN

APRÈS LE 10 JUIN

Contestation et concertation au R.P.R.

M. Jacques Chirac présidera, mardi 12 juin, à Paris, une réunion conjointe du conseil politique du R.P.R. et du bureau du groupe parlementaire gaulliste de l'Assemblée nationale. A cette occasion, le maire de Paris compte non seulement analyser avec ses amis les résultats de l'élection européenne du 10 juin, mais aussi étudier les problèmes qui se posent à son mouvement.

M. Chirac a l'intention de proposer aux dirigeants du groupe et du parti un certain nombre d'initiatives concernant plus particulièrement l'organisation du R.P.R. et ses méthodes d'action.

Il s'agit tout d'abord d'étoffer l'état-major de la *rue de Lille*, qui, depuis quelques mois, s'était transformé en poste de commandement de la campagne électorale. Comme cela s'est déjà produit dans le passé, au lendemain d'échéances électorales nationales, les conseillers privés de M. Chirac pourraient prendre du champ. Disparaîtrait ainsi cette sorte d'« état-major de crise » dont les initiatives ont été parfois contestées et l'importance souvent grossie. En revanche, les responsables régulièrement désignés aux fonctions officielles — comme MM. Labbé, conseiller politique ; Devaquet, secrétaire général ; Pasqua, délégué à l'organisation ; Méo, conseiller économique et social — conserveraient leurs attributions, qui pourraient être définies avec plus de précision.

Certains secrétaires généraux adjoints verraient leurs compétences modifiées. Ce pourrait être le cas pour M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint chargé des élections, qui deviendra le secrétaire du groupe des quatre-vingt-un « députés » à l'Assemblée européenne, qui disposeront en permanence à Paris d'une structure en raison du système du « tourniquet » et que M. Michel Debré sera chargé d'animer. De nouvelles personnalités seront nommées rue de Lille, que M. Chirac compte choisir parmi les jeunes députés et les militants dont il a remarqué le dynamisme et le jugement, l'audience et l'activité pendant la campagne électorale. Ces nominations ont pour objet d'améliorer la représentation des militants et des parlementaires auprès de la direction du mouvement grâce à des élus ayant la caution des instances locales ou du suffrage universel.

M. Chirac compte aussi développer la concertation au sein des organes dirigeants. En plus des réunions statutaires du comité central, *qui est une assemblée assez lourde et souvent académique*, le président du R.P.R. convoquera le conseil politique et le bureau du groupe de façon plus fréquente : tous les quinze jours pendant les sessions parlementaires, et tous les mois pendant les intersessions.

Par ces décisions, M. Chirac espère remédier à quelques défauts d'organisation, apaiser la grogne ou la bouderie de certains, tenir compte des reproches qui lui ont été adressés, couper court aux critiques, bref, enrayer le malaise qui a gagné les parlementaires, beaucoup plus, il est vrai, que les militants.

Un enthousiasme variable

L'irritation à l'égard de *« la rue de Lille »*, et surtout de *« l'entourage »* ou des *« conseillers occultes »* a été exprimée publiquement par certains élus tels que MM. Peyrefitte, Guichard ou Guéna. Mais aucun d'eux n'a réussi, malgré quelques tentatives, à attirer à lui une fraction notable du groupe R.P.R. Les approbations orales données aux invitations fractionnelles ne se sont jamais concrétisées. Aucune menace sérieuse de scission ne s'est précisée au cours des semaines agitées que vient de connaître le R.P.R.

Malgré les pressions qu'ils ont subies ou les séductions qui leur ont été offertes, les députés gaullistes ont conservé leur cohésion apparente. Tous — à la seule exception de M. Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, — ont fait campagne dans leur circonscription en faveur de la liste DIFE, avec, il est vrai, un enthousiasme variable. Ils ont dû tenir compte, dans la plupart des cas, du « chiraquisme » des militants R.P.R., dont le soutien logistique est indispensable pour toute campagne électorale et dont le défaut pourrait se révéler fatal en une prochaine occasion. C'est pourquoi, partout où M. Chirac s'est rendu, les parlementaires ont assisté à ses réunions ou ont pris bien soin d'excuser leur absence par des motifs plausibles.

Les reproches adressés à M. Chirac par M. Yves Guéna, lorsque celui-ci s'est démis, le 5 mars dernier, de ses fonctions de conseiller politique, ont été assez mal compris par les élus et les cadres du mouvement, car ils venaient d'un homme qui a été l'un des plus proches collaborateurs de l'ancien premier ministre depuis la fondation du R.P.R., qui s'est montré naguère très « anti-giscardien » et qui connaissait tous les arcanes du mouvement. Il a néanmoins fait campagne pour la liste DIFE.

D'autres députés R.P.R., qui en privé ne ménageaient pas leurs critiques, ont eux aussi peu à peu participé à la campagne et montré dans les derniers jours une ardeur plus grande, dès lors que le maire de Paris employait un ton moins agressif et qu'il ne s'en prenait plus directement au chef de l'Etat.

Mais, pour arrêter leur attitude définitive à l'égard de M. Chirac, un grand nombre de députés préféraient prudemment — en mêlant subtilement leurs réserves mentales et leurs approbations orales — attendre le résultat du scrutin. Ce sera alors l'heure des règlements de comptes ou du pardon des offenses.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Chirac*, qui a présidé mercredi 6 juin un meeting à Clermont-Ferrand en présence de quatre mille auditeurs, a évoqué avec les journalistes l'éventualité pour le groupe R.P.R. du dépôt d'une proposition de loi tendant à remettre en cause le monopole de la télévision, ajoutant : *« Il est tout de même frappant de voir que jamais je crois autant de forces politiques dans ce pays n'ont contesté l'information telle qu'elle est donnée, notamment par les grands moyens nationaux de diffusion de l'information. »*

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. Mitterrand réaffirme que les socialistes acceptent l'Europe « pour la changer »

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. François Mitterrand a exposé au palais des sports de Toulouse, mercredi 6 juin, les raisons de son combat pour « *une autre Europe* ». Le premier secrétaire du parti socialiste, accompagné de M. Maurice Faure, député (M.R.G.) du Lot, avait à ses côtés M. Alain Savary, député de la Haute-Garonne, président du conseil régional de Midi-Pyrénées. Un auditoire de deux mille personnes environ avait d'abord sifflé et conspué M. Maurice Faure, auquel certains reprochent sa participation à l'Association du Grand Sud-Ouest, animée par M. Pierre Baudis, maire (app. P.R.) de Toulouse, et inspirée par M. Jean François-Poncet. M. Savary avait contesté la création de cette association « *lancée par un certain nombre d'hommes politiques de la majorité nationale minoritaire dans les trois assemblées régionales du Grand Sud-Ouest* ».

M. Mitterrand a d'abord évoqué les inégalités au sein du monde agricole et cité en exemple le résultat brut d'exploitation qui est, pour une moyenne nationale de cent, de soixante-huit en Haute-Garonne, et de quatre cent trentre-trois dans la Marne, ce qui signifie qu'un agriculteur de ce département a un revenu sept fois supérieur à celui d'un exploitant agricole de la région toulousaine. Le délégué de la Nièvre a rappelé les objectifs de la liste socialiste en matière agricole, notamment l'élimination des montants compensatoires, la fixation des prix à la production à un niveau assurant la rentabilité de l'exploitation, et l'organisation des marchés.

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite évoqué la question des compétences de l'Assemblée de Strasbourg. Il a déclaré : « *On nous jette à la figure les déclarations d'Helmut Schmidt, social-démocrate allemand et de Gaston Thorn, président du parti libéral luxembourgeois, l'un et l'autre partisan de je ne sais quelle forme nouvelle de supranationalité. Pourquoi ne nous parle-t-on pas davantage des déclarations d'Enrico Berlinguer, de Giorgio Amendola, leaders du parti communiste italien ? Les sociaux-démocrates allemands, les libéraux luxembourgeois et les communistes italiens se sont également prononcés favorablement sur ce point. Comme quoi, les supranationaux se recrutent un peu partout. Ce qui n'est pas notre cas. Nous sommes cependant partisans de débattre avec nos partenaires d'un certain nombre de compétences qui deviendront communes. C'est ce que nous avons fait lorsque nous avons signé le traité de Rome.* ». — L. P.

A Boulogne-Billancourt et à Nevers

Avant de se rendre à Toulouse, M. Mitterrand avait plaidé, devant de nombreux ouvriers de l'usine Renault, à Boulogne-Billancourt, pour la construction de « l'Europe des travailleurs » et contre « *la politique destructrice du gouvernement* ». Il avait insisté sur « *l'internationalisme des luttes* » et demandé que le statut social des travailleurs européens soit aligné sur celui du pays le plus favorisé dans ce domaine.

« *Rien n'est plus important que de rassembler ceux qui travaillent* », avait-il ajouté avant de demander aux travailleurs de « *ne pas s'enfermer dans un nationalisme étroit qui ne répond pas aux problèmes posés à la classe ouvrière, car nous ne résoudrons nos problèmes qu'en les élargissant* ». M. Mitterrand avait conclu : « *Il est nécessaire d'en finir avec des frontières inutiles, dès lors qu'elles forment barrage au développement de ce qu'il y a de plus fort et de plus enrichissant pour la nation française* ».

Après avoir de nouveau protesté contre le projet de loi relatif à l'immigration, le chef de file des socialistes s'est rendu à Nevers où il a réaffirmé que les socialistes « *acceptent l'Europe telle qu'elle est pour la changer* ».

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) APPELLE LES ÉLECTEURS A VOTER NUL

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., s'est adressée aux électeurs, mardi 5 juin, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision. « *Dans une campagne où la liberté est nulle, votez nul* », a-t-elle déclaré, faisant allusion au fait que la loi électorale défavorise les petits partis.

Mme Bouchardeau a demandé aux électeurs de confectionner eux-mêmes leur bulletin de vote, inscrivant leurs protestations et leurs revendications. Par exemple, a-t-elle dit, images à l'appui, en ouvrant la « *chasse au gaspi* » du *nucléaire civil et militaire* », ou en disant « *oui à l'Europe des trente-cinq heures* ».

Mme Bouchardeau a dénoncé l'« *Europe du nucléaire* » et souligné la nécessité de développer les sources d'énergie liés à la géothermie, au soleil, à la mer. Elle a aussi parlé de l'autogestion et du pouvoir que devraient avoir les travailleurs « *pour contrôler ce qui se fait en leur nom* ».

M. Marchais : patriotes conséquents et internationalistes convaincus

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est à Lyon, entouré d'une dizaine de candidats communistes aux élections européennes, dont M. Paul Vergès, secrétaire général du P.C. réunionnais, que M. Georges Marchais a achevé mercredi 6 juin son tour de France électoral. Douze mille personnes occupaient les gradins du palais des sports pour écouter le secrétaire général du P.C.F. dresser « *le bilan réel de vingt-deux années de Marché commun* », bilan désastreux, selon lui, y compris pour la région Rhône-Alpes, que M. Raymond Barre — mais aussi, a affirmé M. Marchais, les responsables nationaux et locaux du P.S. — considère comme une « région-test ». Le chômage, a-t-il dit, a augmenté de 40 % en deux ans, 140 000 travailleurs sont privés d'emploi, les liquidations d'entreprises ont été prononcées au rythme d'une par jour en 1978 et en 1979.

M. Marchais a répondu à ceux qui l'accusent de nationalisme : « *Je suis un internationaliste qui n'a de leçons à recevoir de personne. Lorsqu'il fallait assurer un soutien aux travailleurs et aux démocrates portugais, espagnols ou grecs, qui trouvait-on au premier rang ? Des communistes français. Par contre, qui était l'allié de Salazar, de Franco, des colonels grecs ? Ceux-là mêmes qui sont au pouvoir aujourd'hui, y compris les représentants des partis sociaux-démocrates de toute l'Europe.* » M. Marchais a ajouté : « *Il n'y a aucune contradiction à être des patriotes conséquents et des internationalistes convaincus.* »

M. Marchais est revenu sur les attaques « *ouvertement mensongères* » du P.S. contre le P.C.F., affirmant qu'elles n'ont « *d'autre fondement, d'autre justification que les difficultés grandissantes du parti socialiste à faire accepter par les électeurs — et, de plus en plus, par les militants — le ralliement ouvert du P.S. à la social-démocratie européenne* ». En agissant ainsi, le P.S. revient, selon M. Marchais, « *dans les vieilles ornières de la collaboration de classe, d'où nous l'avions tiré* ». « *Les convergences (...) entre M. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand n'ont d'autre but que de préparer (...) le ralliement du parti socialiste à la droite giscardienne, sa participation directe à la mise en œuvre de la politique du capital* », a déclaré le secrétaire général du P.C.F. Pour M. Marchais, le moyen de faire échec à cette alliance et de condamner, en même temps, la politique économique et sociale et la politique européenne du gouvernement, c'est, évidemment, de voter communiste.

LE P.C.F. PROTESTE CONTRE L'ATTITUDE DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS DES DOM-TOM

Le parti communiste a protesté, mercredi 6 juin, contre la façon dont les chaînes de radio et de télévision des DOM-TOM rendent compte de la campagne pour l'élection européenne. « *A la Martinique*, indique une déclaration du P.C.F., *un débat télévisé rassemble des représentants du parti socialiste, de l'U.D.F. et du R.P.R. ; celui de la liste du P.C.F. en est exclu. A la Réunion, FR 3-Réunion diffuse le « Spécial élections » de Simone Veil et de François Mitterrand intégralement ; l'intervention de Georges Marchais n'est pas diffusée. A la Réunion et dans d'autres DOM-TOM, seules les réunions du parti communiste ne sont pas annoncées à la radio et à la télévision. Tous les partisans de l'intégration européenne et de la départementalisation exercent des pressions multiples sur les électeurs.* »

Le P.C.F. « *exige du gouvernement qu'il soit mis un terme à ces pratiques frauduleuses, et que toutes mesures appropriées soient prises pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale et la régularité du scrutin* ».

L'APPEL DES INTELLECTUELS EN FAVEUR DE LA LISTE COMMUNISTE A REÇU PLUS DE MILLE SIGNATURES.

L'appel en faveur de la liste du P.C.F., signé par deux cents intellectuels (le *Monde* du 29 mai), a reçu le soutien de « *plus d'un millier d'ingénieurs, de cadres, d'universitaires, de chercheurs, d'enseignants, d'architectes, de médecins, d'avocats, de créateurs* », indique *l'Humanité* du 7 juin.

Parmi ces nouveaux signataires figurent notamment, Françoise Arnoul, Pierre Barbéris, Eugène Cotton, René Gonzales, Manuel-Francis Kahn, Roger Kahane, Stellio Lorenzi, Robert Murzeau, Ernest Pignon-Ernest, Paul Préboist, Bernard Sobel, René Vautier et Colette Magny.

L'U.D.B. APPELLE A VOTER « A GAUCHE »

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) appelle ses militants et les électeurs à « *voter à gauche* ». Prenant acte des réponses apportées par MM. Marchais (P.C.) et Bérégovoy (P.S.) aux questions qu'il avait posées aux deux principales formations de l'opposition, le parti autonomiste et socialiste indique notamment : « *A notre demande de s'engager à modifier le mode de scrutin de façon à permettre une représentation démocratique des régions, le P.S. a répondu favorablement, cependant que le P.C.F. s'engageait moins clairement sur ce point.*

» *L'U.D.B. engage donc les Bretons qui estiment qu'il est fondamental pour le peuple breton que soit modifiée la loi de juillet 1977 à apporter leur voix au P.S.*

» *Cependant, la pratique du P.C.F. à l'égard du Marché commun et de l'Europe des trusts, sa politique de défense des régions menacées par l'élargissement de la C.E.E., sa pratique de lutte des classes, la présence sur la liste d'une personnalité occitane et d'un autonomiste réunionnais, mettent en évidence les convergences entre le combat de l'U.D.B. et celui du P.C.F.*

» *L'U.D.B. engage donc les Bretons qui estiment qu'il est fondamental que soit entravée la politique désastreuse des trusts européens à l'égard de la Bretagne à apporter leur voix au P.C.F.* »

CORRESPONDANCE

La libre circulation entre les pays du Marché commun

Nous avons reçu de deux lecteurs du Luxembourg, Monique et François Hyenne, la lettre suivante :

Français, nous habitons à Luxembourg depuis une dizaine d'années.

Par *le Monde* daté 3-4 juin, nous avions appris qu'une manifestation antinucléaire aurait lieu à Thionville.

Au petit poste-frontière français de Zouftgen, près de Dudelange, un C.R.S. nous a arrêtés pour nous demander où nous allions, entre autre à Thionville. Il ne pensait pas que nous pourrions passer. Pourquoi ? Parce qu'il avait des consignes. Lesquelles ? Il n'a donné aucune précision.

Ensuite, il nous a demandé nos papiers, puis nous a donné l'ordre de faire demi-tour. Ce n'est qu'après avoir fait demi-tour que nous avons pu reprendre possession de nos papiers.

Nous avons essayé de discuter, mais en vain.

Refusant de nous laisser intimider, nous nous sommes dirigés vers le poste principal, situé à Evrange. A peine arrivés, nous avons entendu un C.R.S. s'écrier : « Cette voiture a déjà été refoulée ! »

Comprenant mal les raisons de ce refus de nous laisser passer, nous avons donc parlementé avec un fonctionnaire de la sûreté. Il a finalement accepté de nous laisser passer parce que, après tout, nous étions français et qu'il ne pouvait pas nous empêcher d'entrer dans notre pays.

La libre circulation entre les pays du Marché commun nous semble sérieusement compromise, à quelques jours des élections européennes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les Presses de la Renaissance

vous proposent :

LES ROMANS DE L'ETE

Anton Myrer

LES DERNIERS JOURS DE L'ETE



Best-seller depuis 7 mois aux Etats-Unis, **Les derniers jours de l'été** d'Anton Myrer est un livre qui s'inscrit dans la lignée des grands romans américains.

De 1940 à nos jours, voici la saga de toute une génération, avec ses espoirs, ses passions, ses désillusions. C'est d'abord l'époque du swing, de Count Basie et Glenn Miller. C'est l'époque de l'Amérique tranquille et opulente. Les personnages : une bande de copains, garçons et filles. Des jeune gens avides de vivre et d'aimer qui partent dans leur voiture décapotable pour de folles promenades qu'ils voudraient éternelles. Mais la guerre survient... Le bonheur d'autrefois pourra-t-il survivre ? Scott Fitzgerald avait su saisir l'esprit des années 20, Steinbeck celui des années 30. Dans **Les derniers jours de l'été**, Anton Myrer évoque merveilleusement les années 40 et 50.

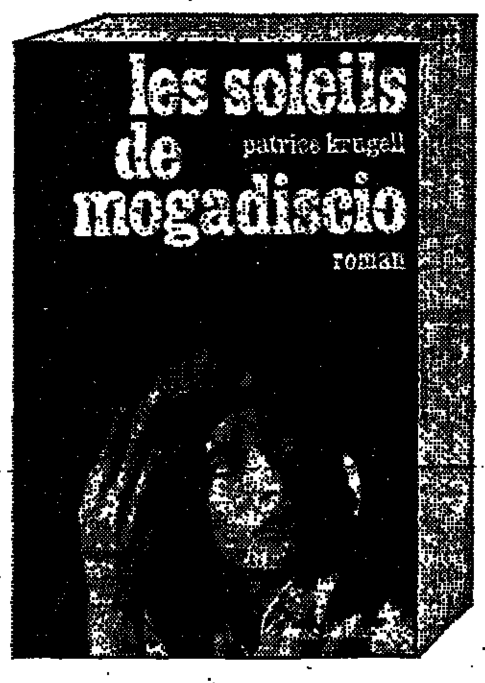
Un grand roman, une puissance fresque.



Paul Theroux
JACK LE MAGNIFIQUE

Suivre Jack le Magnifique, c'est pénétrer dans les bas-fonds de Singapour, explorer les moeurs de la mafia chinoise ou des Occidentaux paumés sous les tropiques. Ce personnage haut en couleur digne des héros de Joseph Conrad, nous entraîne en de multiples aventures cocasses ou tragiques qui, espionnage et chantage aidant, le conduisent à une destinée singulière et inattendue.

Paul Theroux, l'auteur des **Conspirateurs**, confirme ici qu'il est bien - pour reprendre le mot d'Anthony Burgess - "l'une des gloires authentiques de la littérature anglo-américaine d'aujourd'hui."



Patrice Krugell
LES SOLEILS DE MOGADISCIO

La corne de l'Afrique, il y a quelques années en proie aux séquelles de la décolonisation. Tel est le décor de ce roman où s'opposent amour et racisme et où s'agitent les intrigues des milieux diplomatiques.

Khadidjia, la plus belle hétaïre de Somalie, parviendra-t-elle à effacer le poids de ses origines qui la condamnait à l'excision et à être une africaine comme les autres ? Pourra-t-elle vivre en paix avec Daniel, le jeune diplomate qui l'aime en dépit de tous les affronts, de toutes les médisances et de toutes les attaques d'une implacable colonie européenne ?

Exotique, original, enlevé comme une danse africaine, **Les soleils de Mogadiscio** est le roman de vacances idéal.

LES PRESSES DE LA RENAISSANCE, 198 BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 75007 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATIONS.

Publicorps

LE DÉBAT EUROPÉEN

LES SYNDICATS ET LES ÉLECTIONS

Seule la C.G.T. n'est pas favorable au renforcement de la Communauté

A l'inverse de ce qui se passe en Allemagne fédérale ou en Italie, on compte sur les doigts d'une main les dirigeants de syndicats français qui, après avoir dûment abandonné leurs mandats à ce titre, se sont inscrits dans la compétition des élections européennes : M. Jacques Moreau (ancien membre de la commission exécutive de la C.F.D.T.) sur la liste socialiste, MM. Georges Frischman (ancien secrétaire des postiers C.G.T.) et Joseph Sanguedolce (qui, depuis 1977, avait cessé d'être secrétaire de l'Union C.G.T. de la Loire pour devenir maire de Saint-Etienne) sur la liste communiste, et M. Corentin Calvez (ancien délégué général de la C.G.C.) sur la liste U.D.F.

L'ensemble des organisations syndicales invitent à voter massivement le 10 juin, mais aucune n'a donné de consigne précise — sauf à lire entre les lignes, pour certains. Sans doute peut-on relever les noms de MM. Séguy, Leguen et Sainjon, secrétaires généraux, respectivement, de la C.G.T., de l'Union des cadres C.G.T. et de la Fédération de la métallurgie C.G.T. dans un appel à voter pour le parti communiste. Mais les intéressés feront observer que c'est aux côtés de cent « personnalités » lançant la même exhortation, et non au titre de leurs organisations.

Toutes les centrales syndicales françaises, à l'exception de la C.G.T., sont favorables à l'élargissement de la Communauté européenne. Elles le sont aussi au renforcement des structures communautaires, bien que leurs objectifs soient différents : Etats-Unis d'Europe pour F.O., construction du socialisme autogestionnaire pour la C.F.D.T., démocratie économique et sociale pour la C.F.T.C., institutions démocratiques et non plus technocratiques pour la C.G.C.

Dans l'immédiat, ces quatre organisations, prenant acte d'une crise qui n'est pas seulement française, estiment que seules des mesures coordonnées entre les pays d'Europe et ceux du tiers-monde pourront lutter contre le chômage et améliorer la condition des travailleurs. Cela ne sera pas obtenu sans une action syndicale puissante rassemblant tous les pays d'Europe.

Pour la C.G.T., depuis les débuts de la Communauté charbon-acier, le bilan est négatif. L'Europe d'aujourd'hui, à ses yeux, est non seulement caractérisée par la domination des monopoles, mais encore par le conservatisme et la collaboration de classe incarnés par M. Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt, et elle redoute la volonté hégémonique des dirigeants ouest-allemands.

S'engager vers l'intégration c'est amoindrir l'indépendance nationale au profit des monopoles. Faire entrer la Grèce, le Portugal et l'Espagne dans la Communauté n'aura pas d'autre effet que de permettre aux multinationales d'étendre leurs restructurations et d'accroître les difficultés de certains secteurs industriels et agricoles.

Néanmoins, la C.G.T. ne renie pas le traité de Rome. Elle entend lutter contre les dispositions qui favorisent le capital mais réclamer l'application des mesures positives qui, selon elle, sont restées lettre morte. Quant au futur Parlement, elle enregistre sa création sans considérer que cela implique une supranationalité de façon irréversible. La différence est faite entre le peuple allemand et le capitalisme d'outre-Rhin. Enfin, la C.G.T. estime essentielle la présence de toutes les organisations syndicales ouest-européennes au sein d'une même confédération, réaffirmant ainsi la volonté d'entrer à la C.E.S., ce qui est refusé à M. Séguy. Celui-ci, on le sait, considère que le blocage vient de M. O. Vetter, le président du D.G.B. allemand. Il a engagé contre lui une polémique dans laquelle nombre de syndicalistes français voient surtout une querelle étayant l'hostilité à l'Allemagne dans les élections du 10 juin.

La position de la C.G.T. a été arrêtée début avril, après deux réunions de la commission exécutive et des débats animés. En effet, si le congrès de Grenoble avait, en novembre 1978 fixé la position au sujet de la Communauté européenne (et notamment entériné le fait que la C.G.T. ne se mettrait pas en campagne pour un parti, autrement dit le P.C.F.), un certain nombre de dirigeants désiraient donner à la déclaration finale une expression aussi restrictive que possible, contrairement, semble-t-il, aux souhaits de M. Georges Séguy. Plusieurs fédérations d'industrie, dont les leaders siègent à la Commission exécutive, ont voté contre l'élargissement aux trois pays. M. J.-L. Moynot, chargé au bureau confédéral du secteur économique, a été parmi ceux qui se sont efforcés de faire adopter une rédaction moins liée par les schémas traditionnels cégétistes. Tenant compte d'une analyse plus « fine » de la crise économique actuelle, ils ont assorti les réserves de quelques propositions constructives.

Dans les autres confédérations, au contraire, bien que le débat ait été parfois très approfondi, comme à la C.F.D.T., les positions étaient souvent arrêtées depuis plusieurs années. Elles ont été mises à jour sans qu'apparaissent des contestations.

(On lira ci-dessous les déclarations que nous ont faites les représentants des cinq centrales.)

M. Bornard (C.F.T.C.) : garantir une démocratie économique et sociale

« La C.F.T.C. a toujours été favorable à la construction européenne. Pour elle, qui participe pleinement à l'activité des organismes communautaires, l'Europe n'est plus un choix mais une nécessité et une réalité.

» La substitution aux terribles affrontements du passé d'une coopération fondée sur des solidarités de fait s'impose d'elle-même. Cette solidarité est évidente dans le domaine économique. Après avoir connu une période d'expansion absolument sans précédent pendant vingt ans, les pays de la Communauté doivent maintenant unir leurs forces et leurs moyens pour faire face à la crise et définir dans les domaines monétaire, économique, industriel, énergétique, régional, etc., des politiques communes qui permettent de retrouver un meilleur rythme de croissance et de pouvoir lutter contre le chômage. La C.F.T.C. entend, en particulier, que les travailleurs soient associés à la définition de ces politiques à travers la mise en place de comités paritaires sectoriels dans chaque section d'activité.

» De même, la Communauté européenne est devenue le cadre naturel dans lequel doivent s'insérer les politiques sociales, et en premier lieu, la durée du travail et l'humanisation des conditions de travail.

» Mais, pour la C.F.T.C., l'enjeu de la construction européenne dépasse ces objectifs. Il s'agit, à travers les diversités des pays, de définir un type de société et des structures qui garantissent les libertés des individus et qui leur permettent d'exercer effectivement leurs responsabilités dans une démocratie économique et sociale jusqu'au niveau de l'entreprise. Le Livre vert des Communautés (1) sur la réforme de l'entreprise va dans ce sens.

» Il s'agit aussi, comme a commencé à le faire la convention de Lomé, de mettre tout le poids de la Communauté au service de la construction d'un ordre économique mondial plus solidaire et plus équitable. C'est une des grandes chances de la paix dans le monde, et ce n'est pas le moins important. »

(1) Nom donné à un rapport de la Communauté intitulé : « Participation des travailleurs et structures des sociétés ».

M. Bergeron (F.O.) : le bon sens

« Force ouvrière est depuis toujours convaincue de la nécessité du renforcement de la Communauté économique européenne. Les bouleversements qui transforment le monde imposent aux vieilles nations de l'Europe occidentale de coordonner leurs comportements sur les questions essentielles : monnaie, échanges ou énergie. C'est vrai aussi au plan social. Personne ne peut contester, en effet, que des progrès significatifs, en matière de durée du travail, par exemple, ne pourront se faire que si l'évolution va dans le même sens dans l'ensemble des pays européens. Force ouvrière préconisait, il y a vingt ans déjà, les conventions collectives européennes. Etant donnée l'étroite interdépendance des économies nationales.

» Les partenaires des pays européens : Etats-Unis, Chine, Inde, etc, ont atteint ou vont atteindre une dimension continentale. Or, les vieilles nations industrielles d'Europe occidentale sont une mosaïque de pays qui dépensent une bonne partie de leur énergie pour écouler entre elles des produits manufacturés qui, pratiquement, sont les mêmes. Le bon sens ne commande-t-il pas d'aller dans le sens de l'organisation des choses ?

» Cela dit, le renforcement de la construction européenne ne peut venir que des gouvernements des Etats : A eux de décider quelle part de souveraineté ils entendent déléguer à des institutions communautaires, en vue de l'application des politiques, qu'ensemble, ils auraient décidées. Le Parlement, outre ses pouvoirs budgétaires, devra être l'endroit où seront exprimées les préoccupations populaires. Il pourra être aussi le creuset d'idées à reprendre par les gouvernements des Etats.

» Et puis, le renforcement de la Communauté aura évidemment des prolongements au plan syndical. C'est ce qui s'est déjà produit à Munich au congrès de la Confédération européenne des syndicats. »

M. Séguy (C.G.T.) : non à l'intégration Giscard-Schmidt

« Lorsque fut signé le traité de Rome, les chantres du Marché commun nous prédirent une ère de prospérité économique et d'harmonisation sociale qui confinerait au miracle.

» Vingt-deux années sont passées. La Communauté économique européenne est devenue une réalité dont personne ne peut faire abstraction. Mais cette réalité recèle très exactement le contraire de ce que ses instigateurs avaient promis démagogiquement : une crise dévorante, 6 millions et demi de chômeurs, la vie chère, l'inflation galopante, l'austérité sur toute la ligne, l'aggravation des conditions de travail, l'expulsion des travailleurs immigrés, l'éviction massive des petits exploitants agricoles, la mutilation des secteurs décisifs de notre industrie nationale, la décrépitude économique, un gâchis humain et matériel sans précédent.

» Les mêmes ont assuré qu'en passant de l'Europe des Six à celle des Neuf le redressement était garanti ; la suite a prouvé l'inconsistance de telles prédictions.

» Comment faire mieux en l'élargissant à trois pays économiquement et socialement retardataires, dont l'économie est dominée par les firmes multinationales, qui ne voient dans cet élargissement que de nouveaux moyens de renforcer leur impérialisme économique et politique ?

» Nous regrettons que des syndicalistes français cautionnent la thèse selon laquelle le progrès social pourrait être sécrété par la fusion des intérêts du grand capital et des travailleurs.

» Notre conception de l'Europe passe par la solidarité ouvrière internationale qui nous interdit de faire l'impasse sur le contenu de classe de l'intégration européenne prônée par Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt et tous ceux qui s'identifient à l'Europe du conservatisme et de la collaboration de classes. »

M. Chérèque (C.F.D.T.) : le socialisme sera l'objectif

« L'Europe, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'est pas l'Europe que nous voulons. Elle est d'abord celle des grands intérêts privés, celle des industriels et des marchands. Il est non moins important que l'Europe s'ouvre aux aspirations des pays en voie de développement et offre au tiers-monde des possibilités d'échanges et de coopération, en permettant une plus grande égalité et une plus grande solidarité.

» Au plan syndical, la C.F.D.T. fonde ses espoirs dans les possibilités d'action qu'offre la C.E.S., dont le dernier congrès confirme les progrès accomplis dans la construction d'une action syndicale qui rassemble tous les syndicats des pays d'Europe pour faire face à la crise et, plus particulièrement, au chômage.

» La priorité mise sur la réduction de la durée du travail, vers la semaine de trente-cinq heures, manifeste une volonté réelle d'agir plus efficacement contre la politique des forces capitalistes. En effet, il y a aujourd'hui une telle imbrication entre les économies des différents pays d'Europe que le patronat s'organise pour contrer les luttes revendicatives qui se déroulent dans chacun des pays.

» La C.F.D.T. lutte pour une autre Europe, dans laquelle se construira, par les luttes sociales, une communauté européenne dont le socialisme sera l'objectif.

» L'entrée dans cette communauté des peuples espagnol, portugais et grec ne peut que renforcer cette action commune. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles la C.F.D.T. est favorable à l'élargissement de la C.E.E. à ces pays. La C.F.D.T. ne sous-estime pas pour autant les problèmes que pose cet élargissement aux travailleurs et aux populations des régions dont l'activité économique est proche ou concurrentielle à ces pays. Fondant sa confiance dans la solidarité de classe des travailleurs, elle agira en conséquence pour que leurs intérêts soient sauvegardés.

» La C.F.D.T. appelle les travailleurs à mettre, le 10 juin, leur vote en conformité avec leurs intérêts de classe et à choisir la liste de candidats qui leur paraît la plus proche de leurs exigences syndicales et de leurs aspirations à la construction du socialisme autogestionnaire. »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

M. Menu (C.G.C.) : briser l'hégémonie des deux blocs

« S'il est un point où l'opinion et l'action de la C.G.C. ont été d'une remarquable constance depuis près de trente ans (le traité de Paris instituait la C.E.C.A. en 1951), c'est bien la nécessité pour l'Europe de constituer une entité économique. Elle y a toujours vu : Pour la France, un élargissement de ses marchés et une incitation à l'amélioration de sa compétitivité, avec pour conséquence l'expansion de notre économie et l'augmentation des emplois offerts. Pour l'Europe et pour le monde, la meilleure façon de briser l'hégémonie des deux blocs.

» Si tout, loin de là, n'est pas parfait, il faut bien reconnaître que deux objectifs ont été partiellement atteints : La France exporte 40 % de sa production, dont 20 % dans les pays du Marché commun ; le niveau de vie s'est sensiblement amélioré dans tous les pays de la C.E.E., particulièrement dans ceux qui avaient le plus grand retard.

« C'est dans ce sens que l'Europe doit poursuivre : créer un véritable marché intérieur de trois cent millions d'habitants, générateur de progrès technique, de progrès de productivité et d'expansion économique.

» En conséquence, la France doit se placer dans la guerre économique au niveau des plus grands, et être capable, sans mettre en péril le niveau de vie de ses propres ressortissants ni leur emploi, de coopérer à l'évolution des pays en voie de développement.

» Pour cela il faut une volonté politique : nous espérons que l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel est susceptible de transformer les institutions technocratiques de Bruxelles en institutions réellement démocratiques.

» Non moins indispensables sont la présence et l'influence d'un syndicalisme européen fortement structuré, au niveau des institutions certes, mais aussi au niveau des centres de décision des entreprise multinationales.

» Dois-je préciser que nous estimons primordiale la présence du personnel d'encadrement dans cette action, et la reconnaissance par tous (en commençant par les autres centrales) de la C.I.C., Confédération internationale des cadres, comme partenaire à part entière ? »

LE DÉBAT EUROPÉEN

Un entretien avec Mme Arlette Laguiller et M. Alain Krivine...

(Suite de la première page.)

» Au demeurant, les thèses des uns et des autres sur l'Europe sont suffisamment proches pour que les enjeux soient situés ailleurs. L'U.D.F. et le R.P.R., le P.C. et le P.S. ont tous dit, dans cette campagne, qu'ils ne remettaient pas en cause le Marché commun, mais qu'il n'était pas question pour eux d'accepter d'autres institutions que celles prévues par le traité de Rome. C'est-à-dire qu'ils sont clairement d'accord sur l'essentiel.

» En ce qui concerne le Marché commun et ses institutions, nos deux organisations ne font certes pas la même analyse. Lutte ouvrière considère que l'élection au suffrage universel du Parlement européen ne change rien à l'incapacité fondamentale des diverses bourgeoisies à sortir du cadre de leur Etat national. Si les travailleurs n'ont rien à espérer des institutions européennes, ils n'ont, par contre, rien de plus à craindre que ce qu'ils ont déjà à craindre de leurs Etats nationaux.

La L.C.R., pour sa part, estime que la mise en place de telles institutions européennes, légitimés par le suffrage universel, témoigne du fait que les bourgeoisies européennes, tout en restant accrochées à leur propre Etat, travaillent non seulement à faciliter la circulation des capitaux et des marchandises, mais aussi à coordonner leurs plans d'austérité et leurs dispositifs policiers à l'échelle de l'Europe occidentale. Ce projet présente, pour les travailleurs, une menace qu'ils ne sauraient sous-estimer.

» Cela dit, nous sommes d'accord sur ce qui est, pour nous, l'essentiel : notre liste est la seule à se prononcer pour une Europe sans frontières ; la seule frontière que nous reconnaissions, c'est celle qui sépare les ouvriers des patrons. Notre liste est la seule à se prononcer pour une Europe ouvrière unie, de l'Est à l'Ouest, débarrassée du capitalisme et du goulag.

» Les travailleurs n'ont rien à attendre du Parlement européen. Mais, si nous y sommes élus — *malgré les barrages qui tentent de nous empêcher d'y accéder*, — nous voulons y être les porte-parole des travailleurs. L'Assemblée européenne sera pour nous une tribune où nous défendrons l'internationalisme et le socialisme, qui n'est pas la honteuse caricature qu'en donnent, chacun à sa manière, Brejnev ou Schmidt, un socialisme qui n'est ni celui de Marchais ni celui de Mitterrand.

— L'Europe qui se construit depuis trente ans a-t-elle contribué à l'émancipation de la classe ouvrière ?

— On ne peut pas dire que, depuis trente ans, la bourgeoisie ait fait un grand pas en avant dans la construction de l'Europe. En revanche, ce qui est certain, c'est que les gouvernements d'Europe occidentale ont tous le même bilan, en matière d'émancipation ouvrière : développement du chômage, licenciements, hausse des prix, répression anti-ouvrière. Aucun de ces gouvernements, pris séparément, n'a fait autre chose que d'essayer d'imposer une politique d'austérité aux travailleurs. On voit mal ce qu'ils pourraient faire d'autre ensemble.

» D'ailleurs, pour tout ce qui a vraiment compté pour l'émancipation de la classe ouvrière, les grévistes ont toujours précédé les législateurs. Et c'est par leur lutte, par leurs combats, que les travailleurs d'Europe ont conquis les quelques avantages sociaux dont se targuent aujourd'hui les hommes politiques. Mais leur émancipation, il leur reste à la gagner. Et ce sont les travailleurs qui, en s'émancipant par la lutte, construiront l'Europe.

Le prolétariat se heurte partout à la même crise

— Pensez-vous que la question européenne, indépendamment de cette élection ou à cause d'elle, est entrée dans l'horizon des luttes sociales et politiques d'aujourd'hui ?

— La classe ouvrière n'a pas attendu que la bourgeoisie se mette à l'heure européenne pour comprendre que ses luttes se situaient immédiatement et nécessairement dans un cadre européen. Mais la crise, grâce à laquelle certains espèrent diviser les travailleurs, est au contraire en train de les unir. Les hommes politiques font de la démagogie avec les trente-cinq heures, mais les sidérurgistes allemands, dans des grèves qui n'ont jamais été voulues par les directions des grands syndicats allemands, les avaient vraiment mises à l'ordre du jour. De l'autre côté de la frontière, *les sidérurgistes français* mettent en avant les mêmes revendications que leurs camarades allemands. Lorsqu'ils sont entrés en grève, les camionneurs anglais ont avancé, eux aussi, la revendication des trente-cinq heures.

» Le prolétariat des différents pays d'Europe est composé de toutes les nationalités. Partout, il se heurte à la même crise et aux mêmes problèmes : la même inflation, le même chômage. De même, *contre les programmes* nucléaires des divers gouvernements, contre le refus, opposé aux femmes, dans les divers pays, du droit à l'avortement libre et gratuit, à chaque fois, la nécessité d'une lutte d'ensemble, coordonnée, est posée aux travailleuses et aux travailleurs.

— Quelle importance donnez-vous à l'utilisation que font le R.P.R. et le P.C.F. de thèmes nationalistes ?

— Que les gaullistes du R.P.R. s'efforcent de mobiliser l'électorat réactionnaire en développant une démagogie nationaliste, c'est leur rôle. Mais que le P.C.F., qui se proclame le défenseur des travailleurs, essaie de les doubler sur ce terrain-là, c'est une politique scandaleuse et que, d'ailleurs, beaucoup de militants communistes n'admettent pas.

» *Ce n'est pas, en effet, en se vautrant* dans le tricolore que l'on défend les travailleurs : le chauvinisme est un poison mortel pour le mouvement ouvrier. On voit aujourd'hui où mène *cette politique : Marchais défend* les prérogatives du Parlement bourgeois français contre celles du Parlement bourgeois européen. On le voit *même* se féliciter de l'existence de la bombe atomique française contre la « menace allemande » !

» Au lieu de tendre la main aux sidérurgistes allemands pour lutter, par-delà les frontières, on prétend défendre l'« acier français » contre l'« acier allemand ». Au lieu de se prononcer clairement *pour l'égalité des droits et* la libre circulation de tous les travailleurs qui vivent en Europe, le dernier congrès du P.C.F. s'est prononcé pour l'arrêt total de l'immigration, autrement dit, pour l'exportation du chômage et contre les droits politiques des immigrés.

» Cette politique-là n'a rien à voir avec le communisme. Elle ne peut qu'aboutir à une division dramatique de la classe ouvrière.

— Quel peut être le rôle des révolutionnaires dans une situation marquée par l'échec de la gauche ?

— L'échec de l'union de la gauche, c'est d'abord l'échec du parti communiste et du parti socialiste sur le terrain qu'ils ont choisi : celui des élections. Au nom du programme commun de gouvernement et de l'union de la gauche, le parti communiste et le parti socialiste ont freiné les luttes, en promettant aux travailleurs le changement par la victoire électorale. Aujourd'hui, plus d'un an après, ils en sont à se renvoyer la responsabilité de la défaite pour refuser de donner *aux travailleurs les moyens d'engager* vraiment la lutte, tous ensemble, contre l'austérité et le gouvernement.

» Lutte ouvrière pense, quant à elle, que les travailleurs n'ont certainement pas à attendre la bonne volonté de ces partis pour engager cette lutte et qu'ils ont les moyens de la mener à bonne fin, même si le P.C. et le P.S. et les directions syndicales continuent à tourner le dos à ce combat.

» La L.C.R., pour sa part, défend l'unité d'action des syndicats et des partis ouvriers, pour lutter tous ensemble contre l'austérité, pour en finir avec Giscard et pour imposer un gouvernement du P.C. et du P.S.

Mais, de toute manière, notre rôle, aux uns et aux autres, dans cette situation, c'est justement d'exprimer les aspirations des travailleurs, de leur proposer d'autres perspectives que les impasses réformistes, sur un autre terrain que celui de l'électoralisme : celui du combat de classe.

— Les troiskistes peuvent-ils sortir de leur fonction critique par rapport au P.S. et au P.C. et devenir une force de proposition. A quelles conditions ?

— Jamais les militants trotskistes n'ont été de ceux qui réduisent confortablement leur action à critiquer celle des autres formations politiques. Ils ont toujours lutté pour défendre des conceptions et des propositions et, chaque fois que possible, les mettre en pratique. En ce sens, ils constituent bien une force de proposition, non pas au Parlement, encore moins au gouvernement, mais dans les luttes sociales.

» Bien des luttes, aujourd'hui, reprises par les grands syndicats, démarrent sur des revendications *et adoptent des formes de lutte* popularisées par les révolutionnaires, et que les syndicats sont forcés de reprendre pour ne pas être débordés. Qui a *osé* parler des trente-cinq heures, il y a quelques années ? Aujourd'hui, tous les grands syndicats, tous les grands partis, même s'il ne s'agit que de démagogie électoraliste, sont obligés de le reprendre à leur compte, au *moins* en parole.

» Qui défendait la grève avec occupation, au moment où les directions des syndicats ne voulaient pas en entendre parler ? Qui aujourd'hui parle des comités de grève, démocratiquement élus par l'ensemble des grévistes, que les directions syndicales, qui les refusent aujourd'hui, devront bien accepter demain ? *Qui a* défendu le droit à l'avortement et à la contraception libres et gratuits, alors que le parti communiste s'en disait l'adversaire résolu et que la droite au pouvoir organisait la répression ?

— Le communisme est-il toujours un « spectre qui hante l'Europe » ?

— Pour nous, le communisme n'a rien à voir avec le stalinisme, qui opprime une moitié de l'Europe et soutient les régimes de l'autre *moitié. Si bourgeois et* bureaucrates ont eu peur, c'est d'événements comme ceux de mai 68 ou du printemps de Prague. S'il est un spectre qui hante toujours l'Europe des capitalistes et des bureaucrates, c'est celui *de la révolution, celui du pouvoir* des travailleurs.

» Ce communisme-là, nous sommes encore peu nombreux à nous en réclamer. Mais, apparemment, cette idée est déjà assez forte pour faire peur à certains.

» Car *c'est* bien pour empêcher l'expression du communisme véritable, des idées révolutionnaires, que les quatre grands partis, ici, en France, ont voté une loi inique qui nous oblige à avoir 5 % des voix pour obtenir des députés au Parlement européen. Et, s'ils l'ont tous votée — R.P.R. et U.D.F., mais aussi P.C. et P.S., — c'est bien qu'ils craignent que même un seul député révolutionnaire au Parlement européen qui refuserait leurs règles du jeu ne rencontre un écho auprès de centaines de milliers de travailleurs en France et dans toute l'Europe. Et s'ils n'ont pas accepté *la proportionnelle intégrale pour* une élection à un Parlement qui a pourtant bien peu de pouvoirs, c'est bien, justement, pour éviter qu'on puisse s'en servir comme d'une tribune, d'un amplificateur pour les idées qui les dérangent.

» Le P.C. et le P.S. présentent le vote pour leurs listes comme un vote utile. Mais qu'ils aient quinze ou vingt députés, qu'est-ce que cela changera ? Ils sont déjà au Parlement depuis des années. Qu'y ont-ils dit ? Qu'y ont-ils fait ?

» Nous disons aux travailleurs, à tous ceux qui votent d'habitude pour le P.C. et le P.S., qu'ils doivent nous aider à faire entendre un autre son de cloche et qu'en votant pour les Etats unis socialiste d'Europe ils ont les *moyens de dire à Marchais que* le communisme n'a rien à voir avec le chauvinisme, et à Mitterrand qu'on ne fera pas l'Europe des travailleurs sans la débarrasser de l'exploitation capitaliste.

» En revanche, si notre liste pour les Etats unis socialistes d'Europe obtient 5 % des suffrages, alors, oui, se ferait entendre une autre voix dans ce Parlement : la voix de l'internationalisme, la voix des travailleuses et des travailleurs, car notre liste ne comprend que des travailleurs du rang, des salariés, et elle est la seule à compter autant de femmes que d'hommes.

» Tous ceux qui n'acceptent pas que cette voix-là soit étouffée, sous prétexte que nous sommes minoritaires, nous aideront à briser le barrage derrière lequel les quatre grands partis veulent abriter le monopole de la représentation politique dans ce pays, en votant pour notre liste.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

(Le Monde *a publié la liste Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe dans son numéro daté du 8 mai.*)

...et avec Me Jean-Louis Tixier-Vignancour

(Suite de la première page.)

» Que certaines organisations *prônent l'abstention, c'est* leur droit. Quant à nous, nous sommes persuadés, et c'est la raison de l'effort gigantesque que nous avons effectué, que les électeurs de droite ne pouvaient pas admettre l'absence totale de notre famille politique dans ce scrutin. Qu'ils veulent y être représentés, qu'ils veulent pouvoir le 10 juin voter pour leurs idées, et envoyer leurs authentiques représentants à l'Assemblée européenne. Je pense que notre liste, par sa composition et son dynamisme, ne peut en rien décevoir leur attente.

— Quel est pour vous l'enjeu de l'élection européenne ? Qu'en attendez-vous ?

— L'enjeu de cette élection est double. Au niveau européen, notre ambition est que les élus de l'Eurodroite contribuent à faire pencher l'Assemblée de Strasbourg vers le centre droit et empêchent son glissement vers le centre gauche. Nous refusons l'Europe social-démocrate que certains imaginent déjà à partir de cette assemblée. Nous la refusons pour diverses raisons, dont la principale est le laxisme dont elle ne pourrait manquer de faire preuve vis-à-vis de l'eurocommunisme et des exigences soviétiques. L'Europe *social-démocrate, n'en doutez pas*, ne serait que le prélude à une Europe « finlandisée ». Les députés de l'Eurodroite, alliés à d'autres connus pour leur anticommunisme vigilant — Franz-Josef Strauss, par exemple, — seront là pour faire échec à toute dérive à gauche de l'Assemblée européenne.

» En second lieu, l'enjeu de cette élection est très important au niveau français : le 11 juin, la droite pourra être représentée par ses élus. Depuis 1958, elle est privée de représentation parlementaire par le mode de scrutin majoritaire. Celui-ci a *forcé* les électeurs de droite à « voter utile », c'est-à-dire pour les grands partis de la majorité, qui ont pris leurs voix en rejetant leurs idées. De plus, aujourd'hui, il ne s'agit pas de désigner le gouvernement de la France, mais d'envoyer à Strasbourg une représentation politique aussi fidèle que possible de notre pays.

— Comme le général de Gaulle et Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing préconise aujourd'hui une Europe confédérale. Partagez-vous ce souhait ?

— Vous savez, tous ces mots qui reviennent *constamment* dans le vocabulaire européen — « confédéral », « fédéral », « supranational », etc. — sont totalement vides de sens si ne se trouve pas derrière une véritable volonté européenne. Il semble que cette volonté ait totalement disparu de la classe politique française, puisque ceux-là mêmes qui combattaient hier le général de Gaulle à propos de sa politique européenne se proclament aujourd'hui gaullistes de toujours. En un an d'existence et de combat, l'Eurodroite, quant à elle, a largement *fait* la preuve de sa volonté européenne.

» Pour ce qui est de la forme que doit prendre la construction européenne, permettez-moi d'opposer le pragmatisme de la droite à l'utopie de la gauche. Les *nations* existent, malgré tout *ce qui a été fait* pour les détruire. Elles sont même actuellement, et pas seulement en Europe, les communautés les plus solides, celles dans lesquelles les hommes se reconnaissent le plus naturellement. *Pour se renforcer*, l'Europe ne doit donc pas nier le fait national, mais au contraire s'appuyer sur lui. Dans un premiers temps, l'Europe ne pourra donc qu'être confédérale, et c'est pourquoi tous *s'y* rallient aujourd'hui.

» *Cela étant, il n'est pas interdit d'espérer*, et c'est un souhait que je forme personnellement, qu'un jour, à plus ou moins long terme, se forme une véritable nation européenne, qui puisse additionner le génie, les qualités et les moyens des nations actuellement existantes. C'est peut-être un rêve, mais il a au moins le *mérite* d'être beau.

— Seriez-vous favorable à une éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne ?

— C'est là le type même du faux problème. Soit les pouvoirs de l'Assemblée resteront les mêmes, et l'on ne voit pas très bien l'utilité de l'élire au suffrage universel ; soit ces pouvoirs sont étendus sans contrôle, et ils seront générateurs de conflits internes, qui ne feront que bloquer, voire anéantir, la nécessaire construction européenne.

» *Le vrai problème, c'est celui de l'exécutif européen*. Il doit être créé rapidement, car nous savons bien, à *droite*, qu'une Assemblée sans contrepoids exécutif est au mieux inutile, au pire *nuisible. C'est pourquoi nous* demandons la nomination, dans chaque pays, d'un ministre des affaires européennes. La réunion de ces ministres formerait alors un exécutif européen unique et permanent.

« L'Europe militaire, priorité des priorités »

— Quelles sont vos conceptions de la construction européenne dans les domaines économique, social, militaire ?

— Faute d'une volonté économique, l'Europe économique, après vingt-deux ans d'existence, vacille dangereusement. Elle doit cesser d'être une passoire pour redevenir une protection.

» Mais le problème fondamental, à cheval *sur l'économique* et le social, est celui de l'énergie. A cheval sur l'économique et le social, puisque le chômage n'a commencé de croître dans des proportions insupportables qu'à partir du déclenchement de la crise pétrolière, soit fin 1973. Face à cet inadmissible et injustifiable racket des pays de l'OPEP, l'Europe doit opposer un front uni, au lieu d'agir en ordre dispersé comme elle l'a fait jusqu'à présent. D'autant plus que les Etats-Unis n'ont pas en la matière les mêmes intérêts que nous, comme vient encore de le démontrer le président Carter. La création d'une Agence européenne de l'énergie pourrait être un premier pas vers ce front uni.

» Un autre problème auquel nous sommes très sensibles, vous le savez, est celui de l'immigration. Là aussi, nous nous montrons à la fois *nationalistes* et européens, puisque nous demandons que la priorité d'embauche soit accordée d'abord aux travailleurs français, puis aux travailleurs européens.

» L'Europe militaire constitue pour nous, avec la création de l'exécutif européen dont j'ai parlé plus haut, la priorité des priorités. *Elle se justifie* par l'accroissement *constant* de la menace et de l'impérialisme soviétiques. C'est pourquoi la création d'un corps d'armée européen, comprenant les trois armes conventionnelles et dirigé par un état-major européen, nous semble une mesure politiquement indispensable et techniquement réalisable. Il ne s'agit pas d'intégrer les armées nationales, en particulier la force nucléaire française, mais de donner à l'Europe les moyens d'intervenir rapidement pour protéger sa souveraineté et son indépendance.

— Quel projet de société européenne opposez-vous aux programmes des grandes formations politiques ?

— Nous ne pouvons pas opposer notre projet européen aux leurs, puisqu'ils n'en ont pas ! La « bande des quatre », tout le monde a pu le constater, ne se sert de ces élections que pour régler des comptes fratricides.

» Notre Europe, c'est un Europe de liberté, qui permette à l'individu de se réaliser et de s'épanouir. C'est aussi une Europe qui se batte pour sauvegarder cette liberté, principalement menacée par la montée de la violence et du terrorisme. Nous proposons à ce sujet le vote d'une loi-cadre européenne sur l'ordre public, ainsi que la création d'une police européenne antiterroriste.

» Mais notre Europe, c'est aussi celle de la culture et de l'histoire, à laquelle nous appartenons depuis deux mille ans : ce n'est pas un hasard si l'Eurodroite a pris pour symbole la Victoire de Samothrace. L'Europe doit avoir une politique culturelle : création d'universités européennes, harmonisation des diplômes, fondation d'un institut culturel européen, etc.

» Enfin, parce que nous sommes à la fois nationalistes, européens et catholiques, et parce que le renouveau européen passe obligatoirement par le redressement de la natalité, nous réaffirmons notre hostilité totale à l'avortement, suivant en cela les instructions formelles de S.S. le pape Jean-Paul II.

— Etes-vous favorable à l'élargissement de la C.E.E. ?

— Bien entendu. Par l'histoire et la culture, dont je viens de vous parler, l'Espagne, la Grèce et le Portugal sont d'ores et déjà partie prenante dans *l'Europe*. De plus, sur un plan politique, il est souhaitable d'équilibrer l'Europe social-démocrate du Nord par l'Europe latine.

» Mais nous ne concevons pas cet élargissement comme exclusivement orienté vers le Sud. Les pays de l'Europe de l'Est, placés sous la botte soviétique par les scandaleux accords de Yalta, rejoindront un jour leurs frères européens dans la liberté. En attendant, les représentants des dissidents de ces pays doivent être admis, au moins comme observateurs, à l'Assemblée de Strasbourg.

— La branche française de l'Eurodroite, que vous représentez, souligne volontiers son caractère légaliste. Mais les branches étrangères, surtout les deux plus puissantes — l'italienne et l'espagnole — sont généralement considérées comme des organisations fascistes ou néo-fascistes. Cela ne vous gêne-t-il pas ?

— Vous savez, pour paraphraser *un mot célèbre, « on est toujours le fasciste de quelqu'un »*. En réalité, seuls leurs adversaires donnent au Mouvement social italien et à Fuerza Nueva les qualificatifs que vous citez.

» Le M.S.I. vient de prouver qu'il reste le quatrième parti italien.

» En Espagne, qui sont les fascistes ? Ceux qui posent les bombes ou ceux qui en sont les victimes ? Ceux qui ont plastiqué il y a quelques jours le bar California, ou les militants de Fuerza Nueva dont les cadavres ont été retrouvés dans les décombres ? Fuerza Nueva, qui peut rassembler dans le plus grand calme un million de personnes dans les rues de Madrid, est aussi un mouvement légal et parlementaire : malgré les truquages électoraux de M. Suarez, son président, mon ami Blas Pinar, a été triomphalement élu représentant de la capitale aux Cortès.

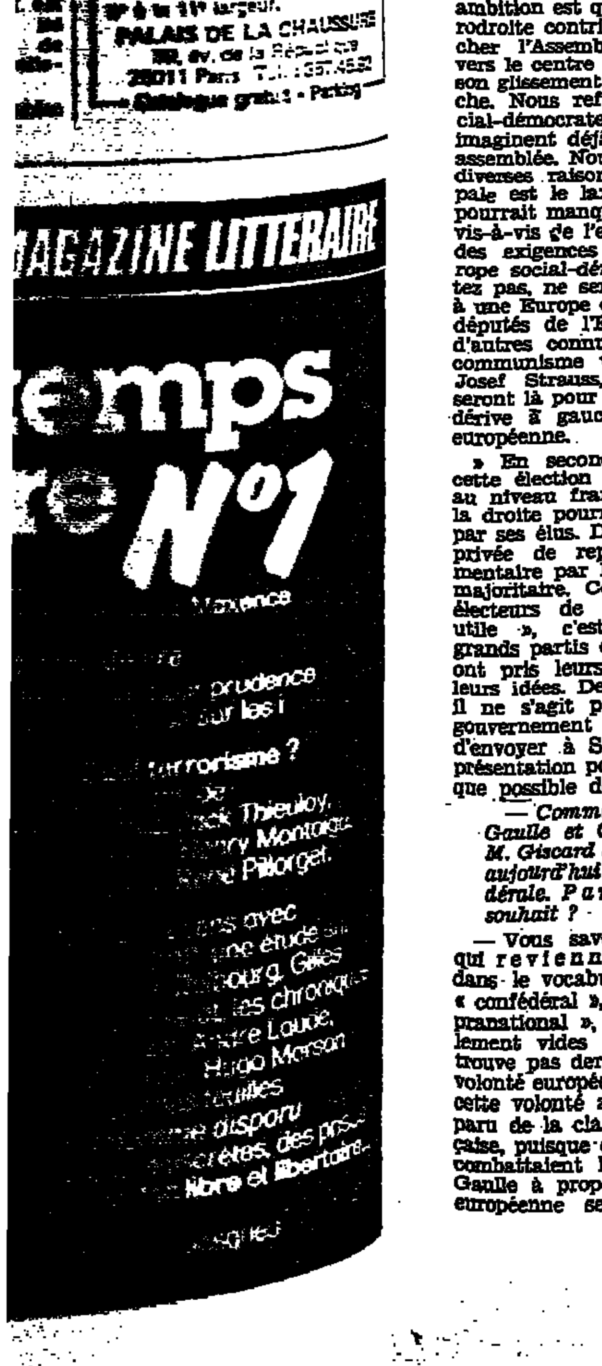
» D'une façon générale, je résumerai ce point en rappelant que l'Eurodroite s'est créée dans l'optique des élections à l'Assemblée européenne : que je sache, ce goût pour le combat électoral, parlementaire et légaliste n'est pas la caractéristique d'organisations fascistes ou néo-fascistes, qui ne peuvent d'ailleurs adhérer à l'Eurodroite, notre charte constitutive leur en interdisant l'accès.

» Nous sommes simplement la vraie droite du courage, la droite qui ne renonce jamais. Le fait que nous soyons effectivement présents au scrutin de dimanche, *compte tenu des conditions* dans lesquelles il se déroule en France, le prouve, je crois, amplement. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

La liste de l'Union française pour l'Eurodroite

1. *M. Jean-Louis Tixier-Vignancour*, avocat, ancien député, ancien candidat à la présidence de la République, porte-parole du Parti des forces nouvelles.
2. *M. Pascal Gauchon*, professeur agrégé d'histoire, membre du bureau politique du P.F.N.
3. *M. Alain Robert*, publicitaire, ancien secrétaire gén. d'Ordre nouveau, anc. secrétaire gén. du Front national, membre du bureau politique du P.F.N.
4. *M. Joseph Ortiz*, rapatrié, ancien fondateur du Comité de salut public d'Alger.
5. *M. Joël Dupuy*, directeur de société, président du Comité de soutien à l'armée.
6. *Mme Ghislaine Lauret-Desrue*, secrétaire de direction.
7. *Général Félix Busson* (C.R.), docteur ès sciences (Provence - Côte d'Azur).
8. *M. Jean Quesnel*, ancien commissaire de la DATAR et ancien directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi.
9. *Mme Marie-Louise Jacob-Tristani*, croix de guerre au titre de *l'armée et de la Résistance, croix* des combattants volontaires de la Résistance.
10. *M. Bernard Zeller*, ingénieur.
11. *M. Marc Iselin*, membre de l'Académie de chirurgie.
12. *M. Henri Eyraud*, professeur agrégé de physique à la faculté de *Caen*.
13. *Mme Gisèle Alata*, mère de famille (Provence - Côte d'Azur).
14. *M. Jean-Claude Pottiez*, cadre administratif, ancien président du C.N.I.-Jeunes de Paris.
15. *Mme Bérengère Fuseau*, mère de famille (Bretagne).
16. *M. Francis Alessandri, directeur* commercial (Rhône-Alpes).
17. *M. Edouard Serrière*, garagiste (Isère).
18. *Mme Véronique Pean*, cadre administratif (Bourgogne).
19. *M. Dominique de Briel*, étudiant, membre du Groupe union et défense (Alsace).
20. *M. Dragan Tomitch*, bibliothécaire.
21. *M. Georges Condet*, chef de section des travaux publics de l'Etat (Var).
22. *M. Jean-François Lorber*, cadre supérieur (Alpes-Maritimes).
23. *Mme Luce de Sancy*, mère de famille (Franche-Comté).
24. *M. Jean-Paul Vaslin*, journaliste (Ile-de-France).
25. *M. Jean-Claude Serre*, kinésithérapeute (Poitou-Charentes).
26. *M. Denis de Bouteiller*, employé de banque (Lyon).
27. *M. Jean-Pierre Berberian*, agent de maîtrise S.N.C.F. (Marseille).
28. *Mme Jenny Cuignache*, mère de famille (Val-d'Oise).
29. *M. Yves Brandeho*, représentant (Bretagne).
30. *M. Marion Decoudun*, docteur ès lettres (Picardie).
31. *M. Robert Blanchard*, comptable (Rhône-Alpes).
32. *Mme Odette Garcia de la Serna*, infirmière (Poitou-Charentes).
33. *M. Jean-Pierre Brun*, libraire (Rhône-Alpes).
34. *Mme Nicole Bouré*, secrétaire médicale (Ile-de-France).
35. *M. Bernard Coll*, ingénieur (Ile-de-France).
36. *M. Yannick Guibert*, étudiant, membre du GUD (Poitou-Charentes).
37. *M. Serge Rep*, avocat stagiaire.
38. *Mme Isabelle Chomel de Varagnes*, caissière (Bretagne).
39. *M. Hugues Pelissier*, agent de banque (Ile-de-France).
40. *M. Camille Font*, fonctoinnaire (Provence - Côte d'Azur).
41. *Mme Danièle Brisson*, mère de famille (Pays de la Loire).
42. *M. Patrice Mouillesseaux*, agent de vente (Ile-de-France).
43. *M. Christian Le Pêcheur*, gardien (Bretagne).
44. *M. Claude La Fuente*, attaché d'intendance universitaire (Languedoc-Roussillon).
45. *M. Jean-Michel Vigneron, cadre* d'entreprise (Rhône-Alpes).
46. *M. Gérard Chavagnac*, architecte (Midi-Pyrénées).
47. *Mme Angèle Bellini*, commerçante (Corse).
48. *M. Michel Duportail*, technicien supérieur (Bretagne).
49. *M. Alain Germain*, commerçant (Provence - Côte d'Azur).
50. *M. Gilles Gaschet*, chef d'entreprise (Provence - Côte d'Azur).
51. *M. Jacques Eugène*, commerçant (Provence - Côte d'Azur).
52. *M. Jacques Maillard*, employé de bureau (Ile-de-France).
53. *Mme Mireille Dalmasso*, mère de famille (Aquitaine).
54. *M. René Faure*, chef d'entreprise (Centre).
55. *M. Pierre Arnoult*, employé d'assurances (Champagne).
56. *M. Daniel Le Goff*, maître d'hôtel (Bretagne).
57. *M. Marc-Eric Jacomella*, dessinateur (Corse).
58. *M. Gérard Manochine*, dessinateur (Lorraine).
59. *M. Jacques Buisson*, manutentionnaire (Alsace).
60. *Mme Michèle Castagne*, employée de banque (Limousin).
61. *M. Henri Sinibardy*, médecin-conseil (Corse).
62. *M. Roger Gipard*, chef d'entreprise (Champagne).
63. *M. Daniel Garcin*, artisan (Provence - Côte d'Azur).
64. *M. Lucien Le Foll*, tapissier-décorateur (Bretagne).
65. *M. Claude Valentini*, agent d'assurances (Rhône-Alpes).
66. *Mme Françoise Liger*, employée de banque (Ile-de-France).
67. *M. Bernard Floc'h*, électromécanicien (Ile-de-France).
68. *M. Philippe Bas*, étudiant (Ile-de-France).
69. *M. Frédéric Gontier*, professeur (Aquitaine).
70. *M. Antoine Guilmoto*, fonctionnaire (Champagne).
71. *M. Thierry Martin*, étudiant (Limousin).
72. *M. Gilles Soulas*, agent commercial (Midi-Pyrénées).
73. *M. Hervé Le Pouriel*, attaché commercial (Aquitaine).
74. *M. Philippe Pierson*, cadre de la fonction publique (Nord).
75. *Mme Marthe Gaillard*, retraitée (Ile-de-France).
76. *M. Jack Marchal*, traducteur-correcteur (Normandie).
77. *M. Patrick Chaponnais*, rédacteur assurances (Normandie).
78. *M. Christian Mouquet*, documentaliste (Auvergne).
79. *M. Jean-Claude Jacquard*, ingénieur informatique (Ile-de-France).
80. *Mme Francine-Marie Saint-pierre*, secrétaire de direction.
81. *M. Pierre Jonquères d'Oriola*, agriculteur, médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico.



Le Monde

politique

L'Assemblée confère un caractère exceptionnel et temporaire aux péages sur les ouvrages d'art

Mercredi 6 juin, l'Assemblée nationale examine le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à certains ouvrages d'art reliant les voies nationales ou départementales. Ce texte, qualifié « de circonstance » par M. Rufenacht (R.P.R.), rapporteur, est né d'une décision du Conseil d'Etat annulant l'arrêté préfectoral qui fixait le tarif des péages sur le pont d'Oléron (Charente-Maritime).

D'une façon générale, il prévoit que, lorsque l'utilité, les dimensions et le coût d'un ouvrage d'art dépendant de la voirie nationale ou départementale ainsi que le service rendu aux usagers le justifient, une redevance peut, à titre exceptionnel, être créée pour son usage. Cette décision sera prise en Conseil d'Etat, après avis des conseils généraux concernés, pour les ouvrages d'art dépendant de la voirie nationale ; elle pourra être autorisée par délibération du ou des conseils généraux concernés par leur financement pour ceux qui dépendent de la voirie départementale.

Dans son rapport, M. RUFENACHT souligne que *« le caractère limité et exceptionnel de la dérogation au principe de la gratuité se trouve ainsi renforcé »*.

Dans la discussion générale, M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) rappelle notamment qu'il a fallu attendre 1951 pour que les péages réapparaissent avec celui du pont de Tancarville et 1955 pour les autoroutes de liaison. Il souligne : *« Plusieurs départements établirent ensuite des péages sur des ponts, en violation flagrante de la loi du 30 juillet 1880. »* M. BRANGER (N.I., Charente-Maritime) déclare que si l'arrêt du Conseil d'Etat était devenu définitif, les ressources de son département auraient été amputées de 1,1 milliard de centimes et ses capacités d'investissement auraient été diminuées d'autant. *« Il est urgent de voter le projet »*, ajoute-t-il.

Selon M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique), ce *« droit de passage porte souvent atteinte à la libre circulation des individus, qui est un droit constitutionnel »*. Il souligne que ces ouvrages sont parfois des points de passage obligés pour les populations concernées, cite à cet égard l'exemple du pont de Saint-Nazaire et dénonce une mesure qui tend à accroître *« les profits privés »*.

Pour M. RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique) les péages peuvent permettre de construire des ouvrages qui ne l'auraient pas été autrement, mais ils peuvent aussi, explique-t-il, faire obstacle au développement économique d'une région par des tarifs trop élevés.

Pour M. BEIX (P.S., Charente-Maritime), il faudrait distinguer entre des ouvrages qui sont une nécessité et ceux qui ne sont qu'un élément de *« confort »* pour l'usager. M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) déclare notamment : *« Faire payer ceux qui profitent des grands ouvrages, c'est-à-dire les grandes entreprises, est pour nous une question de principe. »*

M. CREPEAU (M.R.G., Charente-Maritime) rappelle que la Corse, au nom de la *« continuité territoriale »*, dispose dans le budget d'une somme de 30 millions de francs. En conséquence, il demande *« pourquoi la solidarité nationale, qui s'exerce pour la Corse, ne s'exercerait pas de la même façon pour les îles du Ponant ? »* M. DE LIPKOWSKI (R.P.R., Charente-Maritime) indique qu'il ne saurait être question d'accepter *« qu'une redevance se transforme en une ressource permanente pour un département »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. FOYER (R.P.R.), repoussé par la commission, rappelant le principe de l'interdiction d'établir des ponts à péage sur les voies départementales et nationales et affirmant le caractère *« temporaire »* de la perception de la redevance. Elle repousse un amendement de M. Evin (P.S.) tendant à supprimer la notion de concession. Sur proposition de M. Foyer, elle décide, contre l'avis de la commission, que la redevance peut servir à assurer *« soit la couverture des charges de remboursement des emprunts garantis ou contractés par le ou les départements pour la construction de l'ouvrage, soit la rémunération de l'exploitation et de l'entretien ainsi que les amortissements des capitaux investis par le concessionnaire »*. Ainsi se trouve supprimée la possibilité d'utiliser la redevance pour garantir l'équilibre financier de la régie départementale.

Elle adopte un amendement de M. BEIX (P.S., Charente-Maritime), modifié par MM. FOYER eu DE LIPKOSKI (R.P.R.), prévoyant des tarifs différents ou la gratuité du péage, selon les diverses catégories d'usagers, notamment ceux dont le lieu de domicile ou de travail le justifie, en particulier les habitants des îles proches de la côte, reliées à celle-ci par un ouvrage d'art.

L'Assemblée décide ensuite que les conseils généraux ne pourront pas récupérer le montant de la taxe professionnelle prévue par les collectivités locales du fait de l'ouvrage. Elle adopte enfin un amendement précisant que *« les actes administratifs ayant institué, avant la date d'entrée en vigueur de la loi, des redevances de péage »* seront soumis aux dispositions votées précédemment.

Avant le vote final, le ministre des transports, M. LE THEULE, souligne le caractère imparfait d'un texte qu'il souhaite voir améliorer lors des examens ultérieurs, opinion que partage M. BRANGER (N.I.). L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté, l'opposition votant contre.

● Les pensions de retraite des marins.

L'Assemblée nationale examine ensuite un projet de loi modifiant certaines dispositions du code des pensions de retraite des marins. Ce texte harmonise la législation sociale des marins avec celle du régime général de la sécurité sociale, tout en tenant compte des caractéristiques propres à la profession. Il s'agit notamment de permettre aux marins touchés par la crise de faire valider dans leur pension de retraite les périodes pendant lesquelles ils ont été privés d'emploi. Après le rapport de M. Brocart (U.D.F., Haute-Savoie), MM. LE PENSEC (P.S., Finistère), BARDOL (P.C., Pas-de-Calais), LE DRIAN (P.S., Morbihan) et HAMEL (U.D.F., Rhône), au nom de M. KERGUERIS (U.D.F., Morbihan), interviennent successivement dans la discussion générale pour approuver le principe de ce projet tout en en dénonçant les diverses insuffisances.

M. LE THEULE, ministre des transports, déclare notamment qu'il est hostile à l'harmonisation systématique, qui supprimerait la spécificité d'un régime *« auquel les marins sont très attachés »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement présenté par le gouvernement supprimant les conditions d'activité préalable auxquelles était subordonnée la prise en compte des périodes de chômage indemnisées pour la retraite des marins. Elle supprime la possibilité donnée au gouvernement de prendre par décret en Conseil d'Etat les mesures adaptant au régime d'assurance de la profession les dispositions législatives et réglementaires du régime général de la Sécurité sociale.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

● Conventions internationales.

En début de séance, l'Assemblée adopte le projet de loi ratifiant la convention du 28 juillet 1967 entre la France et les Etats-Unis en matière d'impôts sur le revenu et la fortune. Ce texte a pour objet d'apporter une solution au problème de double imposition auquel étaient exposés les citoyens américains fiscalement domiciliés en France et résout la plupart des difficultés auxquelles étaient confrontées les entreprises françaises exerçant leur activité aux Etats-Unis.

L'Assemblée repousse par 280 voix contre 81 une question préalable (dont l'adoption entraînerait le rejet du texte) de M. ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis). Pour celui-ci, cet accord comporte des *« zones d'ombre »*. En conséquence, a-t-il ajouté, *« nous ne saurions donner un chèque en blanc aux négociateurs de cet accord, s'agissant d'un problème aussi important que celui du redéploiement des sociétés multinationales »*.

Elle adopte sans débat le projet de loi autorisant la ratification de La Haye du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux. Cette convention permet la réglementation des conflits de lois lorsque les époux changent de nationalité, de résidence, ou sont établis dans un Etat étranger.

L'Assemblée adopte ensuite le projet de loi portant autorisation de l'accord franco-espagnol relatif à la modification du tracé d'une route au statut juridique particulier, à l'endroit où celle-ci franchit la frontière espagnole.

Elle adopte enfin quatre projets de loi portant approbation d'accord de coopération conclus en 1977 entre la France et le Niger qui adapte à l'évolution des données politiques et économiques les anciens accords passés en 1961. Ces textes concernent la coopération en matière militaire, en matière de personnel, en matière économique et financière ainsi qu'en matière judiciaire. Dans la discussion, MM. VIVIEN (P.S., Val-de-Marne) et ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) sont intervenus. — L. Z.

Au Sénat

Pas de rattrapage pour les hautes rémunérations

Le Sénat a approuvé mercredi 6 juin, sans le modifier, le projet de loi mettant fin au blocage des hautes rémunérations. Ce texte, qui prend ainsi force de loi, organise la sortie du blocage en posant des limites pour éviter le risque de rattrapage.

En l'absence d'un tel texte, les titulaires des hautes rémunérations, a noté M. MAURICE BLIN (Un. Centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, auraient bénéficié d'un substantiel avantage, en vertu des contrats salariaux conclus avant la mise en œuvre du blocage et redevenus applicables. Ainsi, les salariés qui ont vu leur rémunération bloquée en 1977 et 1978 — ceux, par conséquent, qui percevaient au moins 260 000 francs dès 1976 — seraient susceptibles de prétendre, sur la base des hausses de prix des deux dernières années, à un rattrapage initial de + 19,5 % avant toute majoration applicable en 1979.

M. PAPON, ministre du budget, parie même d'un rattrapage possible de 39,5 %. Justifiant le blocage des années 1977-1978, le ministre donne ces chiffres : dans le secteur privé, le rapport entre le salaire moyen net des cadres supoérieurs avec celui des ouvriers est passé de 4,09 % en 1973 à 3,77 % en 1977. Dans la fonction publique, ce resserrement de l'éventail des salaires est passé de 1 à 6 en 1967 à 1 à 3,89 au 1er novembre 1978. Il s'agit, dans ce cas, du rapport entre les traitements extrêmes.

Les sénateurs ont également adopté le projet de loi organisant le contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture. Ils ont toutefois modifié le texte voté par l'Assemblée nationale. Cette dernière avait notamment étendu le champ des exemptions.

Le Sénat, sur l'initiative du rapporteur, M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), et avec l'accord de M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a notamment limité aux produits organiques bruts et aux supports de culture d'origine naturelle le champ de ces exemptions.

Ont ensuite été adoptés par les sénateurs, les textes législatifs suivants :

● PRENEURS DE BAUX A FERME A DES SOCIETES CIVILES D'EXPLOITATION AGRICOLE (rapporteur M. GIROD, gauche dém., Aisne) : la proposition de loi, votée par l'Assemblée nationale, ne visait que les sociétés dont tous les membres ont la qualité d'agriculteur. Il permettait au preneur de mettre le bien loué à la disposition d'une société dont il fait partie, mais en restant seul titulaire du bail. Le Sénat a voulu assouplir le régime juridique, notamment en autorisant la formation de sociétés commerciales (S.A.R.L.). Il a aussi voulu garantir avec plus de précision les droits du bailleur.

● LOCATION D'IMMEUBLES AFFECTES A L'HOTELLERIE (rapporteur, M. Guy PETIT, R.I., Pyrénées-Atlantiques) : ce projet, voté sans modification, étend aux hôtels dits « de préfecture » (31 000 hôtels non classés) les droits de l'exploitant locataire, que la loi du 1er juillet 1964 avait conféré aux dix-huit mille hôtels de tourisme classés.

● TRANSPORTS PUBLICS D'INTERET LOCAL (rapporteur M. CHUPIN, Un. centr., Maine-et-Loire) : ce projet, voté en deuxième lecture sans modification, modernise une législation vieille de soixante-cinq ans sur les voies ferrées d'intérêt local. Il allège la tutelle de l'Etat sur les collectivités. M. LE THEULE, ministre des transports, s'est engagé devant le Sénat à consulter les commissions compétentes des deux Assemblées avant de fixer les textes d'application de la loi. — A. G.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION A DÉPOSÉ SON RAPPORT

M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (Union centriste) a déposé mercredi 6 juin sur le bureau du Sénat le rapport présenté au nom de la commission d'enquête *« sur les conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés nationales de télévision »*. Cette commission, que préside M. Michel Miroudot (R.I., Haute-Saône), a été créée le 13 décembre dernier par un vote du Sénat. En vertu des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 renforçant les pouvoirs des commissions d'enquête, le rapport ne pourra pas être rendu public avant le 12 juin, soit six jours nets après l'annonce du dépôt en séance publique. Le Sénat pourrait, après s'être constitué en comité secret, décider de ne pas autoriser la publication de ce rapport. Mais il n'usera pas de cette faculté.

ANCIENS COMBATTANTS

LA POSITION DE L'UFAC DEVANT LES RESTRICTIONS AU DROIT A RÉPARATION

Le bureau national de l'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre se déclare *« décidé à s'opposer à toute mesure qui viendrait restreindre le droit à réparation »*, affirme un communiqué de l'UFAC. Malgré *« certains apaisements »* fournis par M. Plantier le 17 mai, au cours d'un entretien avec le secrétaire d'Etat, l'UFAC estime que *« de graves atteintes au droit à réparation restent prévues et visent dans un premier temps les déportés et les grands pensionnés »*.

« L'éventuelle existence de quelques pensions dites abusives, souligne l'UFAC, *n'engage la responsabilité que du secrétariat d'Etat et du ministère des finances qui les ont concédées. Elles ne sauraient être invoquées sans scandale pour remettre en cause les droits justement acquis par l'ensemble des invalides de guerre, dont le nombre ne cesse de décroître. »*

L'UFAC demande donc l'annulation des mesures administratives déjà prises dans le domaine de l'assistance et de l'expertise médicales.

D'autre part, une délégation de l'UFAC a rencontré le 30 mai une délégation du parti communiste, avec laquelle elle a constaté *« une large concordance de vues »*.

● *La trente-sixième liste des unités ayant combattu en Afrique du Nord* entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, datée du 15 mai 1979, vient d'être publiée au *Bulletin officiel des armées* (n° 23 du 4 juin 1979). Il s'agit de la dix-septième liste de l'armée de terre (génie) et de modificatifs aux première, troisième, sixième, septième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième listes déjà publiées.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 6 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● ÉNERGIE

M. François-Poncet et M. Giraud ont rendu compte au conseil des conversations qu'ils ont eues aux Etats-Unis avec le président Carter, M. Cyrus Vance et M. Schlesinger.

Ces conversations, au cours desquelles les préoccupations de la France dans le domaine de l'énergie ont été largement exposées, ont permis de dégager un certain nombre d'orientations communes concernant notamment la lutte contre la spéculation sur les « marchés libres », la mise en œuvre d'économies propres à réduire la consommation, la nécessité de rechercher, sur ces bases, une concertation avec les pays producteurs de pétrole.

La mise en œuvre de ces orientations sera poursuivie à l'initiative de la France, d'abord avec nos partenaires européens, puis au plan mondial, en liaison notamment avec les autorités américaines, de façon à soumettre des mesures concrètes à la conférence au sommet de Tokyo.

(C'est après cette communication que M. Giscard d'Estaing a fait la déclaration qu'on trouvera en page 42.)

● LES PRESTATIONS SOCIALES

Le ministre de la santé et de la famille a présenté au conseil la revalorisation des prestations sociales au 1er juillet 1979.

1) En ce qui concerne les prestations familiales, la base mensuelle des allocations familiales, sur laquelle 80 % environ des prestations familiales sont indexées, augmentera de 11,6 %, ce qui garantit la progression de 1,5 % du pouvoir d'achat retenue dans le programme de Blois.

Un effort particulier est effectué en faveur des familles nombreuses. Conformément au programme de Blois, une famille de trois enfants qui touche le complément familial percevra le 1er juillet au minimum 1 002 F par mois. Cet effort fait suite à celui, exceptionnel, engagé avec l'institution du complément familial, le 1er janvier 1978. Au total, les prestations familiales (non compris l'allocation logement et les majorations pour âge) d'une famille de trois enfants auront augmenté de 74 % entre le 1er juillet 1977 et le 1er juillet 1979, soit 45 % en francs constants.

Enfin, les allocations familiales versées dans les départements d'outre-mer seront mensualisées à compter du 1er janvier 1980. Au lieu d'être versées au prorata des journées effectivement travaillées, elles seront donc versées en totalité dès lors que les parents auront travaillé quatre-vingt-dix jours dans l'année précédente. Cette seule réforme augmente de plus de 10 % la masse des prestations familiales versées dans les départements d'outre-mer et s'ajoute à la majoration de 11,6 % applicable dans les D.O.M. comme en métropole.

2) En ce qui concerne les prestations vieillesse, les pensions du régime général seront augmentées de 4 % soit de 10,7 % sur l'année compte tenu de leur revalorisation au 1er janvier dernier.

Sur la période 1974/1979, elles auront doublé en francs courants, soit une progression de 22,5 % en francs constants, supérieure à celle du salaire moyen.

Le minimum vieillesse est porté à 13 800 F pour une personne seule (27 600 F pour un couple), chiffre qui permettra d'atteindre, à la fin de l'année, l'objectif de 40 F par jour retenu par le programme de Blois.

La progression du minimum vieillesse aura été ainsi de 165 % entre 1974 et 1979, soit une croissance de 53 % de son pouvoir d'achat. Il représentait 49 % du SMIC (net de cotisations ouvrières) en mars 1974 ; il en représentera environ 62 % au *1er juillet 1979*.

Le président de la République a déclaré : « En décidant pour la première fois d'augmenter de 4,5 % le pouvoir d'achat des allocations familiales touchées par les familles de trois enfants et plus, tout en respectant le contrat de progrès des familles, le gouvernement marque sa volonté d'accroître systématiquement l'aide apportée aux familles de trois enfants et plus.

» En particulier, le ministre de l'environnement et du cadre de vie est invité à préparer un programme facilitant l'accès à un logement plus vaste pour toutes les familles atteignant trois enfants. »

● LES FEMMES SEULES

Le ministre *délégué* auprès du premier ministre chargé de la condition féminine a présenté au conseil des ministres une comunication sur l'amélioration de la situation des femmes seules.

Il y a près de 4,5 millions de femmes seules, dont 3,2 millions de veuves, 550 000 femmes divorcées et non remariées, et près de 700 000 célibataires ayant des enfants à charge.

C'est pourquoi un important effort de solidarité nationale a été engagé deuis 1975 qui tend à améliorer leurs ressources financières, à renforcer la protection sociale, et à faciliter leur accès à la vie professionnelle.

Les conditions d'attribution des pensions de reversion ont été améliorées ; le cumul de ces pensions avec une retraite personnelle a été rendu possible en 1975 ; l'allocation de parent isolé a été créée en 1976 ; l'allocation d'orphelin a été majorée en 1978.

L'affiliation gratuite à l'assurance maladie, pendant une année, de la femme veuve ou divorcée garantit désormais la femme seule, ainsi que ses enfants, contre le risque maladie.

La loi du 3 janvier 1975 a accordé aux femmes seules, chefs de famille, une priorité d'accès aux stages de formation ; le bénéfice du contrat emploi-formation a été étendu en 1977 aux veuves et femmes seules ayant au moins un enfant à charge ; enfin la loi du 16 janvier 1979 a, pour la première fois, reconnu aux femmes seules à la recherche d'un emploi, le droit à une indemnisation du chômage.

L'action en faveur des femmes seules sera poursuivie et amplifiée dans deux directions : amélioration des ressources et meilleures possibilités d'insertion professionnelle.

A la demande du président de la République, une attention particulière sera portée aux ressources des veuves, et, tout *spécialement*, de celles qui ont moins de cinquante-cinq ans.

Un groupe de travail sur les pensions alimentaires présentera, avant la fin de l'année, des propositions rendant plus efficaces les procédures de recouvrement.

La création en 1980 du revenu familial minimum garanti pour les familles de trois enfants bénéficiera largement aux femmes seules puisque celles-ci représentent environ 20 % des familles concernées.

Le plafond des ressources conditionnant le versement de l'aide personnalisée au logement sera relevé de façon importante le 1er juillet prochain. Ce relèvement permettra notamment de faciliter l'accès des femmes seules au secteur locatif.

Un projet de loi qui supprime toutes les limites d'âge d'accès aux concours de la fonction publique pour les femmes veuves, divorcées, séparées ou célibataires ayant des enfants est en cours d'examen au Parlement.

Toutes les dispositions relatives au troisième pacte national pour l'emploi bénéficieront aux femmes sans emploi qui sont, depuis moins de six ans, veuves, divorcées, séparées judiciairement ou célibataires ayant au moins un enfant à charge.

Enfin, le gouvernement a décidé de lancer en 1980 une campagne nationale d'information sur les droits et la situation des femmes seules.

● LES FEMMES ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sur proposition du ministre délégué à la condition féminine et du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral.

Ce projet permettra, pour les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants, d'assurer aux femmes au moins 20 % des candidatures. Ainsi, cette nouvelle règle permettra-t-elle aux femmes, qui sont encore peu nombreuses au sein des conseils municipaux (8,4 % des conseillers municipaux à la suite des élections municipales de 1977), d'y être mieux représentées.

Le gouvernement compte sur le caractère incitatif de cette mesure pour que, dans l'ensemble des communes, par un effet d'imitation, un nombre accru de femmes accèdent aux responsabilités publiques.

Ce texte traduit la volonté du gouvernement de les associer plus largement aux instances de décisions.

● LA FORMATION EN ALTERNANCE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux formations professionnelles alternées, organisées en concertation avec les milieux professionnels, des jeunes stagiaires et salariés. Ce texte est destiné à les préparer à la vie professionnelle en leur assurant une qualification et un début d'expérience de l'exercice d'un métier. Ce projet accompagne les mesures en faveur de l'emploi des jeunes adoptées par le gouvernement lors du précédent conseil.

Pour atteindre le même objectif, le ministère de l'éducation développera des stages éducatifs en entreprise dans les enseignements technologiques, dès la prochaine rentrée scolaire.

(Voir page 41.)

● LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi qui permet, tant aux propriétaires qu'aux locataires, de réaliser des travaux pour économiser l'énergie. Le propriétaire pourra amortir son investissement au moyen d'un complément de loyer dont les modalités de fixation et d'évolution seront prises par décret. Le locataire pourra se substituer au propriétaire pour la réalisation de travaux ; les dépenses ainsi faites lui seront remboursées par le propriétaire dans les conditions fixées par la loi.

Ces investissements doivent aboutir, au cours des années à venir, à une économie des dépenses de chauffage dont bénéficieront les locataires.

● LES POLLUTIONS PAR LES HYDROCARBURES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de deux protocoles signés à Londres et relatifs à l'unité de compte qui sera retenue pour fixer l'indemnisation des victimes d'un dommage de pollution dû au transport par mer des hydrocarbures.

● LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ET L'OUTRE-MER

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi rendant applicables, avec les adaptations nécessaires, dans l'ensemble des territoires d'outre-mer, les dispositions du code de procédure pénale en vigueur en métropole. Le projet de loi étend également les dispositions législatives relatives à l'extradition, celles de la loi du 17 juillet 1970 qui renforcent la garantie des droits individuels du citoyen et celles de la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme.

Le président de la République a demandé au garde des sceaux de prendre les dispositions nécessaires pour permettre à la cour d'appel de Papeete de siéger selon les règles de la collégialité.

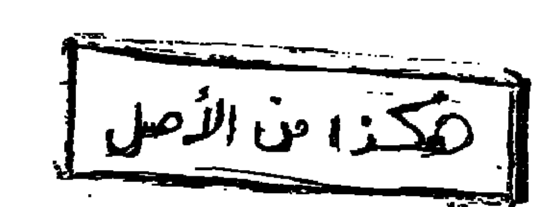
MORT DE M. CADO ANCIEN PRÉFET

M. Henri Cado, ancien préfet, est décédé à l'âge de soixante-quinze ans.

[Préfet des Hautes-Alpes en 1939, Henri Cado est d'abord mis à l'écart par le gouvernement de Vichy puis rappelé pour être, en 1942, directeur général adjoint de la police nationale. Placé en disponibilité à la libération, il est admis à la retraite en 1951.

Henri Cado devient alors le collaborateur de M. André Boutemy (auquel il succède en 1951), qui dirige le Centre dit de « la rue de Penthièvre », chargé des « liaisons » entre le patronat et certains partis politiques. Henri Cado assure la responsabilité de cette officine électorale jusqu'à sa disparition en 1963.]

● *Le tribunal administratif de Nice* a annulé le 6 juin les élections, le 25 mars dernier, de MM. Tiberi (M.R.G.) et Argenti (M.R.G.) dans les cantons de Prunelli-di-Fiumorbo et Belgodère en Haute-Corse, où il a relevé des irrégularités lors du dépouillement. Il a en revanche rejeté les recours formés contre l'élection de M. Savelli (M.R.G.) dans le canton de l'Ile-Rousse (Haute-Corse) et de M. Barrau (P.S.) à Hyères (Var).



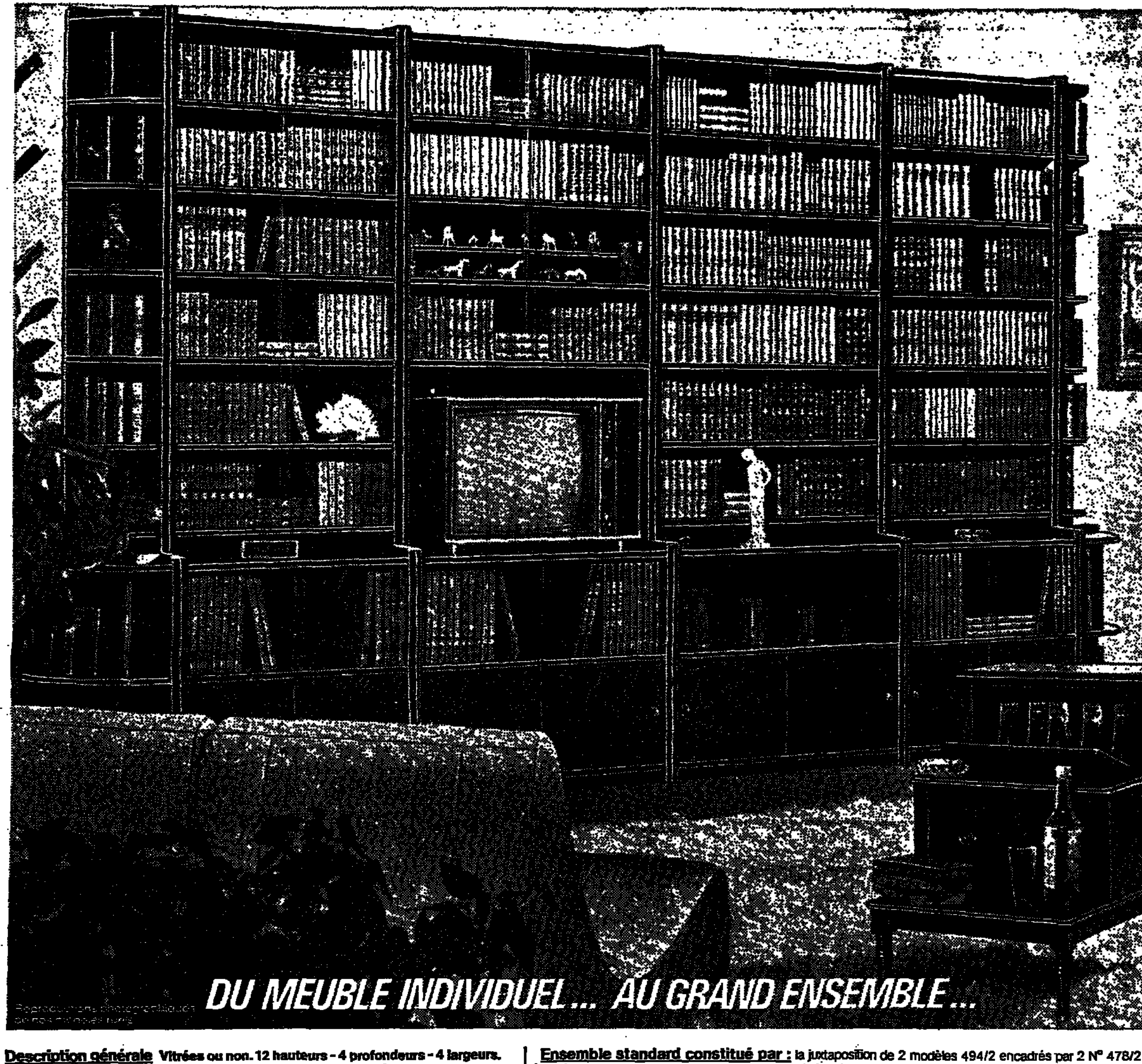
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

la plus moderne maison spécialisée 61, rue Froidevaux - Paris 14e

A.T.P. SA AU CAPITAL DE 642 360 F

STANDARD VITRÉES 150

MODELES VITRES
ADAPTABLES-JUXTAPOSABLES-SUPERPOSABLES
DEMONTABLES - NOMBREUX BOIS
COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE
PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION



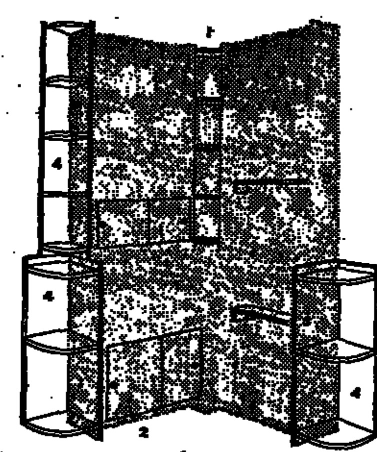
Reproductions photographiques [illegible]

BIBLIOTHÈQUES STANDARD VITRÉES
7 HAUTEURS : de 64 à 224 cm
4 LARGEURS : 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS : 20 et 25 cm

BIBLIOTHÈQUES GRANDE PROFONDEUR
5 HAUTEURS : de 83 à 222 cm
4 LARGEURS : 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS : 30 et 38 cm



Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.



ACCESSOIRES ET AMÉNAGEMENTS STANDARD
étagère d'angle (1) portes pleines coulissantes (2) 1/2 tablettes libraire (3) étagères 1/4 de rond (4) et également portes ouvrantes aménagements discothèque abattant étagère télévision

Description générale **Vitrées ou non. 12 hauteurs - 4 profondeurs - 4 largeurs.** Étagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition.
4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles.
Nombreux bois en option.

Ensemble standard constitué par : la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et – la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de *l'ensemble : 2,54 m, largeurs : N° 478/2 — 78 cm — N° 494/2 — 94 cm, 1/4 de ronds — 38 cm soit la largeur* totale de l'ensemble : 4,20 m. Profondeur utile : bas 34 cm, haut : 21 cm, contenance totale : environ 770 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs. Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

Quelle que soit la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur, et le style de votre intérieur...

Quelles que soient les dimensions des volumes à ranger ou la taille de votre poste de télévision ou de votre chaîne hi-fi (si vous désirez les encastrer), LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES répond à tous vos problèmes.

Des portes pleines, des vitres coulissantes, des abattants-bar ou secrétaire, des teintes de bois variées... tout est prévu et figure dans son catalogue pour ranger vos livres et décorer votre intérieur.

Avec le catalogue de LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES (60 pages en couleurs), vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer votre installation et des spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans ses 17 magasins d'exposition dans toute la France.

Installez-vous, vous-même, ultra rapidement et facilement...

Visitez nos Expositions Vente:

à Paris: 61, rue Froidevaux, Paris 14e. Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours ***même* le samedi** de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau – Gaîté – Raspail – Edgar Quinet. Autobus : 28, 38, 58, 68.

FRANCE

Ouvert tous les jours même le samedi. **AMIENS***, 3, r. des Chaudronniers, tél. 91.97.15 • **BORDEAUX***, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42 • **CLERMONT-FERRAND****, 22, r. G. Clemenceau, tél. 93.97.06 • **GRENOBLE****, 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75 • **LILLE****, 88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39 • **LIMOGES***, 57, r. Jules Noriac, tél. 79.15.42 • **LYON****, 9, r. de la République, tél. 28.38.51 • **MARSEILLE****, 109, r. Paradis, tél. 37.80.54 • **MONTPELLIER****, 8, r. Sérane, tél. 58.19.32 • **NANTES****, 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35 • **NICE****, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89 • **RENNES****, 18, quai E. Zola (pr. du Musée), tél. 30.26.77 • **ROUEN****, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.96.22 • **STRASBOURG****, 11, av. Gal de Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24 • **TOULOUSE**, 2-3, quai de la Daurade, tél. 21.09.71 • **TOURS****, 5, r. H.-Barbusse (près des Halles), tél. 61.03.28.
(* fermé le lundi matin – ** fermé le lundi).

ETRANGER

AUTRICHE : 1.010 VIENNE Kosmos Buchhandlung Wollzeile 16 - **BELGIQUE : Bruxelles 1000, 54,** *r. du Midi* - **Liège 4000, 47,** *bd d'Avroy* - **Anvers 2000,** Mechelsesteenweg, 16 - **SUISSE : Genève 1207** Soveco S.A., 17, bd Helvétique 3e, tél. (22) 35.16.21 - **PAYS-BAS : Bussum 1406 N.A.,** Nwe's Gravelandseweg, 33.

...A DES PRIX IMBATTABLES

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES de Particuliers et d'Administrations importantes sont à votre disposition. **EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO** **REPRISE EN CAS DE NON-CONVENANCE**

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS à retourner à **GRATUIT**

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 Paris CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ou non contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, etc...

MO82
CLE

M ______________________
n° ______ Rue ______________
Code Postal |_|_|_|_|_| Ville ______________

ou par téléphone
24 H SUR 24
(répondeur automatique) **320.73.33**

L'INTERDICTION DE VOL DES DC-10

La plupart des compagnies maintiennent au sol leurs appareils

Après la décision de l'administration fédérale de l'aviation (FAA) prise le mercredi 6 juin de suspendre « sine die » le certificat de navigabilité des cent trente-huit DC-10 américains, on s'interroge dans les milieux aéronautiques sur les motivations profondes de cette prise de position américaine sur laquelle se sont alignées les autorités aéronautiques dans différents pays où le triréacteur de McDonnell Douglas est en exploitation.

C'est ainsi que « pour déférer à l'instruction des autorités compétentes américaines et françaises, la compagnie privée UTA a pris la décision d'immobiliser au sol les six DC-10 de sa flotte ». Elle recommande aux passagers de prendre contact avec ses services de réservation (téléph. : 776.41.52) six heures avant le départ programmé de leur vol.

La plupart des compagnies qui exploitent des DC-10 se sont rangées aux vues de l'administration américaine, qu'il s'agisse de Swissair, de Lufthansa, d'Alitalia, d'Iberia, de British Caledonian et de Laker Airways en Europe, ou de Varig au Brésil, d'Aero Mexico, de Japan Airlines. De leur côté, les autorités de Hongkong ont dorénavant interdit aux DC-10 de transiter par l'aéroport de Hongkong. En revanche, la compagnie belge Sabena a décidé de maintenir en service ses trois DC-10 toutes les vérifications nécessaires ayant été faites et s'étant révélées entièrement satisfaisantes.

Une mission technique française vient d'arriver à Washington pour tirer au clair le fondement de la décision de la F.A.A. et déterminer si, dans cette affaire, la sécurité de l'avion est réellement en cause. Elle est composée de MM. du Boullaye, chef du bureau de la certification à la direction générale de l'aviation civile ; Robin, à la direction technique des constructions aéronautique, et Blanc, responsable du contrôle à UTA.

DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE APPAREILS VENDUS EN QUATRE VERSIONS

Conçu par la société américaine Mc Donnell Douglas à la demande de la compagnie américaine intérieure American Airlines, qui prévoyait une augmentation considérable de son trafic, au terme d'études de marché lancées en avril 1966, le triréacteur DC-10 a fait son premier vol le 29 août 1970, et il est entré en service commercial le 5 août 1971 sur la ligne Los Angeles-Chicago.

Le DC-10 existe en quatre versions différentes et il est le principal concurrent du triréacteur Lockheed L. 1011 Tristar et, dans une moindre mesure, un rival du quadriréacteur Boeing-747. Le DC-10 série 10 (version originale de début) est un avion dit transcontinental, capable de franchir sans escale le territoire américain. Le DC-10 série 30 et le DC-10 série 40 sont des avions intercontinentaux et, enfin, le DC-10 CF est une version mixte, capable d'acheminer du fret et des passagers à la fois. Toutes ces versions sont équipées de trois réacteurs General Electric CF 6 (d'une poussée, chacun, de 18 150 à 22 230 kilos selon les modèles) ou Pratt and Whitney JT 9-D (d'une poussée chacun, de 20 640 à 22 670 kilos selon les modèles). Les réacteurs General Electric du DC-10-30 sont du même type que ceux de l'Airbus A-300 franco-allemand : deux sont sous les ailes et le troisième à la base de la dérive. Comme tous les avions modernes, le DC-10 est prévu pour voler provisoirement avec seulement deux réacteurs.

Selon les aménagements intérieurs souhaités par les différentes compagnies, le DC-10 peut transporter entre 255 passagers (version dite mixte : première classe et touriste) et 380 passagers (version économique dite de haute densité). A titre de comparaison, on peut indiquer que le quadriréacteur Boeing-747 transporte entre 382 et 447 passagers, avec une version dite de haute densité pour 500 passagers. Le DC-10 CF est un cargo qui peut acheminer 64 360 kilos de fret sur des étapes intercontinentales ou 71 670 kilos sur des distances transcontinentales.

Quarante et une compagnies aériennes — 8 aux Etats-Unis et 33 dans le monde — exploitent des DC-10. Le constructeur américain McDonnell Douglas qui a son siège à Los Angeles, en Californie, en a déjà vendu 273 exemplaires ; il doit encore en livrer 67 ; 50 autres sont en option.

Sur les 138 DC-10 en service aux Etats-Unis, United Airlines et American Airlines, les deux plus grands transporteurs intérieurs américains, en possèdent, à eux deux, 67. Cette flotte représente une capacité quotidienne de 100 000 sièges. Sur les 800 000 personnes qui prennent chaque jour l'avion aux Etats-Unis, environ 60 000 utilisent le triréacteur de McDonnell Douglas.

Chaque jour, dans le monde, les DC-10 — toutes versions confondues — assurent 775 vols, reliant 165 villes entre elles et transportant 133 000 passagers.

De très graves conséquences sur le transport aérien

POUR LES CONSTRUCTEURS : des remous sur le marché américain.

McDonnell-Douglas, qui se range au deuxième rang des constructeurs aéronautiques américains derrière Boeing, juge la décision de la F.A.A. « *excessive et injustifiée* ». Il fait notamment valoir que les fissures découvertes l'ont été uniquement sur le DC-10-10 initialement prévu pour assurer aux Etats-Unis les liaisons de côte à côte, mais aucune anomalie n'a jamais été constatée sur les avions long-courriers DC-10-30. La firme se réserve donc la possibilité d'attaquer en justice la décision fédérale.

Une controverse s'est développée entre McDonnell-Douglas et American Airlines après la publication par la firme de Long Beach d'un rapport sur les défaillances du DC-10. Dans ce rapport, le constructeur américain indiquait notamment que la défaillance de certaines pièces attachant les réacteurs aux ailes, constatée sur plusieurs DC-10 pouvait être due à un mauvais entretien des avions par les compagnies aériennes. M. David Lloyd Jones, l'un des dirigeants d'American Airlines, a précisé que la procédure de vérification des mâts de soutien des réacteurs était conforme aux recommandations du fabricant, et s'est déclaré « perplexe » devant la réaction du constructeur.

De son côté, l'association des pilotes de ligne américains a récemment rappelé que les moteurs de DC-10 sont « *trop sensibles au givrage et à l'absorption d'oiseaux ou de corps étrangers qui peuvent provoquer des fissures dans les pales du compresseur* ». Selon d'autres experts, McDonnell Douglas s'est empressé de mettre son triréacteur en service parce qu'il était en concurrence avec Lockheed pour la construction d'un avion gros-porteur. Aussi le système hydraulique de l'avion n'est pas, à leur avis, aussi moderne qu'il le devrait.

POUR LES COMPAGNIES : de très lourdes pertes.

L'immobilisation des DC-10 est peut-être moins « *pénalisante* » pour les grandes compagnies que pour les petites. Les premières ont davantage de facilités — et de moyens financiers — pour « *se retourner* », soit en reportant une partie du trafic assuré par les triréacteurs de McDonnell Douglas sur d'autres appareils de leur flotte, soit en affrétant des appareils. Mais il est bien vrai que, depuis ces dernières années, les grandes compagnies se sont efforcées d'améliorer la rentabilité de leur flotte en l'utilisant à plein. Elles ont donc, surtout en ce moment où commencent les « pointes » de départs en vacances, très peu de moyens de se retourner, compte tenu de ce que, sur le marché, l'affrètement d'appareils gros porteurs est extrêmement réduit.

En revanche, la « *mise en quarantaine* » des DC-10 est, à court terme catastrophique pour des transporteurs qui ne disposent que d'une flotte réduite et qui n'exploitent que des avions de ce genre. Ainsi World Airways, spécialisée dans les transports à bon marché entre New-York et Los Angeles, n'a pas d'autres appareils que six DC-10. Il en est de même pour Laker Airways, qui exploite un « train du ciel » au départ de Londres vers New-York et Los Angeles.

La compagnie privée UTA, qui possède six DC-10, « joue » maintenant sur huit DC-8 dont trois qui appartiennent à Air Afrique ; elel a d'autre part décidé de convertir en « version passagers » un ou deux DC-8 cargo. Elle a, enfin, affrété des Airbus à Air France.

POUR LES TOURISTES : remboursement.

M. Max Albert, responsable de la SOTAIR, estime que ses filiales Jet-Tour, Jet-Am et Jumbo trouveront aisément des solutions de remplacement à destination de Sri-Lanka et de Tahiti. L'agence Kuoni-France attend « *avec une certaine appréhension* » les décisions de ses transporteurs habituels, Lufthansa et Swissair, sur la durée d'immobilisation de leurs DC-10.

Les tours opérateurs rappellent les conditions générales de vente, qui stipulent que, dans le cas où des éléments essentiels du voyage et du séjour seraient modifiés par l'agence organisatrice, pour des motifs inspirés par l'intérêt ou la sécurité du voyageur, ce dernier peut mettre fin à sa réservation en obtenant restitution de la totalité des sommes versées. Cette restitution n'exclut pas des recours en réparation des dommages éventuels subis par le client.

QUINZE JOURS D'HÉSITATIONS

25 MAI : un DC-10 d'American Airlines s'écrase au décollage près de l'aéroport de Chicago ; deux cent soixante-quinze personnes trouvent la mort dans cet accident.

28 MAI : la F.A.A. décide d'interdire momentanément de vol tous les DC-10 américains dont le système de fixation des réacteurs aux ailes devra être minutieusement vérifié.

31 MAI : une vingtaine de DC-10 américains sont consignés au sol après vérifications techniques. Les autres avions en service aux Etats-Unis et dans le monde commencent de reprendre l'air.

6 JUIN : sur plainte de l'Association des passagers d'avions, un tribunal fédéral de Washington décide d'immobiliser au sol « sine die » les cent trente-huit DC-10 américains.

La F.A.A. décide, après la découverte de fissures dans le système de montage des réacteurs des deux DC-10 d'American Airlines, de se conformer à la décision fédérale et de retirer leur certificat de navigabilité aux triréacteurs de McDonnel-Douglas.

AÉRONAUTIQUE

LA MARINE FRANÇAISE ACHÈTE DES BIRÉACTEURS FALCON-20 DE SURVEILLANCE-MARITIME

Pour ses missions de surveillance maritime de la zone économique des 200 milles nautiques (environ 370 kilomètres) outre-mer, la marine nationale française vient d'être autorisée par le gouvernement à commander des biréacteurs Falcon-20 de Dassault-Breguet. Il s'agit d'une première commande portant sur une demi-douzaine d'exemplaires.

Destiné à remplacer les ancien bimoteurs Neptune, le Falcon-20 H de la marine est la dernière version dérivée du Falcon-20 G Guardian, commandé, pour les mêmes missions, à quarante et un exemplaires par le service américain des garde-côtes. Le Falcon-20 H emportera cinq hommes d'équipage pour des vols dépassant cinq heures de navigation et de patrouille

La marine nationale a aussi décidé, pour l'entraînement de son personnel navigant non-pilote (radaristes, mécaniciens et navigateurs), de remplacer le sanciens bimoteurs C-47 (la version militaire du D.C.-3) par des biturbopropulseurs Nord-262 déjà en service dans l'aéronautique navale et qui seront transformés. Pour les besoins de son école de pilotage multimoteurs, la marine a enfin décidé de se ranger au choix que fera l'armée de l'air française.

Les Falcon-20 H viendront compléter la flotte de biturbopropulseurs Breguet-Atlantic de surveillance maritime que la marine nationale réserve à la zone économique métropolitaine. Au total, la France aura à surveiller plus de 10 millions de kilomètres carrés d'océan.

CARNET

Décès

— Mme Henri Benoit-Guyod,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri BENOIT-GUYOD,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite social,
officier des Palmes académiques,
survenu le 4 juin 1979, dans sa soixante-seizième année, à Garches.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 9 juin 1979, à 10 heures, en l'église de Thoiry (Ain).
50 bis, rue de Crimée, 75019 Paris.

— M. Edmond Valentin, président de l'IRRAPRI, le conseil d'administration et la direction de l'Institution, ont la tristesse de faire part du décès de leur président honoraire
M. Henri BENOIT-GUYOD,
le 4 juin 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 9 juin 1979, à 10 heures, en l'église de Thoiry (Ain).

— Mme Jean Brette, son épouse,
M. et Mme Reviron et leurs enfants,
M. et Mme Bricout et leur fille,
Mlles Nicole, Dominique et Sylvie Brette,
M. Jean-François Brette,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BRETTE,
administrateur civil en retraite,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice le samedi 2 juin 1979 dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 6 juin 1979, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, avenue Cap-de-Croix, 06100 Nice.

— Tassin - Paris - Aubenas.
Le docteur et Mme Paul Drouin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Drouin et leurs enfants,
Mlle Françoise Drouin,
M. et Mme Edmond Promaigeat et leurs enfants,
Mme Hue,
La famille Jelstrupp,
Mlle Salpin,
Les familles Bourgeois-Gavardin, Collos, Prigent, Champenois,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles DROUIN,
survenu dans sa quatre-vingt-sixième année à Lyon.
Les funérailles auront lieu le jeudi 7 juin à 10 h. 45 en l'église d'Aubenas (Ardèche).

— Mme Philippe Dupont, née Marie-Hélène Pouget, son épouse,
Sophie et Delphine, ses filles,
M. Jean Dupont, capitaine de vaisseau, son père,
Sa sœur, ses frères et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe DUPONT,
président-directeur général de la société Labo-Pharma,
survenu subitement le 6 juin 1979 à quarante-deux ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 juin 1979, à 17 h. 30, en l'église Saint-Sulpice à Paris (6e).
Adresse de la famille :
75, rue Madame, 75006 Paris.

— Le docteur et Mme Denis Fourquet,
M. et Mme Michel Rodhain,
Mlle Hélène Fourquet,
M. et Mme Bernard Fourquet,
M. et Mme Xavier Levoir,
M. et Mme Ghislain Philippe,
M. et Mme François Fourquet,
Mme Pierre Gascogne,
M. et Mme Jean Fourquet,
M. et Mme Jacques Fourquet,
Le général et Mme Michel Fourquet
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre FOURQUET,
née Elisabeth Gascogne,
survenu le mercredi 6 juin dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le samedi 9 juin, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Anne d'Hendaye.
« Aterbea », 10, rue des Chèvrefeuilles, 64700 Hendaye.

— Irène Jourdan, son épouse,
Les familles Jourdan, Bertrand, Puiseux, font part du décès de
Robert JOURDAN,
survenu à Paris le 6 juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Mme Pierre Métayer,
M. et Mme Jean Métayer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre METAYER,
ancien ministre,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 5 juin 1979.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue de la Convention, 75015 Paris.
8, allée Diane-de-Poitiers, 75019 Paris.

— Le comité général, le bureau et les membres de l'Union des villes et pouvoirs locaux (section française de l'U.I.V. (IULA) ont la douleur de faire part du décès de leur président,
M. Pierre METAYER,
ancien ministre,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 5 juin 1979.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de Richelieu, 75001 Paris.
(*Le Monde* du 7 juin.)

— Mme Marcelin Moret,
M. et Mme Philippe Moret et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Moret et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès du
docteur Marcelin MORET,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire honoraire de Massiac,
qui s'est éteint en sa maison de Massiac (Cantal), le 2 juin 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On apprend la mort de
M. Pierre MUSSET,
décédé à l'âge de quatre-vingts ans. Ses obsèques ont été célébrées le 5 juin en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.
[A la libération, Pierre Musset était administrateur de « Défense de la France », titre paru dans la clandestinité, qui allait devenir « France-Soir ». En 1949, Pierre Musset devenait administrateur général du quotidien de la rue Réaumur, et membre de différents conseils de sociétés filiales : SEPE, « Télé - 7 Jours », FEP.]

— Mme Mario Rist,
M. Colas Rist et ses enfants,
M. et Mme Franklin Rist et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Bardavid et leurs enfants,
M. et Mme Léonard Rist,
M. et Mme Noël Rist,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mario RIST,
leur époux, père, grand-père et frère, survenu en son domicile le 3 juin 1979 à l'âge de soixante-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Versailles, le 6 juin 1979.
2, rue de l'Amiral-Serre, Versailles.

— Mme Michel Siffre,
Marie-Claude Siffre,
ont la douleur de faire part du décès du
médecin général inspecteur SIFFRE,
professeur agrégé du Val-de-Grâce, survenu le 23 mai 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Joseph SOMMER,
ancien combattant 1914-1918.
De la part de :
Mme Janine Sommer, sa fille,
M. et Mme Antoine Castaing et leurs enfants,
Mlle Florence Daudy, ses petits-enfants et arrière-petits enfants.
L'inhumation aura lieu le 8 juin à 8 h. 45, cimetière Montparnasse, entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M. et Mme Claude Buffard et leurs enfants remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin lors du décès de
M. Théodore BUFFARD,
survenu le lundi 28 mai 1979 dans sa quatre-vingt-cinquième année à son domicile.
30 bis, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

— Thonon-les-Bains, Genève.
Mme Maurice Richard-Proust,
M. et Mme Claude Richard-Proust, ainsi que toute la famille,
très touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignés lors du décès de
M. Maurice RICHARD-PROUST,
ministre plénipotentiaire,
survenu le 27 mai 1979, expriment leurs sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme Claudette Leclerc,
M. et Mme Robert Sammut,
M. et Mme Jean Sammut,
M. et Mme Guy Sammut,
Clara, Laure et Julia Sammut,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Louis-Georges SAMMUT,
survenu le 31 mai 1979 à l'âge de cinquante-neuf ans, adressent l'expression de leurs sincères remerciements émus et attristés.

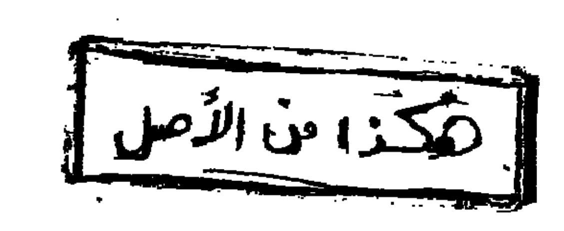
— M. le maire et le conseil municipal de Martigues, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Louis-Georges SAMMUT,
secrétaire général de la mairie de Martigues,
ancien combattant 1939-1945,
croix de guerre,
survenu le 31 mai 1979 à l'âge de cinquante-neuf ans, adressent l'expression de leurs sincères remerciements émus et attristés.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Henri Tonnet : « Recherches sur Arrien, sa personnalité et ses écrits atticistes ».

Communications diverses

— A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Ecole centrale des arts et manufactures une grande soirée aura lieu le samedi 9 juin à Chatenay-Malabry. Un dîner de gala est prévu à 20 heures et sera suivi de nombreuses manifestations.
Pour toutes informations s'adresser à MM. Jacques Rougeaux et Jean-Eudes Tesson et M. François Payelle, 2, avenue Sully-Prud'homme, 92290 Chatenay-Malabry (*660-32-91*).



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La succession de Pierre Dux

Longtemps différée, la nomination du successeur de Pierre Dux comme administrateur général de la Comédie-Française devrait intervenir prochainement. Deux candidats sérieux restent en présence : Jean-Pierre Miquel, ancien directeur adjoint du Théâtre national de l'Odéon et directeur, depuis le début de l'année, du Théâtre populaire de Reims, qui a la faveur des « modernistes », et Jean-Laurent Cochet, ancien pensionnaire de la Comédie-Française, ancien professeur au Conservatoire national d'art dramatique, qui a le soutien des « conservateurs ». Jacques Toja, sociétaire de la Comédie-Française, à laquelle il appartient depuis vingt-six ans (avec une interruption de deux ans, de 1957 à 1959), a aussi des partisans.

Parmi les personnalités pressenties par le ministère de la culture et de la communication, plusieurs — François Périer, Michel Bouquet, François Billetdoux — se sont récusées. Guy Brajot, ancien directeur du théâtre au ministère, qui était, semble-t-il, le candidat de Pierre Dux, est devenu directeur de l'administration générale, et Jean-Pierre Angremy, dont le nom avait été également prononcé, lui a succédé à la direction du théâtre. Quant à Giorgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan, il a accepté de monter deux spectacles par an à l'Odéon.

Le mandat de Pierre Dux s'achève le 31 juillet, mais la programmation des saisons 1979-1980 et, « pour l'essentiel », 1980-1981 a été placée sous sa responsabilité en raison du tricentenaire de la Maison de Molière (le Monde *du 19 janvier).*

De Paris à Lyon.

Le seizième Festival du Marais a lieu à Paris du 11 juin au 13 juillet. Au programme à l'hôtel d'Aumont : Salomé, *d'Oscar Wilde, par le groupe Experimental Theatre, sur une chorégraphie de Joseph Russillo (du 11 au 22 juin, à 21 h. 30) ;* Frédéric Chopin, *adapté par Mario Reinhard, avec Odile Versois (du 26 au 29 juin, à 21 h. 30). Enfin,* Micromégas, *le conte philosophique de Voltaire, dans une mise en scène d'Erik Krüger (du 3 au 13 juillet, à 21 h. 30).*

De son côté, le Théâtre Essaïon proposera l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses, *d'Alain Bernier et Roger Maridat (du 11 au 26 juin, à 20 h. 30) ;* Danse de mort, *d'August Strindberg (du 11 au 30 juin, à 22 h. 15), et* la Fille de Rappaccini, *d'Octavio Paz (du 2 au 13 juillet, à 20 h. 30). Dans la cave gothique de l'hôtel de Beauvais, café-théâtre tous les soirs, sauf le dimanche, à 22 heures. Divers spectacles de mime, marionnettes et conteurs sont prévus sur la place du marché Sainte-Catherine. (Rens. Tél. 887-74-31.)*

Le trente-quatrième Festival international de Lyon se tient du 11 au 29 juin. A l'occasion du Grand Prix du théâtre de langue française, quatre troupes entreront en lice au Théâtre des Célestins. Le Cuisinier de Warburton, *d'Annie Zadek, par le Théâtre du Réfectoire, ouvrira le Festival les 11 et 12 juin, à 21 heures. La Compagnie Denis Llorca présentera* Lettre aux aveugles à l'usage de ceux qui voient *(les 16 et 18 juin), et le Théâtre du Pont-Neuf,* Honorée par un petit monument, *de Denis Bonal (22 et 23 juin). Le Théâtre national Daniel-Sorano de Dakar a adapté* le Général Manuel Ho, *de Abdou Anta Ka, qui sera joué les 27 et 28 juin. Les compagnies lyonnaises présenteront également leurs spectacles dans les lieux habituels. (Rens. Tél. (78) 27-71-31.)*

Saison 1979-1980 au TEP.

La prochaine saison du Théâtre de l'Est Parisien s'ouvre le 16 octobre avec un spectacle venu du Québec, A toi pour toujours, ta Mari-Lou, *de Michel Tremblay, par la compagnie des Deux Chaises, dans la mise en scène d'André Brassard. Du 4 janvier au 10 février, ce sont des clowns tchèques qui seront accueillis. Marcel Bluwal présentera deux spectacles,* le Petit Mahagonny *et* En attendant Lesty, *de Clifford Odets, du 15 avril au 31 mai.*

Théâtre

« NO MAN'S LAND », d'Harold Pinter à Villeurbanne

Un carré lumineux plaque sur le rideau un petit paysage, un jouet naïf représentant un moulin qui fait tourner de l'eau. Un air mélancolique plane. Le rideau se lève, découvre un salon bleu, seulement meublé de deux fauteuils et d'un canapé de cuir noir, bien rangés sur un plancher de losanges lumineux. Le décor est de Frigerio. A la fenêtre se colle un jour blan opaque. Dans la deuxième partie, le voilage tiré, on verra le vert humide d'une forêt. Le salon est posé au milieu d'une décharge plongée dans la nui dont on devine le désordre sordide.

Guy Tréjean, vieil aristocrate, a ramassé dans la rue un clochard de sa génération, Michel Bouquet, et l'a ramené chez lui. Ils ont déjà bu et continuent à boire. Ils parlent, ils peuplent leurs solitudes de paroles. Ils s'affrontent à coups de mensonges, de souvenirs faux ou falsifiés, qui sait... Et qui sait le pourquoi de ce duel pervers au bord de la tombe. Chacun affronte le reflet du dégoût fasciné qu'il éprouve pour lui-même. Deux hommes plus jeunes, Jean Boulse et André Marcon, interviennent. Moitié secrétaires, moitié parasites. Ils entrent dans le jeu des paroles avec une agressivité haineuse. Ils viennent du peuple, méprisant le notable qui les paie, mais font équipe avec lui, avec le riche, le privilégié, maître héréditaire de leur destinée, image grotesque d'un envoûtement atavique dans lequel ils sont englués comme des mouches. A quoi leur sert leur jeunesse ?

Le clochard essaie de s'intégrer, puis de se sauver. Il veut bien être ce que les autres veulent qu'il soit. Il a depuis si longtemps perdu son identité. Mais il n'est pas de force, et ne peut plus fuir. Il plie et se rompt. Il est écrasé, aspiré, noyé dans l'alcool, qui fait tourner le temps en rond, malaxant le passé et l'avenir, broyant le présent. Il ne lui reste plus qu'à s'endormir dans la léthargie de la démission, à trinquer avec les autres à ce *no man's land* fangeux entre la vie et le néant, dans un arrachement des murs qui s'enlèvent vers les cintres et arrachent au public comme un dernier râle, devant les quatre épaves sur le plancher bleu, cerné de bouteilles vides.

Le théâtre de Pinter pose des énigmes aux spectateurs peut-être, aux acteurs sûrement : ses personnages arrivent sur scène, traînant à leurs semelles un passé plein d'ombres qu'ils s'emploient à obscurcir. Ils sont cyniques et incohérents. Le procédé se devine rapidement et s'use, mais oblige les acteurs à construire pas à pas, dans une extrême attention leurs comportements. Un instant de distraction et les voilà perdus. Toute la mise en scène de Roger Planchon consiste donc à leur donner des balises. Il édifie un invisible dédale qui les enferme et impulse le rythme de leur respiration. Il dessine une chorégraphie géométrique qui suit de près les dérapages de l'histoire, sans favoriser une vérité plutôt que l'autre : « *La seule vérité*, dit-il, *est ce que font les acteurs sur scène. Ce qu'ils disent se place ailleurs.* »

Jean Boulse et André Marcon forment un duo brutal, trivial qui claque sec avec toutes les ambiguïtés de l'humour. Face à un Guy Tréjean massif, malsain, mais trop monolithique, Michel Bouquet une fois de plus laisse pantois : jamais il ne se laisse oublier, lui acteur, et en même temps il impose la présence de son personnage, en fait un être complexe que l'on ne finit jamais de découvrir. Il y a les signes extérieurs : la démarche de l'ivrogne qui cabotine, le sourire aigu, la voix qui grince, les gestes qui se pétrifient, et autre chose, une sorte d'attente intérieure et le redémarrage du mouvement. Michel Bouquet fait assister à un mystère autrement vaste que les fausses pistes de Pinter : le mystère du moment où un homme se trouve atteindre la mort, atteindre la vie.

COLETTE GODARD.

★ Villeurbanne, T. N. P., jusqu'au 16 juin.

Musique

La « Troisième symphonie » de Mahler par Zubin Mehta

Gustav Mahler écrivit sa Troisième Symphonie *à trente-cinq ans, dans une des périodes les plus heureuses de son existence :* « A Steinbach (au bord d'un lac du Salzkammergut), il faisait preuve d'une insouciance que je ne lui avais encore jamais vue, écrit Bruno Walter (1). Proche de la nature, délivré des soucis de l'Opéra, entièrement plongé dans *ses propres œuvres et ses propres* pensées, il était détendu : il lui *était loisible de laisser* les richesses qu'il portait en lui se déverser sur tout ce qui l'environnait. »

(1) Dans un livre de souvenir sur *Gustav Mahler*, enfin publié en français, avec une préface de Pierre Boulez, coll. « Pluriel », Le livre de poche, 284 pages.

C'est bien cette impression d'une immense richesse captée aux sources de la nature et se déployant avec une force cosmique comme les chaînes de montagnes multipliées et les eaux écumantes des torrents que donnait mercredi soir l'interprétation de l'Orchestre de Paris dirigé par Zubin Mehta.

Le chef indien, au tempérament dramatique, impérieux, intense, témoignait ici d'une sorte de grande sérénité dionysiaque ; ses gestes rigoureux, sans emphase, libéraient une musique parfaitement épanouie comme les fleurs de cet été magique que chante la symphonie : la gigantesque architecture de cette œuvre, qui dure plus de quatre-vingt-dix minutes, naissait tout naturellement avec son rayonnement, sa poésie, ses épisodes multiples et contrastés, son énergie interne, qui faisaient resplendir un Orchestre de Paris enchanté.

C'est vraiment l'heure sidérale de Mahler, « le songe d'un midi d'été », comme il l'appela quelque temps, alors qu'il se sent en plein accord avec la vie et ses forces mystérieuses. « Le Cortège de Bacchus » de l'énorme premier mouvement a encore des relents de poignantes marches funèbres, mais c'est l'hiver qui craque sous la pression du dieu Pan et se mue en un remue-ménage joyeux où les marches militaires, qui ont marqué l'enfance du musicien, deviennent comme d'alertes défilés de gymnastes...

Et ensuite, « les fleurs des champs » avec leur menuet idyllique, « les animaux de la forêt », oiseaux pimpants et bêtes pittoresques, qui s'interrompent pour écouter le chant plein de rêve du cor du postillon, « l'homme », avec l'admirable cantique mystique de Nietzsche, qui distille des gouttes de clarté dans la nuit (chanté par la voix chaleureuse, bienveillante et bienfaisante de Jocelyne Taillon), « les anges » qui sonnent à toutes volées les cloches du paradis (chœur de femmes de l'Orchestre de Paris, chœur d'enfants de Paris, Petits Chanteurs du Thabor), tous mènent le compositeur à l'Amour.

Alors entre le sublime adagio qui rêve inlassablement sous la dictée de l'inspiration qui va où elle veut, s'élève à des hauteurs d'une pureté exceptionnelle, repousse un moment des bouffées de véhémence douloureuse, comme pour ne pas gâcher cet instant unique par des souvenirs cruels ou des pressentiments sinistres, et s'élargit sans cesse dans un envahissement de lumière divine. « J'ai embrassé l'aube d'été. »

JACQUES LONCHAMPT.

★ La *Troisième Symphonie*, de Mahler, est redonnée, ce jeudi 7 juin, au Palais des congrès, à 20 h. 30.

[« Le Monde » a annoncé mercredi qu'Pierre Boulez serait nommé prochainement président de l'Orchestre de Paris. Est-ce la raison qui a fait, d'ores et déjà, disparaître des programmes vendus au concert Mahler le nom des deux présidents d'honneur, M. Raymond Gallois-Montbrun, et surtout M. Marcel Landowski ? A-t-on voulu manifester ainsi du zèle pour complaire au *futur patron* ? Même s'il devait être chassé des en-têtes officiels, M. Marcel Landowski n'en garderait pas moins l'honneur, aux yeux des mélomanes parisiens, d'avoir été, avant Charles Munch et autant que lui, le fondateur de l'Orchestre de Paris.
J. L.

La Scala aux Champs-Elysées

LE PLAISIR ET L'OUBLI

Il en va des bons concerts comme des bons repas : on les quitte avec la satisfaction d'avoir éprouvé une jouissance rare, mais le lendemain matin on aura presque oublié les détails particuliers qui ont suscité tant de plaisir...

En complément des représentations de Wozzeck *au palais Garnier, l'Orchestre de la Scala de Milan a donné trois concerts au Théâtre des Champs-Elysées sous la direction de Claudio Abbado : deux exécutions du* Requiem *de Verdi et un programme entièrement consacré à Alban Berg.*

Margaret Price, qui tenait également la partie de soprano dans le Requiem *aux côtés de Christa Ludwig, de Veriano Luchetti et Nicolaï Ghiaurov, chantait les* Altenberg Lieder, *tandis que Salvatore Accardo semblait se jouer des difficultés du* Concerto à la mémoire d'un ange *pour ne s'attacher qu'au contenu expressif de la ligne mélodique ; Abbado dirigeait par cœur, veillant aux nuances et à l'articulation des trois* Pièces pour orchestre opus 6 *comme s'il n'avait fait que cela depuis toujours.*

Tout s'est donc très bien passé : salle comble, applaudissements nourris, rappels interminables... L'orchestre tenait en réserve un « bis », mais Claudio Abbado, jugeant sans doute qu'il ne faut pas abuser des bonnes choses, dut donner lui-même, en désespoir de cause, le signal du départ...

S'il fallait absolument faire quelques réserves, elles concerneraient, paradoxalement, l'exécution du Requiem *où l'orchestre s'est parfois montré un peu moins précis, tandis que le quatuor de solistes, dominé de toute façon par Margaret Price et Nicolaï Ghiaurov, manquait certainement d'homogénéité. Mais à quoi bon nier son plaisir lorsqu'il serait si simple d'avouer qu'on s'est laissé séduire et qu'à tort ou à raison on a voulu oublier que le sens critique était aussi une vertu ?*

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

« Même heure l'année prochaine » de Robert Mulligan

Après une « brève rencontre » dans un motel, un homme et une femme, tous deux mariés et d'ordinaire fidèles à leurs conjoints, décident de renouveler, chaque année, le temps d'un week-end, leur incartade amoureuse. Ils tiennent leur promesse et, peu à peu, au fil de ces retrouvailles pendant lesquelles chacun raconte à l'autre ce que fut sa vie de famille depuis leur précédente séparation, ils en arrivent à former un vieux ménage complice et attendri.

Ce fut une jolie pièce de Norman Krasna, représentée avec succès à Paris dans une adaptation de Barillet et Grédy. Pièce ténue, fragile, dont les conventions théâtrales retenaient le parfum. A l'écran, le parfum s'évapore. De cette histoire d'un coup de foudre prolongé, de cette « romance » (assez invraisemblable) où le puritanisme s'allie à la passion, Robert Mulligan a respecté le décor et la structure dramatique, mais sans réussir à rendre perceptible (autrement que par des artifices) ce qui pouvait en faire le charme et l'originalité, c'est-à-dire l'écoulement du temps.

Le film se réduit donc à cinq longs sketches qui oscillent entre une fantaisie assez lourde (l'héroïne enceinte de huit mois ou devenue « hippie ») et une mélancolie qui ne nous touche guère. Les secrets de la comédie américaine — celle d'un Capra, d'un McCarey ou d'un Hawks — sont décidément bien perdus. Et si la féminité, la grâce malicieuse d'Ellen Burstyn nous rappellent par moments Irène Dunne, le moins qu'on puisse dire de son partenaire, Alan Alda, est qu'il n'est pas Cary Grant.

JEAN DE BARONCELLI.

(*) Voir les films nouveaux.

« Au bout du bout du banc », de Peter Kassovitz

Hongrois émigré après les événements de 1956 (il avait dix-huit ans), *Français d'adoption, Peter Kassovitz* signe son premier long métrage cinématographique sans être, pour autant, un inconnu. Il a réalisé de nombreux courts métrages, parfois *en collaboration avec sa femme*, Chantal Rémy (*Jeudi 7 avril* reçut l'an dernier au Festival de Trouville le prix de la critique), des reportages, des essais et des films *de télévision. Œuvres d'inspiration* personnelle ou travaux de commande, il y a toujours eu chez Peter Kassovitz un univers un peu étrange, où le réalisme psychologique est investi *par le fantastique quotidien ou* social. On retrouve cela dans *Au bout du bout du banc.*

C'est de prime abord, une comédie d'humour et spécialement d'humour juif. Dans son pavillon de la banlieue parisienne où il vit avec sa jeune femme anglaise Peggy (Jane Birkin) et son petit garçon Mathias (Matthieu Kassovitz), Ben Oppenheimer, *scénariste de films publicitaires* (Victor Lanoux), reçoit son grand-père Isaac (Henri Crémieux) et son père, le rabbin Elie (Georges Wilson), arrivant, l'un de Nice, l'autre d'Israël, tous *deux pittoresques* et encombrants. Face à quatre générations masculines d'Oppenheimer, Peggy se *trouve, soudain, débordée*, privée de personnalité. Elle fait une fugue. Les hommes n'ont qu'à se débrouiller sans elle. Mais Ben aime Peggy autant que ses parents.

Cette situation est portée, développée par des gags qu'on sent très bien inspirés d'un folklore familial vécu. *L'humour juif de Kassovitz* n'est pourtant pas celui, célèbre et célébré, de Jerry Lewis et de Woody Allen. Il est *chargé d'un* profond passé historique : ghettos, pogroms, exil, camps de concentration : de tout le déracinement du juif européen rendu cosmopolite — *ou citoyen d'Israël, — par la force* des choses. Telle plaisanterie féroce à propos d'une cuisinière à gaz ne pouvait être osée que par ceux qui ont connu Auschwitz.

En s'attachant au comportement *des personnages* (tous merveilleusement interprétés avec un « naturel » communicatif), *la mise en scène de* Kassovitz fait apparaître les arrière-plans d'Isaac et d'Elie, pour lesquels la fantaisie, le saugrenu, la dérision sont les recours contre les douleurs *qu'ils ont éprouvées. La confrontation* de Peggy à l'hérédité Oppenheimer est aussi celle de Ben et du petit Mathias, les « *installés* », au déracinement ancestral. L'explosion comique débride une tradition du malheur, affirme une foi en la vie bien rare dans le cinéma français *d'aujourd'hui.*

Le goût de l'insolite propre à Kassovitz se relie, dans les images de *ce film (la présence quasi muette* de Patrick Chesnais au sein de la « tribu », la scène du bain de vapeur, par exemple), à une affirmation du particularisme social, *moral, familial, comme défi à un* provisoire toujours imposé par les mouvement de l'histoire. En dérangeant — pour le plaisir du spectateur — l'« ordre » du pavillon de *banlieue, Isaac et Elie transmettent* à Ben, Mathias et Peggy leur philosophie de l'existence. Tout cela est dit subtilement à travers la vitalité de l'humour. Et il est beau, émouvant, que le très vieil Isaac, au bout d'une « semaine Oppenheimer » *frénétique, se suicide par amour*, comme pour un dernier bonheur très digne.

JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ART LYRIQUE. — Hommes. Premier prix : Jean-Philipppe Courtis ; deuxième prix : Michel Verschaeve.

(Nous avons publié dans *le Monde du 1er juin les résultats* du concours féminin : c'est par erreur que le *nom de Michel Verschaeve figurait* dans cette liste.)

OPERETTE. — *Premiers prix :* Michel Billiet, Christine Moinet, Philippe Chassel ; deuxième prix : Dominique Hebert.

TROMPETTE. — *Premiers prix :* Hervé Cunty, Pierre Roger, Dominique Derasse ; deuxième prix : Hiroki Yamashiro.

CORNET. — Premiers prix : Bruno Nouvion, Patrick Lagorce, Patrick Fabert ; deuxième prix : Jean-Michel Ricquebourg.

■ *Le Service animation du district* urbain de Mantes (SADUM) et les ateliers-théâtres de la région mantaise organisent, les 8, 9 et 10 juin, les « Rencontres ateliers-théâtres » à l'hospice Saint-Charles de Rosny-sur-Seine. Rens. : 479-91-55.

■ Le centre d'animation du forum des Halles présente, du 7 au 14 juin, à 14 h. 30, « Qui apportera le soleil », légendes indiennes d'Amérique du Nord, par la coopérative du Théâtre des habitants de Fribourg (Suisse), tél. 236-26-56.

SPECTACLES

Jeudi 7 juin

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
T.E.P., 20 h. : Molière (film).
Centre Pompidou, 18 h. : Einstein et le renouveau de la cosmologie.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gabriel Bacquier ; 20 h. 30 : Ballet Wuppertal.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Yerma.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Faust. — Resserre, 20 h. 30 : Tango.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Madeleine, 21 h. : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Oblique, 20 h. 30 : la Gousleuse.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Poire aux patrons.
Présent, 20 h. 30 : Sans issue.
Ranelagh, 20 h. 45 : Quarante carats.
Saint-Georges, 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtre

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; 23 h. 15 : les Jumelles. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; 22 h. 45 : Je m'appelle H Dave.
Campagne-Première, 20 h. 30 : A l'amour ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. : B. Madgdane.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk tchouk nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 30 : le Client ; 22 h. : Magnifique... magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Despacho. — II, 21 h. : Ned Ima ; 22 h. 30 : Lune de rire.
La Soupap, 20 h. 30 : Chansons de femmes ; A tire d'elles ; 21 h. 30 : A la prochaine, sans faute.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : F. Lieutaud, C. Ognibène, harpe et hautbois (Bach, Rossini, Caplet...) ; 21 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet (Telemann, Susato, Dubois...) ; 22 h. : Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion).
Espace Pierre Cardin, 20 h. 30 : Nietzsche, action musicale.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : G. Kremer, violon ; L. Bachkirova, piano (Beethoven, Stravinski, Strockhausen...).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Ensemble d'instruments à vent Aulos (Mozart, Hennessy, Pleyel...).
Salle Gaveau, 21 h. : Concert pour Estrella : C. Eda-Pierre, M. Pollini, F. Lodéon... (Mozart, Villa-Lobos, Beethoven, Schubert).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham ; Chœur d'enfants de Paris, dir. R. de Magnée (Mahler).
Palais-Royal, 21 h. : Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Berlioz, Boutry, Massenet...).
Palais des arts, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. D. Russell Davies (Cage, Gaussin, Decoust...).
Galerie Oudin, 20 h. : B. et C. Hayward, C. Caillard, J.-P. Vignolle (musique du Moyen Age, des dix-septième et dix-huitième siècles).
Sorbonne, grand amphi, 21 h. : Musiciens étrangers boursiers (Mozart, Paganini, Verdi, Saint-Saëns).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : O. Liesmann, violoncelle (Hindemith, Zimmermann, Bach...).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Los Calchakis.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Fumet, Vivaldi...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Chœurs Tchaïkovski, dir. G. Grigorieva (chants sacrés orthodoxes).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. A. Boulfroy (Bach, Vivaldi, Corelli).

La danse

American Center, 21 h. 30 : H. Smith, K. Varjan, C. Cykes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens).
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Ecole-Compagnie de ballet de Paris.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Oh ! America.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. Rocca, J. Valton.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, P. Matté ; 22 h. 30 : Air.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Mighty Connors.
Campagne-Première, 18 h. : Wino ; 20 h. 30 et 22 h. : La Velle.
Petit-Opportun, 23 h. : Bibi Garvanoff.
Gibus, 22 h. : Reporter
American Center, 20 h. 30 : S. Potts.
Bataclan, 20 h. 30 : Steil Pulse.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : S. Fasteau Trio ; 23 h. : Bobby Few.
Palais des arts, 20 h. 30 : A. Padygros.
Riverbop, 22 h. 30 : Hamsa Music.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : l'Aigle noir, de R. Freda ; 18 h., Films inédits : la Jeune Fille et la Mort, de M. Gontaut-Biron ; les Seringuas de Mellika et ma tasse de thé, d'Akeel Soufajy ; 21h., Hommage à R. Marzouk : Sur le Nil, de H. El Nahhas ; Escalade vers l'abîme, de K. El-Cheikh.

Beaubourg, 15 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 17 h. : Sa Majesté la Femme, de H. Hawks ; 19 h., Hommage à Mary Pickford : Coquette, de S. Taylor ; 21 h. : la Grande Parade, de K. Vidor.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H.Sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-43).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; H. Spé., Balzac, 8e (561-10-60), jusqu'à je. ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 13e (343-04-67).
LES FEMMES DE 30 ANS (A., v.o.) : Paramount - City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : 8e (073-56-03). H Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A. v.o.) (**) : Studio Cujas 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Montparnasse 8. 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357 - 90 - 81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OH MADIANA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mirama-. 14e (320-89-52).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéons 5e (033-15-04). H. Sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
REBECCA (Rééd., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11), jusqu'à J.
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLING STONES IN THE PARK (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SERIE NOIRE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) jusqu'à J., à partir de V. : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéa, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
UTOPIA (Fr.), 4e (278-47-86), Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

AU BOUT DU BOUT DU BANC, film français de Peter Kassovitz. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic - Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HAMBURGER FILM SANDWICH, film américain de John Landis. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331 - 06 - 19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE RENARD DE BROOKLYN, film américain d'Anthony Dawson. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVRE EN TOKYOCHROME, film japonais de N. Yamamura. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
A PARTIR DE VENDREDI
PROVA D'ORCHESTRA, film italien de Federico Fellini. — V.o. : Saint-Germain, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les festivals

SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Little Caesar.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON (v.o.). Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Manpower.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : Une femme sous influence.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Born to dance.
JAMES BOND (v.f.), Maillot-Palace (574-10-40) : L'espion qui m'aimait.
FELLINI (v.o.), Studios Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Jeune Fille.
FILM MUSICAL (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Woodstock ; Godspell ; Elvis Show ; King Creole.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : Les montagnards sont là.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 7 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 50, C'est arrivé un jour ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (les syndics) ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Feuilleton : la Lumière des justes, d'après H. Troyat, réal. Y. Andréi, avec C. Nobel, M. Robbe, M. Chappuis.

Quatorzième et dernier épisode : Sophie, devenue une vieille dame, est retournée en Russie après vingt-cinq ans d'exil. Elle finira ses jours à Kachtanovka.

21 h. 45, Magazine : L'Evénement.

22 h. 40, Sports : Championnats internationaux de tennis. (Résumé.)

23 h. 15, Ciné-première, d'A. Halimi.

F. Sagan parle de Hair et Manhattan.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 20, Fenêtre sur... les enfants en question ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 10, D'accord, pas d'accord ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, FILM : UN FLIC, de J.-P. Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve, R. Crenna, R. Cucciola, M. Conrad, P. Crauchet. (Rediffusion.)

Au cours d'une enquête sur un cambriolage et un trafic de drogue, un jeune commissaire de police se trouve dans l'obligation de traquer un ami, patron de boîte de nuit.

Histoire ambiguë sur les rapports policiers-truands. La mise en scène perfectionniste de Melville s'exerce, ou à peu près, sur le vide.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran, de L. Chouchon.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en s'exprimant (« Bonhomme » G. Nadaud, réal. P. Villechaise) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

19 h. 5, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : MAIGRET ET L'AFFAIRE SAINT-FIACRE, de J. Delannoy (1959), avec J. Gabin, M. Auclair, V. Tessier, R. Hirsch, P. Frankeur.

Le commissaire Maigret enquête à Moulins sur la mort apparemment naturelle (mais survenue après l'avertissement d'une lettre anonyme) de la châtelaine, dont son père fut autrefois régisseur.

L'intrigue est tirée d'un roman de Simenon mais il n'y a pas, ici, d'atmosphère Simenon. C'est le numéro de Gabin qui domine.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères » d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la science et de la médecine : l'économie de la santé ;

20 h., « La passion selon P.P.P. » de R. Kalisky ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 02, Kiosque ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., Avant programme ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... Orchestre de chambre de Rouen, avec A. Isoir, orgue, dir. J.-C. Bernède : « Pavane et Chaconne » (Purcell), « Magnificat » (Corrette), « Sixième concert en sextuor » (Rameau), « Dialogue entre le chalumeau et le basson » (L. Couperin), Romance en do et Noëls (Balbastre), « Divertissement en si bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour orgue seul » (Corette) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... clavecin : Bach, Couperin, Vivaldi ; 23 h., Portrait du chef d'orchestre Seiji Ozawa : Saint-Saëns, Stravinski, de Falla, Beethoven ; 14 h., Douces musiques : Mozart, Guilain, Grieg.

VENDREDI 8 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Sport : Championnats internationaux de tennis ; 18 h. 50, C'est arrivé un jour ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (le droit de visite des grands-parents) ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : A vos souhaits, de P. Chesnot, mise en scène C. Sainval, avec A. Gaylor, M. Barbulée, J. Fabbri, J. Michaud.

Un écrivain riche et célèbre vient de mourir. Ses proches n'en sont pas particulièrement attristés...

22 h. 40, Sports : Championnats internationaux de tennis.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'aventurier ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (les scènes de ménage) ; 15 h., Feuilleton : Benjowski ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 20, Fenêtre sur... to fly ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 35, Série : Les Folies Offenbach (Monsieur Choufleuri restera chez lui).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Le monde de la photographie).

Avec Mme S. Sontag (la Photographie), R. Doisneau (l'Enfant à la colombe et la Loire), H. Newton (Nuit blanche), M. Riboud (Naples), H. Sylvester (les Chevaux de Camargue, la Route des Incas).

22 h. 55, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : PRINTEMPS TARDIF, de Y. Ozu (1949), avec C. Ryu, S. Hara, H. Sugimura, Y. Tsukioka, J. Usami (v.o. sous-titrée, N.).

Une jeune femme de vingt-sept ans, qui vit avec son père veuf, n'a jamais songé à se marier. Mais, un jour, on lui apprend que le père a l'intention de reprendre une épouse.

Drame intimiste, sur le thème, cher à Ozu, de la piété filiale. Inédit en France.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en s'exprimant (Gérard Gachet, réal. R. Hollinger) ; 19 h. 5, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Etats-Unis-Europe, la bataille du ciel, de F. Dupuis. Réal. E. Durschmied.

Au moment où s'ouvre le Salon du Bourget, ce dossier sur Airbus, bel exemple de réalisation européenne puisque les Allemands, les Anglais et les Français ont pu s'unir pour le construire et le vendre ensemble, ce dossier-enquête réalisé aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne veut montrer que l'Europe aéronautique est désormais une réalité et qu'elle se bat pour relever le défi lancé par les Etats-Unis pour contrôler le ciel.

21 h. 30, Téléfilm : l'Arbre et le Petit Garçon, de J. Doyen, réal. M. Château, avec J.-C. Van Hall, M. Lorraine, I. Haeuser.

Chaque matin, Michel traverse la forêt pour aller à l'école. Un jour, un châtaignier lui fait signe et lui parle avec son langage d'arbre. Une amitié naît entre l'enfant et l'arbre.

22 h., Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les isolats humains ; à 8 h. 32, Trajets russes de Pierre Pascal ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 07, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 02, Serge Koussevitzky, chef d'orchestre et mécène ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : E. Dubourg, piano (Hummel, Schubert) ; 14 h., Un livre, des voix : « la Vie téméraire » de F. Rey ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Galilée ; 16 h., Pouvoirs de la musique.

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères » d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les grosses planètes ;

20 h., Stratégies de l'âge technique ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Quotidien musique ; 9 h. 02, Le matin des musiciens... « les Inachevées » : Mahler, Weber, Moussorgski, Borodine, Schoenberg, Cherubini ; 12 h., Musique de table : Bizet, Bach ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires : Rimski-Korsakov ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : A. Grassi, R. Roger ; 14 h. 20, Concerto : Brahms ; 15 h., Musique-France-Plus : Offenbach, Aucona, Delarue, Liszt, Charpentier ; 17 h., Musica America ;

18 h. 02, Kiosque ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Giuliani, F. Sor ; 20 h. 30, les Chants de la terre ; 21 h. 20, Orchestre national de France avec F. Cambreling, harpe, P. Gallois, flûte, dir. H. Soudant : « Iphigénie en Aulide », ouverture (Gluck, version Mozart), Concerto pour flûte et harpe, en do majeur » (Mozart), « Symphonie écossaise n° 3 » (Mendelssohn) ; 23 h. 15, Portrait du chef d'orchestre Seiji Ozawa : Berlioz, Tchaïkovski, Prokofiev, Bartok ; 1 h. 15, Douces musiques.

VU

Où est le pouvoir ?

Imaginez que vous soyez passionnément intéressé — c'est le cas de l'immense majorité des Français — par notre glorieux passé. Et que sans hésiter, mardi soir, vous ayez préféré le maréchal Ney à Jane Fonda. Choix héroïque : elle était déjà délicieuse dans ce Dimanche à New-York, *un vieux film. Il date de 1964, en fait une comédie de Broadway, tricotée serré et bien coupée. Mais je m'égare. Revenons au brave des braves, aux obscures raisons de sa « trahison ».*

Pourquoi, après le retour de l'île d'Elbe, Ney a-t-il brusquement décidé de revenir sur tout ce qu'il avait dit et promis le plus sincèrement du monde, et notamment de ramener l'usurpateur dans une cage de fer, pour aller se rallier à grands cris et en grand uniforme à Napoléon ? Franchement, on n'en sait toujours rien. Pourtant, cette fameuse nuit du 13 au 14 mars à Lons-le-Saunier, on l'a passée avec lui. C'était le sujet du docudrame, très convenable, de MM. Decaux et Frydland. On a appris le vol triomphal, de clocher en clocher, de l'aigle impérial direction Notre-Dame. On a reçu les émissaires de Napoléon.

On a mal dormi, on s'est beaucoup agité, on s'est levé, on a tourné sa veste, on a pris son sabre, on a mis ses gants et on est allé lire aux troupes enthousiastes la fameuse proclamation : la cause des Bourbons est perdue, la dynastie que la nation française a adoptée va remonter sur le trône, etc.

Comment expliquer cette volte-face ? On espérait que les historiens réunis sur le plateau s'y emploieraient. Ils paraissaient tout aussi perplexes et se sont lancés dans des appréciations variées du caractère impulsif, honnête, contradictoire, reconnaissant, frustre, franc du collier, humilié de celui que le petit caporal avait fait prince de la Moscova...

Du côté de S.V.P., de toute façon, on s'en fichait pas mal, on planait complètement. On était persuadé que, après les Cent-Jours, Ney s'en était tiré, qu'un autre avait pris sa place devant le peloton d'exécution et qu'il s'était réfugié en Amérique du Sud. Hitler pas mort, Kennedy non plus, on connaît le refrain. Reste que c'était inconsciemment placer la discussion sur un terrain proche et, certes, dangereux : l'appel de juin 1940 et la guerre d'Algérie.

Peut-on parler de trahison quand un militaire met la puissance de ses armes au service du pouvoir politique ? Le pouvoir à ce moment-là, où était-il ? Aux Tuileries déserté, à Gand avec le roi, ou à Lyon avec l'empereur ? Personne n'a prononcé à cette occasion les noms de de Gaulle, de Pétain et de Salan. Curieux ! On s'est contenté de l'évocation, souvent vivante d'ailleurs, documentée de la Restauration : Paris occupé par les Russes, Fontainebleau, l'abdication, la Charte, etc.

Un mot quand même qui en dit long sur l'une des époques les plus sanglantes, les plus démentes de l'histoire de l'Europe, un mot de Ney avouant, à la fin de sa vie, l' « odieux mépris » que lui inspirait depuis l'affaire d'Espagne celui qui avait sacrifié l'une après l'autre des générations entières à son rêve d'hégémonie et à son goût du pouvoir absolu. Le tout au nom de la révolution.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

DEUX AMENDEMENTS DU SÉNAT A LA LOI SUR LE DROIT DE GRÈVE

● La commission des affaires culturelles du Sénat a adopté, sur proposition de M. Henri Caillavet (Gauche dém.), deux amendements au projet de loi, approuvé par l'Assemblée nationale le 26 avril, sur le droit de grève à la radio-télévision. Le premier de ces amendements prévoit l'application automatique du service minimum en cas de grève décidée à la majorité par une consultation à bulletin secret, et dans ce seul cas. Le second élargit le service minimum afin qu'il comporte un second programme correspondant aux missions d'éducation et de culture.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 7 JUIN

— *M. François Mitterrand* répond aux questions de la presse, en direct de Montpellier, sur Radio-Monte-Carlo, à 18 h. 30.

— *Mme Simone Veil* (U.D.F.) répond aux appels des auditeurs sur Europe 1, à 19 heures.

— *Les porte-parole de la liste P.S., des listes Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, de l'Union française pour l'Eurodroite, de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire*, s'expriment dans le cadre de la campagne officielle, à 19 h. 1, sur France-Inter, à 19 h. 40 sur TF 1 et Antenne 2 et à 22 h. 30 sur FR 3.

VENDREDI 8 JUIN

— *Mme Simone Veil* (U.D.F.) est interrogée par les journalistes, en direct de Nice, sur R.M.C., à 18 h. 30.

— *M. François Mitterrand* (P.S.) répond aux questions des auditeurs, sur Europe 1, à 19 h.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre (R.P.R.), est l'invité de R.T.L., à 19 heures.

● *Le prix du meilleur scénario original*, décerné depuis trois années par FR 3 et la Foire du livre de Nice, a été attribué à Michel Deltell et Hélène de Monaghan pour leur émission « Recherche vue mariage », consacrée aux agences matrimoniales.

SPORTS

TENNIS

Aux Internationaux de Roland-Garros

PECCI « SORT » VILAS

Guillermo Vilas, écrasant vainqueur des Internationaux de France de 1977, finaliste 1978, a été battu, mercredi 6 juin, par un autre Latino-Américain, le Paraguayen Victo Pecci, sur un score écrasant : 6-0, 6-2, 7,5. Ce n'est qu'une demi-surprise pour les initiés, Villas ayant déjà dû besogner ferme pour éliminer en huitième de finale l'Américain Gene Mayer et ne parvenant plus à retrouver cette régularité de métronome sur la ligne de fond qui le rendait, naguère, si redoutable.

Lourd dans ses déplacements, accumulant les erreurs, pris de vitesse, pas plus heureux sur son grand revers lifté que sur son nouveau revers coupé, gauche à la volée quand il s'y risquait, privé même de la proche assistance de Tiriak, son mentor roumain, qui, réfugié dans la tribune des joueurs, avait laissé vide pour une fois son fauteuil stratégique aux premières loges, le champion argentin a été l'ombre de lui-même. Certes, il a dû subir récemment une intervention chirurgicale, et l'entraînement forcené auquel ce grand travailleur des courts se livre à longueur d'année en a été troublé. Et sans doute aussi le repos n'est-il pas salutaire à un homme si fortement bâti qui doit « faire du muscle » et donc se nouer quand il ne joue pas. Il est difficile d'admettre, néanmoins, qu'à vingt-six ans une pareille machine à renvoyer les balles soit finie. Guillermo, adopté à Roland-Garros depuis qu'un jour, totalement inconnu, il terrasa le grand méchand loup Bob Hewitt, aura des revanches.

Cela dit, son vainqueur d'hier, Victor Pecci, n'est pas un inconnu ni une petite nature. A vingt-trois ans, le voilà propulsé à l'étage noble des demi-finales. Très grand, très beau, ténébreux comme un personnage de Garcia Marquez, avec ses yeux noirs, ses cheveux d'ébène, son teint mat et sa boucle d'oreille, il a joué contre Vilas la même partie qu'au tour précédent contre le petit Américain Harold Solomon : grand service, balles profondes dans le centre du terrain, *passing shoot* le long de la ligne et, le plus souvent, sabrant des balles décisives au filet. Pecci paraît être un réducteur de têtes en trois sets secs : tour à tour Alexander (au Tournoi de Nice, qu'il remporta), Solomon et Vilas, les scalps sont de qualité. Reste à savoir ce que le Paraguayen va faire, vendredi 8 juin, contre Connors.

Jimmy Connors, à la surprise générale, a lui aussi joué un très mauvais tennis au cours du premier quart de finale contre Eddy Dibbs, disputé en début d'après-midi, devant un central comble et sous un soleil de plomb. Il en était même méconnaissable. Service inexistant, fautes grossières, ne délivrant avec ses cris de jungle que des pétards mouillés du fond du court, maladroit au filet — oui ! maladroit, — privé de ressort, lui, le grand Connors. Mais le champion américain est d'une tout autre trempe que Vilas. C'est un lutteur jusqu'au tréfonds de lui-même. Après avoir gagné sans brio particulier le premier set 6-2, il se vit souffler sur le même score, 2-6, la seconde manche, et se trouvait à la limite d'être égalisé au troisième set, mené 0-40 sur son service. Tout ce temps, il avait été fréquemment passé ou laissé sur place par les balles profondes sur le revers à deux mains de Dibbs. Le sourire, les cocasseries, tout charme l'avait déserté. Il jouait dans la brume, comme un « Poil de carotte » triste, sans parvenir à se regrouper.

Enfin, Connors recouvra un peu de sa mine heureuse et toute sa lucidité pour boucler le troisième set en sa faveur. Après le repos, sans jamais jouer sur les sommets, il ne desserra plus de train et termina sur un écrasant 6-2, devant l'adversaire le plus ennuyeux de la terre. Nul doute que Connors ne manifeste ses ravages dévastateurs contre Pecci, vendredi, ou alors... Mais non ! Ce serait une déception trop catastrophique en regard de la grande finale contre Borg, que tout le monde attend.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

Simple messieurs

Quarts de finale : Connors (E.-U.) b. Dibbs (E.-U.), 6-2, 2-6, 6-4, 6-2 ; Pecci (Par.) b. Vilas (Arg.), 6-0, 6-2, 7-5.

Double messieurs

Quarts de finale : Ashe-Stockton (E.-U.) b. Gottfried-Ramirez (E.-U.-Mex.), 6-7, 7-6, abandon ; G. et S. Mayer (E.-U.) b. Smith-Dupre (E.-U.), 7-6, 7-6.

Double mixte

Huitièmes de finale : Marsikova-Lendl (Tch.) b. Redondo (Arg.) - Chanfreau (Fr.), 6-1, 6-3 ; Lovera-Deblicker (Fr.) b. Dupont-Turville (E.-U.), 6-3, 7-6 ; Turnbull-Hewit (Aust.) b. Fuchs-Thamin (Fr.), 6-2, 6-4.

Quarts de finale : Ruzici-Tiriac (Roum.) b. Durr (Fr.) - Nastase (Roum.), 6-4, 1-6, 6-3 ; Stove (P.-B.) - Beust (Fr.) b. Marsikova - Lendl (Tch.), 6-3, 7-5 ; Tomanova - Slotil (Tch.) b. Lovera-Deblicker (Fr.), 7-6, 6-3.

LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Auxerre rivalise avec Strasbourg

Les matches « aller » des demi-finales de la Coupe de France, disputés mercredi 6 juin, ont permis à Nantes, vainqueur d'Angoulême (6-2), et à Strasbourg, qui a obtenu un résultat nul à Auxerre (0-0), de prendre une sérieuse option sur la qualification à la finale. Toutefois, les nouveaux champions de France devront, samedi 9 juin, prendre très au sérieux cette surprenante équipe promotionnelle d'Auxerre qui a déjà éliminé Montpellier et Lille sans jamais être battue sur le terrain de son adversaire.

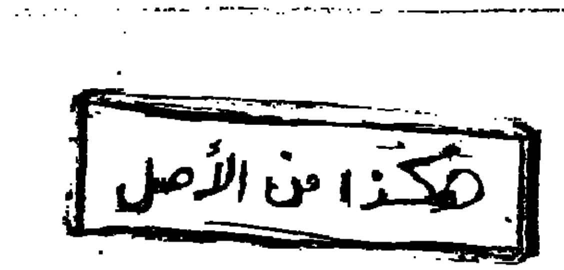
La réussite actuelle de l'Association de la jeunesse auxerroise (AJA), un patronage fondé en 1905, est à associer étroitement à l'action de Guy Roux, son entraîneur. Ce jeune homme de quarante et un ans est un fidèle des couleurs bleu et blanc du club, où il a signé sa première licence à douze ans, en 1950. Après une brève escapade à Poitiers et à Limoges, il y est vite revenu pour prendre, comme entraîneur-joueur l'équipe qui opérait alors en division d'honneur. En 1970, l'AJA accédait à la troisième division et Guy Roux stoppait sa carrière de joueur. Quatre ans plus tard, c'était la montée en deuxième division et cette année, l'AJA, qui a terminé quatrième, après avoir été un temps en tête du classement, a peut-être manqué l'accession parmi l'élite à cause des efforts consentis en Coupe de France.

Secrétaire de l'Amicale des entraîneurs et éducateurs, Guy Roux est un passionné de football qui a aménagé le jardin de sa villa en terrain pour les jeunes de son quartier. Curieux de l'évolution de son sport, il a assisté, à ses frais, à toutes les Coupes du monde depuis celle de 1966, en Angleterre. Au retour d'Argentine, nous l'avions rencontré à Rio-de-Janeiro, où, pendant que d'autres sacrifiaient au tourisme, il cherchait les terrains d'entraînement des clubs cariocas. Copacababa ? Il s'y entraînait le matin pour pouvoir en remontrer à ses joueurs dès la reprise. A l'époque, il venait de refuser de prendre la succession d'Henri Patrelle comme responsable de l'« intendance » de l'équipe de France, afin de rester un homme de terrain.

Dans le football français, Guy Roux choisit... Strasbourg pour modèle, pour son « *sérieux et son organisation* ». De même, s'il a pris deux internationaux polonais pour renforcer son équipe, c'est parce qu'il sont « *moins exigeants sur le plan financier et tellement plus sérieux sur le terrain que les Argentins et mêmes les Yougoslaves* ».

Avec son statut promotionnel qui assure aux joueurs des indemnités de 2 000 F à 3 000 F par mois en plus de leur activité professionnelle, l'AJA essaie de concilier aux mieux des moyens financiers réduits, avec moins de trois mille spectateurs de moyenne en championnat et une organisation digne de certains clubs de première division. Ainsi, l'AJA utilise-t-elle le car pour tous les déplacements de moins de quatre cents kilomètres et un petit avion de location pour les autres. Les joueurs bénéficient périodiquement de stages d'oxygénation indemnisés par le club auprès de leurs employeurs. C'est ce qui fait dire à Guy Roux : « *Tout ce que nous ne donnons pas aux joueurs en argent, nous le leur procurons en confort pour leur préparation et leurs déplacements, et en sécurité pour leur avenir.* »

GÉRARD ALBOUY.





Louis Nucera dévisage ses fantômes

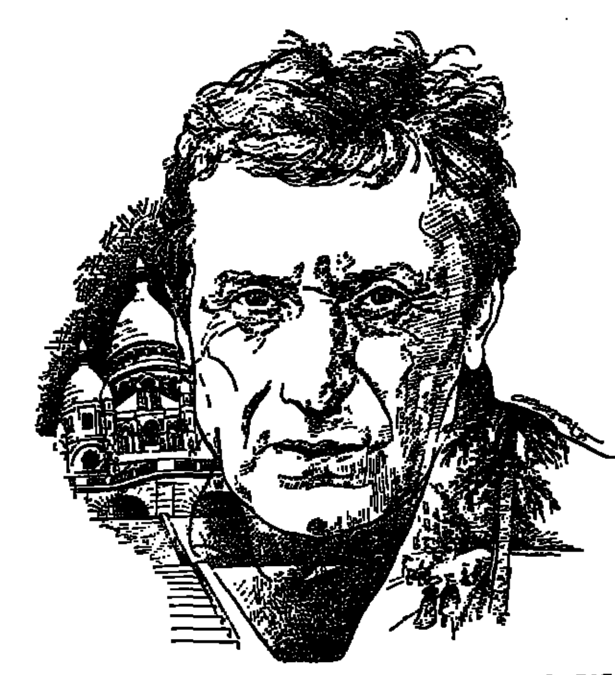
● *Des portraits savoureux et pathétiques du peuple obscur de Nice.*

LOUIS Nucera vient de disputer « Paris-Nice », comme disent les chroniqueurs sportifs. Mais il ne s'agissait pas d'une course cycliste, malgré la passion que cet écrivain porte au vélo. C'était une course plus rude, à sa manière, car elle le conduisait dans le monde des « vieilles pensées ». Nucera, qui habite en bas de la colline Montmartre, est revenu à Nice pour dévisager les fantômes de son enfance et de son adolescence. Des ombres, discrètes mais tenaces, nous font cortège, souvent à notre insu, et nous pressent, toute notre vie. Il nous arrive de leur fixer des rendez-vous, afin de les examiner. Nous découvrons alors ce qui a changé dans notre regard. Nucera a tiré de son voyage un livre émouvant et séduisant, marqué par une grande piété envers le passé. Il ne sait pour quelles raisons ses fantômes l'ont entraîné dans cette entreprise.

« *Le monde des ombres*, dit-il, *ne nous instruit pas de ses visées* ». J'aime particulièrement son retour furtif dans sa maison natale et familiale, avenue des Diables-Bleus. Rencontrant quelqu'un dans l'escalier, il a éprouvé le sentiment véritable « *d'être un espion qu'on a failli prendre sur le fait* ».

Nous souffrons tous d'une même maladie : le temps, car il nous éloigne, sans trêve, de nous-mêmes. Certains écrivains voudraient en conjurer les effets, mais ils ne peuvent qu'en déplorer la cruauté, cependant qu'ils en montrent la tyrannie. Alors, ils ambitionnent seulement de rendre justice au passé. Il semble que Nucera ait voulu réparer surtout les torts du destin à l'égard de sa mère, dont il évoque ainsi les traits : « *Avec son habitude du terrible, elle vivait sous la dépendance du pire. Le malheur lui donnait de l'imagination.* » La perte de cette femme l'a jeté dans un « *univers glacé* ». Il éprouve encore souvent le remords de l'avoir quelquefois attristée.

La mère de Nucera était d'origine italienne, comme la plupart des gens qu'il rencontrait à Nice autrefois. Son livre rend également justice à ce peuple obscur d'immigrés, que dissimule depuis toujours le spectacle de la Promenade des Anglais. Ils ont des visages modestes, dans lesquels se réunissent le tragique et le pittoresque. On prend plaisir à écouter leurs voix, qui semblent si insolites dans la rumeur envahissante des vanités parisiennes. On découvre Mme Comato, qui « *ne connaissait qu'une raison de vivre : souffrir plus que les autres. C'était sa suprême vanité. Sur le sujet, elle était intarissable et intraitable* » ; on entrevoit Socco : « *Sa mélancolie est fébrile, farouche, active... Il fait partie de ces merveilleux qui à cent ans s'indigneront comme à vingt... Contre eux, les années complotent longtemps en pure perte.* » Nucera réussit beaucoup de portraits, tantôt savoureux, tantôt pathétiques. Mais le visage de Maria, la grand-mère de sa femme, domine tous les autres. Domestiquée depuis son enfance, allant de chagrin en chagrin, la vieille dame a subi cette sorte d'existence, ou plutôt d'infortune, qui paraît être une « *préméditation du destin* ». Pourtant, elle s'est comportée toujours et se conduit encore comme une aristocrate. Elle représente pour Nucera un genre d'« *héroïsme quotidien* », car « *elle semble n'être au monde que pour rendre service, et c'est elle qui remercie* ». L'auteur ajoute qu'« *il entre beaucoup de respect dans l'art qu'elle possède de passer inaperçue* ». La discrétion de cette vieille dame sera considérée comme une singularité dans une époque où « *le désir d'en imposer* » occupe de nombreux esprits.


Dessin de CAGNAT.

FRANÇOIS BOTT.

★ AVENUE DES DIABLES-BLEUS, de Louis Nucera, Grasset, 266 p.

L'ENFANT, « LA FEMME SAUVAGE » ET LA GUERRE

● *Les innocents, victimes délectables de toutes les barbaries.*

IMAGE d'innocence éclairant l'apocalypse : une petite fille tirant une femme par la main dans un univers de ruines et de cris. Deux symboles de douceur sur les chemins de la barbarie...

Tout avait commencé la veille, lors d'une nuit tranquille de février 1945, quand des escadrilles anglo-américaines, déferlant en trois vagues successives sur la paisible Saxe, anéantirent Dresde. Les manuels : ce fut l'un des bombardements des plus meurtriers de l'histoire provoqué par des moyens « conventionnels ».

Un fleuve de phosphore enflammé se rua sur la cité et ses habitants. Dresde fut une victime expiatoire des folies monstrueuses d'Hitler.

A l'écart des monstres, Johanna, une petite fille de douze ans et demi, accompagnait une amie au cirque quand le déluge de feu s'abattit sur la ville. Johanna réussit, seule, à franchir les foules hurlantes, éperdues, les amas de décombres et à rejoindre la maison familiale. A l'intérieur, une bombe trouant la toiture, a broyé la cave, laissant la façade étonnamment intacte. Grete, la sœur, est morte, dans la position du Penseur. Près d'elle, Léni, la mère, est devenue « une femme sauvage », retirée du monde, absente à elle-même.

Johanna commence une dure initiation aux troublants et ténébreux secrets des adultes.

Après une fuite affolée à travers la ville effondrée et fumante, elles rejoignent Hans-Magnus Kerbratt, un maître de chorale qui a réuni des enfants dans une maison, sur les hauteurs, et qui domine au loin l'immense incendie sans cesse renaissant. Johanna y connaît ses premiers émois en veillant Franz, un jeune choriste blessé. Ils échangent signes cabalistiques et serments du sang, intermède incurablement romantique sur une scène en délire. Car la guerre revient au galop avec cinq cavaliers déserteurs de l'armée de Vlassov : ils tortureront la femme sauvage dans sa chair et son intimité, indifférents à l'âme morte.

Nouvelle fuite vers Prague, occupée par les troupes hitlériennes. Johanna est accueillie par un ami de son père (tué au début de la guerre), le professeur Joseph Hutka, un spécialiste de l'écriture cunéiforme et des rêves babyloniens. Léni est soignée dans une clinique proche. Johanna, dans la ville baroque et enfiévrée, rencontre la haine. Les Praguois se souviennent des massacres de Lidice organisés par la soldatesque allemande. Tandis que le professeur l'initie à la civilisation sumérienne, aux beautés de la cité d'Ur qui connut un autre déluge, la petite fille découvre les égarements assassins de son peuple.

Alors que les alliés s'approchent de Prague, le professeur succombe à une crise cardiaque. Les Allemands, sentant venir la fin, organisent un convoi pour regagner leur pays. La foule gronde : l'heure des règlements de comptes arrive.

La doctoresse de Léni emmène sa protégée et Johanna dans une ambulance pour rejoindre le convoi allemand. A un arrêt, la femme sauvage s'enfuie et se précipite, hurlante, sur un cavalier. Il tire sur Léni.

Alors, la foule se met en branle, entoure les derniers fuyards, et le cadavre ensanglanté de Léni disparaît dans cette fureur aux milliers de poings. On fusille dans les rues. Allemands des Sudètes, « collabos » et « pas de chance » sont lapidés ou exécutés.

Johanna, enfant mal aimée, coupable des crimes des autres, refusant un monde trop fou, saisit la main d'une femme que l'on s'apprête à fusiller.

Elle rejoindra la femme sauvage, enfin...

∴

Dans le gros et beau livre d'Henri Coulonges, moins « romantique » que son précédent récit (1), mais porté par le même souffle puissant, les innocents paient plus que les coupables et les enfants sont la proie préférée de la guerre. On l'a su, on le sait encore, comme nous le saurons de nouveau à la prochaine barbarie.

BERNARD ALLIOT.

★ L'ADIEU A LA FEMME SAUVAGE, d'Henri Coulonges, éditions Stock, 468 p., 58 F.

(1) *Les Rives de l'Irrawady*, Fayard.

L'ARRIVÉE EN FORCE D'HARLAN ELLISON

● *Trois livres : du réalisme social au fantastique.*

SI on ne connaissait la réputation qu'Ellison s'est faite aux Etats-Unis comme romancier, auteur de très nombreuses nouvelles classiques et de science-fiction, scénariste et critique de télévision, la tentation serait grande de refermer le premier de ses livres traduits ici : *les Barons de Brooklyn*, tant il met à l'aise.

Tout y est : le culte de la virilité, le sang, les bagarres, la prison, le tout sur un fond de crasse et de misère. Mais, petit à petit, un doute s'insinue dans l'esprit du lecteur. Alors l'enfer, ce n'est pas seulement la guerre, ce n'est pas seulement Kafka, c'est aussi le quotidien de certains quartiers new-yorkais, c'est aussi l'enfance perdue ? Pour se rassurer, on peut toujours arguer du fait que ce récit se déroule en 1954, que les conditions de l'époque ne sont plus actuelles. Eh bien non, rien n'a changé : les gangs du Bronx et de Brooklyn sont toujours là, « *et vous ne pouvez pas savoir combien cela me rend triste* », ajoute Ellison, comme une gangrène qui donne mauvaise conscience, comme autant d'images difformes, autant de reflets méconnaissables d'une réalité qui pourtant prétend au bien-être de tous.

L'écrivain a vécu dix semaines au sein d'une bande de jeunes délinquants. La peinture qu'il fait de leurs mœurs n'est ni apologétique ni misérabiliste, elle se veut au contraire lucide et objective. C'est la description d'une micro-société avec tous ses rites, ses interdits, sa hiérarchie tribale, dont le chef et les affaires de la guerre constituent les principaux échelons. Le paradoxe est que, en tentant d'échapper à la société, ces adolescents créent dans leur groupe un mode de vie mille fois plus contraignant que celui de la société environnante. Ils ne la rejettent d'ailleurs pas puisqu'ils n'en ont jamais fait partie; ils ne connaissent que « leurs » rues, le limonadier où ils sirotent du coca au chocolat ou des milk-shakes, les voitures, les dancings, les bandes rivales des quartiers voisins. « *Les spoutniks, les révolutions, les Nations unies, les grèves et les crises économiques n'avaient aucun intérêt pour eux, n'existaient pas, en fait.* »

Sept ans plus tard, lors d'un bref séjour en prison, Ellison est happé par les rouages de la justice américaine. Il découvre, stupéfait, l'arbitraire des procédures. Il découvre aussi les détenus dont « le seul péché est d'exister » : des êtres qui n'ont pu se couler dans le moule de la société, des êtres que les parents, les éducateurs, les adultes, les juges, ont laissé choir.

Le cri d'Ellison est profond et sincère. C'est celui d'un petit Blanc qui découvre brutalement de l'autre côté du miroir un monde en décomposition, livré à lui-même, condamné à vivre son horreur et son isolement, les seules relations avec l'« autre monde » étant celles de la répression. Ellison s'interroge et nous interroge : Pourquoi ? Comment ? Ce livre est un coup de poing énorme sur nos convictions confortables.

∴

Avec *Hitler peignait des roses*, recueil de quinze nouvelles fantastiques, Harlan Ellison nous fait découvrir un tout autre monde. Mais s'agit-il réellement de fantastique ? Oui, dans le sens où leur prétexte se rattache à cette tradition littéraire. Non, dans le sens où l'auteur y mêle constamment des éléments de réalité se rattachant à des faits divers de l'actualité ou à des fragments de son vécu. Chacune des nouvelles est ainsi présentée par l'auteur à l'aide d'un texte souvent très court qui précise soit l'origine du récit, soit les circonstances de son écriture, soit sa motivation.

Ce n'est pas non plus un hasard si dans l'introduction générale Ellison se livre à l'exorcisation du démon télévision, cette « tétine de verre » qui rend son spectateur passif. Inversement, ajoute Ellison, l'écriture fait participer le lecteur à un effort d'imagination ; elle oblige son « spectateur » à créer des images (et l'on peut ajouter que chaque lecteur crée les siennes), alors que la télévision les lui donne. Le rêve n'existe plus, noyé par la bouillie.

BERNARD GENIÈS.

(Lire la suite page 28.)

« Avant Mémoire », de Jean Delay
« Les Sabots rouges », de Jean Joubert

FAMILLES, JE NE VOUS HAIS POINT !

EST-CE le besoin d'une valeur refuge, maintenant qu'idéologies et Eglises n'offrent plus de quoi expliquer le monde et s'en préserver ? Non seulement les Français de 1980 haïssent moins la famille que ne le suggèrent statistiques et mœurs visibles, mais encore on dirait qu'ils reviennent s'y blottir ! Témoins, dans le public, le regain d'intérêt pour la généalogie, les livres de Mémoires, glorieux ou non ; et, chez les écrivains, un retour massif vers la parentèle, soit qu'ils remontent au-delà de leurs propres souvenirs à l'aide d'archives, comme Marguerite Yourcenar, soit qu'à l'occasion d'un décès proche, et tout au chagrin de ne pas avoir interrogé à temps leurs disparus, ils veuillent sauver de l'oubli ces cohortes d'aïeux obscurs qui, du fonds de leurs photos ovales couleur de feuilles mortes, sous leurs chiures de mouches, ont fourni la chair des canons, l'humus de l'histoire.

MEME si c'est la mort de sa mère qui a donné le branle à son projet, Jean Delay fait partie de ceux qui remontent, comme l'indique son titre, *Avant Mémoire*. Au-delà du « mur » des quatre grands-parents dont parlait Péguy, il a reconstitué son ascendance, du seizième au dix-huitième siècle, et, dans un second tome à venir, au dix-neuvième.

Pour ce faire, il a dû changer radicalement de discipline et de point de vue. L'ancien psychiatre des hôpitaux et l'analyste incomparable de la *Jeunesse d'André Gide* — ou de Montherlant : voir la préface-consultation d'*Un assassin est mon maître* — ont cédé la place à un archiviste et à un historien qu'on ne soupçonnait pas, aussi soucieux de

par Bertrand Poirot-Delpech

rester à la surface sociale des existences qu'il était naguère curieux d'en percer les secrets. Après les replis mal vérifiables de l'âme, voici les quelques actes d'une vie, dans la froideur nette où les consignent notaires, curés et bibliothèques.

Dans sa chasse aux grimoires, notre nouveau chartiste est aidé par le fait que, contrairement à l'itinéraire classique province-capitale, ses ancêtres ne se sont fixés au Pays basque, son berceau, qu'après trois siècles sur les bords de la Seine, offrant à eux seuls une très pure monographie de famille parisienne.

LES sociologues qu'étonnent l'essor et la démocratisation du tennis en France feraient bien de lire Jean Delay. Grâce à l'un de ses aïeux à la fois loueur de terrain et fabricant d'« esteufs » — raquettes et balles, — ils apprendraient que Paris comptait sous Henri IV, soit pour 300 000 habitants, 250 jeux de paume, l'ancêtre direct du tennis, c'est-à-dire bien plus que de courts aujourd'hui !

Autre préfiguration : s'il est vrai que le Tout-Etat et le Tout-spectacle se retrouvent à Roland-Garros, c'était déjà le cas dans les « tripots » du dix-septième siècle, rendez-vous des « ligueurs » et escales des théâtreux en voyage, dits pour cette raison « enfants de la balle ». A défaut de faire l'histoire, on devrait en entendre de belles quant on travaillait, comme un autre aïeul de Jean Delay, au jeu de paume de Richelieu, à Rueil.

Et comme gouvernante, donc ! Ainsi de cette arrière-tante qui, de l'hôtel Liancourt — aujourd'hui rue de Seine, — *puis du couvent des Ursulines*, surprend les *mœurs lubriques* de Saint-Germain-des-Prés (déjà !), les querelles entre jansénistes et sulpiciens, les cabales contre *le Tartuffe*.

LES Gaigny, eux, ne se contentent plus de subir ou d'épier les grands. Ils les côtoient et finissent par en faire partie, selon une promotion exemplaire : grand-père laboureur à Ecouen, père marchand, le fils devient commissaire de police du temps de Richelieu, et échevin sous la régence d'Anne d'Autriche. Il voit monter la Fronde et perquisitionne chez Fouquet. On l'enterre à Saint-Eustache. Noble ou presque, grâce au service public : un énarque avant la lettre.

Les Landais illustrent l'autre façon de « monter » qu'est la finance. L'un d'eux se rendra indispensable à Colbert. Avec les aléas que comportent ces réussites à la *Turcaret*. Si le financier manque son coup, on le traite de bourgeois; s'il réussit, on lui demande sa fille. La remarque est de Saint-Simon. Il s'y entend, lui qui épousera la petite-fille du « traitant » Frémont.

Un Saint-Simon de la bourgeoisie de Paris : tel s'affirme ici Jean Delay, par la sûreté souveraine du détail et le trait moraliste : « *La noblesse française n'a pas toujours bien su se battre, mais elle a toujours bien su se faire tuer* », ou bien : « *Dans les guerres civiles, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où il est.* » Un Saint-Simon à qui Balzac aurait donné le goût des portraits romanesques, car des personnages fouillés émergent des généalogies, servent à traverser, à refléter le temps.

Jean Delay a enfin le charme des historiens assez amateurs pour s'émerveiller encore de ce qu'ils découvrent, et des écrivains assez grands pour savoir qu'une langue s'enrichit toujours à visiter son passé.

(Lire la suite page 24.)

la vie littéraire

Rencontre hispano-marocaine

L'Espagne et le Maroc ont une longue et vieille histoire commune. Depuis quelque temps, on a constaté, de part et d'autre, un manque, une frustration : il existe peu d'échanges culturels entre les deux communautés. Sous l'impulsion d'initiatives individuelles — Juan Goytisolo y est pour beaucoup, — des écrivains et intellectuels marocains et espagnols se sont rencontrés fin mai à Madrid, animés par un même désir, celui de renouer et renforcer les liens entre les deux cultures. Un comité, avec un coordonateur dans chaque pays, s'est constitué pour entamer le dégel et préparer un certain nombre de manifestations précises (traduction respective d'œuvres marquantes, séminaires aux universités, projection de films, etc.). Dans ce comité pour le dialogue des différences, figurent entre autres J. Goytisolo, M. Montavez, J.-M. Ullan, A. Laroui, L. Messari, Khattib, etc. — T. B.-J.

Petits romantiques d'hier mœurs d'aujourd'hui

Si nos romantiques d'à présent sont petits, incontestablement — imagine-t-on, en effet, ambition plus modeste que celle de copier un mouvement vieux d'un siècle et demi, quand il s'agirait d'inventer son époque ? — les « petits romantiques » ou « romantiques mineurs », ainsi désignés pour magnifier encore Hugo, Vigny, Musset et compagnie, ne manquaient pas de grandeur. Dans l'échec, bien entendu, ce qui plaît beaucoup aujourd'hui et n'est incompatible avec le goût frénétique de la réussite « argent comptant » qu'aux yeux des naïfs. Pétrus Borel, Esquiros, Xavier Forneret, Alphonse Rabbe, comme Nerval tous plus ou moins suicidés, mélancoliques, furieux, syphilitiques, voilà des hommes hors du commun.

Ils prisaient l'adultère, les déviances sulfureuses, les orgies, les viols et les infanticides, les jouissances fulgurantes de l'autodestruction, bref les choses simples de la vie décadente. Leurs œuvres sont curieusement accordées à la sensibilité de notre temps. Du moment que celle-ci ne s'exprime guère dans des œuvres originales, il est tout naturel de les réimprimer telles quelles, sans surtout les alourdir par d'inutiles (et coûteux) commentaires historiques. Voilà ce qu'ont parfaitement compris les jeunes éditions des Autres en publiant la collection « Chimères ». Quatre volumes parus : *Contes de la mort* (sous-titre : « le Cadavre romantique », textes des susnommés plus Flaubert, Gautier, Nodier, Lassailly, Bertrand, O. Neddy, d'Angers, Lefèvre-Deumier), *Contes immoraux*, par Pétrus Borel, *les Jeunes-France*, de Théophile Gautier, et *la Main de gloire*, de G. de Nerval (un volume tête-bêche). *Contes bruns*, par Balzac, Charles Rabou. De l'édition opportune. Pour s'en plaindre, il faudrait être fâché avec son équipe. — M. C.

La bête et l'enfant

Enfances et cultures, une nouvelle revue trimestrielle dirigée par Isabelle Jan, vient de publier son premier numéro centré autour d'un thème unique : « La bête et l'enfant ».

Se proposant d'encourager l'étude des cultures enfantines, la revue tente de réfléchir sur les liaisons entre le monde de l'enfance et celui des adultes et d'étudier comment la « culture pour enfants », fabriquée pour eux, dégage en même temps certaines « valeurs » nouvelles, qui vont imprégner la culture dite adulte.

Au sommaire : une esquisse biographique d'un petit enfant par Darwin ; la classe de sciences naturelles avec une interview du professeur ; de l'enfant comme animal à l'animal comme enfant ; Empire State Disney ; Milou et Tintin ; etc.

Le prochain numéro, consacré au « Petit Travailleur », comportera un entretien avec Philippe Ariès. (Correspondance et abonnement à adresser aux Editions Fernand Nathan. *Enfances et cultures*, 9, rue Méchain, 75014 Paris. Prix du numéro : 32 F. Abonnement : 110 F.)

La consommation des simulacres

L'impulsion de l'homme contemporain à voir tout, partout et immédiatement, l'a entraîné à se doter des instruments les plus perfectionnés pour « couvrir » instantanément l'événement et pour scruter l'infiniment petit et l'infiniment grand. Cette exploration affolée entraîne un télescopage généralisé des moyens de communication et produit, en lieu et place du réel toujours annoncé et toujours différé, une hyperréalité simulée.

Réagissant contre l'euphorie prophétique des théoriciens de l' « ère des mass media », Jacques Monnier-Raball dénonce, avec des accents pascaliens, le nouvel obscurantisme technologique qui condamne le public à la consommation des simulacres. Notons que, en dépit de ses références à la sémiologie ou à la psychanalyse lacanienne, l'auteur a la rare insolence de s'exprimer dans un langage parfaitement compréhensible et d'une grande qualité littéraire. (*Simuler/Dissimuler*, Payot, de Jacques Monnier-Raball, coll. « Traces », 213 p., 57 F.) — M. T.

La première sélection de l'académie Goncourt

Le jury Goncourt a publié sa première sélection, qui n'est en rien exhaustive, mais qui signale à l'attention des lecteurs des livres de valeur, avant l'été.

Neuf noms ont été cités : Nicole Ciravegna : *les Trois Jours du cavalier* (Seuil) ; Henri Coulonges : *l'Adieu à la femme sauvage* (Stock) ; Claude Courchay : *Les Américains sont de grands enfants* (Flammarion) ; Tony Duvert : *l'île atlantique* (Minuit) ; Jean-Marie Gautier : *les Emerveillements du mousse Olivier* (Balland) ; Gérard Guégnan : *Beau soleil* (Grasset) ; Didier Martin : *Bellevue* (Gallimard) ; Gilles Rosset : *le Vent dominant* (Grasset) ; Aminata Sow Fall : *la Guerre des battus* (Nouvelles Editions africaines).

Deux nouvelles listes d'ouvrages sélectionnés seront publiées avant le remise du prix Goncourt.

vient de paraître

Roman

GERARD MOURGUE : *la Passion en Sicile*. — Une jeune comédienne connaît la passion humaine en écho à la Passion divine au cours du tournage d'un film où est représenté le Calvaire de Jésus. (France-Empire, 254 p., 38 F.)

JEAN-CLAUDE HALLE, PAUL CHANTREL : *le Marginal*. — Un joueur qui gagne plusieurs milliards de centimes aux courses hippiques devient l'instrument de la pègre. (Julliard, 364 p., 49 F.)

JEAN CARRIERE : *la Caverne des pestiférés : II. - Les Aires de Comeizar*. — Dans ce second et dernier tome, Julien Jourdan s'est réfugié, en 1835, dans une caverne des Cévennes avec des fuyards, loin du choléra. (Pauvert, 390 p., 57 F.)

MICHEL DRUCKER : *la Chaîne*. — Un roman inspiré par la télévision, par un célèbre animateur du petit écran. (J.-C. Lattès, 305 p., 49 F.)

BARREY/GURGAUD : *Et nous irons au bout du monde*. — Dans ce troisième tome des *Tournois de Dieu*, le chevalier Guilhem d'Encausse, à l'époque de la bataille de Bouvines, approche de Compostelle... (Laffont, 320 p., 49 F.)

GUY DES CARS : *La femme qui en savait trop*. — La lutte impitoyable et sournoise livrée par Mme Nadia, surprenante voyante, pour conquérir l'homme qu'elle aime. (Plon, 235 p., 43 F.)

JEAN-MARIE DALLET : *Tahiti Jim*. — L'histoire d'un garçon de vingt ans où se confondent le passé et le présent de l'île, le gris et le bleu des mers du Sud. (Laffont, 202 p., 39 F.)

Nouvelles

JACQUES ALMIRA : *le Marchand d'oublies*. — Dix histoires où se mêlent jeux verbaux, humour macabre et goût du burlesque. (Gallimard, 172 p., 37 F.)

Lettres étrangères

JOSE MAURO DE VASCONCELOS : *Banana Brava*. — Les aventures violentes de deux chercheurs de diamants. Par l'auteur, Brésilien, de *Mon bel oranger*. (Stock, 208 p., 45 F.)

Critique littéraire

YANNICK PELLETIER : *Thèmes et Symboles dans l'œuvre romanesque de Louis Guilloux*. — Ce texte repris d'une thèse soutenue à l'université de Haute-Bretagne étudie l'art d'un écrivain trop méconnu. (Klincksieck, 260 p., 75 F.)

Mémoires

JEAN DORE : *Recteur breton*. — Le témoignage d'un recteur breton sur sa jeunesse dans une famille paysanne et sur une certaine église populaire. (L'Harmattan, 175 p., 39 F.)

Mémoires de Mme Campan. — Les mémoires de la première femme de chambre de Marie-Antoinette, présentés par Jean Chalon avec des notes de Carlos de Angulo. (Ramsay, 367 p., 49 F.)

Psychanalyse

XAVIER AUDOUARD : *la Non-Psychanalyse ou l'Ouverture*. — Les vertus transformatrices du silence. (Ed. l'Etincelle, 222 p., 45 F.)

JAMES HILLMAN : *Pan et le cauchemar*. — Comment le dieu Pan se manifeste-t-il dans notre psyché occidentale ? Un psychanalyste jungien répond. Trad. de l'américain par T. Auzas et M.-J. Benmussa. (Ed. Imago, 121 p., 42 F.)

CARL ROGERS : *Un manifeste personnaliste*. — Les fondements d'une politique de la personne. Trad. par M. Navarro. (Ed. Dunod, 264 p., 69 F.)

Document

COLLECTIF : *Portugal 1974-1975 : Regards sur une tentative de pouvoir populaire*. — Une série de photographies prises durant la révolution portugaise, présentées par Jean-Paul Miroglio et Guy de Querrec, avec des textes de Jean-Pierre Faye. (Hier et demain, 160 p., 88 F.)

YVES CAU : *le Progrès juin 1940 - Novembre 1942*. — Le grand quotidien lyonnais durant la guerre. (Presses universitaires de Lyon, 86, rue Pasteur. Lyon, 322 p.)

Biographie

KURT BLAUKOPF : *Gustav Mahler*. — Comment un petit juif pauvre de Bohême devint le directeur de l'opéra de Vienne et l'un des plus grands compositeurs de ce siècle. Trad. de l'allemand par B. Berlowitz. (Ed. Robert Laffont, 397 p., 69 F.)

en bref

● **UN COLLOQUE SARTHE**, dirigé par G. Idt et M. Rybalka, aura lieu à Cerisy du 16 au 26 juin, avec, notamment, la participation de M. Contat, F. Gaillard, F. George, E. Morot-Sir, J. Pouillon, O. Pucciani, A. Robbe-Grillet, P. Verstraeten et P. Victor. Pour tous renseignements, s'adresser au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

● **ZOLA ET SON TEMPS** : ainsi s'intitulent les Journées qui vont se dérouler du 20 au 28 juin à Limoges. Hormis le colloque international — du 21 au 23 juin inclus, — qui réunira des représentants de chaque académie, ainsi que plusieurs délégations étrangères (polonaise et canadienne notamment), d'autres manifestations sont prévues à l'usage d'un public que l'on espère le plus large possible.

Participeront aux débats des personnalités comme Jean Topart, Armand Lanoux, René Clément, Jean d'Ormesson et — peut-être — Stellio Lorenzi.

● **LE SEPTIEME SYMPOSIUM INTERNATIONAL JAMES JOYCE** se déroulera à l'université de Zurich, du 11 au 16 juin 1979. Au programme, une trentaine de séminaires, parmi lesquels : « Joyce et Faulkner », « Joyce et Freud », « Joyce et Beckett ».

● **UN AGORA POUR LES POETES.** — L'Union des artistes et écrivains invite tous les poètes, qui souhaitent soumettre leurs textes à leurs pairs, à dire ou faire dire un de leurs poèmes au cours du premier Agora des poètes, mardi 19 juin, à 18 h. 30, à Paris. Il leur suffit d'écrire d'urgence à l'U.A.E., 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine, en joignant enveloppe timbrée et et libellée, et ils recevront toutes indications.

● **DEUX DEBATS SUR L'HISTOIRE** vont se dérouler dans l'auditorium de la FNAC-Montparnasse (136, rue de Rennes - Paris-6e). Ce jeudi 7 juin, de 18 heures à 19 h. 30, le thème sera « La déception historique », à partir du livre de notre collaborateur François Bott, et d'autres ouvrages traitant des grandes dates qui marquent l'Histoire. Le mardi 12 juin, de 18 heures à 19 h. 30, à l'occasion de la venue à Paris de Sièva Volkof, le petit-fils de Léon Trotski, plusieurs historiens et biographes répondront à la question : « Qui était Trotski ? »

● **LA LIBRAIRIE LAROUSSE PUBLIE UN « DICTIONNAIRE DE LA POLITIQUE »** particulièrement complet. Le lecteur y trouve, outre le développement de nombreux sigles, la définition de termes peu usuels comme par exemple « feed-back » et la présentation des principales formations politiques. Le langage utilisé est très universitaire, parfois jusqu'à la caricature. (Ed. Larousse, 352 p., 75 F.)

● **LE TREIZIEME PRIX LARBAUD** a été décerné, à Vichy, à Georges Piroué, pour son recueil de nouvelles « Feux et Lieux » (Denoël) et pour l'ensemble de son œuvre.

C'est M. Marcel Arland, président des Amis de Valery Larbaud, qui lui a remis le prix. Lié à cette cérémonie, s'est tenu un colloque sur les différents aspects du roman contemporain, auquel ont participé de nombreux écrivains : le recteur Mallet, Max-Pol Fouchet, Georges-Emmanuel Clancier, Robert Sabatier, Roger Grenier, Guy Rohou, Guy Groussy, Jean Blot, Christian Giudicelli, Roger Vrigny, Conrad Detrez...

Sur ce thème, une exposition présentée par la bibliothèque municipale de Vichy restera ouverte jusqu'au 26 juin et fera ensuite le tour de quelques bibliothèques.

● **LE PRIX FUTURIBLES 1979**, décerné cette année à un ouvrage destiné aux enfants pour ses qualités d'ouverture sur le futur, a été attribué, au Centre international de réflexions sur le futur d'Arc-en-Senans, à « l'Ile aux lapins », de Jörg Müller et Jörg Steiner, paru en français chez Duculot (voir « le Monde des livres » du 19 janvier 1979).

Ont également été récompensés des livres parus à l'étranger et non encore traduits en français : « Pourquoi M. Kringel n'en fait-il rien ? », d'Ali Migutsch, chez Otto Maier Verlag Ravensburg, 1978 (R.F.A.), « l'Arche de Noé », de Gail E. Haley, chez Atheneum, 1971 (Etats-Unis), « Valéria et la Vie », de Sidonio Muralha, Livros Horizonte 1976 (Portugal). Dans la catégorie « romans », une mention spéciale est allée à « Un trou dans le grillage », de François Sautereau, coll. « Bibliothèque internationale » chez Nathan, 1977

Les ouvrages sélectionnés seront exposés durant l'été à la saline royale d'Arc-et-Senans, Fondation Claude Nicolas Ledoux (Doubs). Tél. : (81) 80-25-43.

en poche

« Abélard et Héloïse »

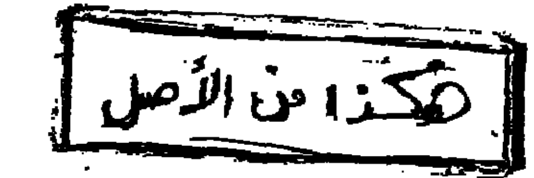
DANS nos cœurs et dans nos bibliothèques avoisineront dorénavant les sublimes *Lettres de la religieuse portugaise*, et la non moins sublime correspondance qu'échangèrent, vers le milieu du douzième siècle, Abélard et Héloïse. Ces cinq lettres, superbement traduites du latin et présentées par Paul Zumthor, n'ont pas cessé de susciter des controverses sur leur authenticité, ainsi qu'une postérité littéraire qui va de Jean de Meun à Roger Vailland, sans oublier, bien sûr, *la Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

Comme les *Lettres de la religieuse portugaise*, la correspondance d'Abélard et d'Héloïse est un roman de la passion ; donc du malheur. Philosophe renommé, Abélard a séduit Héloïse, la nièce de son logeur, un certain chanoine Fulbert, qui dans son innocence lui avait confié la direction spirituelle de sa chère enfant. La vengeance de Fulbert sera terrible : il châtrera le vil suborneur.

Dès lors, Abélard entre dans les ordres, où commence pour lui une vie d'errance, de misère et d'humiliations. C'est ce long naufrage qu'il raconte douze ans après dans une lettre à un ami. Ce récit tombe entre les mains d'Héloïse, qui a également pris le voile. Bouleversée, toujours éprise d'Abélard, persuadée d'avoir été la cause de ses malheurs, elle rompt le silence et lui écrit. Moins emmaillotée dans la religion que son ancien amant, elle laisse parler son cœur : « *Au cours même des solennités de la messe,* lui confie-t-elle entre autres, *où la prière devrait être plus pure encore, des images obscènes assaillent ma pauvre âme et l'occupent bien plus que l'office. Loin de gémir des fautes que j'ai commises, je pense en soupirant à celles que je ne peux plus commettre !* » Abélard s'emploie alors à convaincre Héloïse de renoncer à cette passion funeste pour se vouer entièrement à l'Epoux divin. Pourtant, comme le rappelle Paul Zumthor, au-delà de la mort, c'est Héloïse qui triomphera. Selon une légende tardive, elle demanda avant de mourir, en 1164, à être ensevelie dans le même tombeau qu'Abélard. Lorsqu'on y déposa son corps, le cadavre de ce dernier tendit les deux bras pour la recevoir.

ROLAND JACCARD.

★ ABELARD ET HELOISE, texte traduit et présenté par Paul Zumthor, « 10/18 », 282 p., 20 F, et qui reparaît pour le neuvième centenaire d'Abélard.



récits

Xavier Grall, le fou d'Armorique

● *Entre une Bretagne mythique et la Bretagne réelle.*

IL était une fois un petit garçon breton, né dans le Nord-Finistère, pas très loin des monts d'Arrée où l'on chante le *Kan a diskan*, ce chant rugueux que martellent les pieds des paysans pauvres, privés d'instrument. Il était une fois Xavier Grall qui grandit dans la chaude, vaste, demeure de son père, artisan, et de sa mère, une « grande dame » de Bretagne, morte récemment. Le petit garçon fit des études, il apprit à parler français, puis il *monta* à Paris où il devint journaliste à la *Vie catholique*. Il rencontra une belle jeune fille originaire de la Mayenne. Il l'aima, elle l'aima, ils s'épousèrent, et, au fil des saisons, il firent ensemble cinq filles.

Xavier, Françoise et leurs filles vécurent de longues années, à Sarcelles et à Paris, au cœur du béton, de la « cité » où l'on boit pour se désennuyer un peu, pour oublier chagrins et soucis. Mais le « mal du pays » faisait sournoisement son chemin sous la peau de Xavier. Un jour, Xavier et Françoise décidèrent de tout quitter, de revenir aux sources, de s'acagnarder en terre bretonne. Depuis plus de dix ans, Xavier Grall a retrouvé sa patrie, un espace où respirer, sa demeure fondamentale.

Il laissait derrière lui quelques livres : des essais *(James Dean, la Génération du Djebel, etc.)* ; deux romans inspirés par le service militaire et la « sale guerre » : *Africa blues* et *Cantique à Mélilla.*

Il revint vers Armor comme un Jaufré Rudel, c'est à Bossulan, dans une grande et accueillante ferme aménagée, où le feu de cheminée éclaire le *Christ jaune* de Gauguin, qu'il déploya ses ailes de fou d'Armorique : saisons tumultueuses, dont devaient naître quelques beaux livres : *la Fête de nuit, Barde imaginé, Keltia blues, Rires et pleurs de l'Aven*. On commence à parler de ce « barde » aux yeux d'eau de feu, maigre, déchiré par d'atroces quintes de toux, buveur, coléreux, fanatiquement doux, fraternel comme il n'est pas possible.

La réédition, aujourd'hui, en un seul volume de *la Fête de nuit* et de *Barde imaginé*, récits auxquels l'auteur a joint deux nouvelles inédites, va permettre à Xavier Grall de rencontrer un public élargi.

Il est bien que ce soit *Fête de nuit* — « Fest-Noz » en breton — qui ouvre l'ouvrage, car je crois que Xavier Grall a tout dévoilé de lui dans ces cent trente pages. Cela commence à Paris par une grande beuverie dans un café proche de la gare Montparnasse. Il y a là Arzel, un « barde » qui ressemble comme un jumeau à l'auteur, un autre barde, Glen, qu'on identifie très vite comme étant Glenmor, le chanteur enraciné dans Villon et « le Barbaz Brez ». Près du juke-box, Jack Kerouac, celui de *Satori à Paris* — un Jack Kerouac qui se souvient que son nom complet est Jack Le Bris de Kerouac.

Survient une belle et énigmatique femme, Mona, nue sous son manteau. Arzel en tombe immédiatement amoureux, et cet amour fou résiste aux confidences de Glen qui fait savoir à Arzel que Mona est « indic ». Alors que les autres s'affalent, font la gigue et la bringue, Arzel et Mona s'enfuient. Pour une longue, haletante, brûlante, fête des âmes et des corps. Arzel se suicide en Mona. Il la boit, la mange littéralement. Après des heures d'étreintes folles, d'épousailles mystiques, Arzel retrouve sa mère, Maria, une femme « humiliée », mère aimante, à qui il annonce son départ pour la Bretagne.

Ce retour au pays est une initiation. Chaque herbe, chaque pierre, chaque route, chaque arbre, est un message que déchiffre Arzel, épuisé, enchanté. Dans la vieille maison familiale, il trouve une espèce de clocharde, sale, vulgaire, malodorante. Cette vieille, c'est la Bretagne sans mémoire, esclave, aliénée, violée. La vieille meurt. Mona arrive. Toujours aussi belle et secrète, avec des mots de mystère, une incantation de mort sur les lèvres. Elle repartira après d'autres fêtes des corps. Alors, Arzel pourra enfin boucler la boucle : il sera tué comme un pauvre chien après avoir assassiné le préfet. Sauvé, recueilli par le « pays blanc ». A jamais rendu à la pure liberté des esprits, pollen dérivant pour l'éternité au creux des eaux atlantiques, princières.

La Fête de nuit : un étrange récit où s'affrontent la Bretagne mythique et la Bretagne réelle, la Bretagne d'aujourd'hui et la Bretagne rêvée par Xavier Grall. Chez ce poète le songe se confond avec la mort : c'est le visage de Mona qui ressemble à une antique déesse armoricaine. Si Maria est la Bretagne « française », mais recroquevillée sur ses valeurs anciennes, avec nostalgie, comme chez l'auteur du « Cheval d'orgueil », si la « clocharde » c'est la Bretagne pourrie, avilie, malade telle que la perçoit X. Grall, Mona c'est la Bretagne « terre promise », étincelante comme un cantique.

Grall se barbouille le visage de noms, de locutions, de mots bretons. Il s'en goinfre. Il danse au milieux d'eux. Cet homme que Rimbaud obsède tente d'inventer la Bretagne par le recours à l'écriture. Cette Bretagne de « plouks », de « muets », de « poivrots », de « traîtres », il la veut à nouveau vouée à l'hermine, à la splendeur des bocages et des marais, à la démocratie de bourg et de hameau. Un peuple — bannière, oiseaux, aubes confondus — guidé par la voix des bardes.

ANDRÉ LAUDE.

★ LA FETE DE NUIT, BARDE IMAGINÉ ET DEUX NOUVELLES INEDITES, de Xavier Grall, Editions Mazarine, 298 p., 41 F.

Du côté des vieilles dames

● *Une maison de retraite, sous le regard de Simone Boisot.*

HERODOTE rapporte qu'aux festins des anciens Egyptiens on aimait à présenter une momie aux convives, afin qu'ils jouissent plus vivement du privilège d'être vivants.

Dans le même esprit, avant de partir en vacances, il faut lire *la Maison des dames*, de Simone Boisot, roman-reportage écrit dans une maison de retraite, antichambre du cimetière, où chacune des « dames » (mais dans leur dos on dit les « vieilles ») guette les signes de sa fin, et de la fin des autres.

Le délabrement physique et mental fait des progrès sinistres tous les jours. Soulagées de toute initiative à prendre, les « dames » sont logées, nourries, diverties par la télévision et les films que présentent les « religieuses ». Elles vont un peu prendre l'air au jardin, quand il fait beau. Mais leur champ d'action se rétrécit de jour en jour. Les pieds se déforment, les jambes faiblissent, le souffle manque, la vue baisse. La petite marche hygiénique devient de plus en plus courte, la « télé » fait mal à la tête, les livres de la bibliothèques sont écrits en trop petits caractères. Reste la nourriture, qui sera le dernier intérêt.

Le jour des « frites », par exemple, est presque un jour de fête. Les vieilles dames, qui habituellement prennent leurs repas dans leur chambre, descendent ce jour-là à la salle à manger. Et il ne s'agit pas de se servir plus largement que la voisine : ce sont peut-être les dernières « frites », dont chacune veut toute sa part.

Les « religieuses » sont irréprochables : souriantes, fermes, patientes, efficaces. Elles ne se lient avec personne. Il semble qu'elles travaillent à mériter leur paradis sans aucune sympathie pour telle ou telle des « vieilles » à qui elles ont fait don de leur temps, mais non de leurs pensées.

Suzanne Landon, la narratrice, est au contraire sensible aux différences individuelles, qui vont s'éteindre, et elle s'attache à ces personnes qui disparaissent l'une après l'autre, discrètement, tout de suite remplacées par des « nouvelles », toutes dépaysées de se trouver là. Que sont devenues les disparues ? Sont-elles mortes ? Les a-t-on transportées à l'hôpital de la ville la plus proche ? Ce qui fait peur à tout le monde, c'est l'hôpital psychiatrique, où l'on emmène les gâteuses, les agitées... Suzanne Landon a peur pour elle aussi. Déjà, elle ne dort presque plus : c'est peut-être mauvais signe ?

Dans cette horreur toute simple, que Simone Boisot évoque avec des mots de tous les jours, le plus bouleversant est l'amour de la vie. Cette vie dont il n'y a plus de surprise à attendre, cette vie recluse, étriquée, étouffante — c'est tout de même, encore, la merveille. Le matin d'un beau jour, dans le jardin, une goutte de pluie sur une jeune rose, et voilà, incompréhensibles, la joie, l'étonnement d'être là, le sentiment profond, exaltant, d'un présent tout entier donné, gracieusement donné, aussi plein, aussi neuf, aussi mystérieux que dans l'enfance et que dans les belles années.

C'est un très beau livre que ce roman de Simone Boisot, et même un livre utile, car je crois qu'il pourra aider quelques lecteurs à remettre à leur juste place les soucis qu'ils s'inventent.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA MAISON DES DAMES, de Simone Boirot, Albin Michel, 290 p., 39 F.

autobiographie

Lotte Schwarz

cette extraordinaire contemporaine

VOICI les mémoires d'une femme âgée. « *Agée, pas vieille. Différence imperceptible pour les autres, essentielle pour elle* », précise Lotte Schwarz à la fin de son livre. Toute sa vie, elle l'a vécue pour quelque chose. Pour son travail d'éducatrice, pour « donner chaud au dos » à son enfant, pour aider à réaliser ce qui devait être une meilleure vie pour les hommes. Le besoin d'être nécessaire.

« *Je veux vivre jusqu'à ma mort* », proclame Lotte Schwarz reprenant les mots de Jean Paulhan. Et il est vrai qu'on la sent vivante, vibrante, de tous les grands mouvements de son siècle, de toutes les passions, cette femme qui a vécu l'œil ouvert tous les espoirs, tous les désespoirs de son temps.

« *Une de ces femmes que je considère comme le modèle d'humanité le mieux réussi* », écrit dans sa préface Jean-Marie Domenach, qui la connaît depuis longtemps.

Quelle expérience pleine et passionnante que celle de cette femme. Née en 1902 à Prague dans une famille juive allemande imprégnée de vieille culture ; à trois ans, sa mère, veuve, l'emmène à Munich : elle grandit à Schwabing, dans un milieu bohème, parmi les peintres et les poètes, Ludwig Derleth, « Savonarole germanique » qui avait fait partie du cercle de Stefan George, ou Pamela Wedekind, la fille du dramaturge, qui lui apprend des chansons grivoises. Mais sa rencontre, en 1923, avec Karl Radek, un des plus importants dirigeants de la IIIe Internationale, qui travaille alors à Berlin sous un faux nom, est décisive.

Il lui a dit : « *Votre place est chez nous, en Russie. C'est là qu'on bâtit le bonheur...* » Et la jeune fille ardente, idéaliste, qui brûle de militer se prépare pendant trois ans, s'acharnant à apprendre les choses les plus diverses, pour qu'elles puissent servir, là-bas ; elle étudie l'économie politique à Vienne — mais l'université de Vienne ignorait alors l'existence du marxisme ; elle passe un diplôme de psychanalyse adlérienne — tout aussi inutile plus tard à Moscou ; elle devient professeur de gymnastique moderne, elle étudie les langues étrangères.

« Je sens que je mens »

1926-1936 à Moscou, dans ce pays mythique encore tout bouillonnant des bouleversements d'une décennie. Venue là pour donner un sens à son existence, Lotte Schwarz peut se demander si elle n'arrive pas trop tard. Elle découvre pêle-mêle les ravissantes aquarelles que peint Boukharine, les contradictions d'un Lounatcharski ou d'un Litvinov, l'antisémitisme discret de la *Pravda* ; elle assiste en 1927 à la *tchistka* (la purge, ou plutôt le nettoyage, la purification) de ce même Radek rencontré à Berlin (accusé de trotskisme, il est exclu du parti, déporté, puis réintégré, réexclu en 1937, mort on ne sait où ni quand) ; elle fréquente Boris Pilniak, président de l'Union des écrivains, auteur à succès, riche, honoré, qui l'emmène dans sa famille, à Saratov, dans l'éphémère République allemande de la Volga, qui lui dit, inexplicablement : « *Je parle, j'écris, je crois dire ce que je pense — et je sens que je mens...* » (Accusé d'espionnage au profit des Japonais, Pilniak disparut en 1937.)

Quittant la Russie, elle arrive dans la France du Front populaire, puis de la guerre, de la déportation. Tirant le fruit de ses expériences, mais sans garder d'amertume, elle se dévoue aux autres, tandis que la tragédie s'épaissit, tandis que sa mère et son ami (elle réussit un très beau portrait de lui, Otto Pohl) se suicident après le pacte germano-soviétique.

« *Vieille, utopiste et étrangère, autant de raisons de susciter la méfiance* », écrit en jubilant Lotte Schwarz. Ce sont pourtant les qualités de cette extraordinaire contemporaine à la curiosité insatiable, dont le livre de souvenirs, trop court à notre goût, fournit quelques précieuses clés pour la traversée du vingtième siècle.

NICOLE ZAND.

★ JE VEUX VIVRE JUSQU'A MA MORT, par Lotte Schwarz. Coll. « Traversée du siècle », 224 p., 49 F.

M. Pierre SEGHERS à Cosne-sur-Loire

Communiqué du Centre Social et Culturel de Cosne.

Le 18 mai 1979, M. Pierre SEGHERS a bien voulu nous faire l'honneur et l'amitié de venir dans notre ville présider le Concours Littéraire « RENCONTRES ».

Ce concours, organisé chaque année depuis 1977 par le Centre Culturel, se propose de faire connaître des poètes et écrivains locaux et de leur permettre de rencontrer, lors de la remise des prix, une personnalité des Lettres.

L'auteur du livre « Le Temps des Merveilles », qui rassemble son œuvre poétique de 1938 à 1978, a prodigué de chaleureux encouragements à tous les participants et a procédé avec beaucoup de gentillesse et de simplicité à la remise des prix aux auteurs des œuvres retenues par le jury présidé par M. POITEVIN :

Poésie classique
— M. Jean-Christophe de MAURAIGE : « Euréka ».
— M. Jacques GRIMAUX : « Forêt de Bertranges ».
— Mlle Laurence de SAINTE-CROIX : « Les Flammes lèchent les murs ».
Chez les jeunes (moins de 18 ans) :
— M. Didier ROBERREAUX : « Morose ».
— Mlle Martine LEMOINE (13 ans) : « Ces Vieux Murs ».

Chansons
— M. Claude FERON : « Prière d'un poète ».

Nouvelles
Hors concours :
— Mme Suzanne COULOMB : « La Fourmi et la Cigale ».
— M. de MAURAIGE : « Arnulphe et Onésime ».
— M. Henri POUILLOT : « Un Cocu nommé Falzar ».

Poèmes patoisants
— M. Pierre RAISONNIER : « Ma Pour' Femme et son piano ».
— Mme CHAINET : « J'sons Empicassés ».

Dans sa conférence publique suivie d'un débat qui a clôturé la soirée, M. SEGHERS a su passionner l'assistance et créer un étonnant climat d'amitié et de sincérité.

Familles, je ne vous hais point !

(Suite de la page 21.)

Au bonheur de la chevauchée aux lisières de la grande et de la petite histoire s'ajoute celui de constantes réussites littéraires, telle la « *fine tête d'émouchet* » trouvée au Richelieu de Champaigne. L'œil et la mouche évoqués en un seul mot, l'un par l'image, l'autre par le son : j'aime.

AVEC *les Sabots rouges*, Jean Joubert ne remonte pas si haut dans le temps ni dans les hiérarchies sociales. Comme Louis Nucera, qu'un deuil a conduit à exhumer ses humbles aïeux du vieux Nice, il a quitté le Sud d'adoption, dont il avait tiré en 1975 *l'Homme de sable* (prix Renaudot), pour venir enterrer son père près de Montargis, et l'envie lui a pris de déposer après coup sur la tombe de cet oublié de l'histoire l'hommage de leur saga inaperçue.

par Bertrand Poirot-Delpech

Pour une part, le livre ne se distingue pas d'une autobiographie limitée à soi-même. L'auteur raconte son enfance pauvre dans le Gâtinais, la mer découverte grâce au Front populaire, les parties de pêche aux têtards, Mussolini à la T.S.F., le souvenir d'une toile cirée à carreaux, d'un choc d'arrosoir contre une margelle, d'une main de père, d'un silence de père. Impossible, surtout quand on est contemporain, de ne pas s'émouvoir à ce temps retrouvé, comme aux rengaines d'alors, à *Ramona* en soixante-dix-huit tours...

Mais le disque a tant servi, tant d'auteurs, toutes origines confondues, ont dévoré dans les mêmes greniers les mêmes *Illustrations* d'avant 14, qu'on préfère à ces nostalgies interchangeables les figures plus singulières qui les entourent. Ainsi l'oncle André, que la tradition anarchiste conduit à la bibliothèque Sainte-Geneviève après le travail en atelier, et malgré la tuberculose qui l'emportera. Ainsi la De Dion du cousin Guy, l'éternel « cafard » de Jacqueline, l'institutrice qui lit Nietzsche et montre ses genoux ; tante Alice, entre usine et jardinet, entre église et hospice... Destins presque insignifiants, comme des milliards d'autres, et dont, sans ce livre, il ne resterait rien !

PAS tout à fait, cependant. Avant son neveu, l'oncle Georges, déjà, a eu l'idée de retenir ce passé de sable entre ses doigts. Cela lui est venu sur le tard, à soixante-dix-huit ans, après une vie entière de sabotier, mais aussi d'autodidacte fiévreux : sous les bombes de 1914, il lisait Tolstoï, il avait vu Sarah Bernhardt dans *l'Aiglon*, il s'est plongé dans Sartre ! Vers 1960, il se met donc à sa table et, merveille ! « tout remonte » sous sa plume. *Une vie de chien fou* a paru. Sauvé !

Mieux encore qu'en résumé, on aurait aimé lire ce texte arraché de haute lutte à l'oubli et à l'ignorance où sont demeurés tant d'oncles Georges ; avec, par exemple, une longue préface du neveu.

Mais Jean Joubert apaise ce regret. A l'inverse de certains, la piété commande, chez lui, l'effacement devant son objet, et l'exaltation des pauvres ne tourne pas à l'épopée rancunière ou vantarde. Plus fidèlement, il indique la réalité atroce de l'usine, la méfiance instinctive des siens envers l'Eglise, le château, les « gens bien », leur confiance non moins instinctive dans les organisations ouvrières, leur refus de la violence, et leur amour de l'école, qui, si elle « rogne les ailes » au peuple en l'éduquant, lui ménage les seules faibles chances de s'arracher à la « vieille pesanteur ».

Depuis 1968, où les fils à papa se moquaient pas mal de jeter le bébé avec l'eau du bain, on n'avait pas lu d'éloge aussi prenant de la « laïque ».

★ AVANT-MEMOIRE, tome I : D'UNE MINUTE A L'AUTRE, de Jean Delay, Gallimard, 302 pages, 59 F.
★ LES SABOTS ROUGES, de Jean Joubert, Grasset, 312 p., 48 F.

chroniques

Le tonnelier et le bourgeois dans la première tourmente

● ***Deux témoins de la guerre 14-18.***

ENTRE les draps et les mouchoirs, nos vieilles armoires de famille regorgent-elles vraiment de chefs-d'œuvre inconnus ? Beaucoup le pensent. Petits-neveux, petits-enfants partent pour la course au trésor. Notre confrère Jean-François Kahn extrait ainsi un *Journal* de trois cent vingt-cinq pages des mille deux cents lettres envoyées par son grand-oncle André à sa future épouse entre août 1914 et novembre 1918. Dans le Midi, la fédération audoise des œuvres laïques exhume pareillement les notes quotidiennes prises pendant la même époque par Louis Barthas, pittoresque tonnelier socialiste de Peyriac-Minervois, sorti miraculeusement indemne des massacres de la Somme, du charnier de Verdun et de quelques autres lieux où la mitraille et les bombes déchiquetèrent, éventrèrent près de lui pendant quatre ans des centaines, des milliers de victimes.

Par pure coïncidence, ces deux témoignages sur le premier conflit mondial ont paru au moment même où l'invasion chinoise au Vietnam persuadait les médias de nous promettre une troisième catastrophe. Grâce aux leçons des deux précédentes, la terre ne prit pas feu. Réjouissons-nous donc et profitons du répit pour consulter en paix ces modestes annales d'un temps où soufflait la folie.

Une méfiance instinctive

Dans un courte préface au *Journal* de son grand-oncle, Jean-François Kahn convient qu'il fallut émonder, couper d'impubliables longueurs dues « *au caractère répétitif de la guerre* ». C'est l'inévitable faiblesse du genre ; la littérature des tranchées souffre également de cette monotonie. Certes, elle ne manque ni de puissance épique ni d'un pittoresque lugubre. Dans le secteur du pas de Calais, où André Kahn arrive en 1914, les fossoyeurs arrachent les cadavres des militaires aux porcs échappés dans les champs. Un animal court avec une main coupée dans la gueule. Ailleurs, quelque obus arrache la tête d'un soldat et couvre ses voisins de son sang, des débris de sa cervelle. Entre deux hécatombes, un capitaine charge l'ennemi à coups de pelle-bêche, puis tombe en héros.

Louis Barthas assiste, lui aussi, aux mêmes horreurs hallucinantes. L'utilisation des lance-flammes transforme sous ses yeux des fantassins en torches vivantes. Les uniformes, les bras, les jambes, les visages brûlent. Pendant les assauts, les survivants piétinent les corps tombés entre les lignes au cours des charges précédentes. « *Il n'était pas rare d'être accroché au passage par une main décharnée ou un pied qui dépassaient maintenant aux parois de la tranchée ; on était si blasé qu'on n'y faisait pas plus attention que si l'on était arrêté au passage par un bout de racine.* » Simple détail d'un jour dans l'immensité de cauchemars sans fin.

Quand deux régiments entiers disparaissent presque ensemble dans une offensive, les malheurs, les exploits personnels, s'estompent dans l'énorme drame collectif. De telles tragédies écrasent l'écriture, les notes quotidiennes. Les hommes se battent dans la boue, meurent dans le sang, autour de nos deux mémorialistes. Mais la terre, soulevée par les explosions par les pluies de bombes, répand une lourde poussière sur le récit des survivants. La mécanisation de la lutte ajoute à la grisaille son vacarme assourdissant. D'exceptionnels talents de narrateur en triompheraient peut-être. Dans *Orages d'acier*, celui d'un Ernst Jünger y suffisait à peine.

Une lecture parallèle et comparée des deux ouvrages réconforterait beaucoup un marxiste, en ces temps ingrats où sa doctrine sur le déclin subit de toutes parts d'irrévérencieux assauts. Sentiments, réflexes, habitudes, loisirs, toute une formation personnelle produite par l'appartenance à des classes antagonistes sépare le tonnelier populaire du jeune intellectuel bourgeois. Caporal du rang, Louis Barthas éprouve la méfiance instinctive des hommes de troupe envers les officiers, et ne leur marchande pas un secret mépris. « *Ah ! quelle âme de bourreau il faut avoir pour être général, ordonner de telles tueries pour rien, pour l'amour-propre des grands chefs, pour un prétendu orgueil national* », gémit-il. L'émotion de son général au cours d'un enterrement militaire attendrit en revanche André Kahn jusqu'au fond du cœur : « *Il devait prononcer quelques mots au bord de la fosse commune mais n'a pas pu. Les larmes coulaient sur ses joues ridées de vieux soldat. Sublime oraison funèbre.* »

Fidèle de *l'Echo de Paris*, fervent admirateur de Barrès, le citadin porte sur chaque événement un regard critique de personnage au courant du dessous des choses. Il commente l'expédition des Dardanelles, juge les affaires politiques en connaisseur, lit Corneille, Barbusse et Shakespeare entre deux batailles, sympathise paternellement avec le bon peuple, « *paysans, ouvriers, qui supportent la guerre avec abnégation. Ils se rendent compte de la nécessité de la lutte opiniâtre et ne s'en plaignent point* ». Cette soumission des individus à l'histoire objective n'apparaît guère dans le second témoin. Lui voit ses camarades « *victimes d'une implacable fatalité... chacun sachant bien que pris dans les dents terribles d'un formidable engrenage, il serait broyé à la moindre tentative de velléité de révolte* ».

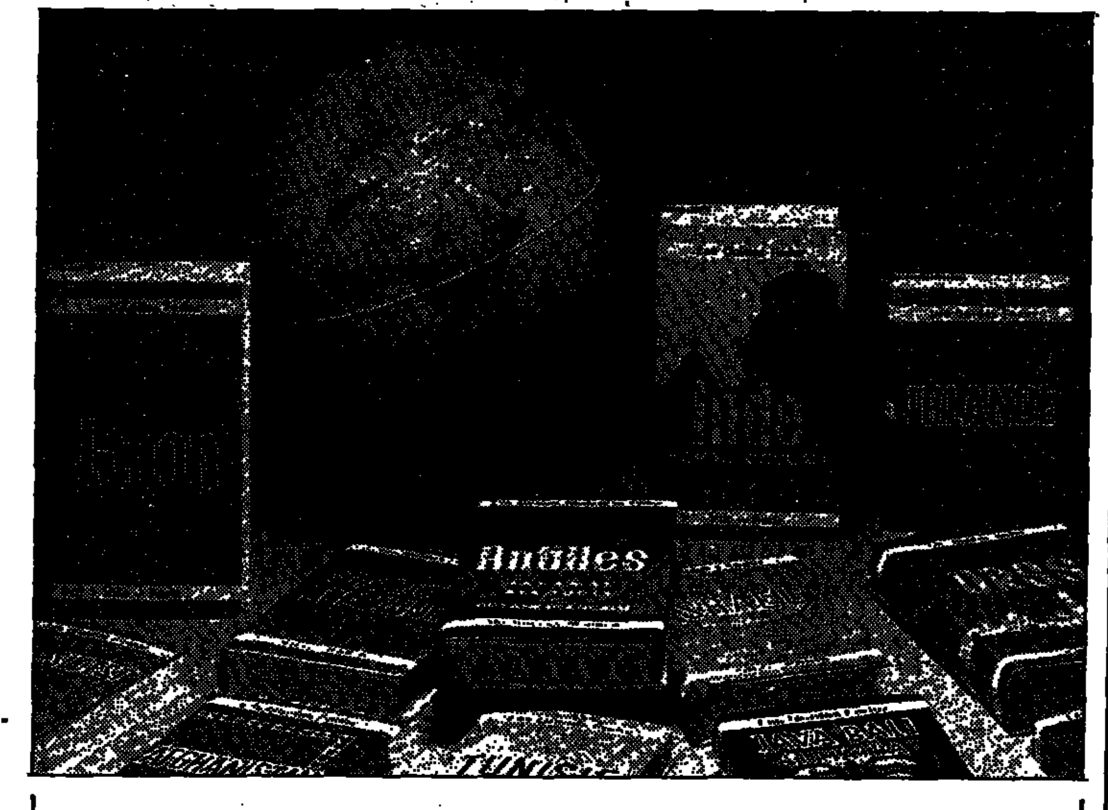
Si antimilitariste qu'il se soit voulu, Louis Barthas partageait avec André Kahn, l'admirable civisme de son temps. Sous un dangereux bombardement, il quitta la position en dernier, pour le service, l'honneur et l'exemple : « *Quand on accepte un grade, si minuscule soit-il comme celui de caporal, il faut en accepter toute la responsabilité et se hausser pour accomplir son devoir jusqu'au sacrifice de sa vie s'il le faut* ». Avec des soldats de cette trempe, le haut commandement disposa sans doute des meilleures armées du monde. Souvent, hélas ! les chefs ne valurent pas les hommes. Des incompétences étoilées gaspillèrent maintes fois l'héroïsme de la piétaille pour une citation élogieuse au communiqué.

La saignée elle-même ne supprimait pas les intérêts de classe. Près du front, André Kahn suit encore les fluctuations financières, se désole d'une baisse, exulte à la hausse, se réjouit en 1915 : « *Seule la Bourse est intéressante. La rente monte furieusement. Ça va...* » La même année, Louis Barthas note sobrement, à la mort de deux camarades socialistes : « *La guerre a du bon pour la bourgeoisie capitaliste.* » Ces brèves remarques annoncent déjà les profondes fractures morales des prochaines années.

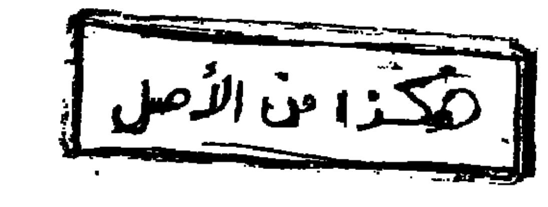
GILBERT COMTE.

★ Journal de guerre d'un juif patriote, 1914-1918, de Jean-François Kahn. Editions Jean-Claude Simoën. 329 pages. 49 F.

★ Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918. Collection Actes et mémoires du peuple. François Maspero. 560 pages, 65 F.







هكذا من الأصل

politique

Lumières sur Trotski et sur Boukharine

AVEC son trentième tome vient de s'achever la publication de la nouvelle édition de la *Grande Encyclopédie soviétique*. Le lecteur occidental, peu au courant des méthodes de l'historiographie soviétique, y cherchera vainement des personnages dont il croyait naïvement qu'ils avaient joué, il n'y a pas si longtemps, un rôle important en Russie : Malenkov, Kaganovitch, par exemple, sans parler, bien sûr, de Beria.

Par rapport à la deuxième édition, parue à la fin des années 40 et au début des années 50, par contre, on voit réapparaître Bela Kun, Toukhatchevski, Voznessenski. Mais comme, outre les dates exactes de naissance et de mort, sont seules évoquées les années de gloire officielle, les jeunes Soviétiques risquent de se demander quelle étrange épidémie avait frappé, à la fin des années 30 ou autour de 1950, tant de citoyens éminents.

Mais il reste des infortunés qui n'ont pas droit à une entrée particulière. C'est le cas de Boukharine et de Trotski. Toutefois l'encyclopédie présente un *article « trotskisme » où l'on peut* apprendre que ce *« courant idéologico-politique petit-bourgois, hostile au marxisme-léninisme et au mouvement communiste international »* a reçu cette appellation à cause du nom du *« leader et idéologue L. D. Trotski (Bronstein, 1879-1940) »*.

Le lecteur français est mieux partagé puisqu'il a en particulier la chance de voir sortir quatre ouvrages consacrés à ces deux hommes. Un seul cependant représente vraiment une nouveauté — *l'Affaire Boukharine* Les trois autres constituent des traductions ou rééditions d'œuvres plus ou moins anciennes.

Une biographie monumentale

C'est ainsi que pour Trotski il s'agit en premier lieu, du début de la monumentale biographie écrite il y a un quart de siècle par Isaac Deutscher, *le Prophète armé*, qui va de 1879 à 1921. Pierre Naville, d'autre part, redonne son *Trotsky vivant*, daté de 1962, mais enrichi, notamment des préfaces qu'il a écrites pour certaines œuvres de Trotski, de 1967 à 1976. Le contraste est grand entre la somme d'Isaac Deutscher, minutieuse, fouillée, au demeurant bien traduite par P. Péju et E. Bolo (à qui l'on pourrait tout juste reprocher d'avoir gardé parfois les graphies anglaises des mots russes). et le livre vivant, sensible, de l'un des doyens du trotskisme français : récits de ses rencontres avec « le Vieux », de Moscou en 1927 à Domène, avec au passage de brefs croquis de personnalités aussi variées que Zinoviev, Maïakovski, Victor Serge, Pierre Pascal..., et pour conclure les évocations de Trotski, certaines bien connues, d'autres beaucoup moins, dues à la plume de Kroupskaïa, John Reed, Malraux ou Ignazio Silone.

Ce livre chaleureux, travaillé, abonde en formules frappantes. Si la sympathie totale de l'auteur pour Trotski, sa communauté de pensée avec lui sont évidentes, il sait voir parfois certains de ses manques, en ce qui concerne la littérature, par exemple, à propos de quoi il note : *« Sans l'admettre, il épousait le point de vue que Tolstoï a si naïvement exprimé dans* Qu'est-ce que l'art ? »

Le livre de Y. Blanc et D. Kaisergruber sur Boukharine doit être lu, comme on dit, à deux niveaux : à un niveau élémentaire pour sa valeur informative, encore que tout, ou à peu près tout, se trouvait déjà chez S Cohen ; à un second niveau parce qu'il porte témoignage des débats qui agitent plus ou moins ouvertement le monde communiste officiel : rappel de la démarche du fils de Boukharine réclamant à la direction du P.C.U.S., en 1961, la réhabilitation de son père, à laquelle il fut répondu par la négative... en 1977, *« l'examen des documents du procès n'étant pas encore totalement achevé »* ; réactions des communistes italiens ; remous au P.C.F., etc.

Quant à la biographie tirée en 1971 de sa thèse universitaire par S. Cohen, et traduite avec aisance par Thomas Stern, si elle n'a pas les dimensions grandioses de l'ouvrage d'Isaac Deutscher sur Trotski, elle apporte d'utiles et parfois éclairantes précisions sur un personnage longtemps méconnu. Certes, l'homme disparaît la plupart du temps derrière le théoricien ou le militant, mais le lecteur s'intéressera aux détails de ses débats théoriques avec Lénine en 1915-1916, à l'attitude qu'il adopta pendant la NEP — craintes devant une planification « à la Gengis Khan » (devant la *substitution de la « dictature du parti »* à celle du prolétariat), souci de laisser les lois du marché face au « volontarisme » de Trotski, puis de Staline.

L'auteur s'oriente bien dans le monde de la haute hiérarchie bolchevique et guide adroitement le lecteur à travers les méandres des conflits théoriques et personnels des années 1924-1928. Il ne dissimule pas la faiblesse de caractère de Boukharine, qui donna son aval à l'élimination brutale des « oppositions » par Staline Faiblesse coupable, erreur fatale, qu'il devait payer de sa vie dix ans plus tard.

Un système de pensées

Et cependant, bien qu'il eût entrevu, à diverses reprises, les conséquences inévitables du *système totalitaire instauré dès 1918*, il devait encore dire, la veille même de sa condamnation, dans un message appris par cœur par sa compagne, et que citent intégralement Y Blanc et D Kaisergruber, après M. Medvedev : *« Dzerjinski n'est plus ; les traditions remarquables de la Tcheka sont petit à petit tombées dans l'oubli, quand c'était l'idée révolutionnaire qui inspirait tous ses actes, qui justifiait sa cruauté contre les ennemis, protégeant l'Etat contre la contre-révolution sous toutes ses formes. C'est ainsi que la Tcheka s'est assuré son autorité, la confiance, le respect et l'estime de tous... »* Idée « révolutionnaire », cruauté « justifiée » : ainsi, au moment même où il était frappé, Boukharine restait à l'intérieur du même système *de pensées et de valeurs, avec* ses articles de foi — croyance dans une sorte de messie collectif appelé « prolétariat », soumission au « parti », à la fois présenté comme émanation et guide de ce « prolétariat »...

Et l'on peut dire que les auteurs des quatre ouvrages évoqués, eux aussi, restent à bien des égards à l'intérieur du même système. De là, dans des livres souvent passionnants, bien documentés, tel ou tel trait qui ne peut que frapper le lecteur. Ce sera par exemple la rapidité avec laquelle nos historiens passent sur un événement *révélateur comme la dissolution* en janvier 1918 d'une Assemblée constituante élue qui présentait le défaut de n'avoir en son sein qu'une *minorité* de bolcheviks ! Ou bien chez S. Cohen, la distance prise par rapport à la sanglante répression de Kronstadt en 1921.

Ce sera aussi de petites phrases : celle-ci, par exemple, de P. Naville à propos d'un jugement de Russell : *« Ce qu'il ne comprenait guère, c'est que ni Lénine, ni Trotski n'avaient le « pouvoir » — ils n'étaient que l'organe d'une dictature de classe, et le savaient »*. Ou cette formule de nos jeunes philosophes-historiens : *« Il s'agit simplement du cas de figure le plus extrême des fonctions répressives de la dictature du prolétariat... »*

RENÉ L'HERMITE.

★ **L'AFFAIRE BOUKHARINE**, d'Y. Blanc et D. Kaisergruber, « Dialectiques », F. Maspero, 224 p., 35 F.

★ **TROTSKY**, d'I. Deutscher, t. I et II, collection « 10/18 », 448 p., 20 F le volume.

★ **TROTSKY VIVANT**, de P. Naville, « les Lettres nouvelles », 276 p., 4 F.

★ **NICOLAS BOUKHARINE, LA VIE D'UN BOLCHEVIK**, Maspero, 502 p., 100 F.

Pierre Bourgeade fait un malheur

● ***Dans un pamphlet qui n'épargne rien ni personne.***

JE tourne et je retourne avec anxiété le bref pamphlet que Pierre Bourgeade appelle *la France à l'abattoir*, et je me demande : comment a-t-il osé ? Car, en cent vingt-huit pages fulgurantes et douloureuses, tout y est de ce qu'un homme libre peut éprouver aujourd'hui au spectacle de son pays dépossédé, tout y est bien sûr jusqu'à l'exagération et l'injustice, mais sans doute parce que Pierre Bourgeade est un écrivain authentique, j'ai compris pour la première fois, à le lire, que, contrairement à ce que racontent les imbéciles, ce qui est exagéré peut être de la première importance : comment se faire entendre autrement, dans une cacophonie de propos conventionnels, anesthésiants, qui vident les débats de leur contenu ?

« J'ai commencé à écrire ce texte début 1979, poussé par l'idée simple, commune à un grand nombre de Français, que la politique giscardienne conduit notre pays à sa ruine... Ubu est au pouvoir. C'est un Ubu tragique... La France a le cancer. Ce n'est pas un cancer localisé... On connaît leur panacée : l'Europe. Quelle Europe ? » Le discours est tracé. Pierre Bourgeade va le poursuivre implacablement, n'épargnant rien ni personne, nous faisant grâce des chiffres et des théories économiques (même des siennes), mais au contraire parlant simplement, comme si on allait tuer quelqu'un qui veut encore vivre, une personne nommée France.

Cela signifie-t-il que la gauche redevenue ultramontaine, va-t-elle revivre à gauche, ou même rassembler enfin, contre les tentations de l'aliénation qui sont à présent communes au libéralisme avancé et à la social-démocratie germanisée, une certaine droite et une certaine gauche qui reformeraient d'instinct un parti de la France ? *« Parce que je suis Français, je n'ai pas de patrie. Mais dites-moi que ma patrie sera votre petite Europe, avec son Parlement-croupion, sa monnaie de singe, ses quelques centaines de prébendiers et son drapeau miteux, ce torchon vert-de-gris, cette enseigne de station-service.... Alors, je veux que ma patrie soit la France »* : cela se lit, et comment nombre de ceux qui se sont fait du général de Gaulle une idée autre que celle de ses ministres intègres ne s'y reconnaîtraient-ils pas ? Le malheur rassemble.

Quant au piège du 10 juin prochain, Pierre Bourgeade en démonte le mécanisme historique en des termes que ne désapprouverait pas Michel Debré. Lorsque fut créée la Communauté du charbon et de l'acier, dit-il, les partisans de l'intérêt national avertissaient qu'elle allait conduire la sidérurgie française à la ruine, et les partisans du capitalisme international que cela ferait sa fortune : *« Les faits sont là. Les partisans de l'intérêt national avaient raison. »* De même, en 1957, les partisans du Marché commun annonçaient qu'il aurait pour résultat une augmentation générale de l'emploi : *« Qu'en est-il en 1979 ? six millions de chômeurs dans la C.E.E. : cinq fois plus qu'en 1957. Un million cinq cent mille chômeurs en France : sept fois plus. Socialistes, vous croyez encore à cette Europe ? »*

Une tyrannie désinvolte

Mais Pierre Bourgeade montre à quel point tout est lié, à quel point une civilisation ne saurait se ramener ni à une politique, ni à une économie, ni à une culture, mais ne subsiste qu'en étant tout cela à la fois : *« Tout est lié*, écrit-il. *Le libéralisme giscardien fait de la France un désert culturel comme il en fait un désert industriel. Il frappe à mort la créativité imaginaire comme il frappe à mort la créativité technologique. »* Le président de la République est accusé de ne pas comprendre que la langue française demeure un *trésor vivant* dans le monde d'aujourd'hui, *« trésor que tout acte politique permet d'exposer et de vivifier »* : il n'est heureux que lorsqu'il s'exprime dans le *« basic english »* des banquiers bavarois, et *« il rougit du français comme il rougit de la faiblesse économique de la France »*.

Le ton est excessivement personnel, mais il faut bien comprendre qu'au-delà de l'apparente polémique, Pierre Bourgeade ne s'en prend pas tant aux personnes qu'à l'état des choses, dont ces personnes ne semblent tout de même pas innocentes. *Ce livre témoigne en* tout cas de l'état de tension extrême où les esprits qui existent sont plongés par la tyrannie désinvolte de ce qu'il est convenu d'appeler le libéralisme avancé.

PH. DE SAINT-ROBERT.

★ **La France à l'abattoir**, de Pierre Bourgeade, Ed. Ramsay, 136 pages, 35 F.

anthologie

L'Europe

A la fin de ce siècle, les peuples nantis ignorent leurs poètes ; dans l'indifférence, ils les laissent libres de s'exprimer pour un public restreint. Seules les nations en voie de développement leur font une place : l'incantation du verbe et la passion à vif du langage peuvent y remplacer d'autres richesses.

Les pays à l'échelle d'un continent, eux, considèrent les poètes comme des combattants au service d'une cause sociale ou, au contraire, comme des protestataires qui tentent de corriger une société bien établie : en Afrique, le poète anonyme suit un rite religieux ; en Chine, il s'adonne à un exercice, selon des canons à peu près immuables depuis trois millénaires ; aux Etats-Unis, huit fois sur dix, il est un instrument de critique ; et, en Union soviétique, un instrument d'approbation.

Dans l'Europe des Neuf — il en sera de même dans celle des dix ou des douze, avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal, — pas un seul poète vivant dont le nom coure les rues ! Dylan Thomas, Lorca, Brecht, Prévert sont morts ; seul Aragon garde une audience héritée du temps où il parlait des malheurs de son pays. Même un Eugenio Montale, prix Nobel, n'attire que quelques milliers de lecteurs.

Rien ne sert de déplorer cet état de choses, ni d'y remédier de manière artificielle : il n'y aura jamais — il faut le souhaiter — une Europe des poètes, comme il peut y avoir une Europe des tarifs, du charbon ou des betteraves. Si l'on admet que la vie passionnelle et inconsciente d'une civilisation se traduit dans la gratuite pureté d'un objet verbal, le poème, alors l'Europe apparaît d'une variété incomparable et unique. Des individus farouchement libres y disent ce qu'ils ont envie de dire, sans s'interroger sur l'utilité de leur âme ou de leur plume.

Il leur arrive de disloquer la langue qu'ils ont héritée : dans ce cas, ils ne sont pas traduisibles. L'Anglais Ted Hughes donne au post-existentialisme une dimension tragique, que l'on retrouve aussi dans ses tableaux de la nature. Un autre Anglais, Lawrence Durrell, romancier glorieux, se souvient de la poésie grecque pour rédiger des élégies sensuelles.

En Irlande, à côté de John Montague, son poète le plus célèbre — mais, né à Brooklyn, il peut aussi être revendiqué par les Etats-Unis et l'Ulster, — Richard Murphy garde une certaine distance avec les événements de l'île : elle lui permet de traduire des paysages, des attitudes, des rythmes perdus dans la nuit des temps. Tel n'est pas le comportement d'un Irlandais presque inconnu, Patrick Galvin, qui s'en prend avec véhémence au détachement des poètes.

Le thème le plus fréquent, en République fédérale d'Allemagne, est

GRANDE-BRETAGNE

Ted HUGHES
(né en 1930)

Faucon perché

Je suis perché au plus haut du bois, les yeux fermés.
Inaction, mais nul rêve trompeur
Entre ma tête crochue et mes serres crochues ;
Ou, dormant, je répète des meurtres parfaits et je mange.

Commodes, les grands arbres !
L'air qui me porte et les rayons du soleil
Sont pour moi un avantage ;
Et la face de la terre offerte à mon inspection.

Mes serres sont verrouillées sur l'écorce rugueuse.
Il a fallu toute la Création
Pour produire mes serres, chacune de mes plumes :
Et maintenant je tiens la Création entre mes serres

Ou je m'envole, et la fais tourner lentement -
Je tue là où je veux parce que tout est à moi.
Dans mon corps, nulle sophistique :
Mes manières, c'est arracher des têtes -

L'attribution de la mort.
Car l'unique trajectoire de mon vol est directe
Et traverse les os des vivants.
Nuls arguments ne font valoir mon droit :

Le soleil est derrière moi.
Rien n'a changé depuis que j'existe.
Mon œil n'a permis aucun changement.
Je veillerai à ce que les choses restent ainsi.

Lawrence DURRELL
(né en 1912)

Debout sur Ithaque

Marche à pas feutrés, car tu es
Sur un sol de miracle, mon garçon.
Un souffle troublerait cette eau de verre,
Miel, buisson, baie, hirondelle.

Ainsi plus pastoral est ce roc
Que l'Arcadie, que jadis l'Illyrie.
Ici la source froide chante sur le sable.
La tiédeur du crapaud qui mange
Sous une pierre, murmure : « Diamants,
Mon garçon, diamants, et jus de minéraux ! »
Sois un saint ici, et creuse en quête de renards et d'eau,
L'eau simple qui jaillit dans les mains.

Quitte l'âtre du héros. Songe :
D'autres hommes ont leur emblème, et moi celui-ci :
La sombre enclume du cœur et le crucifix
Font un ; ils ont martelé, ils martèleront
Un clou de chair pour m'attacher à une île
Où ne tombe que la flèche de l'émouchet,
Et ne cesse de lécher la mer verte.

IRLANDE

Richard MURPHY
(né en 1927)

Petite Faim

J'ai conduit jusqu'au cap de la Petite Faim
en quête de pierre rose
sur les maisons sans toit serrées contre la mer
pour acheter pour bâtir la mienne.

Taudis pour y vivre, ruines à contempler
d'une voiture qui passe,
visage ravagé dans le feu du couchant,
creusé à devenir évanescent ;

les acquérir compléterait leur déchéance
en les enlevant à la terre,
ces sept cabanes dont j'avais besoin
pour bâtir ma maison de granit.

Une fois miennes, je les démolirais,
seuil, linteau, mur,
et ramasserais une pierre de la cheminée
pour qu'elles n'en forment qu'une.

Patrick GALVIN
(né en 1929)

Aujourd'hui les poètes

Aujourd'hui les poètes
Sont comme tombe silencieux
Ou bien pour dire mieux
Aujourd'hui les poètes
Sont silencieux comme on succombe

Les poètes dit-on
(Mais en tournant en rond)
Aujourd'hui comme hier
Etant poètes
Devraient faire attention

Ils disent qu'être politique
N'est pas très poétique
Ni très pratique
Et ne saurait rimer aucunement
Avec ce temps

Le seul problème étant
De rester à l'écart
Sans l'air hagard
De qui est mort
De qui pourrit

Epars
Sans corps
Et disparu
Dans l'air
Ténu

Où il est difficile
D'entendre les fusils.

PAYS-BAS

Gerrit KOUWENAAR
(né en 1923)

Je n'ai jamais

Je n'ai jamais tenté rien d'autre que ceci :
faire douceur de pierres
faire feu avec eau
faire pluie avec soif

entre-temps me mordait le froid
le soleil était un jour plein de guêpes
le pain sucré salé
la nuit noire comme il convient
ou blanche d'innocence

parfois je m'embrouillais avec mon ombre
comme on peut embrouiller un mot avec un autre
ou la carcasse avec le corps
le plus souvent le jour la nuit avaient la même teinte
sans larmes sourds

mais jamais autre chose que ceci :
faire douceur de pierres
faire feu avec eau
faire pluie avec soif

il pleut je bois j'ai soif

BELGIQUE

Karel JONCKHEERE
(né en 1906)

Batterie déchargée

Aucun livre ne m'émeut plus.
Aucune lettre. Aucun mot.
Je regarde mes amis sans les voir. Je secoue la tête
avec un étrange sourire
comme si, une fois de plus, je rêvais d'antipodes.

Combien m'attire ce qui est loin.
Je force mes yeux à s'emplir de la lumière
qui éclaire mal ce pays pluvieux.
Je ne me recharge plus. Mes acides ont fui dans l'air.

Où y a-t-il encore une patrie ?
Le lopin de terre. La maison. La tombe de mes ancêtres.
Le monde penché autour d'une église.
J'attends,
et je doute qu'aller manger vaille encore la peine.

Hugo CLAUS
(né en 1929)

Voici l'avis...

Voici l'avis.
Rentrez chez vous. Tantôt, à la télévision,
vous verrez les Contes d'Hoffmann. Eurovision.

Regardez donc.
Ensuite, quand vous aurez bien digéré votre dîner,
que vos pensées suivront une démarche un peu plus floue,
asseyez-vous devant votre miroir,
sortez votre couteau à pain,
tenez-le contre votre gorge. Et récitez
la prière de qui chaque jour vous mène, vous domine,
la prière de vos gouvernements sur terre,
qui sont les tripes de votre Dieu.

Notre Père
qui êtes aux Cieux
que votre Bombe soit sanctifiée
que votre Règne vienne
que vos Mégatonnes s'enflamment ici sur terre
comme au Ciel.
Donnez-nous aujourd'hui nos armes nucléaires
et pardonnez-nous notre paix provisoire
comme nous pardonnons à ceux
qui nous résistent en implorant la paix
et ne nous induisez pas en la tentation du désarmement
que nous puissions devenir cendre et disparaître
dans les siècles des siècles.
Ainsi soit-il.

LUXEMBOURG

Anise KOLTZ

Me voilà parvenue jusqu'ici

Me voilà parvenue jusqu'ici
maintenant je rebrousse chemin
ma voix en cage
muette

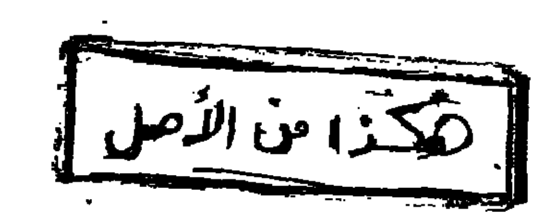
que me voulez-vous avec votre langage
stuc
richement orné
qui s'émiette
à mon palais

je veux des paroles comme des éperviers
volant
fonçant
ivres de soleil
sanguinaires
sans pardon

la lune a échoué
les montagnes sont superflues
le lit est souillé après l'amour

dessinez un requin
dans le ciel
laissez-le crever de faim
et montrez-moi ses arêtes

c'est la seule histoire vraie
il n'en existe nulle autre





هكذا من الأصل

secrète des poètes

la culpabilité nationale. A la suite de Brecht, Hans Magnus Enzensberger n'échappe pas à cette poésie-accusation, à quoi il mêle des interjections dignes des beatniks américains. Karl Krolow refuse cette promiscuité : il poursuit une quête rilkéenne. C'est de Karl Krolow précisément qu'est proche la seule grande poétesse du Luxembourg, Anise Koltz qui, avant d'écrire en français, a publié en allemand une œuvre tendue et grave, sur les horreurs et les joies de la condition féminine.

S'il est un pays où la poésie contemporaine apparaît comme désespérée et imprégnée du sentiment du dérisoire, c'est bien le Danemark : l'absurde de la sécurité sociale triomphante y mine un nombre étonnant d'esprits. De façon ironique chez Jen August Schade cette peur d'être ne se dément pas.

Aux Pays-Bas, les influences allemande et française sont responsables d'une sorte d'agitation permanente, où l'intellectualisme est combattu par un langage spontané et passionnel. Tel est le cas de Gerrit Kouwenaar.

En Belgique flamande, Karel Jonckheere représente un humanisme de l'à-quoi-bon, et le très remuant Hugo Claus un besoin de révolte sans cesse attisé.

Nul pays d'Europe n'offre un éventail intellectuel plus large que l'Italie : comme en France — à un degré plus aigu, — les problèmes du langage à redéfinir y sont débattus avec passion. Le mérite insigne d'Eugenio Montale est sans doute d'avoir greffé sur un ésotérisme ostensible un vocabulaire pris dans le monde des affaires et de la consommation. Vittorio Sereni essaie de substituer au réel une image à la fois calme et abstraite d'un univers de prémonitions.

Les patois mis à part, une seule langue pour l'Angleterre et l'Irlande, mais deux pour la petite Belgique et deux pour le minuscule Luxembourg : l'Europe ne possède aucune unité culturelle. Mais que de virevoltes, de particularismes, de remises en cause ! Cette sensibilité exacerbée, cette insatisfaction, qui va du poème imprécatoire au poème obscur, offrent à l'homme, dans son intimité, un miroir confondant.

Il n'existe d'anthologie récente, en traduction française, ni de la poésie allemande, ni de la poésie italienne, ni de la poésie anglaise contemporaines : nos connaissances sont, dans ces domaines, fragmentaires et tournent autour de quelques grands noms. Elles sont nulles pour l'Irlande et les Pays-Bas. Les textes de poètes vivants que nous présentons (nous supposons que les poètes de France, de Belgique et du Luxembourg francophones sont accessibles aux lecteurs) ne forment ni un panorama ni un palmarès. Que ces échantillons, pris aussi bien chez les poètes en renom que chez les poètes inconnus, permettent simplement de faire connaissance avec une Europe secrète et enivrante.

ALAIN BOSQUET.

ITALIE

Eugenio MONTALE

(né en 1896)

Noël métropolitain (Londres)

Un gui, depuis l'enfance suspendu, grappe
de foi, de givre sur ton lavabo,
sur le miroir ovale où se projette l'ombre
de tes boucles bergère entre saints et portraits
d'enfants insérés un peu à la diable
dans le cadre, une carafe vide,
de petits verres pleins de cendres, d'écorces,
les lumières de Mayfair, puis à un angle
des âmes, des bouteilles qui ne surent s'ouvrir,
ni guerre ni paix, l'indolent froissement
d'un pigeon incapable de te suivre
si t'engloutit l'escalier mécanique.

Vittorio SERENI

(né en 1913)

Intérieur

Assez de coups assez. En plein air
pendant tout l'après-midi nous nous sommes bagarrés.
Que ce soit match nul.
Les collines se couvrent de vent. D'autres déjà
se heurtent au-dehors, la parole
est aux jeunes rameaux rués contre les vitres
aux bruyères aux sauges en foulees
toujours plus touffues et troubles,
bientôt une seule dérive.
Et cela serait la paix ? Se serrer
au feu de bois
au goût mourant du pain à la
transparence du vin
où rêveusement se ravive
le jour depuis peu disparu
des crêtes au cri des clairières
dans la toison des précipices dans le velours
des fausses distances jusqu'à la saisie du sommeil ?

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Hans-Magnus ENZENSBERGER

(né en 1929)

Escale

Qu'il est menu le monde sur les dépliants !
au snack-bar les adjoints au développement
bourrés de chèques de voyage déambulent
le drapeau de mise en quarantaine est hissé

Monsieur Albert Schweitzer est prié de se présenter
au bureau d'information dans le hall de transit

des comptables véreux arment
à travers des corridors de verre
vers le jugement dernier
dernier appel pour Nagasaki

Monsieur Adolph Eichmann est prié de se présenter
au bureau d'information dans le hall de transit

le monde est clos pour cause de brume
arrivent des fiancés sur patins à roulettes
et chemises de mort au vent
l'appareil est prêt à décoller

Monsieur Godot est prié de se présenter
au bureau d'information dans le hall de transit

sortie B position trente-deux
la voix de nylon crie : malheur à nous
des convois funèbres s'écoulent sur les pistes
dans l'ombre les sirènes s'enflamment

Karl KROLOW

(né en 1915)

Vie facile

Il n'y a plus personne
Pour peindre en bleu
Les monuments de la tendresse.
Les caresses des coiffures blondes
Et des capelines sont oubliées.
Les enfants qui, dans le parc, tendaient l'épaule aux oiseaux,
Ont grandi.

Le temps a changé.
Elle n'est plus caressée
Par de jeunes mains.
Les lampes à présent ont d'autres ampoules.
Les balles de tennis ne reviennent
Plus du ciel.
Les costumes de bain jaunes sont morts

De la mort des papillons ;
Et toutes les enveloppes
Sont tombées en poussière.

En revanche les rues sont pleines d'étrangers
Avec des billets de voyage en poche.

DANEMARK

Jens-August SCHADE

(né en 1903)

Dieu est arrivé en ville (extrait)

C'est parce que je suis né au Danemark que j'ai cet air-là.
C'est la course que poursuit la lune par-dessus le Danemark qui fait luire ainsi mon visage !
C'est mon amour de la lune qui fait que j'enfante ses rayons,
C'est mon amour de l'amour qui fait que j'en parle en poète !
C'est ma nostalgie infinie d'autres latitudes qui fait que mon cœur tressaille de joie, d'être né là où je suis né !
C'est le ressort de mon cher esprit qui fait que je puis imaginer le globe terrestre et me tenir en équilibre dessus !
C'est l'attrait qu'a sur moi mon globe qui fait que je le domine — et beaucoup plus encore que cela.

Rien ne m'est plus facile que de le tenir accolé à la plante de mes pieds —
et de le quitter d'un saut — Et pour lui, à son tour, de me rejoindre d'un saut pour s'accoler étroitement à moi.
Entendez-vous comme mes pas résonnent dans la rue !
Il ne peut pas se passer de moi et s'accole à mon pied sitôt que j'avance l'autre.
Oh, c'est la beauté de la terre qu'elle aime ses enfants et ne les laisse pas s'envoler loin d'elle —
je l'aime, car elle a une tête dans laquelle je suis — et cette tête à elle est toute pareille à la mienne telle que je la vois dans le miroir.

C'est parce que je suis né au Danemark que j'ai cet air-là — il ne pourrait en être autrement,
c'est parce que je suis né au Danemark que ma mère m'envoya sur terre pour que modestement je la regarde et en parle en poète !
C'est parce que je suis né au Danemark que je suis le poète que je suis ! Il ne pourrait en être autrement.

Les adaptations

LE poème de Ted Hughes a été traduit de l'anglais par Claude Guillot ; celui de Hans Magnus Enzensberger a été traduit de l'allemand par Roger Pillaudin ; celui d'Anise Koltz a été traduit de l'allemand par l'auteur ; celui de Jens August Schade a été traduit du danois par Jeanne Philoche Tybjerg ; ceux de Gerrit Kouwenaar et d'Hugo Claus ont été traduits du néerlandais par Liliane Wouters ; celui de Karel Jonckheere a été traduit du néerlandais par Hugo Richter ; celui d'Eugenio Montale a été traduit de l'italien par Patrice Angelini ; celui de Vittorio Sereni a été traduit de l'italien par Maria Ranghino et André Doms. Les autres poèmes ont été traduits par Alain Bosquet.

Chanter l'Europe

Louis-Philippe KAMMANS

(1912-1972)

Le thème de l'Europe a été peu exploité par les poètes de langue française dans le passé. Citons pour mémoire au vingtième siècle les tentatives de Jules Romains, Valéry Larbaud et indirectement Blaise Cendrars et Apollinaire.

Le plus convaincu des Européens d'après-guère est Louis-Philippe Kammans, poète belge, dont nous donnons un extrait caractéristique. Ce poème s'intitule : *Europe ma patrie.*

Aujourd'hui ce n'est plus aux grelots des pataches
que l'on parcourt l'Europe en crevant ses chevaux
le Trans-Europe-Express galope sans cravache
et transporte béats les messieurs comme il faut

Dans le feulement doux de l'air conditionné
et des propos mondains l'aimable connerie
garde-toi d'épouser trop d'espoirs gangrenés
tu risques d'oublier la rouge Barbarie

Je chercherai ta voix Europe ma patrie
par les sanglants détours de ton affreux destin
je chercherai ta voix dans tes vieilles frairies
dans tes jeux dans tes chants et par mille chemins
dans les yeux des garçons et dans le cœur des filles
dans le moellon des murs et l'ardoise des toits
dans la plaine flamande et la dure Castille
la France des mistrals l'Ecosse des noroits

Je chercherai ta voix dans l'obscur de ton âme
comme dans la chaleur de tes moissons de blé
dans l'ombre de tes peurs et la sueur de tes drames
et l'éclatant soleil de tes rares étés
Je chercherai ta voix...

Je chercherai ta voix sur les quais de Marseille
où les marins du monde ont la mélancolie
des oiseaux migrateurs en quête de merveilles
et pleurent le Trépas de la rue Bouterie

Dans le vieux Copenhague aux toits de cuivre vert
où les dames de poids savourent le cigare
où le Kiosque à journaux expose sans couvert
des photos pornographiques plutôt bizarres

Je chercherai ta voix dans Paris ma patrie
de ce fol Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
où fleurit le talent l'angoisse et la folie
et sur les quais de Seine où rêvent les noyés

Je chercherai ta voix dans Londres plus secrète
où les jeux interdits conservent leur saveur
obscur et merveilleux paradis des poètes
du Soho de Verlaine au Hyde Park corner

Je chercherai ta voix dans Rome aux cent fontaines
où l'odeur de l'été s'effondre dans nos mains
le soir quand les bistrots fleurent la marjolaine
au quartier peuple des forums républicains

lettres étrangères

Malcolm Lowry sous le volcan

TONY CARTANO ne se cache pas d'être un admirateur passionné, inconditionnel, de Malcolm Lowry, au point de s'être senti longtemps écrasé, à ses débuts de romancier, par le poids de cette œuvre.

Aussi bien ne trouvera-t-on pas dans son livre une de ces études universitaires bien réglées, qui font leur part à la biographie, à la bibliographie, à l'analyse des œuvres, mais plutôt un vagabondage, un pèlerinage aux sources, aussi bien celles du modèle que celles de son exégète.

C'est ainsi que, pour amorcer son propos, Tony Cartano n'hésite pas, dès ses premières pages, à faire une longue digression sur Michel Leiris et l'entreprise accomplie par ce dernier pour faire de la littérature une tauromachie, une mangeuse de langage et de mémoire.

Cette volonté de tout dire, de tout raconter, de faire de sa vie une fiction, c'est peu de dire que Tony Cartano la reconnaît chez l'auteur de *Au-dessous du volcan*. Il en fait la clé de son œuvre et l'explication de sa démarche.

« *Une vie d'homme*, cite-t-il, Lowry citant lui-même Ortega y Gasset, *est une fiction qu'il invente à mesure qu'il progresse.* »

Et, précisant son propos :

« *Le passage ne se fait pas de la vie à l'œuvre, mais au contraire de l'œuvre à la vie. Ce n'est pas la vie de Lowry que nous révèlent ses œuvres, c'est son œuvre que nous retrouvons dans sa vie.* »

Tony Cartano accorde également une part très importante à l'un des pères littéraires ou spirituels de Lowry, un des rares écrivains contemporains dont il se soit inspiré, le romancier, poète, philosophe américain Conrad Aiken, mort en 1973 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et aujourd'hui injustement oublié, semble-t-il, tant en Amérique qu'en France.

« *Représentant le plus fidèle du freudisme en littérature, expérimentateur des formes, explorateur de la conscience existentielle et du logos helgérien, contemporain et proche, par l'inspiration, de T.S. Eliot et Ezra Pound.* »



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Sur la vie de Lowry lui-même, son adolescence vagabonde, son éthylisme précoce, ses mariages, ses séjours au Mexique et dans la région de Vancouver, ainsi que sur la genèse et les avatars de *Au-dessous du volcan* (refusé par treize éditeurs, brûlé, réécrit en de multiples versions), Tony Cartano n'apporte pas de révélations inattendues, qu'on ne puisse trouver dans la biographie de Douglas Day, les témoignages de Clarisse Francillon, sa traductrice, les essais parus dans *les Lettres nouvelles* ou dans l'œuvre elle-même. Sur un point pourtant — l'opinion généralement répandue que Malcolm Lowry serait l'écrivain d'un seul roman, — Tony Cartano s'inscrit en faux, considérant l'ensemble de ses livres comme des textes-preuves de la toile de symboles que Malcolm Lowry a tissée autour de son œuvre-existence.

Et c'est précisément dans l'analyse de ses textes-preuves : *Lunar Caustice*, *Ultramarine*, *Ecoute notre voix*, *O seigneur*, etc., qui, dans l'esprit de l'auteur, devait constituer, sous le titre du *Voyage qui n'a pas de fin*, un ensemble de sept livres dont *Au-dessous du volcan* aurait été le centre, c'est dans la recherche de leurs symboles et des correspondances qui se répondent de l'une à l'autre que la démarche de Tony Cartano est la plus nourrissante.

Fascination de la mort, d'un Enfer que l'on se construit et d'une autodestruction que l'on poursuit systématiquement, à travers la tequila et le mescal, jusqu'à la fin ouvertement suicidaire et dont la lutte quotidienne avec les mots, pour la maîtrise d'un langage adéquat, marque le chemin de croix.

Une déchéance sciemment voulue, patiemment vécue et douloureusement transcrite à mesure.

« *L'incapacité à écrire* (ou plutôt à écrire autrement, note Tony Cartano) *est le signe d'une écriture authentique.* »

Personne, en effet, n'a autant souffert, pour bâtir par l'écriture, un univers qui se défait.

Personne n'est descendu aussi profond, sous le volcan.

PAUL MORELLE.

★ **MALCOLM LOWRY : LES SINGULIERS, de Tony Cartano. Editions Veyrier, 166 p., 38 F.**

L'arrivée en force d'Harlan Ellison

(Suite de la page 21.)

« *J'aime écrire* », note Ellison, et ces nouvelles sont là pour le prouver. Mais pourquoi, au fait ? Le désir d'expression de certains fantasmes est évident : ainsi la peur d'être rejeté par la femme dans *Tuer Berstein* ou *les Femmes solitaires*, la crainte de la mort dans *le Diagnostic du docteur d'Arque-Ange*, l'obsession de l'écrivain raté dans *l'Oiseau*. « *Les pires démons sont ceux qui vivent sous notre peau* », affirme l'auteur. Il en est d'autres pourtant qui rôdent encore dans les rues, tels ces fantômes nazis qu'un greffier du procès de Nuremberg rencontre un jour, tel ce personnage qui peint des roses sur les murs de l'enfer, tellement occupé à sa tâche que lorsque les portes s'ouvrent et que les détenus s'échappent, il préfère rester là. l'endroit lui plaît...

Ce recueil est une sorte de capharnaüm où les genres et les histoires se succèdent : petites lumières qui scintillent dans des lieux sombres et étroits, projecteurs éclairant crûment des scènes ou des tics de la vie américaine et des personnages étranges, effrayants ou amusants. Au milieu de tout cela, on imagine fort bien Ellison le sorcier dansant, criant, rigolant, se débattant dans des nuages de mots, les saisissant et les alignant à toute vitesse sur des feuillets blancs. Vite, vite, il a tant de choses à dire, à raconter, à rêver.

∴

Gentleman Junkie est encore autre chose. Le réalisme social l'emporte cette fois sur la fiction. Les récits qui composent ce volume ont été écrits pour la plupart vers le début des années 60 et portent la marque de leur époque : le jazz, la radio, la bohème « beat », tous domaines qui aux yeux de plusieurs générations deviendront les symboles éminents d'un mythe. Pourtant, ce que laissaient entrevoir les deux volumes précédents éclate ici : Harlan Ellison n'est pas l'écrivain du rêve américain, il est celui des sans-voix, des « loosers » (des perdants), des minoritaires : à la fois l'Amérique de la marge et l'Amérique sage, ordinaire, mais coincée et souvent résignée.

Toutes les actions se déroulent en des unités de temps et d'espace très réduites : la boîte de nuit du coin, un camion, une voiture, un appartement, une rue. L'immensité du territoire, l'appel des prairies, paraissent bien loin; les villes enferment leurs habitants derrière leurs murs, et personne n'échappe à cette logique froide. Pas même Walter Caulder, ce psychiatre respectabl qui, dans la nouvelle qui donne son titre à ce recueil, la dernière cliente sortie, se précipite à la recherche d'une dose de drogue comme le plus minable des toxicomanes.

Le poids, l'importance des préjugés raciaux, participent du même enfermement, de la même peur dont les juifs — comme Ellison l'est — et les Noirs sont les principales victimes. Ici les deux nouvelles intitulées *la Chute* et *Daniel Blanc pour la bonne cause* illustrent parfaitement le fonctionnement d'un mécanisme où la culpabilité s'ajoute à la vindicte populaire. Tous ces personnages qui s'agitent portent en eux une quantité de mort effroyable, solution presque ordinaire à leur impuissance à comprendre, à essayer de s'y retrouver dans une vie qui n'est capable de leur promettre que « *la sécurité de la pauvreté, de la médiocrité, de la solitude* ».

Harlan Ellison est un récitant « de l'intérieur », mais ce qui aurait pu être assimilé, il n'y a pas encore si longtemps, à un exotisme du genre « typiquement américain » est devenu témoignage d'une réalité qui nous concerne de plus en plus. « *La patine grise de poussière et de crasse urbaine* » a aussi traversé l'océan, donnant « *à toutes choses une pâleur de fantôme* ».

BERNARD GÉNIÈS.

★ **« LES HARAS DE BROOKLYN » traduit de l'américain par Guy Casaril. Les humanoïdes associés, 250 pages. 45 F.**

★ **HITLER PEIGNAIT DES ROSES. Traduit de l'américain par Guy Casaril 292 p., 45 F. Les Humanoïdes associés.**

★ **GENTLEMAN JUNKIE. Traduit de l'américain par Guy Casaril. Ed. Les Humanoïdes associés. 300 p., 44 F.**

Le Monde

société

JUSTICE

LES SUITES JUDICIAIRES DES MANIFESTATIONS A PARIS

La proposition socialiste de loi d'amnistie ne s'applique qu'aux incidents du 23 mars

Les députés socialistes et apparentés ont déposé une proposition de loi d'amnistie qui, dans sa rédaction actuelle, ne concerne que les manifestants parisiens du 23 mars. Selon le P.S., des innocents *ont été injustement condamnés sur la foi, dans certains cas, d'un rapport de police falsifié.* M. Gaston Defferre, président du groupe, qui présentait cette proposition à la presse mercredi 6 juin, s'est montré assez sceptique sur les chances de la voir adopter, le gouvernement étant maître de l'ordre du jour. M. Defferre a commenté une autre proposition de loi tendant à « supprimer la procédure de flagrant délit ». Selon ce texte, la détention de l'auteur d'un délit flagrant ne serait plus décidée par le procureur de la République mais par un magistrat du siège. La proposition socialiste ne touche pas, en revanche, aux articles du code de procédure pénale qui confèrent au parquet de véritables pouvoirs d'investigation et évitent de saisir un juge d'instruction.

Un lycéen de seize ans détenu depuis le 1er mai

Le centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis abrite maintenant une trentaine de manifestants du 23 mars et du 1er mai et des jeunes gens condamnés après les incidents du quartier Saint-Lazare à Paris, le 13 janvier. Parmi eux, un lycéen se seize ans, *détenu depuis plus de cinq semaines malgré la faiblesse des charges retenues contre lui.*

Elève de seconde au lycée de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Thomas P... a été arrêté sur le quai du métro République, à Paris, direction Pont-de-Sèvres, alors qu'il venait de quitter la manifestation du 1er mai pour rentrer chez lui. Des bagarres venaient d'éclater entre des manifestants refoulés de la place de la République dans les couloirs de la station et des policiers en civil qui les y attendaient. Les gaz lacrymogènes envahissaient les quais. Thomas a pris peur. Pour se défendre, assure-t-il, il s'est emparé de deux tire-fonds (vis servant à fixer les rails sur les traverses) qui se trouvaient là.

Curieusement, ce n'est pas ce geste qui lui est reproché, même s'il a attiré l'attention des « civils » sur lui. Pris au collet, Thomas s'est débattu. Révolté par cette arrestation, un petit groupe de manifestants a tenté de le dégager. Parmi eux se trouvaient Armand et Maurice Mottal, *arrêtés aussitôt et aujourd'hui détenus.*

Traîné jusqu'au local des agents de la R.A.T.P., au milieu du quai, Thomas, qui s'était entre-temps débarrassé de ses tire-fonds, a tenté une seconde fois de s'échapper lorsqu'un deuxième groupe de jeunes gens, plus nombreux cette fois, a cherché à le délivrer. Un policier l'accuse de l'avoir blessé au petit doigt. Un autre précise l'avoir maîtrisé « *sans incident* ». Thomas a été inculpé de violences à agent.

Il est mineur et a, de ce fait, échappé à la procédure de flagrant délit (1). Rien n'y a fait. Ni la pétition signée par des parents, des élèves et des professeurs de tous bords au lycée de Rueil. Ni son jeune âge. Ni le fait qu'il habite chez ses parents et offre de ce fait des garanties de « *représentation* » suffisantes.

Le 17 mai, le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. René Feneyroux, *estimant que Thomas risquait* de perdre son année scolaire, décidait de le remetire en liberté. Aussitôt le parquet faisait appel, soulignant le danger que cette mesure *risquait de faire* encourir à l' « *ordre* public ». La chambre d'accusation tranchera le 12 juin. Thomas aura déjà passé un mois et demi en prison. La date de son procès n'a pas été fixée.

Au centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis, où il a été transféré, « réside » aussi Alain Mahé, dix-neuf *ans, animateur socio-culturel, arrêté* le 1er mai alors qu'il descendait de chez lui, 103, rue du Temple, près de la place de la République, pour rejoindre un ami au Centre Georges-Pompidou, après avoir participé à la manifestation. Pas plus que Thomas il n'a d'engagement politique précis. Il était avec un ami lorsque des policiers ont chargé. Son compagnon a pris ses jambes à son cou. Lui s'est effacé pour les laisser passer.

Lorsqu'il s'est relevé, Alain Mahé souffrait de multiples contusions.

On a dû lui faire plusieurs points de suture, et il devra porter une prothèse dentaire. Il affirme avoir été frappé. Un policier assure qu'il est « *tombé* ». C'est probablement à ses blessures qu'il doit de n'avoir pas comparu en flagrant délit. Il n'était *vraiment pas « présentable ». On* lui reproche d'avoir lancé une bouteille sur les forces de l'ordre, ce qu'il nie, et on l'accuse de « port d'arme prohibée », un anneau métallique que quelqu'un, assure-t-il, lui a accroché au cou dans le car de police. Le parquet puis la chambre d'accusation se sont opposés à sa mise en liberté *décidée* par le juge d'instruction, M. Alain Vernier.

Mardi 5 juin, plusieurs condamnés du centre de jeunes détenus ont écrit aux autorités pénitentiaires pour demander l'assouplissement de leurs conditions de détention et réclamer *le bénéfice du régime spécial*, faussement qualifié de régime « politique ». Ils envisagent de commencer, vendredi 8 juin, une grève de la faim.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Les cinq manifestants du 1er mai, envers lesquels cette procédure a été appliquée, sont aujourd'hui en liberté (*le Monde* du 1er juin).

DEUX LIBÉRATIONS

[Deux manifestants du 23 mars ont été mis en liberté mardi 5 juin. Le premier, Pierre Lamy, à la demande de Mlle Françoise Beuzit, juge d'instruction ; il est inculpé de violences à agents et d'infraction à la loi anti-casseurs. Le second, Michel Bard, condamné le 23 mai à lix mois d'emprisonnement, dont cinq ferme, et qui a bénéficié d'un : mesure de libération conditionnelle.]

LA NOMINATION DES HAUTS RESPONSABLES DE LA POLICE

A la demande du président de la République, le gouvernement a décidé que les directeurs des services actifs centraux de la police seront désormais regardés comme des directeurs de ministère et, en tant que tels, nommés en conseil des ministres. *Les chefs de service et les inspecteurs généraux, jusqu'ici nommés par arrêté du ministre de l'intérieur, le seront par décret du président de la République.*

Les directeurs des services actifs de la préfecture de police resteront nommés par décret du président de la République.

Ces dispositions tendent à mettre en harmonie les conditions de nomination des hauts responsables de la police avec l'importance de leurs missions.

● *Le tribunal correctionnel de Nancy* a condamné ce mercredi 6 juin M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien député de Meurthe-et-Moselle, à 3 000 francs d'amende et 2 000 francs de dommages-intérêts à verser à chacun des dix-neuf plaignants, soit 41 000 francs au total, pour injure publique. Au lendemain des élections municipales de mars 1977, *les dix-neuf membres de la liste* conduite par le maire sortant de Nancy, M. Marcel Martin (mod. maj.) avaient porté plainte contre M. Servan-Schreiber, qui au cours d'une réunion électorale en faveur de la liste conduite par M. Claude Coulais, député (U.D.F.), avait déclaré : « *Acceptez-vous que Nancy reste entre les mains des proxénètes ?* » Chacun des plaignants avait réclamé 50 000 francs de dommages-intérêts.

Dans l'Essonne

UNE MILICE MUNICIPALE INTERDITE

M. Jean Clauzel, préfet de l'Essonne, vient d'annuler une décision du conseil municipal de Bondoufle, créant une milice municipale non armée dans cette commune où il n'existe pas de commissariat. L'assemblée municipale avait pris cette initiative, à l'unanimité, dès le 18 avril, mais l'affichage en mairie n'avait eu lieu que le 31 mai.

« *Il n'y a ici*, a indiqué M. Henri Marcille, maire de Bondoufle, *ni gendarmerie, ni commissariat. Les plus proches sont à Ris-Orangis, distant de 8 kilomètres.* » Or la commune, qui ne comptait que 286 habitants en 1973, en a aujourd'hui 7 500. « *Les démarches effectuées pour disposer sur place de gendarmes ou de policiers ont toutes échoué*, a ajouté M. Marcille. *Alors, ayant entendu dire que des particuliers allaient s'organiser eux-mêmes, j'ai préféré prendre les devants.* »

Selon les autorités de la gendarmerie de l'Essonne, la brigade dont dépend Bondoufle est distante de 3 kilomètres seulement et a été renforcée au début de l'année.

En dépit de la décision du préfet, la municipalité semble décidée à créer une milice. « *Simplement*, dit le maire, *elle ne s'appellera peut-être plus municipale. Dans la mesure du possible elle ne sera pas armée*, conclut-il. *En tout cas, je ferai tout pour l'éviter. Mais évidemment, si les choses ne changent pas...* »

● *Le suicide de M. Pierre Leisten-Schneider : précision.* — Contrairement à ce que nous avions annoncé dans nos éditions du 7 juin, M. Pierre Leisten-Schneider, qui s'est donné la mort le 6 juin après avoir tué sa femme, n'était plus P.-D.G. de la société A.E.G.-Telefunken-France qu'il a quittée en 1975 pour entrer au sein du groupe SEB comme directeur des exportations pour l'Europe et où il est resté jusqu'au premier semestre de 1978. Depuis cette époque, il avait mis sur pied sa propre entreprise destinée à fournir des études et des conseils aux sociétés.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Jean-Claude Nexon, le brigadier de police tué le 2 juin par un chauffeur à Herblay (Val-d'Oise) est cité à l'ordre de la nation (*Jounal officiel* du 6 juin).

L'ANCIEN P.-D.G. D'ELASTELLE-TISSEL EST CONDAMNÉ POUR BANQUEROUTE ET ABUS DE BIENS SOCIAUX.

Le tribunal de grande instance du Puy (Haute-Loire) a condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, pour banqueroute et abus de biens sociaux, M. Alain Bourgeois, cinquante et un ans, ancien président-directeur général de la société Elastelle-Tissel (fabrique de tissus élastiques et des sous-vêtements *féminins Lou*). Cette société avait déposé son bilan le 1er mars 1974 et été mise en règlement judiciaire (*le Monde* des 3 mars et 19 octobre 1974).

MM. Yves Bourgeois, administrateur, Gilles de Feauve, conseiller de direction, et André Allègre, directeur technique, poursuivis pour complicité d'abus de biens sociaux, ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis. M. Champetier, directeur, a été condamné à 1 000 francs d'amende pour banqueroute. MM. Jean Planche et Gilbert Villard, directeurs successifs de l'agence du Crédit Lyonnais du Puy, également inculpés pour complicité, ont été relaxés.

Après le dépôt de bilan de la société Elastelle, on avait relevé, une comptabilité irrégulière, un échange de traites entre les sociétés Elastelle et Sulf qui appartenaient au même groupe.

LE TRIBUNAL CIVIL AFFIRME LE PRINCIPE DE L'UNITÉ DU LIEU DES VENTES AUX ENCHÈRES A PARIS

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, *a fait droit*, mercredi 6 juin, à l'argumentation qu'avaient développée la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris et la chambre de discipline de cette compagnie en décidant que Mes Guy Loudmer et Hervé Poulain, commissaires-priseurs associés, « *ne pourront, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires à venir, sous la menace d'une astreinte définitive de 50 000 francs par infraction constatée, procéder à une vente aux enchères publiques dans un lieu non agréé par la chambre de discipline, à moins qu'ils ne reçoivent l'autorisation préalable et expresse de celle-ci* ».

Les deux officiers ministériels avaient commencé, au mois de mars, à organiser des ventes en leur hôtel particulier, 73, rue du Faubourg-St-Honoré (*le Monde* des 23 mars et 6 avril).

« *Le principe de l'unité du lieu de vente*, affirme le tribunal, *n'est contraire ni à l'ordre public ni plus précisément aux dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945.* »

DÉFENSE

Nominations militaires

● Le général Fleury est chef d'état-major de l'armée de l'air

● Le général Vanbremeersch commande la 1re armée

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 6 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien *Guy Fleury, nommé chef* d'état-major de l'armée de l'air à compter du 16 juillet 1979, en remplacement du général Maurice Saint-Cricq (deuxième section).

[Né le 10 juin 1925 à Vannes (Morbihan), ancien élève de l'Ecole supérieure d'électricité et de l'Ecole de l'air, Guy Fleury sert dans des escadrilles de reconnaissance après la guerre, notamment en Extrême-Orient, avant de devenir pilote d'essai en chef, en 1954, au centre d'essais de Brétigny. Après avoir commandé une escadrille de chasse en Algérie, il sert à l'état-major de l'armée de l'air, au bureau des programmes, puis à celui des plans. Sous-chef d'état-major de l'armée de l'air en 1971, il devient, avec le rang de général de corps aérien, major général de l'armée de l'air en octobre 1975, poste qu'il occupait jusqu'à présent.]

Est nommé major général de l'armée de l'air, le général de division aérienne Paul Huguet.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean Rajau ; général de brigade aérienne, les colonels André Dubroca et Pierre Juillard.

Est nommé sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Claude Pozzo di Borgo.

● TERRE. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Claude Vanbremeersch, nommé commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, à compter du 1er juillet 1979, en remplacement du général Biard (deuxième section).

[Né le 3 janvier 1921 à Paris, ancien élève de Saint-Cyr, Claude Vanbremeersch a été arrêté, pour faits de Résistance, en 1942, par les Allemands et déporté au camp de Buchenwald. Il sert ensuite en Indochine avant d'être affecté au secrétariat général de la défense nationale en 1953 puis, à nouveau, en 1956. Commandant le 27e bataillon de chasseurs alpins en Algérie, en 1959-1961, il commandera, en 1966 et 1967, le 35e régiment d'infanterie mécanisée. En 1970, général de brigade, il commande la 1re brigade mécanisée avant d'être sous-chef d'état-major de l'armée de terre. Depuis juin 1975, il était chef de l'état-major particulier de la présidence de la République et il avait été élevé au rang de général de corps d'armée en 1976.]

Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Georges Roidot.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Alain Bizard et Charles Fricaud-Chagnaud, ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Valenty ; *général de brigade*, les colonels Maurice Brenac, Denis Leclercq, Philippe Noiret, Claude Delcourt, Yves Salkin (nommé directeur de l'Ecole supérieure des *officiers de réserve du service* d'état-major), Etienne Roth le Gentil (nommé adjoint au général commandant la 14e division d'infanterie et la 51e division militaire territoriale), Pierre Champin (nommé commandant de la brigade logistique du 2e corps d'armée) et Philippe Coutillard (nommé commandant et directeur de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre).

Sont nommés : adjoint au général commandant la 1re armée, le général de corps d'armée Jean Biré ; major régional de la IVe région militaire (Bordeaux), le général de division Bertrand O'Mahony ; inspecteur de l'arme blindée, le général de division Philippe Sabouret ; inspecteur de l'infanterie, le général de division Jeannou Lacaze ; adjoint territorial au gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire (Metz), le général de brigade Jean-Pierre Liron ; adjoint opérations au général commandant la 11e division parachutiste, le général de brigade Jean Cuq ; *commandant* le groupement aéroporté de la 11e division parachutiste, le général de brigade Jacques Guichard ; commandant l'artillerie sol-air de la 1re armée, le général de brigade Jean-Charles Aubier.

Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 11e division militaire territoriale et commandant d'armes délégué de la place de Paris, le général de brigade Gilbert Fievet ; commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale, le *général de brigade Jacques* Lemaire.

● MARINE. — *Sont nommés :* conseiller du gouvernement pour la défense et mis à la disposition du ministre de la défense, le vice-amiral d'escadre Georges Lasserre ; commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique, le vice-amiral Claude Pieri.

Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Philippe Ausseur et Jean-Paul Orosco ; contre-amiral, le *capitaine de* vaisseau Alain Touzet du Vigier ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Jean Lanne.

Sont nommés : commandant le centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Georges Moulines ; directeur des études du Centre des hautes études militaires, le contre-amiral Jacques Bonnemaison ; sous-chef d'état-major « matériels » de la marine, le contre-amiral Roger Sabatier ; *sous-chef d'état-major* logistique de la marine, le contre-amiral Jacques Raison ; adjoint au sous-chef d'état-major « matériels » de la marine, le contre-amiral Jacques Laugier.

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Pierre Baures, Jean Poizat et Noël Playe (nommé directeur de l'établissement *AMX-APX de* Puteaux) ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Henri Cazaban, Roger Roudil et Maurice Esmenjaud.

Sont nommés : inspecteur technique des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe René Cavé. Est mis à la disposition du directeur technique des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe Paul Viviez ; adjoint au directeur technique des armements terrestres, l'ingénieur gé*néral de première classe Jacques* Bedoura ; directeur de la section études et fabrications des télécommunications, l'ingénieur général de première classe Gilbert Margier ; *directeur de l'atelier de* construction de Roanne, l'ingénieur général de première classe Georges Massard.

POUR LES ACTIONS EXTÉRIEURES

Trois régiments de professionnels constitueront un « groupement opérationnel » parachutiste

Avant son départ de la 11e division parachutiste, à l'issue de son temps normal de commandement, le général de division Jeannou Lacaze, qui prend les fonctions d'inspecteur technique de l'infanterie, a réorganisé cette unité implantée dans le Sud-Ouest de la France et spécialisée dans l'action extérieure.

Forte de quinze mille hommes environ, la 11e D.P. était constituée essentiellement, jusqu'à présent, *de deux brigades* dont les P.C. étaient à Pau et à Auch (Gers).

La réorganisation a consisté en la dissolution des états-majors de ces deux brigades — l'échelon de la brigade disparaît, en effet, de l'organigramme des forces terrestres en France — et en la création d'un groupement aéroporté dont le commandement vient d'être confié au général de brigade Jacques Guichard, qui a, notamment, commandé dans un passé récent le 9e régiment de chasseurs parachutistes cantonné à Toulouse.

Ce groupement opérationnel est chargé d'« engerber », comme disent les spécialistes, les trois régiments parachutistes professionnalisés de la 11e D.P. C'est-à-dire qu'avec un élément d'état-major constitué à partir du 1er bataillon parachutiste de commandement et de soutien, en cours d'implantation à Albi, le général Guichard disposera d'un état-major opérationnel immédiatement disponible pour prendre, indépendamment de l'état-major de la 11e D.P., le commandement d'un, de deux ou des trois régiments de parachutistes professionnels.

Présentement, ces trois régiments constitués de personnels d'active ou d'engagés volontaires sont le 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Carcassonne, le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Castres et le 2e régiment étranger de parachutistes à *Calvi. A des titres* divers, ces unités ont été déployées, à la demande du chef de l'Etat, ces derniers mois en Afrique ou au Proche-Orient.

Le groupement opérationnel de la 11e D.P. sera donc l'état-major disponible en permanence pour les interventions extérieures selon les circonstances.

Après le départ du général Lacaze, c'est au général Lemaire qu'est confié le commandement de la 11e D.P. Le général Lemaire a notamment dirigé l'Ecole nationale des sous-officiers d'active. Il sera assisté, *pour la conception* même des opérations qui pourraient être demandées à la 11e D.P., par le général de brigade Cuq qui a été, précédemment, l'adjoint du général ghanéen chargé de commander la Force intérimaire des Nations unies envoyée au Liban. Le général Guichard sera plus particulièrement chargé de *l'exécution de ces* opérations.

JACQUES ISNARD.

[Agé de cinquante-deux ans, ayant servi en Indochine et en Algérie, le général Jacques Guichard est un spécialiste des troupes aéroportées et amphibies. De 1973 à 1975, il a commandé le 9e régiment de chasseurs parachutistes et, depuis 1976, il était chef d'état-major du général commandant la Ve région militaire à Lyon. Il a été promu général de brigade en janvier 1979.]

LE GÉNÉRAL MONTAUDOUIN DEVIENT CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DE L'ELYSÉE

Le général de corps d'armée Bertrand de Montaudouin succédera au général Claude Vanbremeersch dans les fonctions de chef d'état-major particulier de la présidence de la République.

[Né le 29 mars 1924 à Nogent-sur-Marne et ancien élève de Saint-Cyr, Bertrand de Montaudouin appartient à l'arme blindée et cavalerie (A.B.C.). Il sert en Extrême-Orient, comme commandant d'une untié de partisans en Indochine, puis, dès 1950, en Algérie. Promu lieutenant-colonel en 1964, il commande le 6e régiment de cuirassiers et il sera, comme colonel, de 1968 à 1970, commandant en second et chef de corps de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan.

De 1970 à 1973, il appartient à l'état-major particulier du président de la République, Georges Pompidou. Promu général de brigade, il commande, en juillet 1973, la 7e brigade mécanisée à Besançon. De 1975 à 1977, il a dirigé à Paris l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (E.M.S.S.T.) avant de prendre les fonctions d'inspecteur de l'A.B.C. Le général de Montaudouin a été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en *janvier 1979.*]

● PRECISION. — A la suite d'un communiqué de la commission des finances de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 juin), qui relatait l'audition du ministre de la défense par les députés et que M. Yvon Bourges estime erroné, le ministère de la défense nous demande de préciser que c'est le niveau technologique de l'armement nucléaire français (et non sa puissance, comme indiqué par la commission) qui sera comparable en 1985 aux armements centraux des Etats-Unis et de l'Union soviétique. La précision apportée par le ministère de la défense signifie que la France disposera, en 1985, d'armements nucléaires de troisième génération (têtes multiples) comparables technologiquement aux systèmes intercontinentaux dont ont déjà commencé à se doter Américains et Soviétiques.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

L'Association française des enseignants de français (AFEF) vient de réunir son congrès national à Strasbourg (« le Monde » du 7 juin). Il était consacré cette année à l'interdisciplinarité, thème qui a suscité un large débat critique. Certains enseignants ont fait état de leur expérience « sur le terrain », expérience qui a été menée parfois très loin.

L'interdisciplinarité ça se prépare

Lorsque Gabriel Audisio a été nommé professeur d'histoire et géographie au lycée Périer de Marseille, en 1969, il ne pensait pas à l'interdisciplinarité. Reçu quelques mois plus tôt au concours d'agrégation, il est arrivé au lycée avec la certitude qu'il allait *« vendre de l'histoire-géo »*, puisque tel était le désir de l'administration, des parents... et des élèves inquiets pour leurs examens.

Après un an d'« observation », il s'aperçoit que huit historiens comme lui se partagent l'enseignement dans douze classes de terminale. *« L'histoire du monde de 1914 à 1945, c'est lourd pour un seul homme »*, constate-t-il. Et il propose à ses collègues de former une équipe qui se répartirait la tâche non plus par classe, mais par spécialité (un spécialiste de l'U.R.S.S., un spécialiste de la crise de 1929...). On compartimente davantage la discipline, mais on fait éclater le dialogue solitaire du professeur avec « sa » classe.

La « révélation » des bienfaits de l'interdisciplinarité véritable survient fortuitement : à l'issue d'une visite dans un musée égyptologique, les élèves d'une classe de sixième font une rédaction pour leur professeur de français et subissent une interrogation écrite d'histoire. A propos d'un point de détail (la coiffe des pharaons), les deux professeurs s'aperçoivent que leurs élèves ont restitué scrupuleusement à chacun « sa » thèse, différente, en l'occurrence, puisqu'ils étaient d'un avis contraire. *« Par définition*, constate Gabriel Audisio, *les élèves sont pluridisciplinaires. Mais ils n'associent pas forcément la condition ouvrière au dix-neuvième siècle (« histoire ») et* Germinal, *de Zola (« littérature française »). »*

Avec un professeur d'anglais, puis un professeur de français, commence alors une expérience pluridisciplinaire à trois. *« Le projet, c'est nous qui l'avons proposé,* précise Gabriel Audisio. *Si on attend que les élèves proposent, il ne se passera rien. L'interdisciplinarité, ça se prépare. »* On peut même dire qu'elle se décrète, au moins pour commencer.

A force d'obstination, les trois enseignants deviennent cinq *(« le professeur de maths a toujours refusé »)* et obtiennent de l'administration du lycée des concessions inhabituelles : mise en commun du volume horaire alloué aux disciplines concernées par l'expérience (chaque professeur établit son propre contingent horaire) ; autorisation de sortie des élèves valable pour toute l'année — signée par les parents ; service « à la carte » pour le professeur, qui peut ne pas voir sa classe pendant une semaine et lui consacrer un horaire double la semaine suivante ; autorisation permanente de faire venir au lycée des personnes extérieures ; une demi-journée « réservée » où l'emploi du temps est à la disposition des élèves et des professeurs.

Avec l'éclatement des horaires, des « services », des lieux et des disciplines (un professeur de physique peut passer une heure à la décoration d'une exposition pour les élèves), l'interdisciplinarité est vécue à plein dans l'espace — limité à une classe, — du lycée Périer, grâce à la compréhension du proviseur et du censeur, sur lequel retombe la tâche délicate de mettre au point une grille des emplois du temps.

Par cycles périodiques — trois semaines en moyenne, — des études « transdisciplinaires » sont entreprises. Ainsi, par exemple, l'étude sur l'alimentation : elle a fait intervenir le biologiste et le chimiste (diététique, alcoolisme), l'historien (évolution historique de l'alimentation), le professeur de lettres (le vocabulaire culinaire en français, le thème du repas dans la littérature), le linguiste (l'Angleterre à table), le géographe (la faim dans le monde) et même le plasticien (la nourriture vue par les peintres).

Une fois l'étude menée à son terme, on reprend le rythme « normal ». *« Ils acceptent mieux les cours traditionnels de cette façon »*, note M. Robert Bechet, le professeur de lettres.

Pourquoi, alors, avoir mis un terme à l'expérience, il y a deux ans ? *« Nous avons arrêté spontanément parce que nous ne voulions plus servir d'alibi au système, être montrés en exemple alors que tout reposait sur nous seuls. »* — R.C.

M. JEAN-PIERRE CHAUDET RECTEUR DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Le conseil des ministres du mercredi 6 juin a nommé M. Jean-Pierre Chaudet (professeur à l'université de Rennes I) recteur de l'académie des Antilles et de la Guyane en remplacement de M. François Doumenge, appelé à d'autres fonctions.

[Né le 14 juin 1936, M. Jean-Pierre Chaudet est docteur en droit et agrégé de droit public.

Il a été successivement assistant, puis chargé de cours, à la faculté de droit de Rennes en 1963, maître de conférences à l'université de Brest en 1970, puis à celle de Rennes (1972), où il a été nommé professeur titulaire en 1973. En 1978, il est devenu doyen de la faculté de sciences juridiques de Rennes.

M. Chaudet a d'autre part présidé la jeune chambre économique de Bretagne en 1970 et en 1971. Il avait fondé, en 1966, la jeune chambre économique de Rennes, qu'il a présidée jusqu'en 1977. Il a été adjoint au maire de Rennes (républicain indépendant) de 1971 à 1977.]

MÉDECINE

En Vendée

LES TROIS PRATICIENS SUSPENDUS PAR LE CONSEIL DE L'ORDRE ÉCRIVENT A Mme VEIL

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — L'opposition de trois médecins vendéens à leur conseil départemental de l'ordre des médecins connaît un nouvel épisode (*le Monde* du 5 juin). Les docteurs Le Bouedec, Boujot et Morineau, de La Roche-sur-Yon, qui viennent d'être condamnés par l'instance disciplinaire régionale de l'ordre à une interdiction d'exercer d'un mois (1), pour *« refus délibéré de cotiser »*, *« dénigrement et hostilité permanente au conseil de l'ordre »*, ce qui constitue, selon le conseil régional, une *« attitude contraire au code de déontologie »*, ont adressé une lettre à Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, dans laquelle ils déclarent : *« La décision qui nous frappe, si elle était maintenue, constituerait une mesure particulièrement grave et inquiétante en venant sanctionner par une interdiction professionnelle un soi-disant délit d'opinion. »*

Le Syndicat de la médecine générale, le Collectif de la médecine, le P.C., le P.S., le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T. ainsi que diverses associations féministes et d'usagers viennent de prendre position en leur faveur. Une plate-forme a été mise en place afin de porter le problème au plan national. Dans une déclaration rédigée en commun, on peut lire notamment : *« L'ordre des médecins vient de montrer une fois de plus son vrai visage : celui de l'intolérance et de la répression. »*

HERVÉ LOUBOUTIN.

(1) Les trois médecins continuent à exercer, leur appel auprès du conseil national de l'ordre étant propensif.

● *Le chirurgien et urologue ouest-allemand Werner Forssmann*, prix Nobel de médecine en 1956, est décédé le 1er juin, à l'âge de soixante-quatorze ans, vient d'annoncer sa famille, à Schopfheim, en Bade-Wurtemberg. Il avait mis au point l'exploration cardio-vasculaire par sondage.

● *Plus d'un million de personnes*, pour la plupart des enfants, meurent chaque année du paludisme en Afrique, a annoncé mardi 5 juin le ministre tanzanien de la santé, M. Leader Sterling. Le ministre a précisé, lors de l'ouverture à Dar-Es-Salaam d'une conférence internationale sur le contrôle du paludisme, que quelque cent millions de cas étaient détectés chaque année dans le continent. — *(A.F.P.)*

● *Cinq cas de poliomyélite* ont été découvert au début de l'année chez les membres de la secte américaine des Amish, qui vivent en autarcie en Pennsylvanie, en refusant tous les progrès scientifiques et techniques. Convaincus que seul Dieu peut les aider, ils persistent, dans leur grande majorité, à refuser de se faire vacciner malgré la menace d'épidémie qu'a fait naître l'apparition dans leur communauté de cette maladie contagieuse, qui pourrait se développer avec l'été et la chaleur.

SCIENCES

Les cent jours de Saliout-6 dans l'espace

Mardi 5 juin, les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine ont passé leur centième journée dans l'espace. Il s'en faut encore de quarante jours pour qu'ils fassent mieux que le record absolu de leurs prédécesseurs, Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov. Mais ils ont déjà battu un autre record : celui de l'isolement ; leurs prédécesseurs ont, en effet, reçu les visites de plusieurs équipages venus passer quelques jours avec eux dans la station Saliout-6. Ce n'est pas le cas de Liakhov et Rioumine, puisque la mission soviéto-bulgare de Soyouz-33 a été un échec.

Des informations officieuses avaient indiqué qu'un nouvel équipage, soviéto-hongrois cette fois, partirait à la fin mai vers Saliout-6. Il n'en a rien été et, d'après le correspondant de l'agence Reuter à Budapest, cette mission serait définitivement annulée : la station Saliout-6, en orbite depuis le 29 septembre 1977, commencerait à donner de sérieux signes de dégradation : des responsables hongrois auraient déclaré que *« des modifications importantes seraient nécessaires avant que l'amarrage d'un vaisseau Soyouz puisse être réalisé »*. Des confirmations officieuses ont ensuite été données à Moscou.

Ces nouvelles pessimistes n'ont pas été reprises par l'agence Tass, qui indique seulement que les cosmonautes ont remplacé un tableau de commandes du système de navigation automatique Delta. Ce système repère à chaque révolution — toutes les quatre-vingt-dix minutes — le lever et le coucher du soleil, et utilise cette information pour calculer à tout instant la position précise de Saliout-6. Le nouveau tableau de commandes a été acheminé par le « camion spatial » Progress-6, accroché, depuis le 13 mai, à Saliout-6.

Au début de leur mission, les cosmonautes ont passé plusieurs semaines à réparer Saliout-6. Ils ont en particulier vidangé et condamné un des trois réservoirs de carburant de la station. Il y a donc, et c'est normal, des signes de fatigue du matériel équipant Saliout-6, qui est en orbite depuis près de deux ans. Mais, si les précédentes stations Saliout avaient une « vie » orbitale d'une durée nettement inférieure, les Soviétiques avaient annoncé que Saliout-6, convenablement ravitaillé par des « camions » Progress, pourrait, en revanche, fonctionner pendant cinq ans.

Il est difficile actuellement de savoir quelle peut être la gravité des incidents qui ont fait reporter ou annuler la mission soviéto-hongroise. L'envol d'un Soyouz vide montre que les Soviétiques veulent faire un test, mais n'en indiquent pas précisément l'objet : ce peut être le Soyouz, qui est soumis à un essai, ce peut être le système d'amarrage de Saliout, voire la procédure de rendez-vous.

Déménageurs et réparateurs, les cosmonautes sont aussi expérimentateurs et continuent le cycle habituel des expériences de biologie, de physique des matériaux, d'astronomie et d'observation de la Terre. Progress-6 leur a apporté des échantillons qu'avaient préparés des laboratoires de Bulgarie, mais que l'échec de la mission soviéto-bulgare n'avait pas permis de leur livrer. Traités dans les fours qui équipent Saliout-6, ces échantillons doivent permettre d'étudier le comportement de métaux fondus en apesanteur. D'autres appareils d'origine bulgare doivent servir à étudier la transmission de la lumière dans la très haute atmosphère.

Que donnent, en définitive, toutes ces expériences spatiales que l'U.R.S.S. poursuit avec régularité depuis plusieurs années ? Un bilan de l'observation de la Terre par les cosmonautes a été publié, il y a quelques semaines, dans les *Izvestia*. D'après cet article, il a été possible de déterminer la concentration du poisson dans certaines zones océaniques à partir des images prises depuis Saliout-6. Des parentés géologiques entre le Caucase et l'Himalaya ont été mises en évidence. Des incendies de forêt ont pu être observés et étudiés globalement, de même que des tempêtes de poussière — en particulier une grande tempête de sable née dans le Sahara et qui a atteint les côtes américaines. Une nouvelle carte tectonique de l'U.R.S.S. est en cours d'élaboration à partir des observations spatiales.

MAURICE ARVONNY.

M. FRANÇOIS DOUMENGE ÉLU PROFESSEUR AU MUSÉUM

M. François Doumenge, qui était depuis 1976 recteur de l'académie des Antilles et de Guyane, a été élu professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Il succède ainsi à M. Jacques Louvel, à la chaire d'éthologie et de conservation des espèces animales, de laquelle dépendent le parc zoologique de Vincennes, la ménagerie du Jardin des Plantes, le parc ornithologique de Clères (Seine-Maritime) et le domaine zoologique d'Azay-le-Ferron (Indre), qui doit être prochainement ouvert.

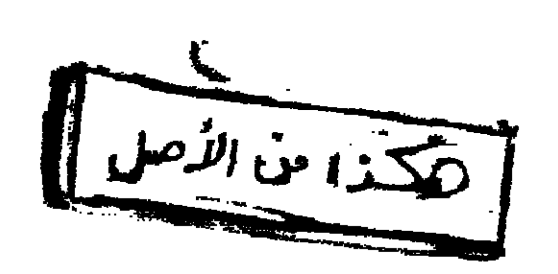
[Né à Viane (Tarn) le 9 octobre 1926, M. Doumenge est agrégé de géographie et docteur ès lettres (géographie). Il a d'abord enseigné au lycée de Montpellier, puis est passé à l'université de cette même ville, où il est devenu professeur en 1968 (chaire de géographie et d'océanographie tropicales). Il a aussi été détaché à l'université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) pour y créer créer l'Institut de géographie tropicale et a dirigé pour les Nations unies le projet de développement de la pêche et des ressources maritimes des îles du Pacifique sud.

M. Doumenge a surtout étudié les problèmes de la vie maritime et littorale, ainsi que ceux de l'exploitation des côtes du Pacifique et du Japon. Outre sa thèse, qui était consacrée à l'homme dans le Pacifique, il a publié plusieurs ouvrages sur le Japon et sur la géographie des mers.]

FAITS DIVERS

● *Un policier grièvement blessé par un forcené.* — M. Antoine Biancardini, chef de la première brigade territoriale de la sûreté marseillaise, a été grièvement blessé par M. Mohamed Maaoui, cinquante et un ans, atteint d'une crise de délire. M. Maaoui, ancien harki, invalide, menaçait, jeudi 7 juin, vers 3 heures, de faire sauter son appartement. Il s'y est barricadé, blessant un marin-pompier d'un coup de carabine. C'est vers 5 heures, lorsqu'il a donné l'assaut, que le commissaire Biancardini a été blessé. Son état est jugé désespéré. M. Maaoui a été placé dans un hôpital psychiatrique. — *(Corresp.)*

● *Trois ouvriers sont morts électrocutés*, mercredi 6 juin, sur un chantier à Besançon. Employés à l'entreprise L'Est électrique, ils travaillaient sur un échaffaudage métallique qui a heurté une ligne de dix mille volts Gérard Robert, trente-deux ans, Alain Terzo, vingt-huit ans, et Gilles Chauvin, vingt-et-un ans, sont morts sur le coup.



Au Bourget du 9 au 17 juin

33e Salon de l'aéronautique et de l'espace

La renaissance de l'industrie française

M. VALERY GISCARD D'ESTAING inaugurera, samedi matin 9 juin, le 33e Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui aura lieu au Bourget jusqu'au dimanche 17 juin. Seuls les après-midi seront ouverts au public, les matinées étant réservées aux professionnels sur invitation. Le premier ministre, M. Raymond Barre, assistera, samedi 16 juin, à une présentation en vol, après avoir prononcé un discours à l'issue du déjeuner officiel organisé par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS).

Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, est la seule, dans le monde, à accepter tous les pays, y compris les pays de l'Est, et à instaurer, tous les jours, à la demande des exposants, des vols de présentation et de démonstration qui seront, cette année, très réglementés, puisque sera notamment interdit tout exercice de voltige au-dessous de 150 mètres.

650 exposants

Au total seront présents plus de six cent cinquante exposants de vingt-cinq pays différents, parmi lesquels, pour la première fois, le Danemark, la Finlande, la Grèce, la Jordanie, la Norvège et le Portugal. Outre les matériels spatiaux, des équipements électroniques et certains systèmes d'armes, seront exposés deux cents avions et hélicoptères.

Les visiteurs pourront ainsi voir, pour la première fois, la maquette en vraie grandeur de la fusée européenne Ariane, celle de la soute de la navette spatiale américaine et la maquette en vraie grandeur du train spatial soviétique, composé du vaisseau pilote Soyouz, du laboratoire Saliout et du vaisseau-cargo Progress. Dans le domaine aéronautique, les visiteurs pourront voir, également pour la première fois, deux nouveaux avions soviétiques (le biturbopropulseur de transport léger Antonov-28 et le biréacteur de transport à décollage court Antonov-72), le triréacteur soviétique de cent cinquante places Tu-154 équipé d'un nouveau système de visualisation pour planche de bord électronique conçu par Thomson-C.S.F., la maquette du nouvel avion de combat américain F-18 et des appareils français.

Précisément, parmi les matériels français exposés pour la première fois, il convient de citer le monoréacteur de défense aérienne Mirage-2000 et le biréacteur de combat Super-Mirage-4000 mis au point par Dassault-Breguet, les maquettes de l'avion d'entraînement Fouga-90, de l'hélicoptère Super-Puma et du nouvel Airbus A-310 de deux cents places de la SNIAS. Les visiteurs pourront encore voir, au stand des armées françaises, les maquettes de tous les missiles nucléaires de la force de dissuasion, y compris le dernier-né, le M-4 à têtes multiples des sous-marins stratégiques.

Si l'on en croit le commissaire général de cette exposition, M. Serge Dassault, le fils du constructeur d'avions, « *ce 33e Salon sera le salon français et il marquera la renaissance de l'aéronautique française* ».

M. Serge Dassault estime, en effet, que l'industrie aéronautique française se présente, en 1979, dans une conjoncture très favorable avec, principalement, les récents succès enregistrés tant par l'Airbus européen que par le réacteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée conçu par la SNECMA. « *Ces programmes, qui entraîneront une charge de travail importante*, a-t-il récemment expliqué, *permettront à l'industrie aéronautique de prendre le relais d'autres secteurs en difficultés auxquels elle fournira de la sous-traitance.* »

De son côté, le président du GIFAS, M. René Ravaud, considère que « *la technologie aérospatiale française permet de répondre à la nécessité d'améliorer une balance de devises toujours menacée et ouvre, par son renom, la voie aux exportations des autres secteurs industriels en contribuant à leur développement par effet d'entraînement, de transferts et de retombées technologiques* ».

Jamais, en apparence, depuis sa création en 1909, il y a donc soixante-dix ans, un Salon du Bourget n'aura été, pour les industriels français, aussi euphorique que celui de 1979.

Une concurrence dynamique

La France, dans le domaine aéronautique et spatial, tente d'être présente sur les principaux programmes civils et militaires, seule ou en collaboration européenne, et elle est parvenue, sur ce plan de la construction, à se tailler quelques succès face à une concurrence étrangère très dynamique. Les compagnies aériennes, pour leur part, enregistrent de bons résultats en améliorant leur gestion financière d'une année sur l'autre, même si l'avenir peut paraître hypothéqué par la hausse des prix du carburant et par l'offre américaine de « déréglementation » du trafic. Seule, dès aujourd'hui, cependant, l'aviation générale (avions de tourisme) connaît des difficultés persistantes, liées à la faiblesse du marché européen et à une mauvaise conjoncture économique internationale. — J. I.

Le calendrier des manifestations

Pour favoriser les échanges techniques et commerciaux, l'entrée du Salon sera réservée aux professionnels chaque matinée de la semaine, de 9 h. 30 à 12 h. 30. Au prix d'entrée uniforme de 20 F, le public est admis seulement les après-midi de 12 h. 30 à 18 heures, ainsi que les dimanche 10, samedi 16 et dimanche 17 juin toute la journée. Le vendredi 8 juin, toutefois, sera la journée réservée à la presse et le samedi 9 juin, à 10 h. 15, le président de la République inaugurera le Salon toute la matinée.

Diverses manifestations annexes à l'exposition sont prévues.

C'est ainsi que le samedi 9 juin les P.T.T. émettront un timbre spécial « Premier jour » célébrant le soixante-dixième anniversaire du Salon. Le lundi 11 juin auront lieu des entretiens de *médecine aérospatiale*. Le mardi 12 juin est prévue une journée d'étude sur « le partage des responsabilités sur un aéroport », qui continuera le mercredi 13 dans le cadre de l'Institut de formation universitaire et de recherche du transport aérien. Le jeudi 14 juin, enfin, un colloque sera consacré aux « aciers et alliages spéciaux dans l'aéronautique ».

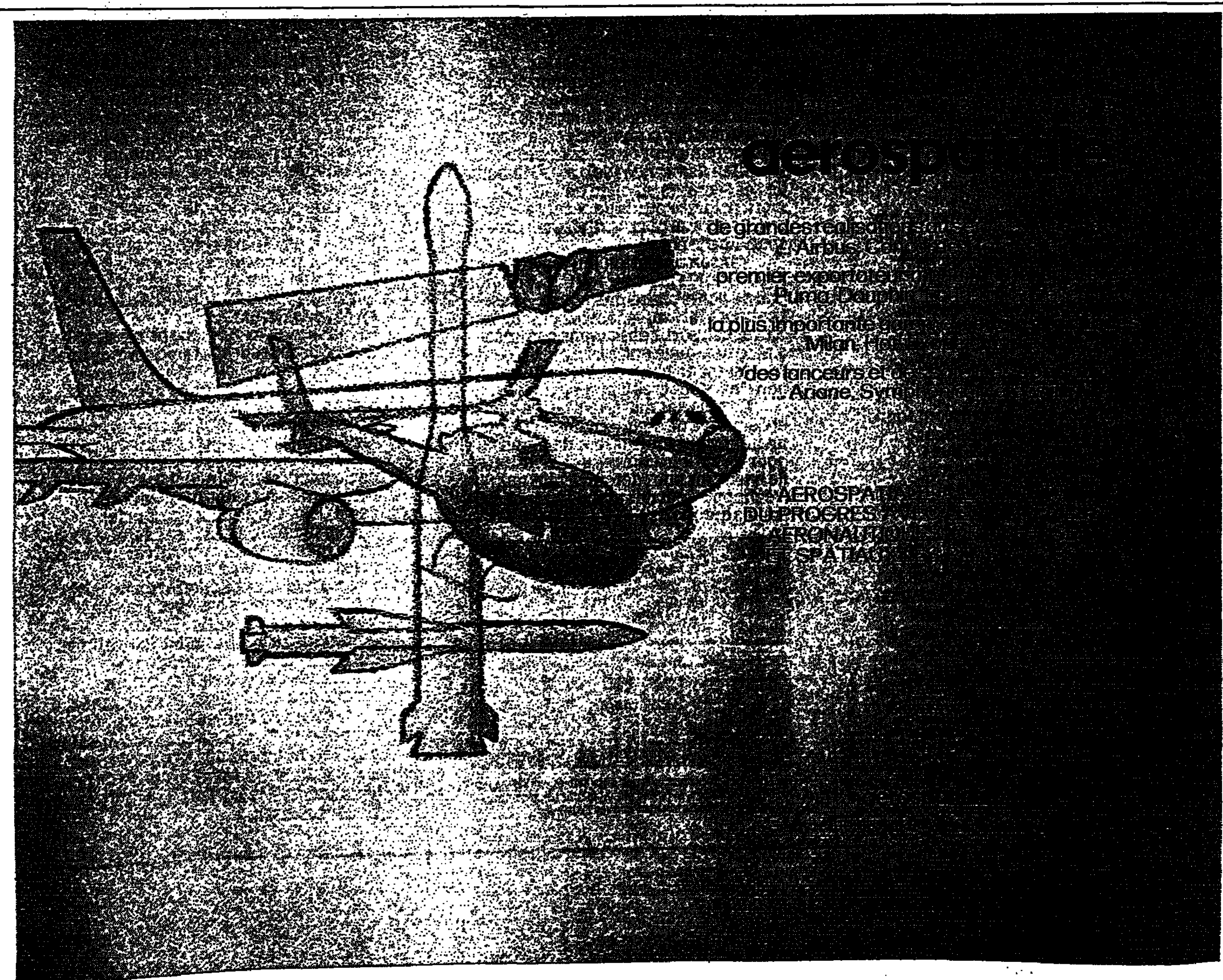
Lors des présentations en vol des matériels, qui auront lieu chaque jour de 10 heures à 18 heures, la réglementation prévoit que les appareils n'ont pas le droit de survoler le public. Les pilotes doivent respecter une altitude minimum de 100 mètres en vol normal, de 50 mètres pour les passages dans l'axe de la piste du Bourget et de 150 mètres pour les évolutions acrobatiques.

L'accès au Salon est possible :

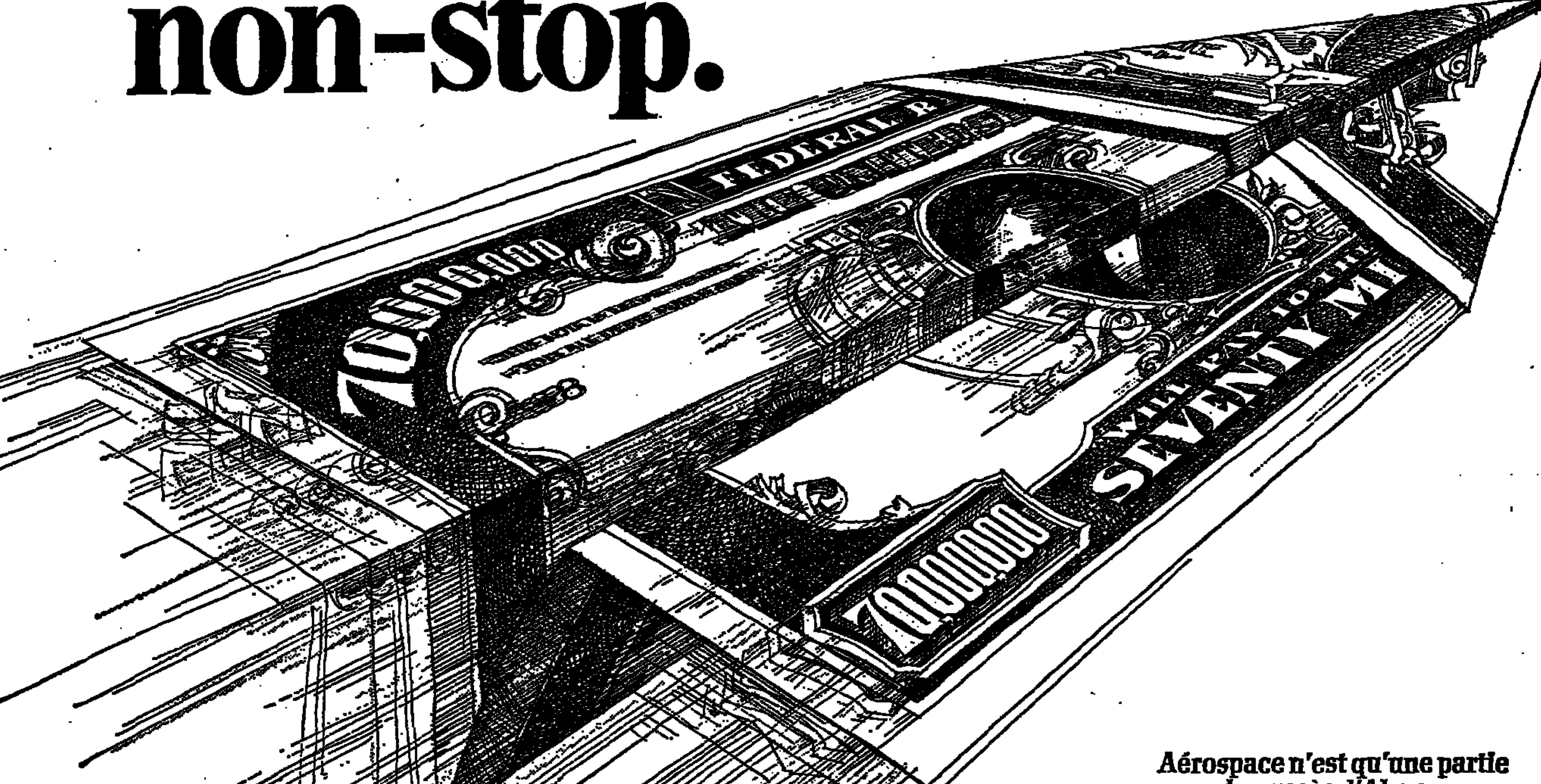
— par la S.N.C.F. : Paris-gare du Nord (direction Aulnay-sous-Bois - Mitry-Claye) et arrivée à la gare du Bourget-Drancy ;

— par autobus : ligne R.A.T.P. n° 152 (porte de La Villette, station Michelet) et la ligne R.A.T.P. n° 350 (gare de l'Est-gare du Nord-porte de la Chapelle) et station d'arrivée à l'aéroport du Bourget ;

— par l'autoroute A-1 (porte de la Chapelle) ou A-3 (porte de Bagnolet).



Notre production aérospatiale: non-stop.



Les matériels hydrauliques d'Abex Corporation volent avec chaque avion commercial de ligne du monde libre. Et beaucoup d'avions militaires du monde.

Abex Corporation, qui a vendu en 1978 pour plus de 70 millions de dollars à l'industrie aéronautique, fournit des mécanismes hydrauliques qui contrôlent tout, des trains d'atterrissage aux gouvernes.

Les pompes Abex fournissent toute la force hydraulique pour le supersonique Concorde. Elles foncent à grande vitesse avec la Navette de l'Espace, les missiles Saturne et Titan et la dernière génération de chasseurs militaires : F-14, F-15, F-16 et F-18.

Depuis 1965, la plupart des pompes hydrauliques choisies pour la mise au point de nouveaux hélicoptères ont été fournies par Abex. En fait, les éléments hydrauliques Abex sont des composants vitaux des hélicoptères fabriqués par la majorité des grands constructeurs.

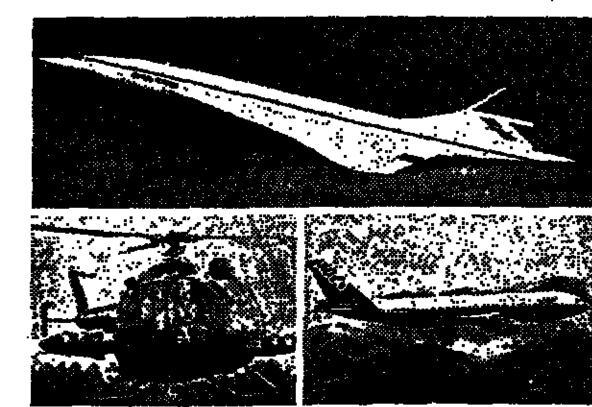
Le "Know How" d'Abex dans l'ingénierie de l'espace est devenu le critère pour les constructeurs aéronautiques européens, américains et canadiens. La simplicité et la sûreté de fonctionnement des équipements hydrauliques Abex sont insurpassées.

Abex grandit avec l'industrie aérospatiale.

L'avenir de l'industrie aérospatiale semble aujourd'hui meilleur que jamais. Les commandes militaires américaines et européennes d'appareils, en particulier de la part des alliés de l'OTAN, sont en progression. Les commandes d'avions commerciaux sont élevées. La progression du voyage aérien a déterminé la plus rapide croissance des commandes d'avions commerciaux qu'on ait connue depuis le milieu des années soixante. Chacun de ces secteurs en plein développement est une source de recettes et de profits accrus pour la division aérospatiale d'Abex.

Par son opération Jetway, Abex est également le premier fournisseur mondial de ponts chargeurs pour avions. Les ponts Jetway aident les passagers à entrer et à sortir des avions commerciaux du monde entier. Le plus récent Jetway est un pont au niveau du sol pour les aérogares à niveau unique.

En plus des matériels hydrauliques et des ponts de chargement, Abex est un important fournisseur de matériel pour freins à friction pour l'aviation et de barrières pour détourner les gaz d'échappement des avions à réaction, sur les aéroports.



Les équipements hydrauliques Abex volent avec le supersonique Concorde, avec des aéronefs militaires comme l'hélicoptère Bolkow BO-105 et avec l'Airbus.

Aérospace n'est qu'une partie du succès d'Abex.

Aussi encourageant que paraisse l'avenir pour Abex Aerospace, ce n'est qu'une partie des perspectives encourageantes d'Abex. Nous servons l'industrie aérospatiale à partir des quatre catégories de productions qui constituent Abex Corporation : Produits Ferroviaires, Produits Automobiles, Fonderie et Force Hydraulique.

Ces secteurs de production d'Abex ont produit des records de ventes et de bénéfices pour la septième année consécutive en 1978. Des garnitures de frein aux roues de train, des tubes pour la pétrochimie aux équipements hydrauliques pour vaisseaux de l'espace, Abex continue à grandir.

Une partie de cette croissance vient d'Abex GmbH Aerohydraul, de Wiesbaden, Allemagne. Aerohydraul fournit la conception, la fabrication et la révision hydrauliques à l'industrie aérospatiale en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

IC Industries, croissance programmée.
Abex Corporation, Groupe commercial des Productions d'IC Industries a réalisé plus de 743 millions de dollars de ventes en 1978. La poursuite de sa croissance et de sa rentabilité sont importantes pour l'avenir d'IC Industries.

Abex représente l'une des affaires performantes d'IC Industries. Avec Pet Incorporated, Midas International, Pepsi Cola, General Bottlers et les autres société d'IC Industries, elle illustre la puissance de notre diversification et les fondations de notre avenir.

Ce n'est pas par l'effet du hasard que nous sommes passés de la situation d'une ligne régionale de chemin de fer au chiffre d'affaires de 300 millions de dollars à celle d'un groupe de 3 milliards de dollars. Notre plan fonctionne. Croissance programmée.

Si vous souhaitez en savoir plus sur nous, visitez le stand Abex au Salon de l'Aéronautique de Paris ou écrivez à : IC Industries, Inc., European Office, 55, chemin Moïse Duboule, CH-1209, Genève, Suisse.

IC Industries
Croissance programmée

هكذا من الأصل

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

L'essor des ventes

L'INDUSTRIE aérospatiale française *occupe le troisième rang en effectifs*, dans le monde occidental, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et avant la République fédérale d'Allemagne. Son chiffre d'affaires annuel la place au deuxième rang après les Etats-Unis et devant le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale. S'agissant des exportations, elle est encore au deuxième rang, loin derrière les Etats-Unis.

De ces indications statistiques, les industriels français se réjouissent, et comment ne pourraient-ils pas être légitimement satisfaits d'un secteur économique qui se situe, avec de l'ordre de cent trois mille personnes directement employées en 1978, au troisième rang des industries nationales exportatrices : 13 milliards de francs de livraisons à l'étranger et *17 150 millions de francs* de commandes à l'exportation.

En 1978, le chiffre d'affaires consolidé de l'industrie aérospatiale française a été de 24 500 millions de francs, en augmentation de 11,2 % par rapport à celui de 1977, c'est-à-dire que le niveau des activités a pu être maintenu malgré la crise économique internationale et l'inflation propre à la France. La part des exportations, environ 53,1 % de ce chiffre d'affaires, est en net accroissement par rapport aux années précédentes et, corrélativement, la part des commandes de l'Etat (principalement les armées), de l'ordre de 36,7 %, est en diminution constante, alors que celle des autres clients français (les compagnies aériennes) stagne autour de 10,2 %.

Une situation confortable

« *La progression des ventes en 1977 et 1978 par rapport aux années antérieures*, observe M. René Ravaud, qui préside le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), *est due à l'essor des ventes de matériels militaires (Mirage, Alpha-jet, engins, etc.), mais aussi aux ventes des hélicoptères, des avions d'affaires Falcon et au développement des ventes de l'Airbus européen et de ses réacteurs CF6-50* (1). »

Pour la première fois sans doute depuis moins de deux décennies, exactement depuis la « percée » du moyen-courrier Caravelle et de l'avion de combat Mirage-III sur les marchés extérieurs, l'industrie aérospatiale française se trouve, apparemment, dans une situation plus confortable que celle des autres secteurs économiques confrontés à un ralentissement de leurs activités générateur de chômage.

Du reste, à quelques exceptions près, les industriels français se plaignent peu de leur sort, contrairement à une tradition qui en avait fait, dans le passé, des récriminateurs préoccupés d'arracher des crédits auprès de la puissance publique malgré des échecs commerciaux aussi retentissants que celui de Concorde.

Aujourd'hui, l'impression prévaut parmi ces mêmes industriels que les *instances dirigeantes* de la France — chef de l'Etat en tête et gouvernement — n'hésitent pas à consentir les investissements jugés nécessaires et à encourager les entreprises à *exporter leur technologie pour* mieux équilibrer la balance commerciale.

Strict intérêt financier, raisons de prestige international, nécessité de développer une industrie dite de technologie avancée, souci de préserver l'autonomie de la sécurité nationale. Autant d'arguments qui pourraient expliquer l'attachement du pouvoir *politique, en France, à maintenir* cette croissance de l'aéronautique.

Pourtant, les grandes décisions, dans le passé, n'ont pas paru s'enchaîner avec une rigoureuse *logique. C'est vrai dans le* domaine civil, où l'on aurait pu s'attendre, par exemple, à une attitude plus positive du gouvernement en faveur du réacteur CFM-56 destiné à un nouvel avion de cent trente places à cent soixante places, mais c'est vrai également dans le domaine militaire.

(1) Dans le numéro de juin 1979 de *Défense nationale*.

Des initiatives tardives

En matière d'aviation militaire, l'industrie française, faute d'une certaine cohérence dans les prises *de décision ou en raison d'initiatives* tardives, a vécu longtemps et vit encore de son fonds de commerce. C'est-à-dire qu'elle doit tenter de lutter contre la concurrence étrangère avec des matériels actuellement en production qui sont, certes, éprouvés de longue date mais qui *commencent à dater et*, dans le même temps, elle doit convaincre sa clientèle — au risque de la perdre — de bien vouloir attendre des matériels en développement qui ne seront pas prêts avant le début de la prochaine *décennie si les prévisions sont* tenues.

C'est le cas, notamment, des avions de combat. Seuls l'intercepteur Mirage F-1 et l'avion d'appui Jaguar, en coopération *franco-britannique, sont disponibles* à la vente à l'heure actuelle. Le client pressé devra attendre 1982 et au-delà s'il souhaite un appareil plus performant, comme le Mirage-2000, ou un avion encore plus puissant, comme le Super-Mirage-4000. Or ces deux modèles ont déjà leurs rivaux qui cherchent à accaparer les marchés extérieurs pendant ce temps : le F-16 pour le premier, les F-14 et F-15 pour l'autre.

La situation est radicalement différente dans le domaine de l'aviation de transport civil, principalement grâce à l'Airbus.

La France et, avec elle, l'Europe ont su tirer profit d'un relatif engourdissement de Boeing. Confortablement installée en tête des constructeurs mondiaux avec 55 % du marché non compris les pays communistes, la célèbre *société américaine* s'est endormie sur ses succès et n'a pas cru, tout d'abord, en la menace d'un outsider.

Aujourd'hui, les dirigeants de Boeing doivent constater qu'ils *ont commencé à perdre une* part de leur clientèle traditionnelle, en Europe, en Asie ou en *Amérique latine*, et que la concurrence de l'Airbus, aux Etats-Unis, les dessert auprès de leur clientèle dans la mesure où même les compagnies aériennes américaines utilisent cette com*pétition pour faire baisser* les prix et entamer le monopole de la firme de Seattle.

Habituée à régner en maîtresse depuis l'effacement, sur la scène internationale, de ses rivaux Douglas et Lockheed, la société Boeing apprend à partager et elle doit s'organiser pour relever le défi européen. Car l'enjeu est de taille : durant la décennie prochaine, si une crise économique internationale ne menace pas, c'est un marché potentiel de 3 500 avions de ligne qu'il s'agira de conquérir, soit la valeur de 80 milliards de dollars.

L'Airbus, dans ses versions A 300 et A 310, est bien parti pour permettre aux ailes européennes de reprendre leur place dans le ciel international. A l'exception, pour l'instant, de British Airways, qui demeure la seule grande compagnie européenne à ne pas avoir *commandé* l'Airbus, à la production duquel l'industrie britannique participe néanmoins, la clientèle européenne des compagnies a repris le chemin des usines européennes de construc*tion d'avions, et* cela ne *s'était* plus vu depuis la Caravelle.

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE OCCIDENTAL

(Statistiques de 1977)	France	Etats-Unis	Royaume-Uni	Allemagne fédérale
Effectifs	105 000	698 000	219 000	54 000
Chiffre d'affaires (en millions de francs) (1)	22 026	132 000	19 200	8 600
Livraisons à l'exportation (en millions de francs) (1)	11 518	38 000	10 750	4 200

(1) Conversion INSEE 1977 : dollar à 4,91 F; livre à 8,58 F et D.M. à 2,12 F. (Source : *Défense nationale* de juin 1979.)

Une famille d'avions

Pour autant, il reste à confirmer ce succès. C'est-à-dire que les constructeurs européens doivent s'attacher, désormais, à développer une famille d'avions de transport à partir du modèle Airbus de base.

Déjà, le biréacteur moyen-courrier A 300 a donné naissance à un petit frère, l'A 310 de deux cents places, qui sera en service après 1983 et devra rivaliser avec le projet 767 de Boeing. D'autres versions sont à l'étude ou en développement comme l'Airbus Super B-4.

Selon Boeing, il existerait un marché, évalué à environ 17 milliards de dollars en dix ans, pour un avion court et moyen-courrier de 170 places. Les Européens vont-ils laisser à la société américaine le soin de répondre, seule, à ce besoin s'il s'exprime réellement ? Ou peuvent-ils, d'ores et déjà, espérer s'approprier une part de ce marché ?

Les syndicats observent que le projet d'un avion A 200 de 130 à 160 places correspond à une telle éventualité. Le consortium européen Airbus-Industrie, qui gère l'avenir de l'Airbus A 300 et A 310 pourrait devenir l'organe de direction et de commercialisation de ce nouveau programme si les partenaires européens de la France acceptaient d'installer sur un avion de la classe A 200 les réacteurs CFM-56 (8 à 12 tonnes de poussée) ou CF-6-32 (15 tonnes) que la SNECMA française a conçus en coopération avec General Electric.

Car l'Europe ne pourra récupérer, en matière d'aviation civile, sa pleine autonomie industrielle qu'à la condition, d'une part, que la France continue d'avoir une politique active des moteurs et, d'autre part, que la Grande-Bretagne cesse d'encourager la société nationale Rolls Royce à faire cavalier seul.

Un paradoxe veut, en effet, que le moteur CFM-56 de la SNECMA ait un avenir aux *Etats-Unis* avec, notamment, la décision des compagnies United, Delta Airlines et Flying Tiger d'installer des réacteurs de cette *catégorie sur leurs DC-8* pour en prolonger l'existence commerciale, tandis que les gouvernements européens hésitent encore à lancer l'étude et la fabrication d'un avion de 130 à 150 places sur lequel seraient montés précisément ces mêmes CFM-56. Comme si l'Europe, et spécialement la France, se méfiait de l'initiative de la SNECMA ! Il est vrai que les constructeurs de moteurs, en France du moins, ont rarement pris les devants, préférant se mettre prudemment à la remorque des fabricants de cellules d'avion.

Pour la première fois, la SNECMA innove, et, lorsqu'on sait que la vente de sept réacteurs CFM-56 rapporte autant que la part française dans la livraison d'un Airbus, il serait absurde de vouloir lui mesurer ses efforts en vue d'imposer définitivement le CFM-56.

Succès de l'Airbus. Prospection des marchés militaires en attendant la production des nouveaux modèles de Mirage. Présence active de la construction française en matière de moteurs à usage civil ou militaire. Il en va de l'emploi dans une industrie dont les effectifs ont baissé d'environ 4,5 % depuis la fin de 1975.

Le redressement des ventes depuis 1977 conduit à prévoir, selon M. Ravaud, pour 1979 et *1980* une légère tendance à la hausse des effectifs. Mais, échaudés par des échecs précédents, les industriels français donnent, de toute évidence, la priorité au développement de la sous-trai*tance plutôt qu'à une large* embauche.

JACQUES ISNARD.

LES MATÉRIELS EXPOSÉS

Parmi les matériels présentés, pour la première fois, à l'exposition statique ou en vol figurent notamment :

— *Pour l'Allemagne fédérale*, le biplace d'entraînement militaire Fantrainer de VFW-Fokker ;

— *Pour le Canada*, le biturbopropulseur de transport léger (trente places) C.L.-600 Challenger de *Canadair* ;

— *Pour l'Espagne*, le monoréacteur d'entraînement militaire C-101 Aviojet de CASA ;

— *Pour les Etats-Unis*, les hélicoptères d'affaires B-222 et B-206 (sept et six passagers) de Bell ; l'*avion monomoteur* 225 ch de tourisme (quatre places) TR-182 Skylane Turbo de Cessna; les avions d'affaires et de liaison Learjet-28/29 et 35-A de Gates Lear ; le monomoteur biplace école Tomahawk PA-38 de Piper ;

— *Pour la France*, l'hélicoptère de patrouille maritime SA-365 N, l'hélicoptère de transport (vingt et un passagers) SA-332 Super-Puma, le biplace d'entraînement militaire bi*réacteur* Fouga-90 de la SNIAS; le monoréacteur monoplace de combat supersonique Mirage-2000 et le biréacteur monoplace de combat Mirage-4000 de Dassault-Bréguet; le quadriplace R-1180 T Aiglon, le biplace école R-2112 et le quadriplace de tourisme DR-400 Major 80 GL de Robin ; le planeur monoplace de performance D-77 de Siren ; le qua*driplace de tourisme* monomoteur TB-10 de la SOCATA ;

— *Pour Israël*, le bimoteur d'affaires et de transport (dix-sept à vingt et une places) WG-30 et le biréacteur de patrouille maritime Sea Scan d'Israël Aircraft Industries ;

— *Pour la Roumanie*, le planeur biplace à hautes performances IS-28 et le planeur monoplace IS-29 de Techno Import ;

— *Pour l'Union soviétique*, le biréacteur cargo mixte à ailes soufflées (cinquante-deux passagers dans la version de transport) Antonov AN-72.

TRANSPORTS AÉRIENS

Le temps des incertitudes

Les passagers aériens — et ceux qui seraient tentés de le devenir — n'y voient plus très clair. Ne leur annonce-t-on pas, à grand renfort de publicité, des baisses de tarifs spectaculaires qui laissent augurer d'une époque où l'avion sera pratiquement à la portée de toutes les bourses ? La crise de l'énergie, dont, par ailleurs, on leur souligne la gravité, ne serait-elle donc pas susceptible de modifier ces projets, d'en renvoyer la réalisation aux calendes grecques ?

Et pourtant, comme si de rien n'était, les autorités américaines s'attachent, avec un bel entêtement, à prôner les vertus de la concurrence à tout va. Elles mêlent à leur démonstration un peu de bonne conscience lorsqu'elles mettent en avant la défense des consommateurs et beaucoup d'agressivité commerciale, tant elles se soucient de voir les Etats-Unis reprendre la part du trafic qui leur revient sur la « voie royale » de l'Atlantique nord.

A cet égard, le récent rapport de *M. Michaël E. Levine*, un des directeurs du Bureau de l'aéronautique civile (CAB), ne laisse planer aucun doute sur les intentions américaines et leur volonté d'isoler les pays européens qui refuseraient de se ranger à leurs vues.

L'administration américaine a également entrepris de démanteler l'Association du transport aérien international (IATA) qui rassemble cent huit compagnies régulières. La fixation multilatérale de tarifs lui paraît contrevenir à la loi anti-trust. L'Association devra, d'ici au 15 octobre prochain, démontrer le contraire. Lors de sa trente-quatrième assemblée générale annuelle, l'automne dernier à Genève, elle avait approuvé une réforme de son fonctionnement qui rend, désormais, facultative la participation des membres aux activités tarifaires. Washington ne semblerait donc pas se satisfaire de ce geste de bonne volonté.

Le moment est-il bien choisi pour « déréglementer » l'industrie du transport aérien ? Alors que le pétrole devient rare et cher, n'est-ce pas ouvrir la porte au gaspillage ? « *Comment éviter une certaine répartition de moyens et de capacités entre les compagnies qui permette de satisfaire les besoins en minimisant la consommation de carburant ?* s'interrogeait récemment M. Pierre Girandet, président d'Air France ? *Et comment le faire sans organiser la concurrence ?* »

Peut-être l'offensive américaine aurait-elle été moins violente ou, du moins, aurait-elle rencontré plus de résistance si les compagnies régulières avaient su répondre à temps aux sollicitations du marché. Elles le font aujourd'hui à retardement, sous la pression des événements. Elles trouveraient presque du génie à Sir Freddie Laker, l'inventeur du « train du ciel » entre Londres et New-York, alors que, hier encore, elles vouaient aux gémonies l'homme d'affaires britannique.

Dans cette compétition, les compagnies européennes subissent un double handicap. Exerçant leurs activités dans des pays à fortes « rigidités » sociales, et, par conséquent, à productivité limitée, elles affichent des coûts d'exploitation supérieurs d'environ 30 % à ceux de leurs concurrents américains. A la différence des transporteurs à la demande qui choisissent d'écrémer le marché, d'exploiter les meilleures lignes aux meilleurs moments, elles doivent, pour des raisons de service public, desservir, en toute saison, les bonnes comme les mauvaises destinations.

Gagne-petit

Au demeurant, la désescalade tarifaire à laquelle se livrent les compagnies aériennes ne doit pas faire illusion. Les « tarifs-chocs », les « prix d'accroche » qu'elles proposent à leur clientèle sont assortis de contraintes — elles tiennent notamment au nombre de sièges offerts, aux dates de voyage imposées — qui en limitent la portée. Paradoxalement, « *ce sont les passagers des pays les plus riches qui bénéficient des plus bas tarifs, tandis que les barèmes sont en moyenne nettement plus élevés sur les lignes à destination des nations les plus pauvres* », remarque justement M. Girandet. New-York est à moins de 2 000 francs de Paris. Et Abidjan ?

Malgré tout, plus qu'une autre, l'industrie du transport aérien a su faire profiter sa clientèle des gains de productivité que lui a permis la mise en exploitation d'avions gros porteurs, comme le Boeing-747, le DC-10 et le Tristar, et d'appareils économes en carburant comme l'Airbus. Les compagnies aériennes ne se privent pas de rappeler que la hausse du prix du billet n'a pas suivi celle du coût de la vie et que, en francs constants, un « Paris - New-York » valait, en 1978, sept fois moins cher qu'en 1948.

Cela dit, à en croire les experts aéronautiques, il ne faut pas s'attendre à des progrès techniques significatifs d'ici à la fin du siècle. Les compagnies aériennes auront donc plus de mal à contenir l'augmentation de leurs prix de revient. Leur marge de manœuvre sera d'autant plus étroite qu'elles auront à « digérer » le relèvement du prix du carburant. Celui-ci entre aujourd'hui pour 22 % en moyenne dans leurs coûts d'exploitation. Pour combien demain ?

Pour l'heure, les compagnies aériennes connaissent une situation florissante. Le restera-t-elle longtemps ? A contrecœur, elles ont dû relever leurs barèmes et craignent d'avoir à renouveler cette opération avant la fin de l'année si, comme il est probable, la facture pétrolière s'alourdit encore. Le « délai de réponse » de la clientèle aérienne à ces hausses tarifaires pourrait inciter à l'optimisme. Ne dit-on pas que les Japonais et les Allemands ne voyageront jamais autant qu'en 1979 ?

N'empêche que les transporteurs aériens doivent se poser des questions sur l' « après-79 ». Ils auraient besoin de posséder une confortable trésorerie pour mener à bien la modernisation et le renouvellement de leur flotte. Les bénéfices qu'ils ont réalisés ces dernières années ne leur ont pas permis de dégager une marge d'autofinancement suffisante pour appréhender sans crainte l'avenir.

Malgré les apparences, l'industrie du transport aérien est, somme toute, « une industrie de gagne-petit ». Le sachant, saura-t-elle s'organiser pour mieux résister aux orages qui s'annoncent ?

JACQUES DE BARRIN.

AVIATION GÉNÉRALE

Un ciel plein de nuages

Un lieu commun fait de l'aviation générale française la deuxième du monde. Mais, bien que respectant les chiffres, il ne rend que très imparfaitement compte d'une réalité dans laquelle le « second » n'est pas forcément « brillant ». La France arrive bien loin derrière les Etats-Unis, tant sur le plan du parc (6 000 avions contre 180 000) que sur celui de la production (624 en 1978 contre 18 000), celui de l'exportation (452 contre 4 000) ou celui de l'activité aérienne (900 000 heures de vol contre 40 millions). Et, surtout, en face d'une industrie forte de 200 000 personnes, la situation, en France, est marquée par de profondes vicissitudes que les apparences ne parviennent pas toujours à dissimuler.

La récente présentation, par la Société de construction d'avions de tourisme et d'affaires (Socata), de deux nouveaux avions destinés au voyage, les TB-9 et TB-10, ne saurait faire oublier que l'aviation générale traverse, en France, une très mauvaise passe. Un secteur économique intéressant mille deux cents personnes au plan industriel — et près de mille cinq cents autres en aval (sous-traitance, entretien mécanique, gestion des aérodromes) — se trouve en péril.

Qui est responsable ? Etat, constructeurs, pratiquants, tout le monde a tendance à renvoyer la balle sur ses partenaires. A la vérité, chacun détient à la fois bien des torts et une parcelle d'innocence.

PRODUCTION D'AVIONS LEGERS EN 1978	
Robin	140
Socata	183
Reims-Aviation	283
Mudry	18
TOTAL	624

Très étroit, le marché français réduit les fabricants à produire de petites séries. La seule exception notable a été celle du Rallye, diffusé à près de trois mille cinq cents exemplaires en une vingtaine d'années. Les petites séries engendrent inévitablement des prix de revient élevés qui freinent l'essor au plan national. Elles rendent les exportations hasardeuses — même si celles-ci représentent actuellement entre 50 et 80 % de la production selon les firmes, malgré le handicap du coût des certifications locales des modèles (plus de 50 000 F) — face à la sévère concurrence des constructeurs américains.

La difficile compétitivité

La compétitivité ne s'obtient qu'au prix de marges dérisoires qui entravent le développement des entreprises. Au sein de la SNIAS, on s'est même interrogé, l'hiver dernier, sur le point de savoir si la Socata, sa filiale « avions légers », devait continuer sa production ou bien confier celle-ci à des sous-traitants afin de participer, davantage qu'en ce moment, au programme Airbus, certainement plus lucratif pour la société. La sortie de deux nouveaux modèles d'avions, semble indiquer que la Socata continuera à construire ses avions — lesquels n'occupent, il est vrai, que le tiers de son potentiel, le reste se répartissant en sous-traitance pour les Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation (AMD-BA) et pour le département « hélicoptères » de la SNIAS.

Reims-Aviation, qui produit sous licence des avions du constructeur américain Cessna (ce qui lui a permis de conquérir progressivement plus de la moitié du marché européen), complète son plan de charge par des travaux de sous-traitance que lui confient surtout les AMD-BA. Sa production propre d'avions assure cependant 60 % de son chiffre d'affaires, tant il est vrai que le marché auquel s'adresse cette société dépasse largement les limites de l'Hexagone, touchant l'Europe, l'Afrique et l'Asie. En revanche, l'organisation de diffusion implantée par Cessna sur le Vieux Continent soumet Reims-Aviation à des impératifs drastiques de prix de revient, tandis que les fluctuations du dollar tournent au cauchemar pour l'usine rémoise.

Troisième constructeur important (1), la société des Avions Pierre Robin, installée à Dijon, ne doit compter que sur la vente de ses avions pour vivre. Autant dire qu'elle est la plus touchée par la mévente actuelle. Pour tenter de tenir et d'élargir son marché, la dynamique firme dijonnaise s'efforce d'occuper un maximum de « créneaux », du biplace-école de 110 ch au quadriplace de voyage de 250 ch, en passant par l'avion d'acrobatie et le remorqueur, les uns en bois et toile, les autres en métal. En même temps, elle cherche surtout à écouler sa production dans les aéroclubs, clients nombreux (80 % du marché), réguliers et qui assurent leur propre service après-vente.

Les prix des avions produits en France parviennent, malgré ces divers handicaps, à se maintenir compétitifs avec ceux de leurs concurrents étrangers : à défaut d'un biplace-école sommaire et économique (auquel l'Etat comme les constructeurs semblent songer), il faut compter 120 000 francs à 130 000 francs pour le biplace de 110 ch le plus rustique et plus de 300 000 francs pour le quadriplace de 235 ch, équipé, il est vrai, des moyens de navigation les plus complets. Les prix ne suffisent donc pas seuls à expliquer le marasme. D'autres facteurs, souvent indépendants de la volonté des fabricants, entrent en jeu.

La pratique de l'avion est, d'abord, incontestablement coûteuse. Il faut compter, honnêtement, une bonne cinquantaine d'heures pour obtenir le brevet de pilote privé. Pour peu que l'instructeur soit rétribué, ledit brevet dépassera les 10 000 F, et bien davantage encore dans une école privée spécialisée. Sur un quadriplace, équipé pour le voyage, l'heure de vol dépassera aisément 400 francs — quatre ou cinq fois plus qu'aux Etats-Unis.

Certes, les pouvoirs publics accordent des aides (9 millions de francs par an) réparties pour moitié en primes d'achat d'avions pour les aéroclubs et en bourses de pilotage pour les jeunes. Mais, ramenées à l'ensemble de l'activité « vol à moteur » (neuf cent mille heures de vol en 1977), elles représentent tout juste 10 francs l'heure, alors que la simple détaxe des carburants aéronautiques, supprimée il y a une douzaine d'années, permettrait des réductions plus substantielles et touchant, de surcroît, l'ensemble des pratiquants. L'effort se révèle insuffisant envers les jeunes, qui se tournent vers d'autres activités jugées plus accessibles : de douze mille en 1969, le nombre des « moins de vingt-cinq ans » fréquentant les terrains d'aviation est tombé à neuf mille trois cent cinquante en 1977. Enfin, l'Etat ne distribue plus qu'avec une regrettable parcimonie les crédits de développement des appareils nouveaux qui permettraient peut-être aux constructeurs d'envisager l'avenir plus sereinement.

La responsabilité de l'administration apparaît aussi au niveau de la réglementation, un monument digne de Courteline et de Kafka réunis, et dont le pointillisme est pourtant incapable de remédier aux imprudences. Celles-ci sont à l'origine de la grande majorité des accidents qui ont fait quatre-vingts morts l'an passé (cinq fois plus qu'aux Etats-Unis par rapport au nombre d'heures effectuées).

Dépoussiérer la formation

La seule partie du programme de préparation au brevet de pilote privé consacrée à la circulation aérienne recèle déjà une somme d'archaïsmes et d'illogismes suffisamment impressionnante pour rebuter bien des néophytes. Quant aux méthodes de pilotage reconnues par les autorités, elles datent de l'entre-deux-guerres et se refusent à tenir compte du progrès subi, depuis, par les machines ou de l'évolution de la mentalité des pilotes. Avec quelques rares pédagogues français, le constructeur américain Cessna a entrepris de dépoussiérer la formation des élèves-pilotes privés en créant, l'an dernier, les premiers Cessna Pilot Centers (C.P.C.). Dans ces centres, on pratique une formation rationnelle qui divise le cycle d'instruction selon une approche pédagogique associant entièrement le débutant. Une méthode moderne qui a déjà fait ses preuves en formant cent quarante mille pilotes dans vingt-huit pays en neuf ans, avec un taux de réussite de 96 % et un temps de formation en vol réduit d'un quart par rapport aux écoles classiques. Une méthode qu'on n'a pourtant admise en France qu'après maintes hésitations.

Mais le brevet n'est pas tout. Sous le prétexte, certes pas toujours infondé, de la sécurité, le pilote privé voit se dresser devant lui des barrières de paperasses, de restrictions et d'interdictions. Un exemple édifiant en a été donné, il y a deux ans, avec l'introduction en France — quinze ans après les Etats-Unis — du « *V.F.R. de nuit* » qui permet, par temps clair, de voyager après le coucher du soleil selon les mêmes règles de vol à vue qu'en période diurne. Comme, dès l'origine, les limitations techniques et réglementaires ont été savamment multipliées et que, d'autre part, le nombre des aérodromes publics ouverts la nuit est réduit, les plus fanatiques amateurs de vol de nuit peuvent le pratiquer tout au plus pendant quelques heures... les meilleures années.

Car un autre point noir contrarie le développement de l'aviation générale : la météorologie. Sauf s'ils possèdent des qualifications spéciales leur permettant de piloter par tous les temps « aux instruments » — cas assez rare, — les pilotes privés ne peuvent voler (en « *V.F.R.* » : Visual Flying Regulation) que pour autant qu'ils conservent le contact visuel avec le sol et certaines distances horizontales et verticales avec les nuages.

Ces conditions sont encore plus strictes pour les vols de nuit. Or, sous une latitude dite « tempérée », comme celle de la France, le temps n'est pas avare de caprices ni de désagréments. Les jours de pluie et de ciel couvert sont nombreux, les vents souvent forts dans une bonne partie du pays, occasionnant autant d'immobilisations d'avions qui portent préjudice à l'image de marque « utilitaire » que voudrait donner d'elle la « petite aviation » : un homme d'affaires ou un père de famille audacieux, contraints plusieurs fois d'abandonner leur avion en province et de rentrer de voyage ou de week-end par le train, se détournent vite d'un mode de transport aussi incertain. A cet égard, les « printemps pourris » des trois dernières années se sont révélés catastrophiques pour l'aviation générale.

Dernier élément néfaste, et non des moindres : la crise économique. Elle se ressent incontestablement dans l'activité de nombreux clubs comme dans celle des entreprises de location d'avions. Curieusement, les restrictions paraissent moins toucher les ouvriers et les employés que les cadres et les milieux aisés. Or, ce sont précisément ces derniers — représentant 70 % de l'ensemble des pilotes — qui, en temps normal, volent le plus intensément. Eux aussi qui achètent des avions (selon les statistiques, on réalise en moyenne une vente pour sept brevets passés).

De vieux avions

Un ensemble aussi fourni de facteurs défavorables ne peut que conduire à un sombre bilan. Le nombre des pilotes stagne depuis longtemps autour de 26 000 (1 pour 2 000 habitants, contre 1 pour 400 habitants aux Etats-Unis) ; 80 % des 12 000 élèves inscrits chaque année dans les centres de formation abandonnent avant le brevet. Les licenciés font une trentaine d'heures de vol par an et très peu de voyages, stagnant ainsi à un niveau technique médiocre. La réalité est même bien plus inquiétante si l'on admet qu'il ne s'agit là que d'une moyenne : si quelques-uns peuvent accumuler annuellement des dizaines ou des centaines d'heures, beaucoup d'autres ne font donc guère plus des deux heures nécessaires au renouvellement de leur licence.

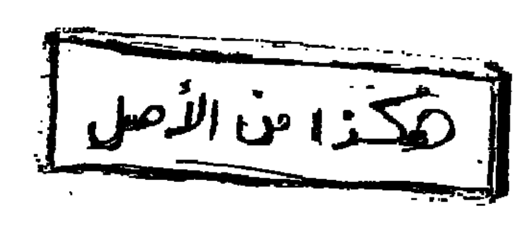
Aussi, les avions eux-mêmes volent-ils peu : ils sont plus de 6 000 à se partager annuellement 900 000 heures. Les appareils appartenant à des particuliers volent encore moins : à peine 100 heures. Pour être vraiment rentable, un avion devrait servir 400 heures par an. On est loin du compte. Résultat : aéroclubs comme propriétaires privés ont tendance à prolonger au maximum la durée d'activité des machines. Les révisions périodiques imposées par la réglementation ne les empêchent pas de vieillir ni d'obliger les pilotes à voler avec des équipements périmés. Une bonne partie des 3 000 avions des aéroclubs sont trop vieux. Pour renouveler cette flotte, il faudrait acheter 400 avions par an pendant dix ans. A l'heure actuelle, les commandes annuelles ne dépassent pas 120 appareils, ce qui signifie, en quelque sorte, que plus des deux tiers du marché national échappent aux constructeurs. Les raisons ne manquent décidément pas pour expliquer pourquoi la France cesse peu à peu d'être une grande puissance de la petite aviation.

JAMES SARAZIN.

LES VENTES FRANÇAISES

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
France	358	360	237	317	154	185
Etranger	671	630	386	481	559	539
TOTAL	1 029	990	623	798	713	724

(1) Il existe encore deux autres constructeurs d'avions à moteur. Mudry, installé à Bernay, produit uniquement des avions de voltige au rythme d'une quinzaine par an, dont le tiers environ pour l'exportation.



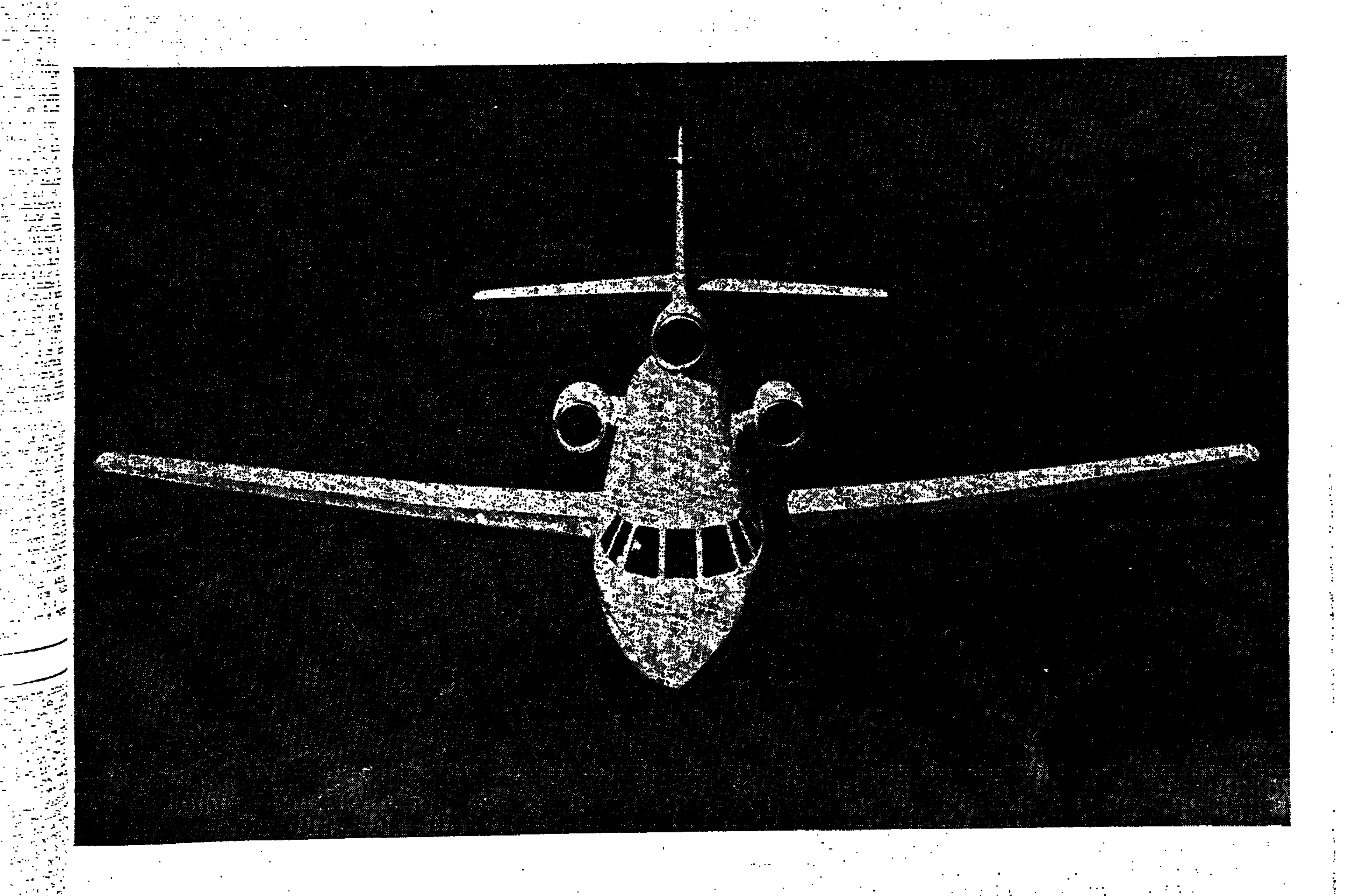
هكذا من الأصل

MYSTÈRE 50

FAN JET FALCON 50

L'AVION D'AFFAIRES TRIRÉACTEUR

A LONG RAYON D'ACTION



AVIONS MARCEL DASSAULT

ESPACE

Une solidarité européenne fragile

Si pour les industriels de l'aéronautique le Salon est l'occasion d'annoncer de nouveaux matériels et de signer des contrats, en matière spatiale, les décisions sont avant tout gouvernementales. Et si l'exposition du Bourget fut toujours le prétexte de montrer de beaux matériels, son influence sur les « affaires » spatiales reste faible. Une évolution pourrait se produire cette année, qui ouvre la prochaine décennie. En effet, 1979 aurait dû voir deux nouveaux véhicules spatiaux faire leurs premiers vols, qui seront les outils essentiels de l'activité spatiale des années 80. Le pari n'est pas perdu pour le lanceur Ariane, malgré un report à novembre prochain du premier tir, qui aurait dû coïncider avec le Salon. Pour la navette spatiale américaine, en revanche, il est officiellement « beaucoup plus probable » que le premier vol n'aura lieu qu'en 1980, et l'on sait bien que ce genre de probabilité vaut certitude.

Il n'empêche que la nouvelle ère de l'espace, celle où le satellite n'est plus un instrument d'avant-garde, mais l'outil normal de nombreuses activités industrielles, est déjà bien entamée, même sur ce vieux continent qui a longtemps regardé Soviétiques et Américains rivaliser d'initiative sans prendre part au jeu. En conséquence, il n'y aura plus seulement des vendeurs au Bourget, il y aura aussi des clients, et l'on peut attendre quelques annonces importantes. Mais ces perspectives de « business » font apparaître des attitudes nationalistes qui pourraient être fatales à une solidarité européenne encore fragile.

L'année d'Ariane

SI tout se passe bien dans les mois qui viennent, le premier tir du lanceur européen Ariane est prévu pour le 3 novembre prochain au centre guyanais de Kourou. Il sera suivi de trois autres tirs de qualification en 1980. A partir de 1981 commencent les lancements commerciaux, avec quatre tirs par an pour les deux premières années.

Ariane a déjà un marché assuré avec les satellites européens et français : pour les programmes européens, les quatre satellites E.C.S. de communications téléphoniques intra-européennes, les trois satellites Marecs qui constitueront en partie le futur système Inmarsat de communications avec les navires. Du côté français, le système Télécom 1, analogue à E.C.S., pour lequel Matra et la SNIAS viennent de répondre à l'appel d'offres lancé par les P.T.T., exigera deux autres lancements. Enfin, il est très probable que la France et la République fédérale d'Allemagne se doteront de satellites de télévision directe.

Après de longues négociations préparatoires, M. André Giraud, ministre français de l'industrie, a rencontré à la fin de mai M. Volker Hauff, son homologue du ministère fédéral de la technologie. Il semblerait qu'on s'oriente vers une collaboration pour la TV directe analogue à celle mise autrefois en place pour les deux satellites Symphonie : rappelons que l'un de ces satellites fut monté en Allemagne, l'autre en France, à partir d'éléments construits par les mêmes industriels. Des décisions gouvernementales positives pourraient intervenir avant la fin du Salon du Bourget. Auquel cas le marché Ariane devrait s'accroître d'une demi-douzaine de satellites français et allemands de télévision directe.

Ariane lancera aussi les satellites du programme français SPOT d'observation de la Terre, et ceux du programme SAMRO d'observation militaire qui en est dérivé. Sont aussi assurés le lancement d'un satellite scientifique européen Exostat, celui d'un second Météostat, d'un satellite expérimental de télécommunications Sirio-2, et surtout ce qui est encore la seule « exportation » d'Ariane : le lancement d'au moins un satellite de télécommunications intercontinentales Intelsat-5.

A côté de ces lancements presque assurés, d'autres sont possibles. Actuellement, les études s'ordonnent autour de trois hypothèses de marché. Pour la période 1983-1990, l'hypothèse basse retient vingt et un lancements de satellites, dont six seulement pour des besoins externes aux pays d'Europe. L'hypothèse moyenne est de trente lancements, l'hypothèse haute de trente-neuf lancements — compte tenu de lancements doubles, le nombre de satellites mis en orbite est plus élevé. L'hypothèse basse sera pratiquement atteinte par la seule prolongation des programmes énumérés plus haut, sans télévision directe. L'hypothèse moyenne doit l'être si les décisions attendues en matière de télévision directe sont positives.

La phase industrielle

Ces prévisions, qu'ont renforcées les difficultés des industriels américains à mettre au point la navette spatiale, conduisent actuellement le Centre national d'études spatiales (CNES) à vouloir créer une structure industrielle pour assurer la production et la vente des lanceurs. Ariane est actuellement construit dans le cadre de l'Agence spatiale européenne (ESA), en vertu d'un accord entre l'ESA et les gouvernements de neuf pays européens. Ce dernier prévoit que l'ESA délègue au CNES la maîtrise d'œuvre du programme, et que le CNES passe les contrats nécessaires avec les industriels.

Ce dispositif ne couvre que la phase de développement, qui prend fin dans dix-huit mois après le dernier tir de qualification. Par extension, il a permis la commande d'une première série de cinq lanceurs, puis d'un sixième exemplaire. Mais il faut chaque fois l'accord de tous les pays cosignataires de l'arrangement, procédure trop lourde pour des opérations commerciales.

La structure proposée par le CNES est une société de droit français, Transpace, à laquelle le centre apporterait l'essentiel de sa division des lanceurs, et à laquelle participeraient tous les industriels qui ont développé Ariane. Dans le projet actuel, la répartition du capital serait de 59,25 % pour la France ; de 19,6 % pour la République fédérale d'Allemagne ; 4,4 % pour la Belgique ; 3,6 % pour l'Italie ; 2,7 % pour la Suisse ; 2,5 % pour l'Espagne ; 2,4 % pour la Suède ; 2,4 % pour la Grande-Bretagne ; 2,2 % pour les Pays-Bas ; 0,7 % pour le Danemark ; 0,25 % pour l'Irlande. Ces pourcentages sont à répartir entre les divers industriels de chaque pays, sauf pour la France, où le CNES aurait 34 %, les principaux contributeurs étant ensuite la SNIAS (8,5 %) et la SEP (8,5 %), puis Matra (4 %). Le capital initialement prévu était de 200 millions de francs, il a été ramené à 150 millions à la demande des industriels. Pratiquement tous les industriels intéressés ont donné un accord de principe, et le Salon est l'occasion d'ultimes rencontres qui pourraient déboucher sur un accord formel dans les prochains jours.

Mais constituer Transpace n'est qu'une étape : il faut ensuite négocier un nouvel arrangement entre les Etats membres et l'ESA, puis un accord entre l'ESA et Transpace : et apparaissent alors des problèmes de fond.

Car s'il est unanimement admis qu'il faut assouplir les processus de décision pour la production des lanceurs, et que la création de Transpace est un bon moyen, la définition des rôles respectifs de Transpace, de l'ESA et des pays participants a des aspects politiques complexes. Dans le schéma d'arrangement que le CNES propose, Transpace fait tout : production, commercialisation, lancements, et l'agence n'a pratiquement plus aucun rôle. Par ailleurs, les Etats membres s'engagent sur trois points : ils utiliseront Ariane pour leurs besoins, quitte à accepter un surprix — allant jusqu'à 25 % ? — par rapport à des offres concurrentes. Ils mettront gratuitement à la disposition de Transpace les moyens de fabrication, d'essai ou de lancement dont ils disposent. Et ils continueront à financer le centre de Kourou, au moins tant que Transpace ne sera pas suffisamment bénéficiaire.

En revanche, il n'est pas prévu que les Etats se portent garants de Transpace. L'absence de cette garantie collective a pour objet de motiver les industriels, qui auront toute responsabilité. Mais elle prive aussi les gouvernements de tout contrôle ; que se passerait-il si la gestion était mauvaise ? Si Transpace fait faillite ? L'Europe peut-elle accepter de se priver d'un lanceur pour lequel elle a fourni un effort durable et coûteux ? Et les partenaires européens de la France, qui ont financé Ariane pour échapper au monopole américain des lanceurs, peuvent-ils se mettre en situation de dépendance vis-à-vis d'une société privée, que le gouvernement français serait en mesure de dominer complètement par le biais de participations directes ou indirectes ?

Les négociations directes que le CNES a menées avec les gouvernements étrangers semblent cependant montrer un large accord, à une exception près. On verra dans quelques mois quelle est la portée de cet accord, et si certains des partenaires de la France ne voient pas surtout l'occasion de se désengager d'une politique spatiale européenne à leurs yeux trop dominée par la France. Fortement poussé par le ministère de l'industrie, qui veut voir le CNES suivre une évolution similaire à celle qu'a connue le commissariat à l'énergie atomique, le projet Transpace fait bon marché d'un certain nombre de sensibilités. Il risque de faire d'Ariane, qui est un lanceur européen à participation majoritairement française, un lanceur français avec une participation européenne minoritaire. C'est théoriquement la même chose, mais c'est psychologiquement bien différent.

MAURICE ARVONNY.

La Terre sous surveillance

DESORMAIS, la mise en œuvre des satellites de télédétection des ressources terrestres ne peut plus être considérée comme une curiosité scientifique, mais plutôt, à l'instar des télécommunications spatiales, comme un secteur appelé à un grand développement. Les trois satellites Landsat, qui ont été lancés par les Américains en 1972, 1975 et 1978, se sont révélés sans conteste être des outils privilégiés de la télédétection.

Un quatrième exemplaire beaucoup plus performant (des détails de 30 mètres pourront être photographiés, contre 80 mètres avec les premiers Landsat, est en cours de montage (1). Il devrait, en principe, être lancé par la NASA en 1981.

Sans atteindre à ce que pourrait être un véritable système opérationnel de télédétection, ce parc de satellites américains, que la France, l'Europe et le Japon pourraient bientôt grossir, permet de recueillir chaque année des centaines de milliers d'images du globe. Les utilisateurs qui y ont recours sous les formes les plus variées — de la simple photographie de quelques dizaines de francs aux données les plus coûteuses — ne se comptent plus.

Les résultats obtenus à partir de ces données recueillies depuis une altitude de 900 kilomètres, tant dans le domaine agricole que géologique, ne manquent pas. Ils expliquent le fort intérêt du Geosat Committee — organisation américaine qui groupe une centaine de sociétés spécialisées dans l'exploitation pétrolière et minière — pour cette technique. Ce groupement envisage même, pour les prochaines années, de se doter, moyennant 100 millions de dollars, de son propre satellite de télédétection à « vision stéréoscopique ». L'engin a déjà reçu un nom : Stéréosat.

Ces mêmes industriels ne manquent pas de s'informer sur les projets étrangers, et une délégation est récemment venue à Paris discuter des vertus du projet français de satellite français d'observation de la Terre SPOT, dont le premier exemplaire devrait être lancé depuis la base de Kourou (Guyane), au début de 1984. Si l'intérêt de Geosat pour SPOT est certain, les discussions qu'il mène avec les Français constituent une bonne monnaie d'échange dans ses négociations sur Stéréostat avec la NASA.

Le Centre national d'études spatiales (CNES), qui a la responsabilité de ce programme dont le coût actualisé à la mi-79 s'élève à 990 millions de francs, a déjà consacré 8 millions l'an dernier au projet et s'apprête cette année à investir 21,5 millions.

On constate que l'enveloppe financière de SPOT a légèrement augmenté en raison du lancement d'études complémentaires, mais une partie de ces frais supplémentaires est couverte par la Suède et la Belgique qui se sont récemment associées au projet. Pour l'heure, le programme suit son cours normalement et, dans les semaines à venir, un nouveau pas devrait être franchi avec la remise de l'étude industrielle sur tout le matériel concernant le recueil des données du satellite ainsi que leur prétraitement pour en éliminer les défauts les plus grossiers.

Un intérêt militaire

Si la télédétection américaine est la fille de l'observation militaire, la télédétection française est née d'un point de vue légèrement différent. Le satellite civil SPOT précédera, en effet, les applications militaires ; le satellite militaire d'observation (SAMRO), inscrit dans la loi de programmation pour la période 1977-1982, pourrait voir son engagement différé d'un ou deux ans en raison de contraintes budgétaires.

Les armées sont directement concernées par le satellite SPOT, dont la plate-forme, modifiée à différentes reprises à leur demande (augmentation de la puissance électrique embarquée, par exemple), est conçue comme un véritable véhicule standard, susceptible de recevoir indifféremment les équipements d'observation civils et les équipements de reconnaissance militaires nécessaires à la politique étrangère du gouvernement et à la mise en œuvre des forces nucléaires stratégiques. Leur intérêt pour ce programme se traduit budgétairement, cette année, par une dotation de crédits de 31 millions de francs, prise sur les 114 millions que la défense consacre à l'ensemble du programme spatial français.

Les Européens ne sont pas absents de ces activités de télédétection auxquelles les Japonais semblent vouloir prendre part avec leur projet MOS. Un budget de 36,7 millions de francs (6,5 millions d'unités de compte) vient d'être voté cette année pour que soient étudiées les charges utiles des satellites européens de télédétection des prochaines décennies.

Deux projets européens utilisant la plate-forme du satellite SPOT sont actuellement à l'étude. Le premier — LASS (Land Applications Satellite System) — porte sur les applications terrestres de la télédétection (géologie, structure des sols, pollutions, etc.). Il devrait conduire à l'utilisation à bord du satellite d'un radar à ouverture synthétique analogue à celui — SAR — que l'Allemagne fédérale doit tester au cours des missions Spacelab. Le second — COMSS (Coastal Ocean Monitoring Satellite System) — à vocation « côtière et océanique », devrait permettre grâce à des détecteurs optiques, un radar et un radiomètre micro-ondes de prendre de nombreuses mesures de l'état de la mer (température, hauteur des vagues, etc.).

Si l'ensemble de ces projets témoigne de la vitalité de la télédétection, il reste cependant à résoudre un problème majeur : celui de la formation des personnels qui seront appelés à travailler sur ces nouveaux produits. Les équipes qui en sont actuellement capables sont encore bien peu nombreuses.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La résolution (pas d'échantillonnage) du satellite français SPOT devait être de l'ordre de 20 mètres en images colorées, de 10 mètres en noir et blanc.

Les matériels exposés

Avec ses 47 mètres de haut, le lanceur Ariane dominera l'exposition des matériels. A son voisinage immédiat, le pavillon commun à l'Agence spatiale européenne et au Centre national d'études spatiales présentera de nombreux matériels caractéristiques des programmes en cours. Dans la partie agence du pavillon, on pourra voir une maquette du Spacelab, comportant un module pressurisé doté d'équipements intérieurs conformes à ceux du modèle de vol, et une plate-forme porte-instruments. Autres maquettes en grandeur nature : les satellites de communications O.T.S. et E.C.S., et le satellite Meteosat. Des antennes placées sur le toit du pavillon permettront d'organiser des démonstrations de l'utilisation de satellites : O.T.S. relaiera vers Le Bourget un programme de télévision italien, et Meteosat transmettra des images de la Terre.

L'agence présente, pour la première fois en France, une maquette en vraie grandeur du satellite d'astronomie en rayons X, Exosat, qui doit être lancé, par Ariane, en 1981.

De son côté, le C.N.E.S. expose une maquette en vraie grandeur du satellite d'observation de la Terre Spot, ainsi que des documents illustrant les domaines d'utilisation de la télédétection aérospatiale. Il présente aussi diverses utilisations du système Argos de collecte et de localisation de données. Une application spectaculaire de ce système est le suivi des voiliers de la course transatlantique Lorient-les Bermudes et retour. Grâce aux balises émettrices embarquées par les voiliers, une visualisation permanente de leurs positions respectives sera présentée dans le pavillon. On pourra y voir aussi une présentation des expériences d'élaboration de matériaux dans l'espace, qui ont été préparées par des laboratoires français et réalisées en mars par les deux cosmonautes soviétiques qui occupent la station Saliout-6.

Cette station sera montrée dans le pavillon soviétique ; plus précisément, on verra le « train spatial » constitué par une station Saliout, un vaisseau piloté Soyouz, et un vaisseau de transport Progress, dont ce sera la première présentation. L'ensemble du train spatial pèse 32 tonnes et a une longueur de 29 mètres.

Dans le pavillon américain sera placée une maquette en vraie grandeur de la soute de la navette spatiale, avec une reproduction du poste de pilotage, un module spatial, et des charges utiles. On verra aussi le manipulateur de satellite construit par le Canada en coopération avec les Etats-Unis. La navette spatiale dans son ensemble sera représentée par une maquette haute de 5 mètres (à l'échelle d'un quinzième) installée à l'entrée du pavillon.

La SNIAS expose le projet de satellite Phœbus, destiné à la télévision directe, un projet de satellite de télécommunications Sanat ainsi que le système Sylda qui permettra le lancement simultané de deux satellites par Ariane. Matra présente son projet pour le satellite français Telecom-1, et divers autres satellites. Rappelons que Matra a organisé un concours « Espace-Etudiants-Expériences » dont les prix seront décernés pendant le Salon. L'expérience lauréate sera ensuite effectivement construite, et embarquée lors d'un futur vol du Spacelab.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

NOTRE DIVISION MINI-INFORMATIQUE DE GESTION fête son
PREMIER ANNIVERSAIRE
avec déjà plus de 100 systèmes BC/7 commercialisés.

Ce succès conduit notre expansion :
- nous étendons notre gamme de produits ;
- nous avons planifié pour les cinq prochaines années des objectifs commerciaux ambitieux.

NOS INGENIEURS COMMERCIAUX

connaissent les différents aspects de la gestion des PME-PMI auxquelles ils présentent les ressources d'une gamme modulaire de systèmes susceptibles d'effectuer des tâches complexes avec une grande souplesse d'utilisation.

NOS INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

proposent à notre clientèle les solutions techniques optimales adaptées à ses différents besoins.
Ils sont expérimentés dans les opérations de démonstration, installation et suivi des produits logiciels.
Ils connaissent le GAP II, ils connaissaient ou nous les avons formés à la gestion de production.

Ils perçoivent une rémunération stimulante qui tient largement compte de leur formation, de leur expérience et de la compétence professionnelle dont ils font preuve.
Leur légitime ambition de carrière est à la mesure de nos perspectives de développement.

VENEZ LES REJOINDRE
au sein de nos Agences de LILLE, PARIS-NEUILLY, PARIS-RUNGIS, LYON, MARSEILLE, NANTES, BORDEAUX.
Adressez votre dossier de candidature à Bernard CARON — SPERRY UNIVAC, 3, rue Bellini — 92806 PUTEAUX, qui vous assure d'une réponse et de notre discrétion.

Société d'Expertise Comptable recherche
Collaborateurs Experts-Comptables ou Commissaires inscrits avec résidence à PARIS ou différentes villes de province.
Ecr. nº 7969, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Société moyenne recherche :
Agent Technique
formations recherches micro-informatique.
Lieu de travail : Paris.
Ecr. nº 7966, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Important C.E. région parisienne
DIRECTEURS (TRICES)
recherche
Colonies de vacances
Juillet (6-11 ans)
Août (9-11 ans et adolescents)
Tél. : 474-16-81, poste 222

FOURREUR (XVIe)
Clientèle luxe
rech. VENDEUSE qualifiée.
Tél. pour R.-V. : 525-90-31
FISCHELIS, 31, av. Mozart

NOUS CHERCHONS
TRADUCTEUR
Arabe - Anglais - Français
Expér. journalistique en arabe appréciée. Emploi tps complet. Env. C.V., copie et certificat diplômes à S.I.T.P., B.P. 42.509 75424 PARIS CEDEX 09.

IMPT ORGANISME D'ACHAT ET D'INFORMATION
ayant son siège dans la région parisienne, recherche :
son futur
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nous demandons :
- Diplôme universitaire (formation juridique et (ou) commerciale).
- Expérience commerciale de minimum 5 ans.
- Connaissance impeccable du français avec en plus l'allemand ou l'anglais.
- *Contact humain agréable. Diplomate mais doué d'une autorité certaine.*

Après un stage de formation de ± 1 an à Nivelles (Belgique) au cours duquel il aura à effectuer de nombreux déplacements de 5 à 15 jours, il devra être apte à assurer le Secrétariat Général.

Faire offre manuscrite avec photo et prétentions à :
M. SOLE, P.-D.G. SAPEC, 1, avenue des Fougères - B - 1460 ITTRE

Ecole de Commerce recherche
DEBUTANT
Adjoint administratif au Directeur Financier et Administratif, connaissances juridiques appréciées pour PME RUEIL.
Ecrire sous référ. 3093, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

M.J.C. Val-d'Oise cherche :
ANIMATEUR PLEIN TEMPS
pour jeunes, plein air, info.
EXPER. ASSOC. Tél. 464-05-16

Le poste de
DIRECTEUR
DE LA MAISON SUISSE
à la Cité internationale de l'Université de Paris est à repourvoir.

Les candidats, de nationalité suisse, familiarisés avec les problèmes de la vie universitaire et qui désirent poursuivre un enseignement ou des recherches à Paris peuvent s'inscrire jusqu'au 20 juin 1979 auprès du Conseil de la Maison Suisse, p.a. Secrétariat des Suisses de l'Etranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne (Suisse), qui transmettra le cahier des charges. Prière de joindre curriculum vitae et les références universitaires.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

INGENIEUR

domaine d'activité :
VEHICULES ROUTIERS
Automobiles, Poids Lourds, Motos, Cycles, *Cyclomoteurs*

profil :
Ecoles d'Ingénieurs, Centrale ou A.M. option B...
Anglais courant, Allemand souhaité

mission :
coordination de la normalisation française et internationale dans les domaines cités.

Ce travail comporte l'animation de commissions et le suivi administratif qui en découle. Il implique une approche globale des problèmes industriels tant économique que technique. Il requiert le goût et la connaissance des pratiques des sujets abordés.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous réf. 2835 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.



emplois internationaux

CUMMINS, constructeur américain de moteurs Diesel, recherche pour l'Afrique occidentale son :

DIRECTEUR RÉGIONAL DU S.A.V.

responsable sur l'ensemble de la région des activités Assistance technique, Supervision et Développement du réseau de distribution, Formation, *Administration technique, Liaison* avec les usines, etc.

Le poste est basé à ABIDJAN (Côte-d'Ivoire) et est disponible immédiatement.

Le candidat devra posséder :
- Dynamisme, diplomatie et grand sens des responsabilités;
- Une bonne expérience des moteurs Diesel et de leurs applications (matériel T.P., Mines, Groupes électrogènes, Marine)

et être parfaitement bilingue (anglais-français)
- Formation assurée;
- Possibilités de développement de carrière ;
- Salaire attractif.

Envoyer votre C.V. et vos prétentions à :
CUMMINS DIESEL SALES CORPORATION
45, cours Aristide-Briand - 69300 CALUIRE
Attn : M. P. J. BAUMES

ALGÉRIENS
Si vous désirer réintégrer définitivement votre pays
IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE
Vous propose d'occuper les postes suivants
- CONTREMAITRES MÉCANICIENS
- CONTREMAITRES ÉLECTRICIENS
- MÉCANICIENS QUALIFIÉS
- DESSINATEURS PROJETEURS
  - Diplômés dans les spécialités citées ci-dessus
  - Plus 8 à 10 ans d'expérience.
- CHAUFFEURS POIDS LOURDS
  - *Titulaires de tous les permis.*
  - Expérience exigée.

IL EST OFFERT :
- Un emploi stable
- Un salaire intéressant
- Hébergement individuel ou Sud assuré
- *Transport assuré entre le lieu de travail et celui de résidence en Algérie*
- Des possibilités de promotion rapide.

Ecrire ou se présenter à L'ONAMO
9, rue Guenot, Paris-11e - Tél. : 371-88-13

ABIDJAN
Ecole Ingénieurs recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
type ENSAM ou ENI
5 à 10 ans expérience
pour enseignement et projets
Avantages expatriés.
Envoyer C.V. et photo à INSET B.P. V 79 ABIDJAN (RCI).

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

---

emplois régionaux

LA VILLE DE POITIERS (86)
recrute
Un REGISSEUR contractuel
à dater du 1er septembre 1979, qui aura pour tâche de contribuer à la conception d'animations culturelles, d'en assurer la réalisation et de coordonner les actions des différents partenaires de la Ville. - Les inscriptions seront reçues à l'Hôtel de Ville, Bureau du Personnel (Téléph. : 16 (49) 88-82-07) jusqu'au 15 juin dernier délai.

MAIRIE de CLICHY-S/BOIS
Tél. : 388-96-04 (Poste 77)
recherche
pr Camp Itinérant d'adolescents
(Tarn - Vaucluse)
du 6 au 29 août 1979
UN DIRECTEUR DIPLOME
avec, si possible, permis de transport en commun.

ISLE-D'ABEAU ANIMATION
recherche
UN DIRECTEUR
DE CENTRE SOCIAL
pour la MAISON POUR TOUS DES ROCHES de VILLEFONTAINE (ISERE) pour un remplacement de 14 mois (du 1er juillet 1979 au 31 août 1980), ayant DUT ou cycle CAPASE ou BAC + 2 années d'expérience d'animation ou 4 ans expérience d'animation.
Salaire : 4.250 F brut.
Adr. C.V. avant le 18 juin 1979 à ISLE-D'ABEAU ANIMATION/ LE BERTHET/VILLEFONTAINE 38290 LA VERPILLIERE
Téléph. : (74) 96-55-12

UN CENTRE DE MANAGEMENT DE PROVINCE

- Caractérisé par un environnement agréable, une équipe au service des P.M.E. régionales, une pédagogie active, une dimension internationale ;
- Recherche pour septembre 1979 :

des professeurs à plein temps qui viennent de l'entreprise et du conseil et possèdent à la fois des connaissances générales de getion et une compétence plus spécifique dans l'un des domaines suivants :

MARKETING, FINANCE
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE
AFFAIRES INTERNATIONALES

Ils ont de réelles qualités d'animateurs car ils interviennent tant auprès des étudiants (Ecole Supérieure de Commerce) que des cadres (Formation continue).

Nos méthodes sont innovatrices et ils contribuent à leur application et à leur développement.

Curriculum vitae et photo à adresser à Mme RIONDET, C.E.S.A., 1, rue de la Libération - 78350 JOUY-EN-JOSAS.

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER
recherche
JEUNES DIPLOMÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(I.E.P., SCIENCES ECO. OU EQUIVALENT)
LIBERES DES O.M.
POUR POSTES D'ATTACHÉS DE DIRECTION

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence L 85, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société de Promotion
Immobilière d'importance nationale
recherche son
DIRECTEUR REGIONAL AQUITAINE
Personnalité de premier plan ayant bonne connaissance région et marché local.
Envoyez C.V. à M. Bonnemaison
35, Quai André Citroën - 75015 PARIS

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

Nous sommes une Société du domaine para-agricole, employant 250 personnes, réalisant un C.A. de 50 millions, située dans une grande ville des Pays de Loire.

Notre progression amène le P.D.G. à créer le poste de directeur administratif pour lui déléguer les responsabilités des services généraux, de la gestion du personnel, des analyses financières et mouvements de trésorerie. Ce poste convient à un homme de formation juridique et comptable, possèdant une expérience solide dans les domaines cités afin de créer sa fonction.

Pour inf. compl., écrire sous référence 6152 D, à CAP-FOR, 11 Bd G. Guist'hau - 44000 NANTES -qui vous garanti une totale discrétion.

CAPFOR
NANTES (40) 46 20 69 LORIENT (97) 76 28 40 QUIMPER (98) 95 14 30

Filiale d'un groupe multinational recherche pour son Siège Parisien.

ADJOINT CHEF COMPTABLE

- *Age optimum 28 ans.*
- *Niveau DECS.*
- *Disponible pour missions d'assistance ou de suppléance auprès des différentes agences de l'Entreprise en Afrique Noire (3 à 4 interventions /an représentant un éloignement de 9 mois).*

Fonction intéressante avec bonnes perspectives d'évolution pour élément qualifié, dynamique et possédant le sens de la formation.

Adressez C.V. et prétentions à no 8038 COFAP 40, r. de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

UNILEVER FRANCE SERVICES
recherche pour une importante usine située près de LILLE

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Fonction : sous l'autorité du chef des *services comptables*, il sera responsable des sections : paie, caisse, comptabilité frais, comptabilité études et participera à l'élaboration des budgets.

Formation : le candidat retenu, diplômé d'une grande École de gestion, aura acquis une première expérience opérationnelle de 2 ans.

Adresser C.V. et prétentions (réf VI/79) au Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé 75384 Paris Cedex 08.

AISNE ELECTRONIQUE
recherche pour son usine proche de
SOISSONS

INGENIEUR CHEF DE FABRICATION

pour production grandes séries composants et circuits électroniques.

Expérience indispensable des problèmes d'ordonnancement et d'organisation des moyens de production.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No14265 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Filiale d'un GROUPE INTERNATIONAL
pour faire face à son expansion
recherche

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE
(débutant accepté)

- Sédentaire (réf. LMI - TS). bonnes connaissances circuits TTL/CMOS, anglais technique et expérience LSI appréciés.
- Maintenace (réf. LMI - TM), expérience système et anglais technique apprécié.
- Support technique et formation clients (LMI - TF), bonne pratique composants (LSI), anglais technique lu.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
(réf. LMI - IC)

- haut niveau pour produit de grande technicité ;
- bonne connaissance électronique et anglais ;
- salaire supérieur à 100.000 F (fonction des résultats).

Poste à pourvoir immédiatement en banlieue OUEST et SUD.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, en précisant la référence du poste. Réponse assurée. MIMOSA, rue Senouque, 78530 BUC, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION pièces grandes séries, découpage, emboutissage, région parisienne (1.500 personnes)

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

FORMATION A.M. - I.C.A.M. OU EQUIVALENT

Connaissances approfondies de la conception et de la réalisation d'outillages de presses.

Expérience de bureau d'études de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries.

Poste à hautes responsabilités dépendant directement de la direction industrielle du groupe.

— Anglais apprécié.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la référence 3.084 à P. LICHAU S.A., Boîte postale 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEURS

DÉBUTANTS

GRANDES ÉCOLES ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel, dans le cadre du développement d'un nouveau système de commutation téléphonique temporelle.

Connaissance langue anglaise

Nationalité française exigée

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Laboratoire Central de Télécommunications B.P. 40. — 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

Importante Engineering rech. : Ingénieurs ou Techniciens céramistes (fours) pour contrat de 3 mois. Tél. Service du Personnel, 874-70-00 (M. Grégoriantz).

INSTITUT REMY GENTON recrute

2 CHARGÉS D'ÉTUDES

et 1 ASSISTANTE

prêts à manifester un vif intérêt pour l'étude des marchés de l'informatique, télématique, bureaucratique, et ayant une bonne maîtrise de l'anglais. Leur formation sera celle de doctorat en économie ou en sociologie. Transmettre C.V. et photo à : REMY GENTON 8 bis, rue de Rouvray, 92000 NEUILLY-SUR-SEINE.

Importante Société Editions 14e arrondissement recherche

UN ANALYSTE JURIDIQUE

Niveau D.E.S. ou D.E.A. Spécialisé dans les baux.

5 X 8 - 13e mois - 5 semaines congés - Restaurant d'entreprise Avantages sociaux divers

Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous le no ET 295 à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

Nous recherchons

FUMEURS DE CIGARILLOS

Pour tests - consommateurs. Il s'agit de tester et de donner son avis sur des produits. Durée 1 h. ou 2 h., indemnité variable de 80 à 100 F ou cadeau. Téléphoner à CLAIRE PESSEL 227-45-44 ou écrire 17, rue Pierre-Lescot, 75001 PARIS.

Association Arts et Loisirs place Aubry, 02000 LAON rech. ANIMATEUR niv. CAPASE, contr. 1 an. Adr. C.V. av. 16 juin. 16 (23) 23-39-34

Cie D'ASSURANCES Paris (9e) recherche d'URGENCE

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS P.L. 1 - D.O.S.

Connaissant C.I.C.S. et/ou DL 1

Env. C.V. et prét. M. AIGOIN, 14, rue de la Victoire, Paris-9e.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE Etudes économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecr. lettre man. av. C.V., photo

Organisme Professionnel recherche

JURISTE

DIPLOME (EE)

Droit des Sociétés, pour rédaction, études, documentation, bulletin périodique. Adresser candidatures no 14.448, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

Société proximité Gares NORD et EST recherche

PUPITREUR

3/12 confirmé Horaire 16-24 heures Ecrire C.V. manuscrit détaillé et prétentions, à D.C.R., 115, rue Fg-Poissonnière, 75009 PARIS

CADRE COMMERCIAL

EXPERIMENTE

Sérieuses référ. Typo-Offset. Dynamique, diplomate et efficace. Habitude des contacts à haut niveau. Connaissant gestion et organisation. Capable apporter rapidement clientèle à imprimerie importante en pleine expansion. Situation d'avenir si capable. Ecrire sous no 68112 M BLEU, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

représent. offre

Fabricant tableaux publicitaires P.L.V. recherche : VRP Paris et région parisienne. Adresser C.V. à SOTTRAP, M. Fitouchi, 99, route de Genas, 69100 VILLEURBANNE.

Imprimerie région Ile-de-France, équipée offset, spécialisée dans travaux couleur, publicité, édition, pleine expansion, connue sur le marché, recherche

REPRÉSENTANT (E) QUALIFIÉ (E)

ayant références graphiques sérieuses. Fixe + commissions. Envoyer lettre man. sous référ. 3.092, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. - Sérieuses références, effectue rapid. travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84, 893-30-02.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN A

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS TELEPH. : 633-67-28

SESSIONS INTENSIVES D'AMERICAIN « NON-STOP » Recyclage rapide en 6 JOURS 54 H. DE COURS déjeun. en compagnie des prof.

SESSION DU 18 AU 23 JUIN : niveau intermédiaire

SESSION DU 25 AU 30 JUIN : niveau avancé

6 PARTICIPANTS max. par ses. INSCRIPTION jusqu'au 8 juin.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Citroën norm. 59, mot., carross. paint., circuit électr. ref., 0 km gris bleu, intér. d'origine excell. état. Prix 13.000 F. T 605-67-53.

104 - 305 - 504

79, peu roulé. garanties. Auto-Paris XV - Tél. : 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

demandes d'emploi

GADRE DIRECTION GÉNÉRALE

35 ans - Formation D.E.C.S. 10 ans expérience GESTION-FINANCES.

Directeur Financier et Gestion Afrique Francophone cherche poste équivalent en France ou Afrique du Nord.

Ecrire no 7.919 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DOCTEUR D'ETAT, 32 ans, PHYSIQUE DU SOLIDE MAGNETISME, Maîtrise CHIMIE-PHYSIQUE pratique de l'INFORMATIQUE. Anglais/Espagnol courant. Poste actuel aux U.S.A., I.B.M., disponible juillet 79.

cherche position relations scientifiques et commerciales avec l'étranger ou Recherche et Développement ou Enseignement.

Ecrire sous le no 7976 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

Cadre commercial, 32 ans, 6 ans d'Afrique francophone dont 3 ans chef de service consignation, 3 ans chef de service cclal Import/Export dans gde agence maritime, formation Institut supérieur de commerce de Paris CNAM (psychologie du travail), cherche situation à l'étranger nécessitant contacts cclaux. Anglais parlé, lu, écrit. Ecr. no 13586 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Permuterais poste complet espagnol et très peu latin, école privée importante, banlieue Sud Paris, contre poste identique Paris ou environ. Immédiat cause déménagement. Téléph. : 680-45-14

J. Fme, maîtrise lettres, formation Estienne, expér. secrétariat de rédaction, rech. poste. Ecr. no T 13661 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Jeune Fille allemande, 22 ans, cherche emploi en qualité de Bonne d'enfants, à Paris ou envir., dans famille parlant l'allemand. Offres SVP à : Edeltraud Haberer, Alte Pass-Strasse 22, D 7290 Freudenstadt 1.

Etudiante allem. quadril. (all., franc., angl., esp.) ch. emploi pendant 4 mois à partir de septembre dans entreprise privée, hôtellerie, administration. Ecr. no 6056, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Psychologue F., dipl. inst. de Paris + formation relaxation. expér. clinique (enfants-adult.) en milieu hospital. et C.N.P.P., étud. ttes proposit. trav. Paris, région parisienne. Ecr. no 6055, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. F allemande, bilingue français, bonne présentation et culture générale, dynamique, 15 ans expérience publicité, goût contact humain, initiative, recherche poste responsabilité presse, publicité ou importante entreprise allemande. Salaire annuel actuel : 50.000 F. Tel. le vendredi 8-6 au 604-85-49.

Jeune femme, 37 ans, parlant, écrivant anglais courant, sens commercial, habitude contact clientèle, rech. situation dans commerce, réception, hôtesse, société, exposition, salons, vente. Tél. 050-28-89, Mme M.-F. Vérat, 3, allée des Pâquerettes, 78310 ÉLANCOURT.

J.H. 29 ans, docteur ès lettres, 4 ans expérience dans édition revue, ch. place de Secrétaire de Rédaction Tél. : 589-05-53

ING. ÉLECTROMÉC.

très introduit milieux Ind. Est rech. dir. ou créat. ag. ou gest. techn.-cclal mat. indust. ht niv. Ecrire 116.738 Havas Strasbourg.

GÉOLOGUE

Licence et maîtrise D.U.E.S. D.E.A. Doctorat 3e cycle, après mission 16 mois Tunisie, rech. poste Hydro-Géologie, Géologie ou Géo-Chimie. Ecr. C. Poncet à 74550 CERVENS

J.H. - 27 ANS

Licence Droit privé, sens organisation, libre, première expérience professionnelle, cherche emploi administratif, juridique, commercial. Ecrire HAVAS REIMS, no 107.458, q. t.

capitaux ou proposit. comm.

A CÉDER

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES DE MESURE

Dans la région de Genève.

Reçoit des contrats dans la valeur de 1,5 à 2 millions de FS par an.

Intéressés ayant quelque expérience en la matière.

S'adresser sous chiffre 60 209 PUBLICITAS, Service international CH - 4010 BASEL.

INDUSTRIELS, PMI, PME, vous recherchez UN PARTENAIRE français ou étranger

OU DES FINANCEMENTS relations bancaires.

Téléphonez-nous : Société Entreprise et Expansion, Paris : 724-00-77, ou Rhône-Alpes : (78) 52-16-49.

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). Téléphone : 326-68-28.

STOCK MOQUETTE

bas prix fin de séries laine et synthétique. TEL. : 589-84-64.

L'immobilier

constructions neuves

ANTILLES

Devant Mer des Caraïbes

IMMEUBLE DE STANDING EN GUADELOUPE

Grand 4 et 5 pièces 96 et 127 m2 + loggia

EXCELLENTE RENTABILITE

simer 42, av. Victor Hugo Paris 16e - 500.78.78

au centre de la côte d'Azur

les terrasses de grasse

sont à 15 mn de Cannes et de la mer

Micro climat - Parc de 3 hac complanté. Calme, proximité commerces, écoles etc... appartements bon standing à vendre habitables Juin 79. 2, 3, 4 pièces 80 % crédit - Vente directe par promoteur - Bureau de vente sur place : Av. Henri Dunant 06130 Grasse T.(93)70.61.15 - Poste 40

ASNIÈRES (92)

18-20, av. Henri-Barbusse 150 M GARE ASNIERES

3 et 4 PIECES LOGGIAS Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours, 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. Renseign. : 359-63-63.

LIVRAISON EN COURS

COURBEVOIE

3 et 5, rue Saint-Guillaume

GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE

Chambres, 2, 3, 4 pièces. Nouveau prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 788-41-45

LIVRAISON EN COURS

bureaux — bureaux

PARIS 9e

Quartier Trinité

BUREAUX NEUFS

978 m² divisibles dans immeuble en cours de construction

LOCAL COMMERCIAL

de 200 m² sur deux niveaux avec entrée en façade

Rens. : 261.56.52 poste 243

LIVRAISON FIN 79

CONCORDE RIVOLI 135 m2 en 7 BUREAUX - 522-38-20.

SAINT-LAZARE

115 m2 bureaux, immeuble récent, 5 lignes téléphone, télex. Michel BERNARD : 502-13-43.

VINCENNES

métro Bérault

BUREAUX NEUFS

à louer ds imm. de standing 1.000 m2 divisibles 1er et 2e ét. + 9 réserves en sous-sol, parkg dispon. Egalem. à louer même adr. locaux cclaux neufs. SOGEI, 7, rue des Cordelières 75013 PARIS. TEL. : 331-45-61.

fonds de commerce

Me DAUMESNIL

Cause retraite, cède librairie-papeterie-jouets-journaux. Loyer 8.250 F annuel. Prix 220.000 F. Recette 360.000 F. T. : 344-43-87.

Hôtel, Marseille, 20 chbr., urgt, pl. centre, prix 230.000 F. Pancrazi, 3, r. Robert, Marseille-7e.

Boutiques

COURBEVOIE Centre Cclal CHARRAS

87 m2 3.500 F mens. ou 240 m2 5.000 F mens. Phil. LECHIEN, C.I.B.O. - 781-87-36.

locaux commerciaux

IVRY, loue immeuble industriel, 850 m2 sur 1.000 m2, 23 m. de façade, voie passante, sans pas-de-porte. Aménagement propriétaire, bail 9 ans. Tél. 585-41-28.

IDÉAL INVESTISSEUR

QUARTIER HALLES LOCAL COMMERCIAL 47 m2 Px 280.000 F. Livraison fin 1979. Tél. : 325-63-08.

box-parking

PARKINGS A VENDRE

114, rue Cardinet, Paris-17e. Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

immeubles

13e PLACE D'ITALIE, ensemble de petits bâtiments à rénover avec grande cour. BEAUCOUP DE LIBRES 1.200.000 F. - Tél. 325-63-94.

PARIS 15e - IMPORTANT IMM. CCIAL et HABITATION Construction récente

VION 150, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-10-60

ACHÈTE EN 48 HEURES

Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. : M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux), C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

hôtels-partic.

ORLEANS Plein Centre Partic. vend

grande maison bourgeoise luxueusement aménagée, très gd confort, calme, jardin boisé, très belles dépend. Parfait pour médecin ou tte prof. lib. GIRAUD 19, place Marché-St-Honoré – 1er Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-93.

viagers

Part. vd en viager mais. secondaire, rég. Vernon, 70 km. Paris p. A. Ouest, 7 p., tt cft, garage, buanderie, cellier, 4.000 m2 terr. Vue imprenable sur forêt. Tél. 476-21-79 ou 587-02-35.

Libre, 85 km. Sud Paris, belle propriété, parc 8.000 m2, 1 tête, 73 ans. Comptant + 4.500 F de rente. — LODEL : 700-00-99.

STE SPECIALISTE VIAGERS

F CRUZ 8, rue La Boétie Tél. 266-19-00

Prix, indexation et garanties Étude gratuite, discrète

châteaux

Très joli château du 19e siècle, 1 h. 30 Paris par autoroute Sud, parc magnifique 28 ha, arbres séculaires. Téléphone : 261-52-09.

RÉGION NEVERS

Part. vend PETIT CHATEAU 16e S. PARF. état. Pisc. chauffée. Parc 3 ha. Px INTERESSANT. Téléph. au (86) 57-07-07 ou au (55) 63-53-76

domaines

Eure, domaine boisé de 200 ha, clos de murs, avec château du 18e siècle. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, Saumur. Téléphone (41) 51-04-65.

villégiatures

Cannes et alentours, de beaux et nombreux appartements, des villas, avec ou sans piscine, vous sont proposés pour la saison d'été. Tous renseignements sur simple appel à : LA SOLEIL, 96, rue d'Antibes, 06400 Cannes. Téléphone : (93) 39-17-01.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente après L.B. au Palais de Justice à Paris, le jeudi 21 juin 1979, à 14 h.

UN APPARTEMENT dans un IMMEUBLE AU PECQ (78)

2, avenue Pasteur-Martin-Luther-King et 1, avenue Docteur-Larget RESIDENCE DES VIGNES-BENETTES

Bât. 8, escalier E, au 5e étage, de 5 pièces principales, cave, parking

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser à Me Bernard MALINVAUD, avocat à Paris, 19, avenue Rapp, 555-86-37 ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Nanterre, Bobigny, et Créteil. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE s/Saisie Immob. Pal. Just. Créteil, jeudi 14 juin 1979, à 9 h. 30.

VITRY-SUR-SEINE (94), 69, avenue de Choisy

BATIMENT A

1er Lot : LOCAL COMMERCIAL - M. à P. 100.000 F. R.-de-ch
2e Lot : APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F. 1er étage.
3e Lot : APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F. 1er étage.
4e Lot : APPARTEMENT - M. à P. 100.000 F. 2e étage.
5e Lot : LOCAL PROFESSIONNEL M. à P. 100.000 F. 2e ét.
6e Lot : GARAGE - MISE A PRIX 8.000 francs. Sous-sol.
7e Lot : GARAGE - MISE A PRIX 8.000 francs. Sous-sol.
8e Lot : GARAGE - MISE A PRIX 8.000 francs. Sous-sol.
9e Lot : GARAGE - MISE A PRIX 8.000 francs. Sous-sol.
10e Lot : CAVE, 2.000 F. S-sol - 11e Lot : CAVE, 2.000 F. S-sol.
12e Lot : CAVE - 2.000 francs. Sous-sol.

BATIMENT B

13e Lot : REMISE - MISE A PRIX 5.000 francs.
14e Lot : REMISE - MISE A PRIX 5.000 francs.

S'adr. Me W. DRIGUEZ, avocat à Paris (8e). 6, rue St-Philippe-du-Roule - 225-13-20.

VENTE s/saisie immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 19 JUIN 1979, à 14 heures,

UN PAVILLON

sis à

SUCY-EN-BRIE (94)

18, rue du Colonel-Driant.

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

Consignation préalable indispensable pour enchérir. - Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis - Tél. : 496-14-18.

VENTE s/saisie immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 19 JUIN 1979, à 14 heures,

UN PAVILLON

sis

VARENNES-JARCY (91)

21, rue de Mandres

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

Consignation préalable pour enchérir. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes - Tél. : 496-14-18.

VENTE VOLONT. aux ench. publ. par suite de conversion de sais. immob., au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance à PAU (64). au Palais de Justice, place de la Libération à PAU le JEUDI 14 JUIN 1979, à 14 heures précises - En deux lots

1) UN IMMEUBLE à usage de Bar - Hôtel - Restaurant « LE REFLET DES TORCHES » à LACQ (64000) avec matériel et mobilier d'exploitation - Dix-neuf chambres

Mise à Prix : 700.000 francs

2) UN IMMEUBLE à usage d'habitation à LACQ (64000)

Mise à Prix : 100.000 francs

Le cahier des charges à été déposé au greffe du Trib. par Me CHATEAU, avoc. Pour tous rens. s'adr. 1) Me CHATEAU, avocat demeurant à PAU (64). 10, place Gramont, tél. (59) 27-28-29 ; 2) S.C.P. DENTEL, PECASTAING, avocats, 18, rue des Cordeliers à PAU, tél. (59) 27-66-94 et (59) 02-95-98 ; 3) à tous autres avocats inscrits au barreau de PAU.

ADJUDICATION - VILLE DE PARIS

Chambre des Notaires de PARIS - MARDI 26 JUIN, à 14 h. 30

UN TERRAIN de 8.864 m² - LIBRE

39-53, BD GALLIENI - VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

CONSTRUCTIBLE pour ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ou BUREAU

C.O.S. 6 m3/m2 ou 1.60 - Usage Habitation exclu

Mise à Prix : 1.772.800 francs

PAIEMENT COMPTANT - Consign. pr enchér. 331.840 F (chèque certifié) Me BONNEL, notaire, 79, boul. Malesherbes, PARIS-8e - 296-16-08

A VENDRE par ADJ. le 23 juin 1979,

ANJOU, SAUMUROIS

ANCIEN PRESBYTÈRE 18e siècle

sur 3.700 m2.

MISE A PRIX : 250.000 F

Pr ts rens. s'ad. Etude Me GIROT. not., 49160 Longue, tél. (41) 52-67-07.

Cabinet de Mes BOUCHET et REDON, avocats, B.P. 51 74200 THONON-LES-BAINS Tél. : (50) 71-13-77

Adjudication sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Thonon-les-Bains, le VEND. 22 JUIN 1979, à 14 h.,

STUDIO à AVORIAZ

(Hte-Savoie) - Immeuble « Le Snow » MISE A PRIX : 60.000 FRANCS.

Cab. de Me Michel PENOT et de Me Xavier SALONE, avoc. à Versailles. Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 11 juillet 1979, à 10 h.

EN DEUX LOTS

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS sis à TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

RUE DU PETIT-MOULIN

MISES A PRIX : 1er LOT (19.631 m2) 600.000 FRANCS
2e LOT (14.669 m2) 400.000 FRANCS

Renseignements : Me Michel PENOT, avocat, 41, avenue de Saint-Cloud à Versailles, tél. 950-02-18 ; Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie à Versailles. tél. 950-01-69.

Etude de Me J. BAILLOUX, not. à QUINCY-VOISINS (77), tél. 004-03-03. ADJUDICATION volontaire en deux lots en l'Etude, le 14 juin à 15 h., faculté traiter avant l'adjudication

1) BEAU CHATEAU, PARC 4 ha CAVES VOUTEES XVIIe SIECLE RESTAUREES

CONDÉ-SAINT-LIBIAIRE, 77450 ESBLY

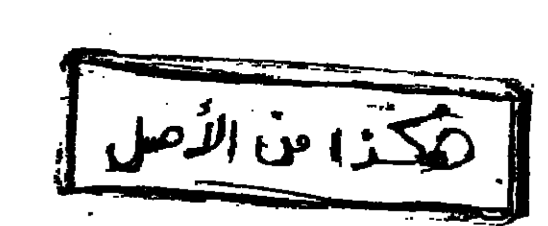
32 km PARIS - Accès rapide par A 4 et S.N.C.F. banlieue Conviendrait pour tous commerces, centre expositions, maison troisième âge, appartements, institution, centre culturel, maison handicapés, possibilité création thalassothérapie, etc.

MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS

2) LES COMMUNS, comprenant : deux logements et dépendances, soit 530 m2 construits au sol + parking atten., total 9.000 m2 environ

Mise à Prix : 1.000.000 de F.

Consignation pour enchérir 100.000 francs par chèque certifié. Visites et rens. : écrire M. GROSJEAN, au château, ou tél. 004-27-49.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 juin à 0 heure et le vendredi 8 juin à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'air assez humide venant de l'Atlantique, mais une crête anticyclonique se renforcera un peu.

Vendredi 8 juin, après quelques brouillards sur le Sud-Ouest et le *Massif Central*, quelques orages en Corse, les régions s'étendant de l'Aquitaine et de la Vendée au Midi méditerranéen bénéficieront de belles périodes ensoleillées, et les températures maximales seront de l'ordre *de 24 °C à 27 °C.*

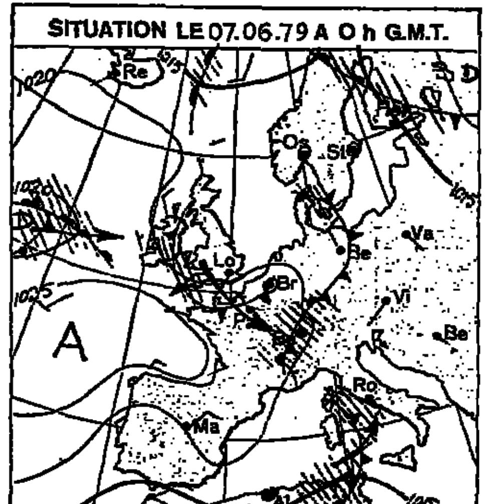
Ailleurs, le ciel sera variable et les nuages, passagèrement abondants, donneront de faibles pluies temporaires près de la Manche et dans le Nord, des averses locales sur l'Est et le Nord-Est. On observera toutefois des éclaircies qui deviendront plus belles sur la Bretagne et la Normandie au cours de l'après-midi et de la soirée. La matinée sera relativement fraîche, mais les températures maximales s'élèveront un peu.

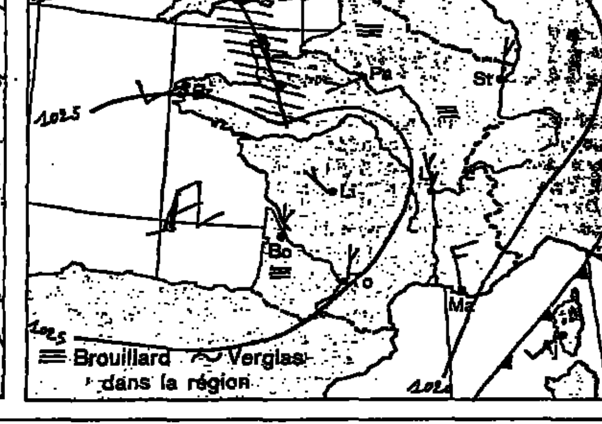
En général, les vents seront faibles ou modérés, à l'exception des régions voisines du golfe du Lion, où un mistral modéré persistera.

Le jeudi 7 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 19 et 6 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 22 et 14 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 20 et 14 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 7 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 20 et 15 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 21 et 11 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 27 et 13 ; Genève, 19 et 13 ; Lisbonne, 28 et 13 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 18 et 10 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 28 et 13 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 27 et 12.





Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 juin 1979 :

DES DECRETS

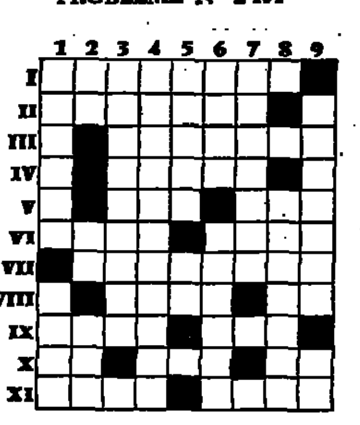
● Modifiant le décret du 2 avril 1955 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 12 janvier 1948 relative aux droits de plaidoirie et du décret du 22 décembre 1954 relatif à la Caisse nationale des barreaux ;

● Fixant les conditions des consultations préalables aux mesures relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs, ainsi que les sanctions applicables en cas d'infraction aux dispositions prises en vertu des articles premier et 2 de cette loi ;

● Autorisant la compagnie nationale Air France à prendre une participation au capital de la société Concorde Interchange Leasing Sbsidiary.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 404



HORIZONTALEMENT

I. Parfois chaussées par celui qui veut suivre le guide. — II. Fait un travail qui demande de la réflexion. — III. Mis en onde. — IV. Qui risque donc de s'écrouler. V. Amène une indication sur la position ; Sans broderies. — VI. La première couche ; Peuvent tomber quand on est assis. — VII. Met de l'oseille en paquets. — VIII. Blancs, dans les bureaux ; Fin de verbe. — IX. Un point sur une nappe ; Ne se ménagea pas. — X. Symbole pour un métal très mou ; Donne envie de se jeter à l'eau ; En Mésopotamie. — XI. Les blancs valaient trois livres ; Prix imposé.

VERTICALEMENT

1. Sont généralement toutes rouges quand elles ont reçu un *coup de bâton* ; Est plus sympathique quand elle est ouverte. — 2. Mineur pour une symphonie ; Deux tiers de la vie ; Inspira Lamartine. — 3. Evénement *qui justifie le premier acte.* — 4. Mis en couches. — 5. Peut être tué par un oisif ; Pronom. — 6. Qui est donc tombée ; Est plus plat qu'un briquet. — 7. Les coquilles, par exemple. — 8. Assurent l'aération du bidet. — 9. Faire du repassage ; Mineur, pour une messe.

Solution du problème n° 2 403

Horizontalement

I. Impudence. — II. Carreleur. — III. Hie ; Ce ; Is. — IV. Tas ; Omise. — V. Taré. — VI. Ota ; Antes. — VII. Natte. — VIII. Hachis ; Or. — IX. Ane ; Ana. — X. Go ; Intact. — XI. Endos ; Rée.

Verticalement

1. Ichtyophage. — 2. Maia ; Anon. — 3. Prestance. — 4. Ur ; Ah ; Io. — 5. Décorations. — 6. Eléments. — 7. Ne ; Té ; Aar. — 8. Cuisse ; Once. — 9. Erse ; Strate.

GUY BROUTY.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Particulier vend *bel appart. 120 m2* cuisine entièrement équipée, balc., 5e ét., asc., parfait état. Possibilité profession libérale Visite vendredi, 14 à 18 h : 14, rue du PONT-NEUF ou tél. 236-53-81

2e arrdt.

QUARTIER HALLES dans imm. rénové, 2 p. tout confort, 46 m2, ascens. Livraison fin 79, 280.000, av. 50.000 comptant + crédit. T. 325-63-80.

GD BD, charme, Belle Epoque 3 pces, gde cuis., bains, cab. toil., 103 m2, 2e ét. balcon s/bd. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54

4e arrdt.

MARAIS Près PLACE DES VOSGES. A rénover 5e et dernier étage, 2 p. cuisine, très calme. Prix 150.000 F. Vendredi 14 à 18 h. 3-5, RUE DU FOIN (4e).

AU CŒUR DU MARAIS *5-7-9, RUE DES TOURNELLES* Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - DUPLEX. Lundi à vendredi heures bur. et samedi après-midi. T. 274-39-10.

R. AUBRIOT, ODE. 42-70 Séj. 48 m2, hauts plafonds 2 chambres, beaucoup caractère. CALME.

5e arrdt.

PORT-ROYAL STUDIO rez-de-chaussée 25 m2, confort, cave. 336-17-36.

6e arrdt.

S/LUXEMBOURG *Magnifique triple réception, 2 chambres, 220 m2, service.* DORESSAY 548-43-94.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES magnifique appt d'angle 220 m2 7 Pces principales, imm. tt cft. 567-22-88

7e arrdt.

LE CALME A ST-GERMAIN-DES-PRÉS RUE JACOB 4-5 pièces, cuisine, 2 bains, chbre service, état exceptionnel. DENIS-CHEVALIER et Cie TEL. : 265-22-57.

9e arrdt.

9e, dans cité privée s/verdure, bel atelier d'artiste à aménager 125 m2. Prix except. - *878-41-65*

10e arrdt.

QUAI JEMMAPES Très bel immeuble 1900 5e ét., balcon, asc., MAGNIF. APPT 120 m2, tout cft, cuisine entièrement équipée. Prix 736.000 F. DEJUST - 883-15-50.

10e Beau 3 pièces tt cft, imm. pierre de taille 1970, terrasse, 7e étage, vue. Prix 340.000 F. - 585-41-28.

11e arrdt.

FILLES-DU-CALVAIRE Sur Allée privée, CALME, surf. à AMENAGER d'environ 55 à 160 m2, sur 2 ou 3 nivx, genre maisons individuelles, en cours rénovation. - 293-62-16

12e arrdt.

DAUMESNIL, 5, rue Taine. Visites vendredi, après 14 h., imm. récent stand. dernier ét., balc., terrasse, 3 Pces, tt cft, park. 550.000 F TVA incluse.

RESTENT QUELQUES APPARTEMENTS avec Balcon ou Jardin

AU GRAND PARC DE BRUNOY
A BRUNOY (91)

Au milieu de 6 hectares de parc aménagé avec tennis et club-house.

Renseignements et vente sur place Monsieur FRAGASSI, 7, rue Charles-Christofle, Tél. : 046-08-78 de 11 h. 30 à 19 h.

13e arrdt.

Marché immobilier des notaires **Entre AV. D'ITALIE et AV. DE CHOISY** rue calme quartier pratique et commerçant Mº Maison-Blanche, Pte-de-Choisy, Tolbiac, 12 appts de 2 p. Bon imm., cft, asc. T. notaire 544-38-70 Mme Oreal

RUE COLONIE Imm. standing Bel appart. **2 P.** cuis. équipée, loggia. 300.000 F - 589-49-34

14e arrdt.

AV. REILLE *Bel imm. 6e étage* STUDIO cuisine équipée, bains. 88.000 F. — Tél. : 589-49-34.

15e arrdt.

MAIRIE XVe Très bel immeuble pierre de t., rav. URGENT - Cause succession *4/5 PIECES à rénov. BALCON, 2 pet. chres serv. 650.000 F.* COTIMO Mme Toppo 783-62-74.

EMILE-ZOLA, imm. p. de taille, magnifiq. 5 Pces, cuis., 3 sanitaires. Plan parfait. 880.000 F. 705-31-13

TERRASSE PLEIN *CIEL* imm. stand., neuf magnifique appt sur 2 niveaux, 7e et 8e étage 170 m2 + 26 m2 loggia et 99 m2 terrasse. Visite sur rendez-vous GEFIC. - *Mme Morange. 723-78-78*

16e arrdt.

AV. KLEBER Près ETOILE *imm. pierre* de taille, gd standing, 5 PCES + balcon + service. — 508-41-35.

MUETTE AGREABLE 5 p. tt cft, service, 1.000.000. *Tél. : 567-47-47 matin.*

Près PALAIS GALLIERA dernier étage en duplex VUE SUR TOUT PARIS appt 370 m2 dont living 64 m2 **AV. 300 m2 TERRASSE** TEL. : 227-22-62.

16e - Près Bois Neuf - Gd standnig Appt 120 m2 Terrasse 173 m2 double living + 1 ou 2 chbres aménagé au goût *de l'acquéreur,* parking. 1.850.000 F.

Visite sur place 2, rue Raffet tous les jours sauf *dimanche et lundi de 10 h. à* 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

17e arrdt.

PORTE POUCHET (17e) Moderne 3 p., bains, 50 m2, 2e étage, tt cft. Prix 290.000 F. MICHEL & REYL : 265-90-85.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT - Petite *résidence* de LUXE - Beau **4 PIECES** Cuisine, 2 BAINS, BALCON - parking. Prix 596.000 F. — T. 202-32-56.

Bel ensemble moderne 1976 4e ét. Liv. + 4 chbres, park. fermé *pour 2 voitures en sous-sol,* grand balc., calme, soleil. 520.000 F NOTAIRE 501-54-30 le matin.

Région parisienne

78 - Yvelines

VIROFLAY Prix intéressant Imm. récent 3/4 P. Tt conft. MARTIN Dr Droit. — 742-99-09.

NOISY-LE-ROI Dans résidence récente **2 P.** 2 salles de bains. 148 m2. Px 590.000 F. - Vendredi, samedi, dimanche. — 608-08-16.

PARLY 2 *3/4 pièces - 80 m2* Loggia vitrée Calme - Sud-est - 360.000 F TRES URGENT - 955-06-41

PARLY 2 2/3 p. - TRES BIEN PLACE *Cave - Park. - Volets - Urgent* Prix 245.000 F. — Tél. 954-68-00.

PARLY II, part. vd 90 m2 type 2 s/piscine, dern. ét., triple liv., loggia vitrée, chem. décoration, aménag. except. 470.000 F T. 368-55-22 *bur.,* 955-59-93 *dom.*

91 - Essonne

Vallée CHEVREUSE, P., 4 p., 80 m2, jard. privatif, résid. stdg avec parc RER 5'. 336.000 F + 14.000 F C.F. - 907-42-99.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Dernier étage Luxueux appt 260 m2 *Etat exceptionnel* FRANK ARTHUR - 766-01-69

SAINT-CLOUD *3' GARE* VAL D'OR 40, rue du MONT-VALERIEN 3e ét. Escal. G. Beau 3/4 PCES 90 m2 + balcon - loggia, cave. Park. Vue sur Paris. Renseign. SEICAP - 873-73-45.

MEUDON VUE SUPERBE SUR PARIS et VERDURE, DBLE LIVING + 2 CHBRES, 2 bains. 610.000 F. Vendredi, sam., dim. - 608-08-16.

NEUILLY - S/BOIS Balcon + terrasse 225 m2, 6e étage, réception, 3 chbres, 3 bns, service, 2 gar Prix élevé justifié. BAG. 82-80.

COURBEVOIE - Centre beau studio tt confort sur parc. Loggia, parkg, cave, imm. stdg 74. Px 165.000 F. T. : 585-41-20.

MEUDON, gare, à 10' Montparnasse, beau 3 pces, tt cft, dans imm. 72, pierre d. t., vue sur Paris, 72 m2+13 m2 balc., cave, garage. 450.000 F. Tél. 626-30-19

ASNIERES F. 5, dernier étage récent, état neuf, parkg double, vendu sous sa valeur. Tél. 793-29-26

NEUILLY, duplex plein ciel, liv. + 2 chbres. Tt cft, + ch. serv. + Parking. - 267-18-33

ASNIERES. 793-07-71, studio *cuis., bains, w.-c., chauff. cent* 152, bd Voltaire. - 11 à 19 h.

ASNIERES-BECON, 4 p. 110 m2, tt cft, + chbre service 11 m2 intérieur neuf parking, possibilité garage. 530.000 F. 793-73-72

Province

A SALLANCHES, au cœur des *stations de sports d'hiver de* Haute-Savoie, 2 pièces, 53 m2. 136.000 F. Rentabilité immédiate. Tél. (78) 38-02-37 - 38-03-75

A VENDRE APPARTEMENT F3 + cuis. 83 m2, tout confort, neuf *dans* résidence Bord du lac ANNECY Ecrire HAVAS ANNECY n° 125 A.

A vendre appart., F4 à Aix-en-Provence, calme. Px 350.000 F. Ecr. Havas, Aix-en-Prov. n° 1668

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et *immeubles. Paiement comptant.*

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing, 4 P. et plus. - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE **555-84-23** recherche appartements et villas avec garantie de banque.

locations non meublées Offre

Paris

5e Vue sur NOTRE-DAME Appt stand. 60 m2 séjour dble, 1 chbre, cuis. équipée, bains. 2.800 F + 300 F charges. 626-22-78

Dans imm. neuf jamais habité **2 PCES SUR JARDIN** très calme, décoré, cuisine équipée, salle de bains, toilettes, parkg, cave, tt cft. Tél. ce jour 15 h. à 19 h. *au* 531 - 90 - 70.

Sans commission, Fg St-Antoine stud., cuis., s. de bns. Tél., 5e asc. 1.100 F + ch. 276 F. Tél. 372-50-54 soir, 680-85-11 p. 3114 b.

5 P., grd stand., 170 m2 environ loyer 4.000 F + ch. possib. professionnel. Visite ce jour 17-19 h. 30, 49, r. de Lancry 10e

POMPE-MONTESPAN appt 2 pces princip. 1.900 F + 367 F charges. Téléphone : 261-83-25 avant 17 h.

Région parisienne

QUAI NATIONAL PUTEAUX Gd studio, tt cft, park., tél. 1.700 ch. comp. 563-11-53

locations meublées Offre

Paris

6e, MONTPARNASSE pour 2 ans, somptueux appart. 220 m2, jardin 200 m2, salon, S. à manger, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée, chambre de serv. Meubles anciens. MONTESFORT. - 544-11-87

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE, rech. du studio au 6 Pces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire direct. 265-67-77.

URGENT rech. PARIS, prêt. Rive gauche, 5 p. bon stand. vide. Tél. après 17 h. : 052-19-38

Etudiant cherche petit studio : 700 F maxi., proche gare Nord. *Téléphone, Dapremont, 747-12-18.*

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil. ttes banl. Loyers garanti 4.000 maxi. - 283-57-02

Immobilier (information) Immobilier (information)

Acheter un appartement Lequel choisir ?

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25

Information logement dispose de renseignements sur des milliers d'appartements neufs en région parisienne. Service gratuit.

49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

propriétés propriétés

45 KM PARIS SUD-OUEST ROCHEFORT-EN-YVELINES Propriété près forêt, séjour, 6 chambres, 3 bains, annexes. PARC 13.000 m2. **NADEL** A. DUSSAUSSOY *742-92-12*

200 km Paris Sud SOLOGNE ANC. DEMEURE BOURGEOISE EXCELLENTS GROS ŒUVRES A AMENAGER INTERIEUREM. BOURG TOUS COMMERCES *(Médecin, Pharmacie, Piscine)* HABITABLE RAPIDEMENT R.-de-ch. 3 p.+cuis.+coul. 50 m2 1er ét. 4 ch. + débarras 66 m2. Grenier sur TOTALITE GD PORCHE d'entrée menant à cour intérieure *pavée* (tonnelle sapin, massifs) GDES DEPEND. 66 m2 X 3 nivx à la suite, à restaurer et à aménager. JARD. suspendu derr. **TOTAL 500 m2** *Prix 180.000 F, av. 36.000 F cpt* SOLDE A CREDIT **CENTRIMO** 44, place Voltaire, 36000 Châteauroux Tél. : 22-47-02

GARCHES Très résidentiel, calme sur terrain, 3.200 m2, villa 10 pièces + dépendances, parfait état. - Tél. 374-44-41.

45' SAINT-LAZARE près gare, FERMETTE RUSTIQUE, cuis., gd séjour + 4 chbres + salle de bains + 2 w.-c. TERRAIN 1.600 m2 - RARE **A. 13** VERNON, 72, av. Paris 16 (32) 51-19-19

100 km PARIS Dans bourg, commerces, pavill. s/sous-sol, entrée, séjour, cuis., 2 chambres, atelier à la suite, *800 m2 au sol, 2.500 m2 terrain,* eau, électricité. Conviendrait à artisan. 250.000 F. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou 274-24-45

5 km PACY-SUR-EURE UNIQUE - *Cause succession* et réemploi immédiat DANS PARC CHATEAU de **VAUX-SUR-EURE** 3 TENNIS - PISCINE RIVIERE - ETANG 1) STUDIO dans CHATEAU Prix 130.000 F 2) Propriété, bord ruisseau, à terminer. Prix 370.000 F. 3) Ppté s/parc, habitable de suite : cuis. + séjour + 4 chbres + 2 s. de bains, w.-c. Garage. Px 500.000 F. 4) Ppté sur parc, livrée impeccable, peintures au goût du client : cuis. + sél. *+ 4-5 chbres + 2 s. de bns* + 2 w.-c. Prix : 600.000 F. 5) Ppté impeccable bordant l'EURE, parc dessiné par paysagiste. Prix 850.000 F. 6) TERRAIN nu ou boisé *40 F LE m2.* Samedi, dimanche, lundi, de 9 h. à 20 h. sur place TEL. : 16 (32) 36-61-73, ou rendez-vous 16 (32) 51-08-72.

OUEST - VALLÉE SEINE Face Triel - Sports nautiques Vieux village Ile-de-France Saint-Lazare direct 25 minutes SITE RARE - Gd parc - Calme VILLA tout confort - 750.000 F Très urgent - Propr. sur place 7 à 11 juin inclus : 7, rue Girardin, 78-Vernouillet.

CHANTILLY (près) Très belle propriété 16.000 m2 Maison principale 10 pièces Maisons gardien - RIVIERE TENNIS - Superbe jardin *INTER URBIS - 563-17-77*

RARE SEINE-ET-MARNE 95 km Paris sud - Maison de campagne s/2.000 m2 de terrain. Prix exceptionnel : 350.000 F. 306-98-27

POUR ACHETER OU VENDRE VOTRE PROPRIETE DANS LE VAL-D'OISE ET L'OISE : **A.I.D. - 964-59-92**

VAR UNE DEMI-HEURE MER BORD RIVIERE A L'OREE DE LA FORET *ancienne bergerie ombragée par* immeubles chênes sur 12.000 m2 *prés et bois,* plage de sable fin. *Prix : 300.000 F.*

SUR JOLI TERRAIN ARBORE pins - cerisiers - lilas, bâtisse pierre, séjour, *cuisine,* salon + 3 chambres, 2 w.-c., sanitair. Belle cave voûtée. Grenier aménageable. Garage et dépendances. Prix : 260.000 F.

Choix de maisons, terrains et propriétés toute superficie. *SUPERBE FERME de CARACT.* CREDIT POSSIBLE. LOU PROVENÇO. - (94) 77-08-10

BOISSY-LE-SEC-91 Corps de ferme avec maison d'habitation 5 pièces, tt cft, + maison *rurale* 3 pièces. Nombreuses dépendances. Terrain 1.700 m2. *Prix 635.000 F.* **ETI** 448-82-86 Ouvert même le dimanche

LAINVILLE (78) 55 km. Paris Ouest, 37 ha bois av. 2 maisons (pierre-bois), 11 P. princ., tt cft, conv. club hippiq. ou de loisirs. EXCEPTIONNEL : 950.000 F. BAZEMONT (78), 50 km. Paris *Ouest, belle propriété meulière,* 10 P. pr., tt cft, parc 13.865 m2 + 6 ha bois. RARE : 1.150.000 F. Me Pousset, notaire à Meulan. Téléphone : 474-00-67.

terrains

CHEVREUSE Exceptionnel 7.500 m2 *3 km R.E.R. Perm. c. 160 m2.* 47 F le m2. 033-61-40 et 563-94-35.

Prox. village SUD LUBERON : 4 beaux terr. 3.500 m2 tot. viab., belle vue. Tél. (90) 72-81-20, soir tard, et après 10-06 : 952-47-52.

GROUPE NEGOFIA recherche terrains toutes régions toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, PARIS-8e. Téléphone : 266-57-22.

AGENCE DE LA TOUQUES
7, rue d'Alençon, LISIEUX - Tél. (31) 62-09-37

A VENDRE :

- TROUVILLE, dans résidence grand standing, vue sur mer, STUDIOS F1 - F2.
- 15 KM DE LA COTE, site calme. PAVILLON F5 moderne, tout confort + maison de gardiens, *sur 2.100 m2.*
- PROXIMITE LISIEUX, TERRAIN 7.000 m2 env.
- MAISON 5 PIECES, divers bâtiments, 3 ha terr.
- BATIMENTS A RESTAURER, prix intéressants.

villas villas

LE VESINET 500 m R.E.R. VILLA S/900 m2 - Séjour dble. 4 chbres, s. de bains, combles aménageables, sous-sol, garage. Ag. MAIRIE - 976-52-52

MAISONS-LAFFITTE Près centre - 5' gare - Jolie mais. 8 p. B. jard. Gar. 850.000. **LARGIER** 265-02-97 265-18-83

LE VESINET Situation exceptionnelle *VILLA MANSART (1962)* Séj. sur jardin, 3/4 chambres, bains, cab. toilette, tt conft. Beau jardin boisé de 1.200 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BURES-SUR-YVETTE 2 minutes RER très belle villa, style normand, 2 niveaux, sur 150 m2 habitables, sur splendide terrain arborisé de 1.300 m2 environ. Px 795.000 F. Sur place samedi de 14 h. 30 à 19 heures 3, rue FONTAINE-MATHIEU ou TEL. : 331-66-81.

LE PERREUX RÉSID. villa 8 pièces, réception 100 m2 jdin 1.200 m2, pavillon gardien. PRIX : 1.500.000 F. TELEPH. : 324-59-46.

MORANGIS *5, RUE DU COLOMBIER* villa plain-pied Rez-de-ch. : entrée, cuis., salle de séjour, salon, cabinet de toilette + w.-c. 1er ét. : 4 chbres, salle de bains, garage indépendant, chauffage mazout. Terrain clos arborisé, 420 m2. Prix 430.000 F. **ETI** Téléphone 448-96-23 Ouvert même le dimanche.

Cause départ. part. vend merveilleux pavill. dans parc privé **BANLIEUE EST 15 min. CENTRE PARIS** aucun travaux tt cft de luxe, environ 300 m2 habitables, sur terrain 600 m2. Px 1.800.000 à débattre. Pr tous renseign. tél. *ts les jours 10 à 12 h. ou à partir de 19 heures au* : 324-34-71.

PRES MAISONS-LAFFITTE bord de Seine, résidentiel, Part. vd luxueuse mais. rustique 77, *150 m2 habit., jardin de 800 m2,* 900.000 F, frais réduits 997-06-28.

Nogent-sur-Marne, quartier résidentiel, Partic. vend propriété sur 1.000 m2, vestibule, *séjour* 50 m2, cheminée, cuisine aménagée, *4 chambres, tout confort,* garage 2 voitures. Prix justifié. Téléphone : 871-16-85.

Yvelines, près de SEPTEUIL : Particulier vend superbe ferme rénovée, sur 1 hectare boisé, à 45 km. Ouest de Paris, comprenant : 5 chambres + living de 200 m2 + dépendances + maison de gardien. Caractère. Téléphone : 205-69-21.

pavillons

MEUDON près gare, beau pavillon, tout *meulière, 5-6 Pièces principales,* 140 m2, confort, jardin 500 m2. SEGONDI : 874-08-45.

MANTES-la-JOLIE (78), tr. beau pavill. *amén.,* 2 cuis., sél., salon 32 m2, 2 wc, 2 bns, 5 ch., s.-sol, *550 m2, calme, 820.000. 894-18-17.*

ASNIERES, résidentiel, rez-de-jardin style rustique, 120 m2, habitable, séjour 35 m2, salon 18 m2 ; 1er étage : 3 chambres, S. de B luxe, ETAT NEUF. *Téléphone : 790-29-26.*

VILLEJUIF - 8 PIÈCES 200 m2 hab. 571 m2 terrain, conviendrait profess. libérale. 700.000 F - 585-15-21

ARCUEIL Me LAPLACE - Beau pavillon récent. Grand séjour. Terrasse. 5 ch., 2 s. d'eau. Tt cft. Gar. Jardin. 750.000 F - 585-41-20.

maisons de campagne

Cause décès, vds mais. 100 m2, S. de B. inst. + 3 gr. amén., gd gar., 2.800 m2 ter. prox. Loire (Cher), 190 km. Paris. 250.000 F. Téléphone : 375-53-68.

26-Drôme, train direct Paris, 7 km., maison caractère, 5 chb. dont studio indép., 3 S. d'eau, 3 wc, 2 cheminées, chff. centr., tél., village, idéal pour enfants, terr. ombr. 2.000 m2. Belle vue. Prix 450.000 F. Tél., 6 à Beaumont-en-Diois, par 16-75 21-91-11.

manoirs

89 BEAU MANOIR avec *douves sur 1,70 ha* (possib. 6 ha bois en plus) 11 P. princ., parfait état, libre. DEGRAIS - 89130 DRACY 16 (86) 44-05-28

forêts

Anjou, parc de 80 ha, clos de murs + étang et pavillon, chênes : *8.500 m3. S'adresser :* Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, Saumur. T. (41) 51-04-65

Le Monde

économie

AFFAIRES

M. Jean Gandois succède à M. Renaud Gillet à la tête du groupe Rhône-Poulenc

L'artisan d'un difficile redressement

Trois ans après avoir quitté la direction générale du groupe sidérurgique lorrain Sacilor pour prendre celle du groupe chimique Rhône-Poulenc, M. Jean Gandois, âgé de quarante-neuf ans, accède à la présidence de la puissante société lyonnaise succédant à M. Renaud Gillet, qui prend sa retraite. Cette nomination, prévue dès l'origine, ne constitue certes pas une surprise, mais elle avalise une évolution importante dans le management et l'orientation de Rhône-Poulenc.

Au premier abord, sans doute, elle marque *l'effacement de la famille Gillet, autrefois toute-puissante dans* la chimie et le textile lyonnais. Mais cette dernière, au fil des générations, a progressivement cédé ses intérêts pour devenir très minoritaire. C'est *ailleurs, au niveau des* méthodes et de la stratégie, que s'est opérée la mutation. Reconnaissons-le et mettons-le à son crédit, *il fallut un certain courage, en 1975,* à M. Renaud Gillet, alors âgé de soixante et un ans, pour se mettre en chasse d'un successeur capable de *reprendre solidement la barre* d'un navire, qui faisait eau de toute part. Terriblement éprouvé par la *crise,* très *lourdement déficitaire,* affecté par des dissensions internes, Rhône-Poulenc était rongé par le cancer du textile *chimique,* qui faisait son *malheur* après *avoir* fait sa gloire.

Au sein du groupe, l'atmosphère était *devenue* très *lourde* et une *dangereuse hémorragie,* emportant les cadres dynamiques à tous les niveaux, avait même commencé, selon un processus de désintégration bien connu. L'accès aux commandes d'un *capitaine* jeune et énergique devenait indispensable et même vital. Il fallut aller le chercher dans la sidérurgie, et dans une région, la Lorraine, où l'on a l'expérience des navigations en mer agitée. Agé alors de quarante-six ans, cet ingénieur des ponts et chaussées, polytechnicien, formé à la dure école de la coopération en Guinée et au Brésil, fils de *percepteur,* allait immédiatement appliquer des méthodes rodées depuis 1970 à la direction générale de Sacilor.

Tout d'abord, « *ouvrir le château* », comme il l'avait fait chez Wendel : connaître les hommes, tenir fréquemment des conférences de presse, *dialoguer* avec les *syndicats* et les médias. Quelques mois après son *arrivée* dans le groupe, le nouveau directeur général avait déjà rencontré plus de sept cents personnes, dont bon nombre n'avaient jamais vu un vice-président-directeur général de leur vie, profitant de l'occasion pour lui demander ce qu'elles faisaient et ce qu'elles ressentaient. *Il* était temps ! Puis, abrité derrière son président, M. Renaud Gillet, M. Jean Gandois va s'attaquer aux deux grands problèmes *du groupe* : sur le plan industriel, redresser la barre et *définir une nouvelle stratégie* ; sur le plan humain, redonner confiance et limiter les conséquences des suppressions d'emplois inévitables.

La première décision, prise un an après son arrivée, porte, bien évidemment, sur le *textile,* qui a fait *la* fortune du groupe depuis *plus* de cinquante ans, mais qui, depuis la *crise de 1974, est devenu l'« homme malade » et le principal responsable* de déficits qui ont dépassé le milliard de francs en 1975, sans préjudice des années suivantes. Le 20 décembre 1977, le secteur est entièrement restructuré afin de développer les points forts et éliminer les points faibles, le tout en quatre ans. La priorité est donnée au textile synthétique (*nylon* et *polyester*), qui constitue la force de frappe de Rhône-Poulenc Textiles, avec 500 millions de francs d'investissements annuels. Viennent ensuite les activités anciennes, dont l'exploitation demeurera rentable sans investissements importants (rayonne textile, fibranne, etc.). Restent les produits condamnés par la crise, la concurrence des pays sous-développés et l'évolution technique, à savoir les textiles artificiels (rayonne, acétate) : les usines seront fermées ou reconverties, ce qui entraîne la suppression de six mille emplois en quatre ans, sans *licenciements* toutefois. Une telle chirurgie, pratiquée quelques mois avant les élections de mars 1978, *fait frémir l'état-major du groupe... et le gouvernement : pourquoi, expliquera néanmoins M. Jean* Gandois, *tromper l'opinion et renvoyer encore ce qui aurait dû être fait depuis un certain temps déjà ?*

Deuxième grande décision : l'accent mis sur les engrais pour l'agriculture, ce « pétrole vert » de la France et Rhône-Poulenc doit y jouer un rôle de premier plan. La stratégie du groupe devient offensive. *Fin 1978, c'est le rachat des* actifs du groupe Gardinier, convoité par le groupe d'Etat néerlandais U.K.F. puis, en avril 1979, l'autre moitié de la filiale commune générale des engrais, détenue par PUK. Du coup, Rhône-Poulenc devient le premier producteur national d'engrais. D'autres points forts sont consolidés : la « *chaîne chlore* » *en chimie* lourde, la « chimie fine » (secteur le plus prometteur), le phytosanitaire, la pharmacie, la *division* « films », récemment réorganisée. Bilan industriel de ces trois ans ? Le plan textile est en avance de plusieurs mois, le déficit du secteur disparaît progressivement et l'équilibre *financier* du groupe devrait être rétabli en 1980 et les résultats devraient être bénéficiaires en 1981, malgré une *conjoncture défavorable.*

LE NOUVEL ÉTAT-MAJOR DE RHONE-POULENC

Aucun nouveau directeur général ne sera nommé, M. Jean Gandois, président, ayant décidé d'assumer lui-même cette fonction. Mais il sera désormais secondé par un nouveau directeur général adjoint, M. Jean Gillio, précédemment directeur général de la division pétrochimie, qui prendra place aux côtés de MM. Gaetan Pirrone et Alain Jubert. Après le départ de M. Renaud Gillet, le nombre de membres du comité exécutif est d'autre part porté de six à sept : MM. Jean Gandois, Gaetan Pirrone, Robert Degain, Jean Gillio et André Pacoud, MM. Jean-Marc Bruel, précédemment directeur général de la division phyto-sanitaire, et Didier Pineau-Valencienne, directeur général de la division polymères. En cas d'absence de M. Jean Gandois, la présidence de ce comité sera assurée par M. Gaetan Pirrone.

Enfin, au niveau des divisions, les deux postes de directeurs généraux, laissés vacants par MM. Gillio et Bruel, seront désormais tenus par MM. Pineau-Valencienne (pétrochimie), qui continuera de diriger la division « polymères », et Philippe Demarescaux (phytosanitaire). Nommé président d'honneur, M. Renaud Gillet, qui reste administrateur de Rhône-Poulenc, s'occupera des activités du groupe aux Etats-Unis.

Changement d'atmosphère

Sur le plan humain, le changement *d'atmosphère a été radical. Le personnel du groupe, résigné jusqu'alors,* à subir est favorablement impressionné par ce *retour* à l'offensive. Restait le *problème brûlant* des suppressions d'emploi et des reconversions. En Lorraine, déjà, Jean Gandois avait dû l'affronter.

M. Gandois mettait en œuvre une politique d'intégration dans le tissu économique de la région, attitude originale dans une profession où *l'on ne pensait pas être obligé de* remodeler le paysage industriel. En arrivant avenue Montaigne, au siège du groupe chimique, il se trouva devant un fait accompli : le licenciement de neuf cents personnes au péage de Roussillon à l'occasion de la fermeture de deux unités de fabrication de textile artificiel. C'était le *drame,* car, à 50 kilomètres à *la ronde,* aucun emploi n'est disponible et les syndicats en ont fait, à juste titre, leur cheval de bataille. Mais, après d'âpres négociations, et au *prix d'une reconversion partielle sur place, une trentaine seulement de* cas n'étaient pas résolus au début de 1979 et les syndicats avaient bien *voulu en prendre acte.* Le même processus est en cours d'application à Besançon où mille cinq cents emplois seront supprimés dans deux ans.

Une *filiale,* la SOPRAN, petite « Datar » du groupe, a favorisé la création de sept cent trente emplois *pour remplacer progressivement* les mille cinq cents emplois qui seront supprimés dans deux ans. Elle a fait *de même à Albi,* où les trois cents employés d'une usine de viscose ont pu *retrouver du travail sur place.* Tel est le bilan de ces trois dernières années, dont M. Jean Gandois, certes, *ne porte pas tout seul le mérite. Mais, à l'intérieur du groupe* et à l'extérieur, on lui reconnaît une grande capacité d'adaptation assez *analogue* à celle de M. Jacques Mayoux, *banquier,* devenu *sidérurgiste,* en même temps qu'une aptitude remarquable à « communiquer », *y compris* avec les syndicats. Cette dernière faculté, outre une réussite technique indéniable, permet de considérer M. Jean Gandois comme le représentant d'une *nouvelle* génération de patrons, sans *lien* direct avec le capital, mais consciente de *ses devoirs,* de ses *obligations,* et *aussi de ses droits.*

A cette occasion, gageons que le nouveau président du groupe ne se laissera pas manipuler par les derniers intérêts familiaux lyonnais, que certains disent encore influents. Dans ces colonnes *mêmes,* en date du 16 mai dernier, M. Jean Gandois n'a-t-il *pas eu le courage d'exprimer* des vues « patronalement » peu *orthodoxes sur la réduction du temps de travail ?*

FRANÇOIS RENARD et ANDRÉ DESSOT.

THOMSON - C.S.F. FOURNIRA LES TERMINAUX DU « VIDÉOTEX »

Le groupe Thomson-C.S.F. a finalement été retenu par l'administration des P.T.T. pour la fourniture des terminaux qui équiperont le réseau expérimental Vidéotex, qui va être mis en place à Vélizy, dans la région parisienne, en 1980.

Ce réseau, né de l'association du téléphone et du téléviseur, ouvre la voie à la télé-informatique domestique (*le Monde* du 10 mars). Il permettra aux abonnés disposant du terminal Vidéotex de dialoguer avec une banque de données, soit par téléphone (Vidéotex « interactif », encore appelé Télétel), soit par le réseau de télévision (Vidéotex « diffusé » de Télédiffusion de France).

UNE « TABLE RONDE » SUR LES SOCIÉTÉS DE GESTION A L'EXPORTATION (S.G.E.)

Le C.N.P.F. a organisé, le mercredi 6 juin, à Paris, une « table ronde » pour faire connaître aux « *exportateurs débutants* » les sociétés de gestion à l'exportation (S.G.E.), formule qui s'adresse aux P.M.E. qui n'ont pas les moyens de se doter d'un service exportation.

En présence de trois cents chefs d'entreprise qui avaient répondu à l'invitation de l'organisation patronale, M. Laurent Boix-Vives, vice-président de la commission de politique économique générale, a précisé que les S.G.E. « *ont pour but de mettre le pied à l'étrier à des entreprises dynamiques qui ne vendent pas encore à l'étranger* ». Ces entreprises de taille modeste, souples, implantées localement, sont en mesure de répondre aux besoins des P.M.E. en mettant à la disposition de quatre ou cinq entreprises un cadre spécialisé dans l'exportation qui prend en charge l'analyse et la réalisation de contrats. Pour une P.M.E., le coût de service est estimé à 150 000 F sur un an.

GENERAL MOTORS CONSTRUIRAIT UNE USINE DE MONTAGE EN ESPAGNE

General Motors, premier constructeur américain et mondial d'automobiles, pourrait annoncer, lundi 11 juin, sa décision d'installer une usine de montage en Espagne, laisse-t-on entendre à Madrid. Mercredi 6 juin, le président de la société M. Elliot Estes a rencontré le premier ministre, M. Adolfo Suarez.

Après plusieurs mois d'hésitations de contacts et d'études, le géant américain aurait ainsi choisi l'Espagne, plutôt que la France, l'Allemagne ou l'Autriche pour réaliser la majeure partie de ses projets européens. General Motors veut en effet construire sur le vieux continent trois nouvelles unités afin de fabriquer dès 1981 un petit modèle, que ses usines allemandes, britanniques et belges, saturées, ne peuvent seules produire en quantité suffisante (GM prévoit une cadence de cinq cent mille voitures par an).

Le projet prévoit la construction de trois usines : l'une — la plus importante — assurerait le montage, et emploierait quelque sept mille salariés, la seconde fabriquerait des moteurs (mille cinq cents salariés environ), et la troisième, divers pièces et éléments.



ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Majoration de 25 % des traitements des hauts fonctionnaires et des présidents des entreprises nationalisées

De notre correspondant

Londres. — La décision du gouvernement d'augmenter de 25 % les traitements d'environ deux mille hauts fonctionnaires, juges, chefs des forces armées et présidents des entreprises nationalisées (1), provoque de vifs remous dans les milieux de l'opposition travailliste et les syndicats. L'augmentation, recommandée par une commission d'enquête *ad hoc,* présidée par lord Boyle, coûtera au Trésor 8 millions de livres (73,5 millions de francs), s'ajoutant aux 200 millions de livres (1,8 milliard de francs) représentant la hausse de 25,7 % des salaires des médecins et dentistes travaillant pour le service national de santé.

La commission souligne que l'augmentation des hauts traitements, décidée depuis 1974, avait été ajournée par le gouvernement travailliste. Ainsi, les cadres supérieurs de l'administration et les responsables des grandes entreprises nationalisées se trouvaient-ils gravement désavantagés par rapport à leurs homologues du secteur privé, tandis que le personnel sous leurs ordres bénéficiait de substantielles augmentations.

En acceptant les recommandations de la commission, le gouvernement estime simplement avoir rétabli l'équilibre. Par contre, les syndicats considèrent comme injuste la décision gouvernementale, dans la mesure où elle favorise une catégorie jugée privilégiée, au moment même où le gouvernement se propose de réduire les dépenses publiques, avec pour conséquence la mise au chômage de centaines de milliers de travailleurs. Plusieurs députés travaillistes ont déclaré que la décision gouvernementale était une « *provocation* » à l'égard de la classe ouvrière, tandis que les dirigeants de la confédération intersyndicale du TUC préparent une campagne d'action contre la réduction de 3 % des dépenses publiques envisagées par le gouvernement. Selon M. Fisher, leader du syndicat des fonctionnaires, le nombre des chômeurs pourrait, d'ici à la fin de l'année, passer de 1,2 million à 1,75 million, si le gouvernement persiste dans son intention.

L'augmentation des hauts traitements, intervenant après celle déjà accordée à la police et aux membres des forces armées, ne peut évidemment que durcir l'attitude des enseignants, des postiers, des ouvriers de la métallurgie et du bâtiment qui négocient actuellement des augmentations de salaires. Elle est conforme cependant à la philosophie économique et politique de Mme Thatcher, qui a toujours proclamé son intention de rompre avec l'« *égalitarisme injuste* » de ses prédécesseurs travaillistes pour rétablir la hiérarchie des traitements et salaires considérée comme un élément essentiel au développement de la productivité, de la rentabilité des entreprises publiques et privées. Les observateurs estiment que les chances d'un affrontement social ont été sensiblement augmentées par une décision favorisant une catégorie de contribuables, appelée de surcroît à bénéficier de la réduction du taux de l'impôt, envisagée pour les hauts traitements et salaires.

D'autre part, la commission Boyle, recommande une augmentation sensible de l'indemnité parlementaire (de 6 900 à 12 000 livres annuellement, soit 63 400 à 110 280 francs), ainsi qu'un doublement du traitement du premier ministre, qui passerait de 22 000 à 44 000 livres annuellement (202 400 à 404 800 F). Les membres du cabinet seraient également augmentés (leur traitement passant de 14 000 à 25 000 livres annuellement, 128 660 à 230 000 F).

En fait, à l'exception de ses éléments de gauche, l'opposition travailliste aura du mal à combattre la décision d'augmentation, jugée nécessaire par ses dirigeants lorsqu'ils étaient au pouvoir, mais qu'ils n'ont pas mis à exécution à un moment où ils demandaient des sacrifices aux syndiqués.

HENRI PIERRE.

(1) En fait, l'augmentation — rétroactive — accordée par le gouvernement conservateur est de 13 %. Elle s'ajoute au relèvement de 12 % appliqué pour la même période par le précédent gouvernement.

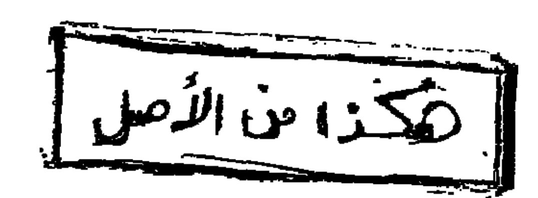
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

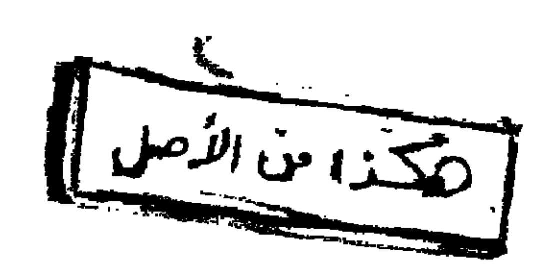
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép —	Rep. + ou	Dép —	Rep. + ou	Dép —
$ E.-U. ..	4,4255	4,4295	— 95	— 55	— 185	— 140	— 325	— 310
$ can. ...	3,7580	3,7630	— 105	— 60	210	— 155	— 405	— 323
Yen (100).	2,0115	2,0155	+ 35	+ 70	+ 80	+ 120	+ 290	+ 350
DM	2,3105	2,3145	+ 30	+ 75	+ 75	+ 125	+ 235	+ 300
Florin ...	2,1090	2,1125	— 15	+ 15	— 25	+ 15	— 50	+ 5
F.B. (100).	14,3830	14,4040	— 50	+ 80	— 300	— 125	— 715	— 330
F.S. (100).	2,5505	2,5545	+ 115	+ 155	+ 265	+ 305	+ 780	+ 850
L. (1 000).	5,1795	5,1855	— 280	— 205	— 495	— 420	—1150	—1010
£	9,1505	9,1620	— 290	— 205	— 590	— 475	—1425	—1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/16	5 9/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8	6 1/2	6 7/8
$ E.-U. ..	3 5/8	4	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 9/16	10 15/16
Florin ...	7 5/8	8 1/8	8	8 7/16	8 5/16	8 3/4	9 1/16	9 7/16
F.B. (100).	6 1/4	7 3/4	8 1/4	9	8 3/4	9 1/2	9 1/2	10 1/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	1 5/8	2	1 11/16	2 1/16	2 9/16	2 15/16
L. (1 000).	9 3/4	13 1/4	12 1/2	13 3/4	13 1/4	14	13	13 3/4
£	10 3/4	11 3/4	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2
Fr. franç..	8 1/4	9 1/8	10 1/2	11 1/4	10 11/16	11 7/16	10 7/8	11 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





SOCIAL

Le taux du salaire horaire des ouvriers a augmenté de 2,8 % au premier trimestre

Gain du pouvoir d'achat : + 2 % en un an

Le taux de salaire horaire ouvrier en France a augmenté de 2,8 % au premier trimestre 1979 par rapport au quatrième trimestre 1978. Cette augmentation fait suite à des hausses de 2,7 % (quatrième trimestre 1978), 2,9 % (troisième trimestre), 4,2 % (deuxième trimestre), 2,2 % (premier trimestre 1978). En un an, la hausse est de 13,2 % (avril 1979 comparé à avril 1978).

Compte tenu de la hausse des prix de détail (+ 2,6 % pour les trois premiers mois de l'année), le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,2 % au premier trimestre 1979 et de 2,8 % en un an.

Compte tenu de la réduction de la durée du travail (0,3 heure en un an), la progression du gain hebdomadaire des ouvriers est évaluée, par le ministère du travail, à 12,2 % en un an, ce qui correspond (compte tenu de la hausse des prix de 10,1 % en un an), à un gain de pouvoir d'achat *de 2 % en un an.*

Au premier trimestre 1979, la durée du travail s'est un peu allongée (0,3 %) et le pouvoir d'achat du gain hebdomadaire ouvrier a progressé de 0,5 % pendant cette période, soit plus que le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier. D'autre part, pendant les trois premiers mois de l'année, l'indice brut des effectifs salariés des établissements de plus de dix salariés a diminué de 0.4 % (la baisse avait été de 0.7 % à la même époque en 1978). Cela se traduit sur un an (31 mars 1978-31 mars 1979) par une baisse de 0.7 % des effectifs salariés.

● *Le nombre des chômeurs en Allemagne fédérale* est tombé, en mai, à sept cent soixante-quinze mille cent dix-sept, chiffre le moins élevé depuis cinq ans. Le taux de chômage s'est établi, en *mai, à 3.4 % de la population* active, contre 3,8 % en avril. Plus de cent mille chômeurs ont trouvé du travail dans le courant du mois de mai. — *(Reuter.)*

● *La Belgique* comptait deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinquante et un chômeurs *fin mai contre deux cent quatre-*vingt-neuf mille six cent soixante-quinze au 30 avril, soit une baisse de 1,3 %, indique le ministère belge de l'emploi et du travail. Par rapport à mai 1978, le nombre des chômeurs a augmenté de 3,3 %. — *(A.F.P.)*

« L'EMPLOI N'EST PAS LA FINALITÉ DE L'ENTREPRISE » réaffirme le patronat du Nord-Pas-de-Calais

(De notre correspondant.)

Lille. — Le patronat de la région du Nord, regroupé dans le CISE (Comité interprofessionnel social et économique), antenne régionale du C.N.P.F., vient de manifester sa mauvaise humeur à propos des accusations dont il s'estime être l'objet concernant l'emploi.

Dans une note qu'il publie sous le titre : « *Qui, dans ce pays, est responsable de l'emploi ?* », le CISE affirme : « *L'emploi n'est pas la finalité de l'entreprise. Celle-ci vit pour vendre des produits ou des services qui correspondent à un besoin du marché. C'est ainsi qu'elle maintient et qu'elle développe l'emploi (...). Le chef d'entreprise doit pouvoir disposer d'une grande souplesse dans sa gestion, ralentir dans les virages et accélérer dans les lignes droites (...).* »

Le patronat du Nord-Pas-de-Calais rappelle qu'« *il n'a pas attendu la crise pour susciter des initiatives créatrices d'emplois* », et il ajoute : « *Les chefs d'entreprise en ont assez de lire et d'entendre dire à longueur de journée qu'ils sont avec le gouvernement les seuls responsables du chômage. Les Français ont-ils réellement conscience qu'ils sont en guerre économique ? Chaque citoyen, chaque groupe social porte donc une part de responsabilité de ce problème.* »

Parmi les responsabilités, le patronat rappelle, du reste, celles des élus qui, selon lui, sont plus souvent préoccupés de leur image de marque électorale que de l'économie et votent des lois qui alourdissent les charges des *entreprises* ; de *l'administration* qui tarde à appliquer les textes ou en a une interprétation tout à fait restrictive ; des syndicats de salariés qui, parfois, mènent une « *politique suicidaire du tout ou rien* ». Le patronat du Nord-Pas-de-Calais refuse donc d'être « *cloué au pilori* ». — G. S.

● *La « marche sur Lille »*, organisée, le mercredi 6 juin, par le comité régional de la C.G.T., a souffert de la mésentente syndicale, la C.F.D.T. ayant refusé de s'associer au mouvement en raison de la proximité des élections européennes. A Lille, un cortège a rassemblé de mille cinq cents à deux mille travailleurs venus des différents points de la région. Cette journée devait constituer l'aboutissement des « états généraux » de l'emploi organisés depuis quelque temps dans diverses branches industrielles. — *(Corresp.)*

● ERRATUM. — La progression des métallurgistes C.F.D.T. dans les élections professionnelles. — Les résultats des élections professionnelles recensés par la fédération cédétiste de la métallurgie et que *le Monde* du 6 juin a cités portaient su 798 698 travailleurs inscrits, et non sur 198 698 comme une coquille nous l'a fait imprimer.

Les mesures du conseil des ministres

LA FORMATION EN ALTERNANCE DES JEUNES

Le quart des jeunes qui sortent chaque année de l'appareil scolaire et universitaire (environ cent quatre-vingt mille sur sept cent soixante-quinze mille) n'ont aucune qualification. Pour faciliter leur insertion dans le monde du travail, le gouvernement a donc déposé un projet de loi sur la formation en alternance, adopté par le conseil des ministres du 6 juin et commenté, le même jour, devant la presse par M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle. Ce projet sera vraisemblablement discuté au Parlement à la session d'automne.

Il s'agit, a précisé M. Legendre, de mettre en place un « *système souple* », qui s'appliquera progressivement jusqu'en 1981, date à laquelle il devrait se substituer au troisième pacte pour l'emploi, et qui permettra aux jeunes d'ac*quérir une réelle qualification en* associant « *des enseignements généraux ou technologiques, dispensés dans des établissements ou services de formation publics ou privés, à des connaissances et des savoir-faire acquis par l'exercice d'une activité en milieu de travail* ». Ces jeunes recevront ainsi *une formation sanctionnée* par un diplôme d'enseignement technologique et un début d'expérience professionnelle dans les entreprises.

En ce qui concerne les dispositions financières, le projet prévoit, outre les interventions directes de l'Etat que les employeurs verseront directement, une part de la taxe d'apprentissage, dont le taux sera porté à cet effet à 0.6 % des salaires, à des organismes dispensant des formations alternées.

D'autre part, le ministre de l'éducation entend développer, à la prochaine rentrée, des « *séquences éducatives en entreprise* » pour les jeunes scolaires.

Les conséquences de la grève des dockers inquiètent les responsables du port de Marseille

De notre correspondant

La C.G.T. a appelé les dockers de l'ensemble des ports français à cesser le travail le mercredi 6 et le jeudi 7 juin. Ces consignes paraissent particulièrement bien suivies à Marseille.

Marseille. — Quelque trois *mille dockers des ports de la Mé*diterranée venus de Sète, Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, du golfe de Fos, de Toulon et Nice, en grève depuis le matin, ont participé à un meeting organisé devant les locaux du port autonome de Marseille. Ils ont entendu M. Gaston Henry, secrétaire de la Fédération des ports et docks (C.G.T.), déclarer : « *L'avenir du port de Marseille n'est pas entre les mains des dockers comme le prétendent les défenseurs de l'Europe capitaliste ; c'est bien l'intégration dans cette Europe-là qui contrarie son activité et précipite son déclin.* »

M. Henry répondait ainsi aux propos tenus lors d'une récente réunion du conseil d'administration du port autonome, au sujet des « *conséquences d'un conflit qui oppose depuis plusieurs mois aconiers et dockers* ». « *Un mouvement de cette ampleur et de cette durée*, avait déclaré la direction du port, *a eu des conséquences désastreuses sur les approvisionnements de la France et sur l'emploi.* »

Le port de Marseille est, en effet, plus sensible que les autres. Les trafics qu'il a réussi à conqué*rir ces dernières années sont* des trafics internationaux, qui peuvent facilement choisir d'être détournés. C'est particulièrement vrai pour le trafic par conteneurs, et le trafic minéralier à Fos. De plus, on constate que les consignes syndicales nationales sont suivies avec plus de rigueur à *Marseille* que dans les ports de la Manche et de l'Atlantique.

Le port autonome est assailli de réclamations venant du monde entier. « *Les efforts de plusieurs années de travail*, y déclare-t-on, *sont détruits un peu plus chaque jour ; les travailleurs des autres professions, les transporteurs routiers par exemple, commencent à s'apercevoir du préjudice qui leur est causé par ce conflit, et des incidents se sont déjà produits entre eux et les dockers.* »

Ces derniers mois, sept millions de tonnes de marchandises à destination ou en provenance de France auraient ainsi été détournées du trafic du port méditerranéen par Gênes, Amsterdam ou Anvers.

JEAN CONTRUCCI.

● *La direction de la S.N.C.F.* indique que la grève des cheminots C.G.T. du jeudi 7 juin à 20 heures au samedi 9 juin à 6 heures n'entraînera aucune perturbation dans le trafic ferroviaire.

AUTOMOBILE

LA VII[e] CONFÉRENCE SUR LES VÉHICULES DE SÉCURITÉ

La future voiture sera plus sûre mais aussi moins gourmande

M. Joël Le Theule, ministre des transports, et son homologue américain, M. Brok Adams, ont ouvert mardi 5 juin la septième conférence sur les véhicules expérimentaux, qui se tient durant trois jours à Paris. Cette réunion permet périodiquement aux pays participants (Etats-Unis, France, R.F.A., Italie, Japon, Grande-Bretagne et Suède) de confronter les résultats de leurs recherches dans le domaine de la sécurité automobile.

En marge des travaux qui se déroulent au Palais des congrès, est présentée une exposition où l'on peut voir plusieurs véhicules de recherches qui ne prendront jamais la route entre les mains d'un particulier, mais sur lesquels on peut détecter déjà certaines solutions qui seront adoptées sur les voitures du futur. Si les modèles américains exposés restent les monstres bardés de plastique que l'on a déjà vus, Renault et Peugeot ont fait porter leurs expériences sur des véhicules, une R-5 appelée Epure et une 104 du nom de VLS, qui répondent à un autre souci de l'heure : la consommation de carburant.

Interrogé, M. Le Theule ne pense pas à ce propos que sécurité — pas forcément synonyme de poids — et consommation soient des objectifs incompatibles. Le ministre des transports a confié, à cette occasion, que la consommation moyenne d'une voiture française, conformément à la norme européenne, s'établissait pour l'année 1976 à 8,5 litres aux 100 kilomètres, soit trois quarts de litre de moins que la moyenne des autres véhicules européens. Il a précisé que la concertation actuellement en cours entre le gouvernement et les constructeurs *« conduit à envisager pour l'année 1985 la production d'une gamme de voitures dont la consommation serait de 7,3 litres aux 100 kilomètres »* (*le Monde* du 25 mai)

C'est à Lardy, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Paris, que Renault procède à ses expériences en matière de sécurité. Un complexe de quelque 135 hectares comprend installations de sécurité, pistes d'essai, centre antipollution et centre aéroclimatique. Ici, aspect plus spectaculaire, sont reconstitués les accidents et analysées les informations recueillies, véritable enquête multidisciplinaire où la police, l'institut de recherches orthopédiques de Garches et les techniciens de l'automobile ont, bien entendu, leur rôle à jouer.

T.F. 1, dans le cadre de l'émission « L'événement », doit diffuser un document que l'on doit à J.-L. Burgat, *l'Autopsie d'un accident*, reconstitution d'un accrochage mortel et authentique tel que l'a recréé à Lardy la régie Renault. On y voit le choc, les déformations de voitures, l'écrasement des victimes, en l'occurrence des mannequins qui ne sont pas tous de plastique, car depuis 1973 sont utilisés parfois pour ce genre d'expériences des cadavres humains. L'intérêt de la séquence diffusée par TF 1 ne réside pas pourtant dans cette « révélation », mais dans la complexité de l'enquête, qui aboutit à la remise en formes précises de l'accident. — C. L.

Accident simulé et éthique médicale

L'utilisation de cadavres humains lors d'accidents provoqués afin de mieux comprendre les risques qu'encourent les passagers d'une voiture et y remédier peut choquer certains. Les premières expériences se sont d'ailleurs déroulées de nuit. Cependant, pour le professeur Got (anatomopathologiste à l'hôpital de Garches), le don de son corps à la science inclut ce genre d'expérience, et il n'y a jamais eu de problèmes. Du point de vue de l'éthique médicale, le système actuel est souple et ne s'oppose pas non plus à ces essais.

Pour permettre une bonne simulation, les poumons de ces cadavres sont insufflés d'air, les vaisseaux sont remplis par un mélange d'eau, de formol et d'encre de Chine, ce qui permet de détecter les lésions, même minimes des tissus. Le comportement du cadavre est identique à celui d'un passager en dehors des phénomènes des contractions musculaires.

Le mannequin ne peut qu'être complémentaire du cadavre. Par exemple, l'inclinaison de la ceinture de sécurité doit être précisément déterminée pour éviter les fractures de côtes et les lésions des organes creux de l'abdomen. Elle doit donc reposer sur des éléments osseux résistants. Les nouvelles réglementations concernant la forme du casque des motocyclistes est issue en partie de ces essais sur cadavres.

Le cadavre est certes un « outil intéressant », mais le respect du corps peut-il, doit-il, s'accommoder des progrès de la sécurité que ce dernier permet ? La réponse appartient certainement à chacun de nous. — Dr Ph. L.

ÉNERGIE

L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

M. Giraud continue d'estimer qu'un contingentement ne sera pas nécessaire

M. Giraud a souligné à son retour des Etats-Unis qu'« une convergence était en train de se réaliser sur le raisonnement à tenir face à la crise de l'énergie ». *Il a aussi rendu compte de ses discussions avec M. Schlesinger, le secrétaire américain à l'énergie* (le Monde *du 7 juin*), *au conseil des ministres, devant l'Assemblée nationale puis face à la presse. Le voyage américain de MM. François-Poncet et Giraud a suscité un commentaire de la revue gaulliste* l'Appel : « M. Carter nous rappelle que, dans l'Europe atlantique que l'on nous prépare, l'Amérique dispose et les Européens subissent. »

M. Giraud a répété qu'il n'était pas question — si les conditions actuelles du marché pétrolier ne changent pas — de rationner le fuel ou les carburants.

Les piscines d'Alençon qui ferment faute d'être chauffées, des petites et moyennes entreprises qui, dans de nombreuses régions, se plaignent de voir leur approvisionnement en fuel réduit : les signes de pénurie de certains produits pétroliers se multiplient. Et la Fédération nationale de syndicats de négociants en combustibles et carburants de France (F.N.S.N.C.F.) qui tient son congrès à Deauville souligne que *« les problèmes d'approvisionnement en produits pétroliers, s'ils n'ont pas encore eu de grosses répercussions sur les consommateurs, sont très graves et nécessitent pour le négoce la recherche d'une solution urgente en liaison avec les pouvoirs publics »*.

Tout cela ne semble pas inquiéter outre mesure le ministre de l'industrie, M. Giraud : *« Nous sommes sortis de l'hiver dans de bonnes conditions*, dit-il. *Les prix non taxés français sont relativement peu élevés (ils sont inférieurs, tous produits confondus, de 37 % à la valorisation moyenne à la tonne en République fédérale d'Allemagne). Nous avons tenu nos stocks de réserve à un jour près. Enfin, il n'y a pas eu de difficultés sensibles pour le consommateur. »*

L'actuelle tension sur le fuel domestique serait donc due au fait, selon le ministre, que *« la consommation en a augmenté depuis le recensement annoncé des chaudières »*. Mais il s'agit simplement là d'un transfert de stocks des cuves des distributeurs aux cuves des particuliers. Ce fuel ne sera pas brûlé avant le début de l'hiver prochain. *« Sans éléments internationaux nouveaux, ces difficultés sont maîtrisables par le mécanisme des économies d'énergie »*. Et l'on peut, ajoute le ministre, *« étendre les délais de livraison »*. Quant aux carburants, M. Giraud est formel : *« Nous n'en manquerons pas. »*

Seule une réduction des ventes de l'OPEP amènerait un contingentement. Le rationnement ne doit être appliqué qu'en dernier recours. *« L'essentiel,* dit M. Giraud, *c'est que l'économie fonctionne. »* Il partage ainsi sans doute les préoccupations de M. François Michelin, président du groupe Michelin, qui craint que des mesures inappropriées ne conduisent *« inévitablement à une crise de l'industrie automobile beaucoup plus grave que celle de 1973 »*.

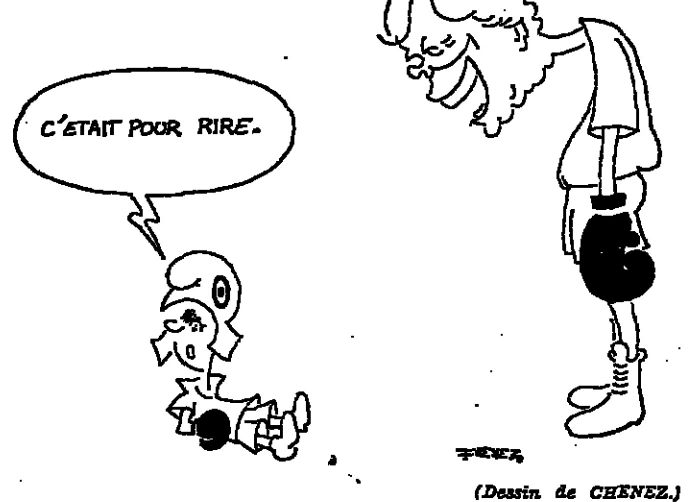
Il reste à savoir si la répartition des disponibilités doit relever des compagnies pétrolières — comme c'est le cas actuellement — ou du gouvernement. L'arrêté du 9 février 1979, qui permet aux compagnies de refuser de vendre sans risquer d'être poursuivies, arrivera à échéance le 30 juin. Les détaillants sont hostiles à son renouvellement, et les compagnies, qui craignent de ternir — dans ce rôle de répartiteur d'une certaine pénurie — une image de marque déjà bien sombre, préférerait voir le gouvernement prendre ses responsabilités en la matière. La décision n'a pas encore été prise par les pouvoirs publics, qui pensent d'ailleurs éviter le *« manque »* par le train de mesures d'économie d'énergie qui doit être présenté dans le courant du mois de juin.

L'essentiel de ce plan devrait porter sur le chauffage, qui représente plus de 30 % de la consommation de produits pétroliers en France. M. Giraud répète trop souvent ces jours-ci qu'*« un degré en moins c'est une économie de 7 % de fuel domestique. »* Il est vraisemblable que le chauffage des immeubles ne devra pas dépasser 19, voire 18 degrés (la limite est actuellement de 20 degrés). Et déjà, pour le moyen terme, le conseil des ministres du 6 juin a approuvé un projet de loi qui permet tant aux propriétaires qu'aux locataires de réaliser des travaux pour économiser l'énergie.

Mais les nombreuses mesures techniques qui vont être arrêtées dans les jours qui viennent suffiront-elles à dégonfler cette demande par anticipation qui crée les tensions actuelles et engendre de toutes parts les appels au rationnement ?

● *Pénurie de fuel : piscine fermée.* — Devant l'impossibilité totale de se procurer du fuel pour chauffer l'eau des piscines, la ville d'Alençon, dans l'Orne, vient d'annoncer la fermeture de deux piscines, une de plein air et une couverte. Dans un communiqué, la municipalité s'élève contre une politique de l'énergie qui *« conduit à une telle pénurie*

● *Plus de train au diesel en Grande-Bretagne.* — Les chemins de fer britanniques ont pris prétexte du rationnement imposé par les compagnies pétrolières pour supprimer provisoirement 70 % des trains tractés par des machines fonctionnant au diesel. Ces suppressions, qui dureront au moins jusqu'à l'automne, se traduiront par une réduction des services sur l'ensemble du réseau.



(Dessin de CHENEZ.)

Les capacités nucléaires devront être multipliées par douze d'ici la fin du siècle, *estime l'A.I.E.*

Les Etats-Unis vont informer ce 7 juin, au cours d'une réunion de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), leurs partenaires occidentaux de la mesure qu'ils ont prise le 25 mai, de « subventionner » les importations de fuel domestique et de gaz-oil. M. Lantzke, directeur exécutif de l'A.I.E., a confirmé le 6 juin que l'Agence n'avait pas été prévenue de cette décision lors de la conférence ministérielle tenue à Paris les 21 et 22 mai. Il s'est aussi dit favorable, *« à titre personnel »*, à un marché pétrolier *« ni complètement libre ni entièrement contrôlé »*. On peut voir dans cette phrase un certain accord avec l'idée d'une surveillance du marché de Rotterdam.

Mais la réunion du 6 juin, à l'A.I.E., avait principalement pour objectif de présenter la deuxième analyse descriptive des politiques et programmes énergétiques des pays membres. Malgré quelques efforts en matière d'économie d'énergie et de production, les pays occidentaux ont bien du mal à relever le défi lancé. Il devrait manquer deux millions de barils par jour pour équilibrer offre et demande pétrolières en 1985, et dix millions de barils en 1990. Encore ces chiffres sont-ils optimistes puisqu'ils ont été établis avant la révolution iranienne.

La production d'énergie de l'A.I.E., malgré la mer du Nord et l'Alaska n'a crû que de 1,8 % de 1976 à 1977. Et, si la consommation d'énergie primaire n'a augmenté que de 0,7 % par an de 1973 à 1977 (contre 5,3 % entre 1968 et 1973), ce n'est pas tant du fait d'économie d'énergie *« à la traîne »* mais *« pour beaucoup en raison du ralentissement de la croissance économique »*. De plus depuis 1975 la consommation a repris. Il y a de grands risques de déséquilibre, dit M. Lantzke, qui souligne *« on ne manque pas d'idées, ce qui fait défaut, c'est leur mise en œuvre »*.

Ces idées le directeur exécutif de l'A.I.E. les a rappelées : faire évoluer la structure des prix de l'énergie dans les pays dont les prix intérieurs sont inférieurs aux prix mondiaux (le *« décontrôle »* décidé aux Etats-Unis paraît *« très important »*), économie d'énergie, développement du charbon, investissements supérieurs pour la recherche de pétrole et de gaz, financement accru de la recherche et du développement de technologies nouvelles mais aussi — surtout — le nucléaire. *« Aucun ministre n'a parlé de transition autre que le nucléaire avant la fin du siècle »*, a-t-il précisé. Par rapport à 1976, il faudra que la capacité de production d'électricité d'origine nucléaire soit multipliée par douze avant la fin du siècle.

L'ÉQUATEUR RELÈVE SES PRIX PÉTROLIERS DE 32 %

L'Equateur a relevé ses prix pétroliers à long terme de 32 %. Le baril de brut coûtera désormais — selon la qualité — de 20,36 à 26,80 dollars. L'Equateur est, avec le Gabon, le plus petit exportateur de l'OPEP. Il produit 210 000 barils de pétrole par jour (10,5 millions de tonnes par an) et en exporte 80 000.

Les hausses de prix qui se succèdent depuis la dernière conférence de l'OPEP devraient en partie être entérinées par la réunion de Genève le 26 juin. Selon M. Ortiz, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs, les prix devraient être augmentés de 37 % pour compenser la dépréciation du dollar. *« Nous attendons des pays industrialisés*, a ajouté M. Ortiz, *qu'ils ne permettent plus aux compagnies pétrolières de profiter de la pénurie. Nous avons produit ces deux derniers trimestres 1,2 million de barils par jour de plus que l'an dernier. L'absence de politique de l'énergie dans les pays industrialisés favorise la demand, et constitue une pression sur l'OPEP pour qu'elle continue à satisfaire une demande croissante. »* — *(A.F.P.)*.



CONJONCTURE

« RESTER EN DESSOUS DE 10 % DE HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL CONSTITUERA UNE PERFORMANCE » déclare M. Monory

Rester en dessous de 10 % de hausse des prix cette année constituera déjà *« une performance honorable »*, déclare M. Monory dans une interview publiée par notre confrère *Paris-Normandie*. Le taux de croissance en France, ajoute le ministre, *ne pourra pas atteindre les 3,5 % prévus, en raison des hausses du prix du pétrole, mais il devrait être néanmoins supérieur à 3 %.*

Le ministre de l'économie affirme également qu'il n'y a *« aucun danger que le franc sorte en catastrophe du système monétaire européen »*. Enfin, s'il n'est pas *« un fanatique »* de l'encadrement du crédit, M. Monory estime que c'est *« le seul moyen actuellement de contrôler la création monétaire, un élément capital pour la tenue du franc »*.

● *Cours records aux enchères d'or du F.M.I.* — Le Fonds monétaire international a vendu le mercredi 6 juin, au cours de sa vente aux enchères mensuelle d'or, 444 000 onces de métal fin à un prix moyen record de 280,39 dollars l'once. Le prix le plus élevé précédemment enregistré — 252,53 dollars l'once — avait été établi lors de la vente aux enchères de février. Les soumissions faites pour la vente de mercredi ont porté sur 1,4 million d'onces. En raison des quantités d'or déjà vendues dans le cadre de son programme actuel, le Fonds avait décidé récemment de ramener, à partir de juin, son offre mensuelle de 470 000 à 440 000 onces.

Toute autre attitude que la solidarité et la coopération conduit au désordre

souligne M. Giscard d'Estaing

Au conseil des ministres, qui s'est tenu mercredi matin 6 juin, MM. François-Poncet et Giraud ont rendu compte des conversations qu'ils ont eues avec le président Carter et les responsables américains, et au cours desquelles ils ont exposé les préoccupations de la France dans le domaine de l'énergie.

M. Giscard d'Estaing a ajouté : *« La France considère que la solidarité des pays consommateurs doit s'exercer à deux niveaux : le niveau européen, où les décisions devront être prises au Conseil européen de Strasbourg et où la France fera des propositions concrètes ; et le niveau mondial, où les objectifs et les mesures d'application devront être arrêtés au sommet de Tokyo.*

» Concernant la coopération, la France poursuivra activement ses échanges de vues avec les pays producteurs, afin de rechercher les bases d'une action concertée en vue d'équilibrer le marché, et d'éviter le gaspillage des ressources naturelles. »

A la sortie du conseil, le ministre des affaires étrangères a déclaré, en faisant allusion aux commentaires de MM. Mitterrand et Chirac (page 35) : *« Je ne peux que manifester ma surprise devant nombre d'informations sans fondement qui ne traduisent aucunement la nature des conversations que j'ai eues. Ce n'est pas en mêlant la politique étrangère et les polémiques partisanes de politique intérieure que l'on rendra service au pays. »*

M. Jean François-Poncet a poursuivi : *« J'ai été reçu par le président Carter, comme il était prévu, pendant trois quarts d'heure. Nous avons eu un entretien franc, comme il est normal entre pays indépendants, et parfaitement cordial, comme il sied entre pays amis. Je lui ai fait part des préoccupations et des propositions de la France. J'ai observé une grande convergence entre les objectifs de notre pays et ceux des Etats-Unis.*

» Je lui ai aussi fait part de nos observations concernant la subvention de 5 dollars au baril de pétrole importé aux U.S.A. Je lui ai expliqué que cette mesure nous paraissait regrettable. Mais, a souligné le ministre des affaires étrangères, *je crois qu'il faut savoir que cette mesure a été prise en partie parce qu'elle est en liaison avec les désordres créés par le marché libre de Rotterdam. Et, sur ce plan, vous savez que la France a été la première à demander qu'il soit mis un terme à ces désordres. »*

M. Jean François-Poncet a encore souligné que ses conversations avec le président des Etats-Unis avaient *« permis de progresser de façon lucide et claire vers des solutions »*. *« Plus que par des polémiques inspirées par des préoccupations partisanes »*, a-t-il noté.

Le ministre des affaires étrangères a aussi indiqué que M. Raymond Barre et le chancelier Helmut Schmidt s'étaient rencontrés quelques jours auparavant et que *« les positions françaises et allemandes ont été concertées »*. *« J'ajoute*, a-t-il dit, *que dans cette matière de l'énergie il y a une politique française, il y a une politique européenne qui est en train de se constituer, et, à un troisième niveau, il y a une politique mondiale. Celle-ci appelle une concertation avec les Etats-Unis. La France a pris très utilement l'initiative. »*



CREDIT LYONNAIS

EXERCICE 1978

L'évolution économique de 1978 n'a pas apporté l'amélioration escomptée fin 1977. Elle s'est caractérisée :

dans l'ensemble des pays développés, par une croissance modérée, un chômage toujours important, le maintien de fortes disparités des taux d'inflation et corrélativement une instabilité des taux d'intérêt et de change, en liaison avec les déséquilibres des balances de paiements ;

. en France, par un rythme de progression (3 %) insuffisant pour empêcher une nouvelle augmentation du nombre des demandeurs d'emploi et provoquer - en dépit d'une détente générale des taux d'intérêt - une reprise significative de la demande de crédit.

Dans un environnement caractérisé par une croissance économique ralentie, des investissements limités et un durcissement notable de la concurrence, le Crédit Lyonnais a obtenu des résultats bénéficiaires, inférieurs cependant à ceux de l'exercice précédent.

L'ACTIVITE EN FRANCE

AU SERVICE...

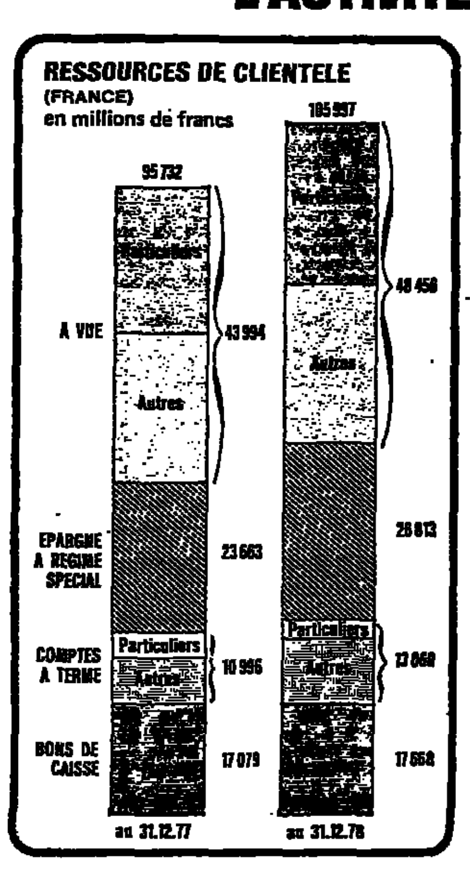
L'essentiel des dépenses en matière *immobilière a été consacré à améliorer* les conditions d'accueil de la clientèle et les dispositifs de sécurité dés agences. *Dans le domaine de la qualité et de la rapidité du service*, un certain nombre d'agences ont été dotées des nouveaux *matériels informatiques, selon le calendrier prévu*. Par ailleurs, après le renforcement des compétences régionales au cours de *l'exercice précédent*, divers regroupements ont été effectués à Paris pour permettre à un plus grand nombre d'agences de mettre à la disposition des entreprises, des collaborateurs et des services d'un niveau élevé de technicité, augmentant ainsi les capacités de traitement et la qualité des services rendus.

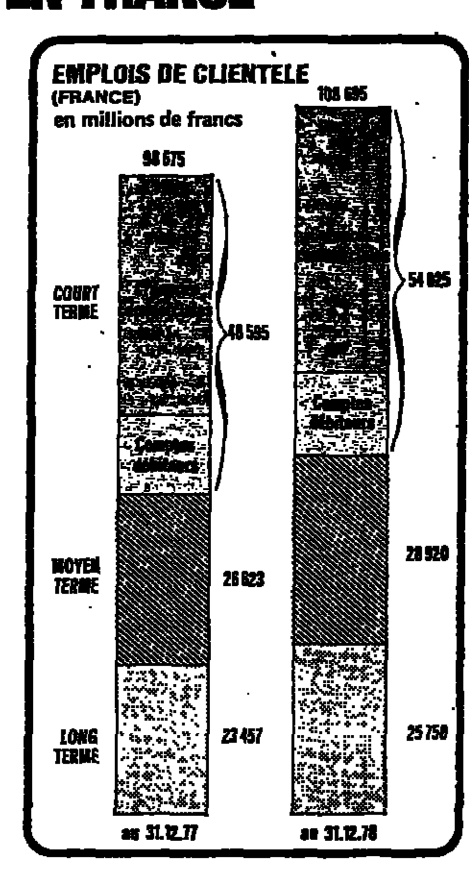
... DES PARTICULIERS...

Les concours aux particuliers se sont fortement développés en 1978 : +14,8 % contre moins de 5 % en 1977.

En ce qui concerne les acquéreurs de logements notamment, outre un nouvel effort en faveur des titulaires de comptes et plans d'épargne-logement (encours des prêts principaux et complémentaires en progression de près de 45 %), l'Etablissement a mis tout en œuvre pour que ses clients *puissent tirer le bénéfice* maximal des nouvelles mesures d'aide au logement.

Par ailleurs, afin de permettre à sa clientèle de bénéficier dans les meilleures conditions des dispositions de la loi sur *l'orientation de l'épargne vers le* financement des entreprises, le Crédit Lyonnais a créé une nouvelle *Sicav*, dénommée *«Sicav 5000»*, qui a remporté un très large succès.





... ET DES ENTREPRISES

Vis-à-vis des entreprises, la politique définie depuis plusieurs années déjà par l'Etablissement en vue de favoriser de nouvelles vocations d'exportateurs a été activement poursuivie, notamment en direction des entreprises moyennes ou petites, qu'il s'agisse de l'information, des services - dont la gamme s'est encore diversifiée - ou des financements proprement dits.

D'une façon générale, l'Etablissement s'est préoccupé de trouver des solutions industrielles ou financières aux situations diverses que ne manque pas de soulever la conjoncture actuelle aussi bien pour les entreprises en croissance que pour celles qui sont marquées par la réduction de leur marché.

L'ACTIVITE DANS LE MONDE

Le réseau mondial du Crédit Lyonnais s'est encore sensiblement étendu en 1978. A elles seules, les agences à l'étranger, avec les nouvelles ouvertures de Bruxelles Barcelone, Milan, San Francisco, Hong Kong, Séoul, dépassent maintenant la cinquantaine et couvrent notamment tous les grands pays industrialisés d'Europe ainsi que les Etats-Unis et le Japon. Dans les autres parties du monde, principalement en Afrique et en Amérique du Sud, où des liens ont été noués il y a fort longtemps, l'Etablissement a été particulièrement actif par l'intermédiaire de ses filiales, de ses participations et de ses banques associées. Comme les années précédentes, ses filiales spécialisées dans des techniques particulières (crédit-bail, opérations immobilières, gestion de patrimoine), ainsi que les services communs du Groupe des Europartenaires, ont permis à sa clientèle de particuliers et d'entreprises de bénéficier d'une gamme étendue de prestations dans tous les pays du monde.

Au total, exprimées en capitaux moyens, les ressources de clientèle à l'étranger ont atteint un chiffre total supérieur de 27,5 % à celui de 1977, tandis que le volume des emplois de clientèle progressait de 15,9 %.

LE BILAN : + 26 %

Le développement de l'activité réalisée tant en France qu'à l'étranger, avec la clientèle et les banques, et celui des opérations de trésorerie, ont amené une croissance du bilan de 26,2 % d'une fin d'année à l'autre ; mais exprimée en moyenne journalière, la progression de l'activité a été plus faible : 7,5 %.

Le produit net bancaire s'est élevé à F 7 448 millions en augmentation de 8,9 %. *Parallèlement, les frais généraux* ont marqué une avance plus rapide : 12,7 %, et la charge constituée par les dotations aux provisions pour créances douteuses est restée, cette année encore, à un niveau élevé : F 618 millions, bien qu'en retrait par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice a atteint F 230 millions au lieu de F 303 millions l'année précédente. Il faut cependant noter que l'exercice 1978 a supporté une charge de F 78 millions au titre de la contribution exceptionnelle des institutions financières.

Le 31 mai 1979, le Collège représentant les actionnaires a approuvé ces comptes et décidé de porter la totalité du bénéfice net en réserve.

En outre, les comptes de l'exercice 1978 enregistrent les effets de la réévaluation des actifs immobilisés entreprise dans le cadre des lois de finances pour 1977 et 1978.

Au total, compte tenu *de la réévaluation mais aussi de la* mise en réserve du bénéfice, les fonds *propres s'élèvent, au 31 décembre 1978*, à F 4 181 millions au lieu de F 1 652 millions.

Le fonds de roulement est passé de F 1 021 millions en 1977 à F 1 033 millions en 1978.

Formation du Résultat 1978

en millions de francs

AUTRES PRODUITS

PRODUIT NET BANCAIRE 7 448

PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRE

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE (12 361)

Solde des pertes et profits exceptionnels et hors exploitation

FRAIS GENERAUX

Amortissements

Provisions

Participation

Impôts sur les bénéfices

230 Bénéfice net

BILAN CONSOLIDE

un total de 308 milliards de francs

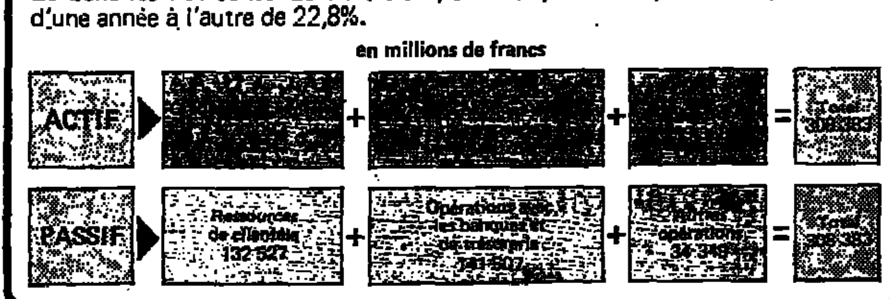
Au 31 décembre 1978, le bilan consolidé du Crédit Lyonnais et des Sociétés de son Groupe faisait apparaître un total de F 308 383 millions.

Les dépôts confiés au Groupe par la clientèle s'élevaient à F 132 527 millions, tandis que les concours consentis à la clientèle atteignaient F 130 092 millions.

Les fonds propres s'établissaient à F 4 544 millions et ont enregistré les effets de la réévaluation des actifs immobilisés.

Le bénéfice net consolidé s'est élevé, en 1978, à F 350,3 millions, en baisse d'une année à l'autre de 22,8%.

en millions de francs



EUROPARTENAIRES : BANCO DI ROMA • BANCO HISPANO AMERICANO • COMMERZBANK • CREDIT LYONNAIS

La brochure du Rapport Annuel sera disponible début juillet. Elle peut être obtenue sur simple demande adressée dès à présent à : CREDIT LYONNAIS (Relations Publiques) 19, Bd des Italiens - 75002 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIONS MARCEL DASSAULT - BRÉGUET AVIATION

L'assemblée générale ordinaire de la société, qui s'est réunie le 29 mai 1979 sous la présidence de M. B. Claude Vallières, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 et l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises, en particulier celle relative à la réévaluation légale des bilans. Sans atteindre le niveau record de 1977, le montant des prises de commandes enregistré au cours de l'exercice s'est maintenu à un niveau élevé à 10 525 MF (HT) dont 7 159 MF à l'exportation (contre 12 578 MF en 1977 dont 10 967 à l'exportation). Il faut souligner également l'accroissement des prises de commandes métropole à 3 366 MF contre 1 611 MF l'année précédente.

Les perspectives d'avenir de la société au plan commercial sont caractérisées :

— Dans le domaine militaire, par la poursuite des ventes Mirage-III, Mirage F1 et Alpha-Jet, puis à partir des années 1980 par le programme Mirage-2000 et l'Atlantic modernisé ;

— Dans le domaine civil, par la poursuite des programmes Mystère-Falcon.

Les avions d'affaires de la société, dont la complémentarité est un atout, doivent continuer leurs brillantes carrières compte tenu des besoins potentiels dans le monde et de la prépondérance que ses programmes ont pris sur le marché international.

De plus, les débuts de la version Guardian du Mystère - Falcon - 20 devraient voir aboutir prochainement d'autres décisions d'achats.

Au plan financier, le chiffre d'affaires de la société réalisé au cours de l'exercice 1978 a atteint 6 321 MF, en progression de 10,96 % par rapport à 1977. La situation comparée des six derniers exercices est résumée par le tableau ci-dessous en MF :

Années	Chiffres d'affaires totaux	Chiffres d'affaires exportation			Chiffres d'affaires métropole		
		Civil	Milit.	Total	Civil	Milit.	Total
1973	3 462	226	2 156	2 382	53	1 027	1 080
1974	3 655	357	1 583	1 940	522	1 193	1 715
1975	4 258	409	2 153	2 562	360	1 336	1 696
1976	5 927	429	4 120	4 549	111	1 267	1 378
1977	5 697	447	3 845	4 292	86	1 319	1 405
1978	6 321	442	4 353	4 795	118	1 408	1 526

D'où il ressort :

— Que l'année 1978 est en accroissement par rapport aux chiffres d'affaires réalisés les exercices précédents, après la légère pause enregistrée en 1977, accroissement dû notamment aux prises de commandes des exercices 1975 et 1976 ;

— Que le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation se maintient depuis trois exercices consécutifs à plus de 75 % du chiffre d'affaires global ;

— Que la dépendance des marchés de l'Etat n'est que de 22 % ;

— Qu'au cours des six dernières années l'activité exploitation s'établit à 70 % de l'activité totale.

L'année 1978 a été également marquée par le vote du Parlement, sur proposition du gouvernement, du texte relatif à la prise de participation de l'Etat dans la Société. L'Etat acquiert donc 20 % des actions de la Société, actions qui bénéficieront au bout de deux ans du droit de vote double.

Les résultats de la Société ont continué à progresser en passant de 207,88 millions de francs en 1977 à 245,49 millions de francs en 1978, ce qui, compte tenu de l'accroissement de 10,96 % du chiffre d'affaires, représente une amélioration de 6,42 %.

Ces résultats ont permis à l'assemblée de porter le dividende net par action de 21 F à 23 F, auquel correspond un impôt déjà payé au Trésor de 11,50 F.

Ce dividende est payable à partir du lundi 11 juin 1979 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise du coupon n° 10 pour les actions au porteur.

En conclusion, l'année 1978 aura été une des années record sur le plan des prix de commande, avec plus de 10 milliards de francs ; elle aura été marquée par un certain rééquilibrage entre le marché export et le marché français, celui-ci représentant 30 % en 1978, alors qu'il n'était que de 12 % en 1977.

Le problème majeur de la Société reste sa compétitivité sur le marché international face à l'industrie américaine. En effet, le fait que le dollar serve de monnaie de compte aéronautique sur le marché international pénalise l'industrie française. En conséquence, la Société devra, comme par le passé, chercher à s'imposer par la qualité de ses produits et la recherche de la réduction des coûts.

Sur proposition du conseil, l'assemblée générale a renouvelé pour une période de six années le mandat d'administrateur de MM. Pierre Guillain de Benouville, Pierre Clostermann, Mattéo Connet, Serge Dassault, Pierre François, André Jubelin, B. C. Vallières.



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 1978

La société présentera à l'assemblée générale ordinaire du 14 juin prochain les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 1978. Les points les plus significatifs en sont les suivants :

BILAN CONSOLIDÉ (après affectation)

ACTIF	1978	1977
Immobilisations	24.037	21.670
Autres valeurs immobilisées	5.795	5.763
Sous-total	29.832	27.433
Stocks	7.279	8.090
Réalisable et disponible	15.392	15.078
Total	52.503	50.601

PASSIF	1978	1977
Situation nette	15.622	13.434
Intérêts minoritaires	1.448	1.592
Impôts différés	1.338	373
Dettes à long terme	12.813	14.554
Autres passifs à long terme	939	545
Sous-total	32.158	30.493
Dettes à court terme	20.345	20.103
Total	52.503	50.601

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	1978	1977
Chiffre d'affaires hors taxes	41 034	38 107
Marge brute d'autofinancement	6 063	5 095
Bénéfice net consolidé, part de SNEA	1 509	1 764

Il convient de noter qu'il n'a été procédé à aucune réévaluation du bilan consolidé, et que l'on a généralisé le principe de la valorisation des stocks suivant la règle du « premier entré premier sorti ». Néanmoins, les chiffres relatifs à l'exercice 1978 ne sont pas tous homogènes avec ceux de l'exercice 1977, du fait de modifications de méthodes comptables intervenues dans leur établissement, en particulier :

— Tous les amortissements des installations d'exploitation de gisements sont proportionnels à la fraction des réserves extraite au cours de l'année.

— Les actifs et passifs à long terme ont été convertis aux taux de change historiques.

— En ce qui concerne l'exploration, les dépenses relatives à des travaux stériles ont été passées en charges de l'exercice, tandis que celles qui ont conduit à des découvertes sont immobilisées et amorties au même rythme que les installations d'exploitation de gisements.

Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 41 034 millions de francs, en augmentation de 8 % sur l'exercice précédent. La progression est imputable particulièrement au développement des productions en mer du Nord et à une forte augmentation des activités « hygiène-santé » et « chimie ».

La marge brute d'autofinancement s'établit à 6 063 millions de francs après imputation des impôts courants sur les bénéfices, qui se sont élevés à 2 069 millions de francs. Elle est en progrès de 19 % par rapport à l'exercice antérieur, l'amélioration étant due notamment aux productions en mer du Nord. Les amortissements industriels ont été de 2 170 millions de francs et l'exploration passée en charges de 1 603 millions de francs.

Les investissements en 1978 — qui comprennent l'exploration d'un montant global de 1 952 millions de francs — se sont élevés à 6 878 millions de francs, soit en réduction de 21 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. La diminution s'explique notamment par celle des dépenses d'équipement de gisement, la mise en valeur du gisement de Frigg, en mer du Nord, étant en voie d'achèvement ; cependant, l'exploration est en augmentation de 31 % par rapport à 1977. Tandis que l'exploration a été entièrement autofinancée, les autres investissements l'ont été à hauteur de 83 %. Le coefficient d'endettement du groupe est passé de 49 % à fin 1977 à 44 % à fin 1978.

Le résultat net consolidé (part de SNEA) s'inscrit à 1 509 millions de francs. Il s'entend après prise en compte notamment des résultats des sociétés mises en équivalence (— 370 millions de francs), des plus-values nettes sur cession d'actif (+ 109 millions de francs), des différences de change et de conversion (— 101 millions de francs) et des impôts différés (— 389 millions de francs). Il est rappelé que le résultat net consolidé 1977 (part de SNEA) s'élevait à 1 764 millions de francs, mais comportait une importante plus-value sur la cession des actifs du groupe en Irak.

Le résultat net par action, calculé sur le capital augmenté lors de la récente (février 1979) attribution d'actions gratuites, à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes, s'établit à 83 F. On rappelle qu'il sera proposé aux actionnaires de la société, lors de l'assemblée générale du 14 juin 1979, le versement d'un dividende net de 18 F contre 17,5 F l'an dernier, à valoir sur le capital augmenté. Le dividende net ajusté serait ainsi en progression de plus de 23 % par rapport à 1978.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

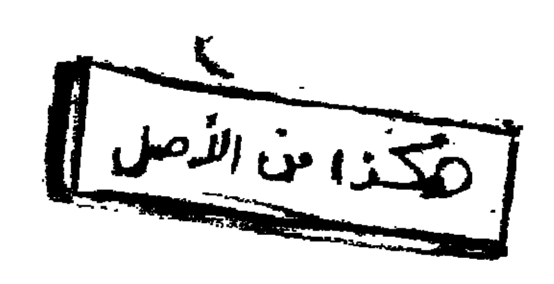
L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à Lyon le 31 mai 1979 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice de 30 346 340 F — dont 1 014 136 F de plus-values nettes à long terme — en légère progression par rapport à 1977.

La pause enregistrée dans les résultats de la Société, due principalement à des facteurs conjoncturels, a conduit l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, à maintenir le dividende à son niveau de l'exercice 1977, soit 9 F (dont 2,09 F exonérés d'impôt). Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 juillet 1979 contre remise des coupons n°s 37 A et 37 B.

Un accroissement des résultats susceptible de permettre la reprise de la progression du dividende est attendu en 1979.

S.P.R.

Précisons que la somme des résultats nets réalisés par les sociétés S.P.R. et S.P.R. Entreprises en 1978 s'établit à 4 769 000 F, contre 3 891 000 F en 1977 à structures comparables, et non 8 891 000 F, comme indiqué par erreur dans notre numéro daté du 24 mai 1979.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 JUIN

Très net redressement

Les cours des actions françaises se sont très sensiblement redressés, mercredi, à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, en progrès de 0,8 % dès l'ouverture de la séance, a terminé en hausse d'environ 1,3 %.

Tous les compartiments — les pétroles surtout — ont, peu ou prou, bénéficié de ce que les plus optimistes appellent déjà un retournement de tendance. Mais les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Moulinex, Guyenne et Gascogne, Sade, Locabail et Marine Wendel, qui se sont adjugé 7 % en moyenne.

Limitées à la fois en nombre et en ampleur, les seules baisses sensibles ont été subies par Chiers, CEM et J. Lefebvre (— 2 % à 3 %).

La reprise à Wall Street (voir ci-contre), *l'espoir de voir les Américains revenir sur leur décision de subventionner les importations de pétrole à Rotterdam, la tenue du franc qui reste bonne en dépit de la hausse du dollar..., tous ces éléments paraissent avoir joué un rôle dans l'amélioration constatée ce mercredi. Même la progression des taux d'intérêts, que certains ne croient pas durable, n'a pu entraver la reprise du marché.*

Reste cependant à savoir dans quelle mesure cette reprise a été initiée par les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances notamment). Il semblait bien, en tout cas, que des spéculateurs à la baisse aient décidé de changer leur fusil d'épaule et de se racheter, convaincus qu'ils sont que « l'on » ne laissera pas le marché reculer profondément...

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 600 francs à 42 000 francs, tandis que le napoléon s'adjugeait 1 franc à 335 francs. A noter également la forte demande en « souverains », cette pièce d'or n'ayant même pas pu être cotée faute d'une offre suffisante.

LONDRES

Les mines d'or cèdent un large terrain jeudi au Stock Exchange, en liaison avec le recul du l'or-métal. Le reste de la cote est calme et sans changement notable. Les pétroles progressent cependant assez lentement.

Or (ouverture) (dollars) 279 30 contre 280 ..

VALEURS	CLOTURE 6/6	COURS 7/6
Beecham	575	573
British Petroleum (1)	11 24	12 3/8
Courtaulds	105	104
De Beers	454	460 ..
Imperial Chemical	384 ...	383 ..
Rio Tinto Zinc. Cor.	316 .	319 ...
Shell	394	398 ...
Vickers	189	189
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	50 5/8	49 1/8
*Western Holdings	34 1/2	34 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. — Le bénéfice net provisoire réalisé par la société au cours du premier trimestre de 1979 s'est établi à 25,4 millions de francs contre 27 millions un an plus tôt pour la même période. Au niveau du groupe, cependant, *les chiffres* consolidés sont à peu près identiques à environ 33 millions de francs.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — *Le* bénéfice net consolidé du groupe Total s'est élevé à 451 millions de francs en 1978 contre 260 millions en 1977. La part de la *C.F.P.* dans ce résultat a atteint 271 millions de francs contre 134 millions en 1977. Enfin, le conseil a arrêté les conditions de l'émission d'obligations convertibles prévue antérieurement (« le Monde » du 24 mai) : le montant de l'émission atteindra 381,67 millions de francs réparti en 1 908 375 obligations de 200 F nominal convertibles en une action catégorie B de 50 F nominal à partir du 1er janvier 1980. La souscription débutera le 14 juin prochain à raison de 1 obligation pour 14 actions détenues.

SELLIER-LEBLANC. — Le bénéfice net consolidé du groupe a atteint 13,3 millions de francs en 1978 contre 10,1 millions en 1977 (compte tenu des résultats des Ets Bresson, contrôlés en 1978).

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

NEW-YORK

Nouvelle avance

Sous la conduite des titres de compagnies pétrolières intérieures, le marché américain de valeurs mobilières a enregistré mercredi une nouvelle avance, l'indice Dow Jones s'établissant en hausse de 4,16 points à 835,50.

Mais le véritable fait marquant de cette séance a été constitué par le nouvel accroissement important du volume des transactions : avec 40,10 millions d'actions échangées (contre 35,05 millions la veille) cette séance fut la plus active que le marché ait connu depuis novembre 1978.

Les investisseurs institutionnels qui ont donné le ton dès mardi ont bien entendu poursuivi leurs interventions. Comme à Paris, les opérateurs particuliers en ont conclu que le marché avait atteint un seuil de résistance à la baisse qu'il serait difficile d'enfoncer. L'espoir d'une prochaine détente des taux d'intérêts a également contribué à la poursuite de l'amélioration.

VALEURS	COURS 5 6	COURS 6 6
Alcoa	54 ...	54 3/4
A.T.T.	57 3/8	58 ...
Boeing	40 ..	41 1/2
Chase Manhattan Bank	36 1/8	36 5 8
Du Pont de Nemours	125 7/8	127 7/8
Eastman Kodak	57 ...	57 1/8
Exxon	51 ...	52 ...
Ford	42 5/8	42 3/4
General Electric	50 1/4	50 1 4
General Foods	29 3/8	29 1 4
General Motors	58 7/8	58 3/4
Goodyear	16 1/4	16 5/8
I.B.M.	77 5 8	77 5/8
I.T.T.	27 7/8	27 7/8
Kennecott	22 1/2	22 1/8
Mobil Oil	74 1/8	75 1/4
Pfizer	30 1/4	30 3/4
Schlumberger	73 ...	72 3/4
Texaco	26 ...	26 3/8
U.A.L. Inc.	26 3 8	25 5/8
Union Carbide	37 3/4	37 1/4
U.S. Steel	22 1/8	22 1/4
Westinghouse	18 1/4	18 3 8
Xerox	60 5/8	61 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	5 juin	6 juin
Valeurs françaises ..	102,1	102,7
Valeurs étrangères ..	126,2	128,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,5	87,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/6	7/6
1 dollar (en yens) ..	220 90	220 10

BOURSE DE PARIS - 6 JUIN - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 418	4 431	4 320	4 520
Allemagne (100 DM)	231 460	231 230	224 ..	238
Belgique (100 F)	14 388	14 367	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 220	211 070	205 000	216
Danemark (100 krd)	80 250	80 120	78 500	83 500
Norvège (100 k)	85 280	85 351	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 193	9 200	8 960	9 400
Italie (1 000 lires)	5 181	5 181	5 000	5 400
Suisse (100 fr.)	255 700	255 360	249	262
Suède (100 krs)	100 890	101 000	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 410	31 365	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 685	6 700	6 450	6 950
Portugal (100 esc.)	8 885	8 875	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 752	3 770	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 012	2 011	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 6
Or fin (kilo en barre)	41300	41700
Or fin (en lingot)	41400	42000
Pièce française (20 fr.)	334	335 .
Pièce française (10 fr.)	227	228
Pièce suisse (20 fr.)	305 10	310
Union latine (20 fr.)	293	290 ..
Souverain	366 50	..
Pièce de 20 dollars	1749	1759 40
Pièce de 10 dollars	1091	1092 20
Pièce de 5 dollars	550	...
Pièce de 50 pesos	1589 50	1601 .
Pièce de 10 florins	295 ..	290 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Quatre personnes sont inculpées après les attentats du 31 mai à Paris

M. Jacques Seguin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a inculpé, mercredi 6 juin, d'attentats par explosifs MM. Antoine Graziani, étudiant en histoire, âgé de vingt-deux ans, arrêté vendredi 1er juin, Antoine Mariani, trente-neuf ans, employé de banque, et Jean Gueguen, dix-neuf ans, étudiant en physique, interpellés tous deux à Boulogne-Billancourt dans la nuit du jeudi 31 mai au vendredi 1er juin au moment où étaient commis vingt-trois attentats à Paris et en banlieue (« le Monde » du 2 juin). Ces trois hommes ont été incarcérés. Une quatrième personne, Mlle Marie-Madeleine Antonini, vingt-quatre ans, secrétaire, amie de M. Antoine Graziani, a été inculpée de complicité d'attentats par explosifs et laissée en liberté (nos dernières éditions).

M. Graziani, qui se présente comme le responsable du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) à Paris depuis huit mois, a reconnu, selon les policiers, sa participation aux attentats du 31 mai. Il aurait avoué avoir participé, soit directement, soit par la fourniture d'explosifs, à l'organisation et à l'exécution de tous les attentats de « nationalistes » corses commis à Paris depuis le 27 février. Il aurait notamment fourni des pistolets mitrailleurs utilisés pour tirer contre les locaux du tribunal permanent des forces armées le 28 mars et fourni des guetteurs pour l'attentat contre le palais de justice dans la nuit du 25 au 26 avril. M. Graziani aurait également organisé les huit attentats contre des succursales de banques dans la nuit du 10 au 11 avril.

Il a été appréhendé à son domicile, boulevard Suchet à Paris (seizième arrondissement). Les policiers avaient été mis sur sa piste grâce aux papiers trouvés lors des perquisitions opérées chez MM. Mariani et Gueguen, arrêtés par hasard à Boulogne-Billancourt, et dans la voiture desquels quatre charges d'explosifs avaient été découvertes.

M. Graziani a refusé d'indiquer aux policiers quelle était l'importance de son « groupe » et d'expliquer d'où il tenait ses instructions pour la préparation des attentats. M. Graziani est originaire de Morsiglia, sur la côte occidentale du cap Corse, la même bourgade que celle de M. Yves Stella, qui comparaîtra, à partir du 14 juin, devant la Cour de sûreté de l'Etat. En Corse, on considère cependant que M. Graziani n'est pas un responsable du F.L.N.C. Corse.

On indiquait mercredi 6 juin à Ajaccio, nous signale notre envoyé spécial, après les violents incidents entre jeunes et C.R.S. lors du week-end de la Pentecôte (*le Monde* des 6 et 7 juin), que la compagnie républicaine de sécurité 47, cantonnée depuis le 15 mai au Grand Hôtel et Continental, doit quitter la Corse jeudi 7 juin dans la soirée, soit huit jours avant la date prévue.

En Bretagne

A Rennes, le Service régional de *police judiciaire, chargé de l'enquête sur l'attentat commis contre la résidence* du commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, commis le 30 mai, a rendu publiques, mercredi 6 juin, *nous indique notre correspondant*, les identités de trois personnes soupçonnées d'avoir participé à cette action : MM. Bernard Alexandre, vingt-quatre ans, Yves Masson, vingt-cinq ans, demeurant à Plougonver (Côtes-du-Nord), et M. Marcel Garabello, vingt-neuf ans, de Saint-Servais (Côtes-du-Nord). Selon la police, ces trois suspects seraient en fuite. Une vingtaine de personnes sont toujours entendues dans les locaux de la police judiciaire. Parmi elles, M. Jean-Charles Graal, vingt-quatre ans, de Châteauneuf-du-Faou (Finistère), considéré comme le « coordinateur » de cet attentat et de deux autres commis contre le local des renseignements généraux à Saint-Brieuc. Il a été arrêté lundi 5 juin. Quatre autres personnes auraient également participé à ces deux dernières actions, MM. Hervé Le Bévillion, trente-deux ans, de Rostrenen, André Lecunff, vingt-huit ans, de Purhors-en-Pieguerec, Claude Briant, vingt-quatre ans, de Rostrenen, et Marie-Noëlle Tréguier, vingt-deux ans, chez laquelle 20 kilos d'explosifs ont été découverts. Une perquisition opérée au Perreux (Val-de-Marne) a permis de récupérer des armes ainsi que les cagoules utilisées dans l'attentat contre la résidence de M. Le Taillanter.

LE PARTI DE L'INDÉPENDANCE

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) milite en faveur de l'indépendance de l'île. Né de la fusion plus ou moins avouée du Front paysan corse de libération et de Gjustizia Paolina, ce mouvement clandestin s'est manifesté pour la première fois les 4 et 5 mai 1976 en revendiquant vingt-quatre attentats commis simultanément en dix points différents de l'île et du continent.

L'attentat le plus spectaculaire commis par le F.L.N.C. est le sabotage, le 14 août 1977, du relais de télévision de Serra-di-Pigno, au-dessus de Bastia, qui priva la Corse d'émissions télévisées. Le lendemain, lors d'une conférence de presse clandestine, le F.L.N.C. annonce l'extension de la lutte à la *« France continentale »*.

En 1978 et 1979, le F.L.N.C. dirige principalement ses attentats contre les *« symboles du colonialisme et de l'impérialisme français »* en Corse et sur le continent. Il a souvent manifesté sa sévérité à l'égard du mouvement autonomiste animé par Edmond Simeoni, l'Union du peuple corse (U.P.C.), qu'il accuse de molesse et même de collaboration avec l'*« ennemi français »*.

● *Deux attentats à l'explosif* ont été commis dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 juin à Ajaccio. Le premier a fortement endommagé un magasin de vêtements situé route des Sanguinaires. Le deuxième a été perpétré contre les locaux d'une agence immobilière, boulevard Jérôme, causant d'importants dégâts.

● *Le premier ministre israélien,* M. Menahem Begin, a été réélu, mercredi 6 juin, président de son parti, le Herout, qui a ainsi conclu les travaux de sa quatorzième convention nationale. L'élection de M. Begin était assurée, mais la quasi-unanimité des votes en sa faveur (mille trois cent quarante-neuf voix contre huit pour son adversaire d'extrême droite, M. Chmouel Katz) a infirmé tous les pronostics quant à la puissance réelle de ses adversaires — partisans du « Grand-Israël » — à la tête desquels se trouve Mme Gueoula Cohen, député. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1979 a été tiré à 572 492 exemplaires.

Après un essai manqué à la centrale nucléaire de Bugey

E.D.F. porte plainte pour vol et déprédation

Des vols et des déprédations auraient été récemment commis sur l'un des réacteurs en fonctionnement sur le site de la centrale nucléaire de Bugey (Ain). La direction régionale E.D.F. de Lyon a déposé une plainte contre X..., lundi 4 juin, auprès du procureur de la République de Belley.

Le 17 mai dernier, les ingénieurs d'E.D.F. avaient soumis le réacteur numéro quatre (du type P.W.R., d'une puissance de neuf cents mégawatts) à un essai d'îlotage. Cette opératio consiste à isoler l'installation par rapport au réseau électrique et à la mettre au ralenti. Le réacteur *fonctionnait* alors à pleine puissance. L'essai échoua. On constata alors que des câbles du circuit électrique se trouvaient déconnectés et qu'une vanne n'avait pas fonctionné.

Ces défectuosités n'ont à aucun *moment*, affirme E.D.F., affecté la sécurité même des installations puisqu'elles portent sur la partie *non nucléaire*. Les ingénieurs les ont attribuées à des actes de malveillance commis par des personnes ayant de bonnes connaissances techniques et qui auraient voulu, ainsi, retarder la mise en service complète du réacteur. D'où la plainte auprès du procureur de la République.

Ce n'est pas la première fois que des vols ou des menues déprédations sont commis sur le chantier de Bugey, où travaillent environ mille ouvriers d'entreprises privées et huit cents agents d'E.D.F. Depuis quatre ans, plusieurs plaintes ont été déposées par les entreprises privées travaillant pour le compte de l'E.D.F. Mais, jusqu'à présent, ces délits avaient été mis au compte des larcins ordinaires ou des malfaçons courantes souvent constatées sur les chantiers.

Le réacteur numéro 4 continue à fonctionner normalement et, après réparation, un nouvel essai d'îlotage sera mené prochainement. Les trois premiers réacteurs construits sur le site de Bugey (un réacteur de la filière française graphite gaz de 540 mégawatts et deux réacteurs PWR de 900 mégawatts) ont subi antérieurement avec succès l'essai d'îlotage et ne seront donc pas arrêtés pour vérification. Le cinquième et dernier réacteur de Bugey (du type PWR d'une puissance de 900 mégawatts) sera mis en service au cours de l'été.

LA GRÈVE DU 8 JUIN RISQUE DE PROVOQUER DES COUPURES DE COURANT

La fédération C.G.T. de l'E.D.F.-G.D.F. (58 % des suffrages exprimés aux dernières élections professionnelles) a appelé à une grève de vingt-quatre heures pour le vendredi 8 juin, selon des modalités à définir localement. Ce mouvement pourrait entraîner des coupures de courant, sans que la direction de l'E.D.F. et le syndicat C.G.T. puissent donner de plus amples précisions.

Cette action a été entreprise après la réunion de mercredi entre la direction et les syndicats. La C.G.T. a considéré que la proposition de la direction de relever les traitements de 2,1 % au 1er juin (soit + 4,3 % depuis le début de l'année) était très insuffisante, mais elle a surtout pris l'initiative de déclencher le mouvement de vendredi pour protester contre « la volonté de la direction de remettre en cause le statut du personnel » par le biais des classifications.

L'équipe de Pierre Colboc aménagera le futur Musée d'Orsay

La construction du Musée du dix-neuvième siècle dans l'ancienne gare d'Orsay sera confiée à une équipe de jeune architectes, MM. Renaud Bardon, Pierre Colboc et Jean-Paul Philippon. Leur projet a été choisi à l'issue d'une consultation de six équipes. Trois architectes en chef des monuments historiques, MM. Yves Boiret, Jean-Claude Rochette, Hervé Baptiste, et deux architectes en chef des bâtiments civils et palais nationaux, MM. Pierre Sirvin et Serge Macel, ont également concouru. Le jury, composé d'architectes (MM. Simounet, Miquel et Sloan) et des membres du conseil d'administration de l'établissement public du Musée d'Orsay, — présidé par M. Jean-Philippe Lachenaud et dirigé par M. Jean Jenger — avait sélectionné les projets des équipes Colboc et Boiret, le choix final étant fait par M. Giscard d'Estaing.

Les architectes lauréats ont choisi de créer des volumes nouveaux le long de la nef monumentale de l'ancienne gare (150 mètres sur 40 de large) de part et d'autre d'une sorte de rue intérieure, légèrement en pente et creusée en contrebas de l'actuel niveau bas de l'édifice (des voies de chemin de fer sont maintenues en sous-sol).

Les chambres de l'ancien hôtel qui longent la rue de Lille sont affectées à des bureaux (4 000 mètres carrés pour la réunion des Musées nationaux, 3 700 mètres carrés pour la direction des Musées de France et 10 000 mètres carrés pour les services communs à l'ensemble). Mais le premier étage, ainsi que les salons richement décorés de la rue de Bellechasse, sont affectés au musée lui-même, qui dispose de 25 000 mètres carrés. Au total, 13 000 mètres carrés de plancher s'ajouteront aux 30 000 mètres carrés qui existent dans l'édifice actuel.

Un budget « bloqué » de 363 millions de francs sur cinq ans a été affecté à la construction du musée. Cette somme, qui tient compte des hausses de prix, doit couvrir les travaux de gros œuvre, l'aménagement du musée lui-même, ainsi que d'éventuelles acquisitions d'œuvres.

Les travaux devraient commencer dans le courant de 1980, si le problème du déménagement du Théâtre de la compagnie Renaud-Barrault est réglé d'ici là. On pense l'installer dans l'ancienne patinoire des jardins des Champs-Elysées, dont la concession arrive prochainement à expiration.

[Né en 1940, l'architecte Pierre Colboc, Grand Prix de Rome, a été professeur à l'université Laval, au Québec, de 1967 à 1969, puis expert architecte de l'ONU de 1970 à 1971. Il a déjà réalisé un ensemble scolaire à Angoulême, qui comprend une école de danse et une école maternelle, un centre communautaire à Bonneuil-Matours (Vienne), des logements à Noisy-le-Grand (Marne-la-Vallée) et il a rénové un ensemble de logements rue Lhomond, à Paris. Il a été chargé de la rénovation du marché Saint-Germain à Paris, projet qui a suscité longtemps d'assez vives polémiques.]

En Iran

UN ACCORD EST INTERVENU AU KHOUZISTAN ENTRE LE CHEF DE LA MINORITÉ ARABE ET LES AUTORITÉS

Téhéran *(A.F.P.)*. — Un accord a été conclu mercredi 6 juin au Khouzistan, région pétrolière du Sud de l'Iran, entre le chef de la minorité arabe, Cheikh Hober Khaghani, et des représentants de l'amiral Madani, gouverneur de cette province, a annoncé jeudi, à Téhéran, la Voix de la révolution.

L'accord, en huit points, ne définit aucunement un éventuel statut d'autonomie pour la minorité arabe, domaine qui relève de la prochaine Constitution.

En revanche, les principaux points de ce texte annoncent un certain nombre de mesures destinées à détendre l'atmosphère entre les deux communautés arabe et persane. Il stipule notamment, selon la Voix de la révolution, que l'ordre dans la province sera dorénavant assuré par la police et la gendarmerie, ou, si besoin est, par des unités de « gardiens de la révolution » venus d'autres régions, et non plus par des militants des divers comités locaux, qui devront être dissous.

L'accord indique encore que l'attribution de postes dans l'administration régionale se fera sur la seule base des qualifications des postulants et de leur fidélité à la révolution islamique.

Le texte précise que les auteurs des récents troubles, quels qu'ils soient, doivent être recherchés, jugés et punis — et notamment les éléments qui ont attaqué à Khorhamshahr la maison de Cheikh Khaghani.

L'accord annonce enfin la libération des prisonniers politiques arrêtés lors des troubles.

MALINOVSKY ET TABARLY EN TÊTE DE LA TRANSATLANTIQUE EN DOUBLE

Près de deux semaines après le départ de la Transatlantique en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, deux bateaux sont en tête, jeudi 7 juin, de la course à égale distance, à quelques milles près, des Bermudes : *Kriter-V*, le monocoque de Michel Malinovsky et Pierre Lenormand (41° 316 N. - 42° 664 W.) et *Paul-Ricard*, le trimaran à hydrophoils (plans porteurs) d'Eric Tabarly et Marc Pajot (39° 169 N. - 41° 802 W.).

Ils sont talonnés par *Télé-7-Jours* le trimaran de Michael Birch, récent vainqueur de la Route du Rhum, et de Jean-Marie Vidl qui ont effectué une spectaculaire remontée. Ils précèdent désormais *Kriter-VI* d'Olivier de Kersauson et Gérard Dijkstra et *Fernande* de Jean-Claude Parisis et Olivier de Rosny, deux monocoques qui ont choisi des voies plus septentrionales. Jeudi 7 et vendredi 8 juin les bateaux doivent traverser des périodes de calme qui ne devraient pas apporter de modifications sensibles au classement des trente bateaux encore en course.

Derrière, *Britanny-Ferries*, *Prisunic* et *Great-Britain-IV* ont subi des avaries qui les retardent, tandis que le trimaran à hydrofoils d'Alain Labbé et Loïc Caradec, *Hydrofolies*, a regagné Lorient et abandonné ayant perdu le plan porteur droit.

